TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 366 — SAMEDI 15 AOUT 1981

Au large de l'Espagne

DES OPPOSANTS AU RÉGIME IRANIEN DÉTOURNENT L'UNE DES TROIS VEDETTES LIVRÉES PAR LA FRANCE

LIRE PAGE 20



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 2,60 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 50 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris nº 650572 Tél. : 246-72-23

Paris maintient son intention de ne pas réajuster le franc au sein du S.M.E.

A la veille du week-end du 15 août, traditionnellement « chaud » pour les milieux d'affaires, la spéculation qui s'était développée ces derniers jours en faveur d'un réajustement du franc français au sein du S.M.E. n'était pas totalement retombée. Les démentis officiels n'ont cependant pas manqué. S'affirmant bien décidé à défendre la monnaie, M. Delors a maintenu qu'une « opération monétaire ne se justifiait pas actuellement ».

Cela n'exclut pas qu'il faille s'y résoudre ultérieurement si le dollar, qui continue à attirer force capitaux en mal de placement, devait poursuivre son envolée. Vendredi, la devise américaine se maintenait au-dessus de 6 F. (Lire p. 18.)

A défaut d'entretenir l'esprit de famille, le petit monde de la finance aime bien cultiver celui des anniversaires. Le 8 août 1969, le gouvernement Pompidou procédait à la dernière dévaluation officielle du franc français. Deux ans plus tard, le 15 août 1971, le président Nixon annonçait, à la stupéfaction générale, la suppression de la convertibilité en or du dollar, qui constituait la clef de voûte de l'édifice monétaire international patiemment construit depuis la fin de la dernière guerre. A l'approche du 15 août 1981, nombreux sont encore les « gourous » des marchés des changes qui s'attendent, en dépit des démentis officiels, à une nouvelle remise en ordre des parités monétaires après le vent de folie qui s'est emparé du dollar pour lui faire franchir la barre psychologique des 6 francs français.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 18.)

Le vin de discorde

C'est à Bruxelles que le deuxième acte de ce qu'il faut bien appeler la guerre franco-italienne du vin va se jouer.

Mardi 18 août, une réunion de hauts fonctionnaires représentant les gouvernements français et italien, ainsi que la Commission européenne, se tiendra à Bruxelles ; selon un porte-parole de la Commission, cette rencontre « permettra de mieux connaître la situation réelle et les mesures prises, d'esquisser des solutions futures, et peut-être de prendre des mesures d'urgence qui se révéleraient nécessaires et compatibles avec la réglementation communautaire ».

Mais le gouvernement français cherche à obtenir beaucoup plus à Bruxelles, puisqu'il demande une « modification profonde » des règles communautaires pour « résoudre le problème de fond » : il s'agit en fait de renégocier le règlement communautaire vitivinicole.

Certes, les décisions françaises ont eu la vertu de ramener rapidement le calme dans le Midi viticole, mais, simultanément, elles suscitent des réactions toujours plus dures chez les producteurs italiens, dont les organisations se mobilisent.

Plus de la moitié du vin exporté en France provient de la Sicile occidentale, et tout l'équilibre socio-économique de la région risque de subir les contrecoups des décisions françaises. Une grève générale aura lieu le 25 août à Marsala à l'appel des syndicats, en même temps qu'une manifestation des viticulteurs qui s'indignent de « l'irresponsabilité du gouvernement de Paris ». L'ensemble des élus locaux et des organisations viticoles demandent au gouvernement italien de bloquer les importations de produits français.

Dans ces conditions, il paraît hasardeux pour Mme Edith Cresson de trop compter — comme le gouvernement français semblait le faire en début de semaine — sur une « attitude compréhensive » de la part de son homologue italien. Certes, M. Giuseppe Bartolomei, ministre de l'agriculture, continue à affirmer que son pays est prêt à « rechercher au siège de la Communauté une solution au problème des excédents de vin dans les deux pays », mais il a ajouté que « les mesures annoncées risquent de compromettre gravement les principes et les raisons qui ont poussé l'Italie à adhérer à la C.E.E. ».

Si la Commisison des Communautés européennes est favorable à la distillation exceptionnelle de vins excédentaires (n'a-t-elle pas proposé le 14 avril une telle opération, portant sur 6 millions d'hectolitres français et italiens ?), elle est restée hostile à l'instauration d'un prix minimum, qui entraînerait l'ouverture d'une campagne de distillation à un prix élevé, ce qui alourdirait le budget déjà serré de l'Europe verte. Tout ce qu'a jusqu'ici proposé la Commission pour assainir le marché, et seulement en cas de récoltes excédentaires, c'est d'instituer une distillation obligatoire à bas prix en début de campagne.

On est loin des souhaits immédiats du gouvernement français et de la mise en place à long terme d'une politique de qualité dont on parle depuis vingt ans. La négociation sur ce vin de discorde s'annonce difficile.

(Lire nos informations p. 20.)

La rencontre Mitterrand-Reagan aura lieu les 18 et 19 octobre

Le président américain a proposé un sommet à M. Brejnev

Le président de la République rencontrera le président Reagan, en tête à tête, les 18 et 19 octobre, à Yorktown (Virginie), apprend-on de très bonne source française. Ils assisteront ensemble aux cérémonies marquant le deux centième anniversaire de la bataille où les troupes françaises et américaines combattirent côte à côte et qui mit fin à la guerre de l'Indépendance américaine.

M. Mitterrand partira directement de Yorktown pour Mexico, où il sera reçu du 19 au 21 octobre en visite officielle, avant de participer, les 22 et 23 octobre, au sommet Nord-Sud de Cancun (Yucatan).

A Santa-Barbara (Californie), M. Reagan a, d'autre part, déclaré, jeudi 13 août, qu'il était prêt à rencontrer M. Brejnev. Le président des Etats-Unis a précisé qu'il avait proposé un tel sommet au numéro un soviétique. Aucune date ne semble avoir été avancée.

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Reagan a révélé, jeudi 13 août, avoir proposé, dans une lettre à M. Brejnev, de *« s'asseoir avec lui pour voir ce que les gens veulent vraiment ».* Le président américain n'a pas précisé à quelle date il avait fait cette suggestion ni quelle avait été la réponse du Kremlin. Il a indiqué que *« des rencontres préliminaires au niveau des ministres seraient nécessaires avant que l'on puisse entamer des négociations concrètes sur une véritable réduction des armements ».* M. Reagan souhaite donc une rencontre avec le dirigeant soviétique, mais il n'est pas pressé et veut que celle-ci soit bien préparée.

Le président américain a eu des accents populistes et même quasiment pacifistes, très inhabituels chez lui, pour présenter sa proposition. *« Les peuples de tous les pays ont beaucoup de choses en commun : le désir d'élever leurs enfants, celui de choisir le métier ou l'occupation qui leur plaît de façon à exercer un certain contrôle sur leur vie. Je ne crois pas que les peuples aient jamais déclenché une guerre »,* a-t-il déclaré.

M. Reagan a-t-il adopté la méthode soviétique bien connue qui consiste à accompagner toute décision susceptible d'inquiéter l'adversaire d'une invite au dialogue ? Ce projet de sommet — au demeurant bien vague — est en effet rendu public quelques jours seulement après l'annonce de la décision américaine d'assembler et de produire en série la bombe à neutrons (*le Monde* du 11 août). M. Reagan a d'ailleurs justifié cette mesure en expliquant que celle-ci était destinée à *« mettre fin à l'énorme supériorité dont jouit l'U.R.S.S. sur le front occidental, face aux pays de l'OTAN ».* Pour le président américain, la bombe à neutrons est une *« arme défensive »* et a un *« rôle dissuasif ».* Il n'est donc pas question de se laisser impressionner par les protestations de Moscou. Les Soviétiques *« couinent comme s'ils étaient assis sur un clou pointu parce que nous apportons désormais la preuve que nous ne laisserons pas placer un jour le monde libre devant l'ultimatum suivant : « Rendez-vous ou vous êtes mort »,* a affirmé M. Reagan.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

Tous les documents du SAC remis au magistrat seraient des originaux

Mme Marina Massie a remis, jeudi 13 août, à Mme Françoise Llaurens-Guérin, le juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, d'importants documents qu'elle affirme avoir reçus quelques heures auparavant des mains d'un inconnu. Ces documents, rassemblés apparemment par l'inspecteur stagiaire Jacques Massie, ont trait aux activités du SAC dans la région marseillaise. Certains porteraient sur des attentats commis dans le midi de la France et sur la participation du SAC à des campagnes électorales du R.P.R. Tous ces documents seraient des originaux.

De notre correspondant régional

Marseille. — Un sac de toile marron. A l'intérieur, des documents, beaucoup de documents. La sœur de l'inspecteur stagiaire, Mme Marina Massie, et son avocat, Mᵉ Gilbert Collard, ont déposé, jeudi en fin d'après-midi, ce « butin » sur le bureau de Mme Françoise Llaurens-Guérin.

Ces pièces auront-elles juridiquement une force probante ? *« Il s'agit,* a affirmé Mᵉ Collard, *de documents très importants qui auront pour effet de faire progresser l'enquête de façon indiscutable et de donner sa signification réelle à ce massacre. »* L'avocat de la partie civile a également précisé que ces documents représentaient environ huit cents feuillets, parmi lesquels, croit-on savoir, des notes manuscrites rédigées par l'inspecteur stagiaire, des correspondances et le fichier régional du SAC, concernant cent quatre-vingts personnes avec leurs photos d'identité.

Le journal de Jacques Massie

Selon certaines informations, Jacques Massie aurait tenu, au jour le jour, une sorte de journal relatant les activités légales et occultes de son organisation. On y trouverait le compte rendu de réunions politiques du R.P.R. et des notes sur la participation du SAC à diverses campagnes électorales en faveur de candidats gaullistes. On y trouverait aussi des informations sur certains attentats commis à Marseille et dans la région marseillaise au cours des dernières années. Les plus récents seraient ceux perpétrés contre le Centre international de la Sainte-Baume, à Plan-d'Aups (Var), le 23 avril 1980, et contre l'imprimerie Encre noire à Marseille, le 11 août suivant, qui avait fait un mort et onze blessés. L'un et l'autre avaient été revendiqués par le groupuscule Ordre et justice nouvelle.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 7.)

Cinq questions

La remise aux autorités judiciaires de documents sur le SAC de Marseille, dus, dit-on, à l'inspecteur Jacques Massie, ne permet pas encore de transformer en certitudes les rumeurs qui circulent.

Cependant, ce dépôt et ce qui en est dit déjà suggèrent que soient posées, au moins pour l'instant, cinq questions relatives au SAC et qui viseraient : l'importance de son activité dans la région où a éclaté l'affaire ; le contrôle que détenait sur lui son secrétaire général, M. Pierre Debizet ; le concours qu'il apportait naguère au R.P.R. sinon à l'ancienne majorité tout entière ; le contrôle que celle-ci exerçait en retour sur cette organisation ; enfin ce qu'il en était des projets, passablement séditieux, que l'on prêtait généreusement au SAC pour remettre en cause la victoire socialiste en France.

On mentionnera aussi l'éventualité d'une sixième question, destinée, elle, au dernier ministre de l'intérieur de M. Giscard d'Estaing : quel degré de connaissance avait-il de ce qui se découvre aujourd'hui avec tant de facilité ?

Une affaire de cette nature n'est évidemment judiciaire que par la procédure qui guide son examen. Mais sa réalité est politique, que soit ou non rapportée la preuve des alliances du SAC avec un parti ou avec plusieurs.

Les propos des avocats ne peuvent être tenus, légitimement, pour une présentation sans conteste équitable.

Le juge d'instruction est, lui, investi de cette fonction d'équilibre. Une lecture opportune de la loi de 1881 permettrait à ce magistrat, grâce à l'article 38, 4°, qui l'autorise à faire appel à la presse, de dissiper les malentendus et les équivoques.

Car le dossier ne dépeint pas un drame familial, mais une conception de l'action politique dont la connaissance ne peut être réservée à la seule police, d'ailleurs mise en cause à travers plusieurs dizaines de ses membres, non plus qu'à la seule justice. Mais au pays tout entier.

DEUX SEMAINES APRÈS L'INTERVENTION SÉNÉGALAISE

La Gambie en liberté surveillée

Une session parlementaire, prévue dès avant le coup de force manqué du 30 juillet s'ouvre, ce vendredi 14 août, à Banjul, capitale de la Gambie. Le chef de l'Etat, Sir Dwada Jawara, pourrait annoncer à cette occasion les mesures qu'il compte prendre pour affermir son régime, sauvé de justesse par une intervention militaire du Sénégal voisin. Selon Dakar, l'opération de rétablissement de l'ordre a fait cinquante-sept blessés dans l'armée sénégalaise. Le nombre des morts n'a pas été rendu public, mais serait d'une trentaine.

Par ailleurs, une mission de l'ONU se trouve à Banjul pour évaluer le montant de l'aide humanitaire indispensable dans l'immédiat. L'ampleur de la tentative de soulèvement, dont fait état notre envoyé spécial, replace au premier plan de l'actualité les plans de confédération ou d'union douanière (Sénégambie) envisagés par Dakar pour mettre fin à la ruineuse contrebande que l'enclavement d'un Etat souverain dans son territoire impose à l'économie du Sénégal.

De notre envoyé spécial PIERRE BIARNÈS

Banjul. — Quinze jours après le coup de force qui a failli emporter le régime du président Dwada Jawara, la capitale gambienne retrouve peu à peu, en dépit des patrouilles de l'armée sénégalaise venue rétablir l'ordre, sa physionomie habituelle de petite bourgade coloniale au charme compassé. Seules, dans le centre, les vitrines brisées et vides de quelques grands magasins rappellent encore les scènes de pillage, accompagnées de fusillades sanglantes, qui ont suivi, le 30 juillet, la proclamation de l'éphémère prise du pouvoir par le Conseil suprême de la révolution de M. Kukoï Samba Sanyang.

L'affaire cependant a été beaucoup plus sérieuse que pourrait le laisser supposer ce rapide retour au calme imposé de l'extérieur. Pendant au moins quelques heures avant l'arrivée des soldats sénégalais, la majeure partie de la population de Banjul et de ses environs a basculé du côté des rebelles qu'avaient rapidement ralliés non seulement l'essentiel des Field Forces et de la police, mais aussi la plupart des cadres et des militants de l'opposition, et parfois même ceux de la formation gouvernementale elle-même, le People's Progressive Party (P.P.P.) de M. Jawara.

Ce dernier est résolu, à juste titre, à passer l'éponge sur la plupart des défections, pour ne pas avoir à procéder à une très large épuration qui ne ferait qu'entraver la reprise d'activité dans un pays dont la situation économique s'était dangereusement dégradée après la tentative de putsch.

La montée de l'opposition

La sécheresse s'est en effet traduite ici par une forte chute de la production arachidière — à peine 40 000 tonnes de graines en coques livrées aux huileries en 1980-81, contre environ 140 000 tonnes les années normales. En outre, la crise économique mondiale a entraîné une baisse sensible du tourisme — à peine 21 000 entrées en 1980 contre 27 000 en 1979 — en même temps qu'elle provoquait des hausses importantes des coûts des produits importés. Les conditions d'existence d'une très grande partie de la population durant les derniers mois, en particulier dans les quartiers populaires de la capitales, sont devenues très difficiles, contrastant davantage encore avec l'aisance affichée par une petite minorité corrompue proche du pouvoir.

L'opposition, rassemblée principalement dans le National Convention Party (N.C.P.) de M. Dibba (représenté par cinq députés, sur trente-sept, au Parlement) et, secondairement, dans plusieurs petites formations révolutionnaires semi-clandestines, comme le MOJA (Movement for Justice in Africa) de M. Kora Sall et le G.S.R.P. (Gambian Socialist Revolutionary Party) de M. Pingou Georges, s'efforçait, bien évidemment, d'exploiter au maximum le mécontentement grandissant provoqué par cette situation.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Chauvin

Qu'on le prenne par tous les bouts de la treille, le problème du vin, dans le Marché commun, est toujours le même : il y a surproduction de gros rouge français et italien.

Sauf à vouloir imposer par décret une consommation obligatoire d'un litre de vin par personne et par jour en France, il faut donc se résoudre à l'inévitable : l'arrachage des pieds de vigne.

En Italie, évidemment !

HENRI MONTANT.

LES RADIOS LOCALES ENTRE FR 3 ET RADIO-FRANCE

Le premier conflit

La publication par l'hebdomadaire « Télé 7 Jours » d'un entretien avec M. Guy Thomas, président de FR 3, qui, à propos des projets de radios locales annoncés par Radio-France, parle d'une attitude « provocatrice et irresponsable » (« le Monde » du 14 août), a suscité une prompte réaction de Mme Michèle Cotta, président de la société mise en cause : elle retourne ces deux adjectifs aux présidents de FR 3 pour les appliquer à son interview à l'hebdomadaire de télévision.

Alors que M. Pierre Moinot, président de la commission de réflexion et d'orientation de l'audiovisuel, vient d'annoncer que celle-ci remettrait, comme il était prévu, son rapport au premier ministre à la fin du mois d'août, c'est un vieux contentieux qui est mis ainsi au grand jour. Un contentieux que la commission devra résoudre, et qu'évoque notamment Mme Baudrier, l'ancien président de Radio-France, dans l'entretien que nous publions page 15.

Les nouveaux présidents des chaînes de radio et de télévision sont les héritiers d'une organisation dont l'apparence cohérente et la logique de pensée n'excluent, on a pu le voir à maintes reprises, ni une concurrence acharnée ni les conflits. Mme Jacqueline Baudrier, alors président de Radio-France, ne souhaitait pas que fût laissé à FR 3, comme la loi de 1974 le prévoyait, le privilège des radios régionales ; elle avait ainsi fait admettre les expériences de trois radios locales, Melun-F.M., Radio-Mayenne et Fréquence-Nord, sans compter la plus parisienne et thématique Radio-7, dont le succès lui permettait d'envisager, avant son départ, un développement progressif mais important — trente ou quarante sur l'ensemble de la France — de telles radios (*le Monde* du 21 juillet.)

FRÉDÉRIC ÉDELMANN.

(Lire la suite page 15.)

LA LOI D'AMNISTIE

Diverses clauses de la loi d'amnistie récemment adoptée par le Parlement provoquent débats et commentaires. Les dispositions concernant les sanctions disciplinaires contre des salariés : Etienne Dailly, président de la commission mixte députés-sénateurs, en évalue la portée, notamment du côté des employeurs ; Jean-Jacques Dupeyroux avertit des difficultés qui vont surgir avec l'éventuelle réintégration de salariés licenciés. L'amnistie pour les « opposants politiques » : Michel Laval estime que tous les détenus devraient en bénéficier, quelles que soient les infractions pour lesquelles ils ont été condamnés.

● LES SALARIÉS

L'intérêt général

par ETIENNE DAILLY (*)

LA plupart des articles publiés par la presse, dès le samedi 1er août et depuis concernant l'amnistie des sanctions disciplinaires prononcées par les employeurs du secteur privé, comportent de graves inexactitudes. De toute évidence, les auteurs des articles en cause s'en sont tenus au *texte adopté en première lecture* par l'Assemblée *nationale au lieu de se* référer à celui qui *était issu des* travaux de la commission mixte paritaire et aux débats du Sénat qui ont suivi. Ils auraient ainsi évité d'affirmer, par exemple, que les dispositions en question, d'une part, remettent en cause le pouvoir du *chef d'entreprise* et introduisent une *confusion, jusque-là inédite,* entre le droit *pénal et le droit privé* et, d'autre part, *prévoient la réintégration* systématique des délégués syndicaux et des représentants du personnel licenciés entre le 27 mai 1974 et le 22 mai 1981.

La première de ces affirmations est inexacte, car *l'amnistie des sanctions disciplinaires prononcées dans* les entreprises privées n'est pas une innovation.

Si, à *l'origine*, les lois d'*amnistie limitaient leurs conséquences* aux seules infractions pénales, *il y a*, en effet, fort longtemps que le législateur a étendu le champ de l'amnistie aux faits ayant donné lieu à des sanctions disciplinaires, et il n'a jamais été précisé dans les lois d'amnistie que leurs effets se limitaient *aux sanctions infligées aux seuls personnels du secteur public. Il a même été dit très exactement* le contraire, notamment dans la circulaire d'application de la loi du 18 juin 1966, datée du 25 juin 1966 et signée par M. Jean Foyer, alors garde des sceaux, circulaire qui précise que ses dispositions « *concernent aussi bien les personnes relevant professionnellement du secteur public que celles relevant du secteur parapublic ou privé* ».

La seconde affirmation, celle qui consiste à dire que le pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise est remis en cause, n'a pas plus de fon*dement, ainsi qu'on le verra plus loin*.

Cela étant rappelé, la véritable *innovation* de la loi, ce sont bien *les possibilités qu'elle offre à certains délégués syndicaux et représentants élus du personnel* — donc aux membres protégés du personnel et à eux seulement, — ayant fait l'objet d'une mesure de licenciement, de solliciter leur réintégration chez leurs anciens employeurs. Mais, contrairement à ce qu'affirment *encore* les articles en cause, la loi *ne prévoit nullement la réintégration systématique de ces salariés.* Elle n'est d'abord possible que si les faits ayant motivé le licenciement sont bien en relation directe avec l'exercice des fonctions de délégué syndical ou de représentant élu du personnel.

Elle est ensuite subordonnée à l'amnistie des faits qui sont à l'origine du licenciement, ce qui exclut toute *réintégration* si l'intéressé a *commis un manquement* à l'honneur, *à la probité ou aux bonnes mœurs, ou encore si les faits sont constitutifs d'une infraction pénale* qui ne serait pas elle-même amnistiée.

L'employeur protégé

Elle est enfin soumise à une procédure qui réserve aux chefs d'entreprise un droit souverain d'appréciation. Pour bénéficier des possibilités qui lui sont offertes, l'intéressé devra formuler une demande *expresse de réintégration* dans les *trois mois de la promulgation de la loi.* L'employeur disposera d'un *délai* d'un mois pour notifier sa réponse au demandeur après s'être entouré d'un certain nombre d'avis (comité d'entreprise ou délégués du personnel, s'il en existe). En cas de refus de *l'employeur* — par exemple si *les conditions économiques* ou les *structures de l'entreprise ont changé,* — *c'est à la justice qu'il appartiendra de prendre la décision finale.*

Il s'agit là d'un point capital du dispositif prévu par la commission mixte paritaire. Nous avons voulu *que l'inspecteur du travail* n'exerce *finalement aucun pouvoir de décision. Il ne pourra que formuler éventuellement* « *une proposition* » de réintégration qui sera soumise aux parties. Si elles ne parviennent toujours pas à un accord, c'est le conseil des prudhommes et, en appel, la cour d'appel qui statueront *sur le principe* et sur les modalités *de la réintégration en* tenant compte de tous les *éléments du problème,* c'est-à-dire non seulement de la situation personnelle du salarié, mais également de celle de l'entreprise.

Comme on peut le constater, la *vérité est donc bien en deçà de tous ces commentaires, et on ne voit vraiment pas sur quoi aurait bien pu* être fondé ce recours au Conseil constitutionnel dont on nous avait, ici ou là, bien à tort, laissé prévoir l'éventualité.

Certes les solutions élaborées le 30 juillet par la commission mixte paritaire, au cours d'une réunion qui n'a pas duré moins de huit heures, n'ont pas la prétention de satisfaire tout le monde. Mais pour avoir eu l'honneur d'en diriger les travaux, je tiens à attester qu'elles résultent *d'une volonté unanime* de *conciliation et d'une patiente recherche de* la part des sept députés et des sept sénateurs (1) qui la composaient.

Dès lors que les propositions de *l'Assemblée nationale ne lui paraissaient pas* f o n d a m e n t a l e m e n t contraires à *l'intérêt général.* Il ne f a l l a i t pas s'attendre que le Sénat les repoussent systématiquement. N'est-ce pas d'ailleurs, précisément, le rôle de la Haute Assemblée que de les prendre en compte et de les aménager de telle sorte qu'elles ne bousculent plus — *comme c'était le cas,* — les prin*cipes généraux du droit* et qu'elles ne remettent pas en *cause les structures* de notre économie dont le Sénat, dans sa grande majorité, entend bien préserver le caractère libéral.

(*) Vice-président du Sénat, président de la Commission mixte paritaire.

(1) *MM.* Raymond Forni (P.S.), Jean-Pierre Michel (P.S.), Jean-Pierre Le Coadic (P.S.), Guy Ducoloné (P.C.) Jean Foyer (R.P.R.), Raymond Marcellin (U.D.F.), Michel Sapin (P.S.), *députés,* et MM. Etienne Dailly (radical), Marcel Rudloff (C.D.S.), Félix Ciccolini (P.S.), François Collet (R.P.R.), Michel Dreyfus-Schmidt (P.S.), Jean-Marie Girault (R.I.), Charles Lederman (P.C.), sénateurs.

Précipitation

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

EN *votant* les *deux dispositions de la loi d'amnistie qui s'en prennent directement au pouvoir patronal,* le *Parlement* a *pris* le gouvernement à *contre-pied* et débordé ses *ministres.* Ayant fait de la lutte contre le chômage la priorité des priorités, les plus hauts responsables du pays ne souhaitaient évidemment pas, avec un proche horizon de deux millions de demandeurs d'emploi, que les sensibilités patronales soient ainsi heurtées de plein fouet : chacun le sait, ou devrait le savoir, l'emploi n'est pas, loin de là, simple affaire de conjoncture !

1) La première des deux dispositions en question est sans doute la plus intéressante : sous réserve qu'ils ne soient contraires ni à l'honneur, ni à la probité, ni aux bonnes mœurs, mais quelle que soit leur date, sont amnistiés les faits retenus comme motifs de sanctions prononcées par un employeur. On ne revient pas sur les sanctions déjà prononcées, mais les faits eux-mêmes ne pourront plus être invoqués par l'employeur et devront disparaître des dossiers des intéressés. Ainsi, si le règlement intérieur lie la mise à pied ou le licenciement à un nombre déterminé d'avertissements, les avertissements antérieurs au 20 mai ne pourront être pris en compte.

On aurait envie de dire qu'il s'agit là d'une fausse solution à *un vrai problème. Fausse solution* parce que trop radicale à certains égards — fallait-il réellement jeter le voile sur les manquements aux règles de sécurité ? — et surtout sans lendemain. Le vrai problème demeure, celui d'un pouvoir disciplinaire que l'employeur peut exercer de façon pratiquement souveraine, d o n c arbitraire. Immense lacune de notre droit du travail qui n'impose aucune procédure, aucune sorte de proportionnalité entre la gravité de la faute et celle de la sanction — un simple retard peut être sanctionné par une mise à pied de huit jours et la perte du salaire correspondant si tel est le bon plaisir du chef d'entreprise, — aucune prescription qui viendrait, au bout d'un temps déterminé, blanchir les dossiers. Rien !

Sur toutes ces *questions,* une *commission, présidée par notre éminent collègue Jean Rivero,* et au sein de laquelle le patronat *était d'ailleurs largement et brillamment* représenté, poursuivit en 1978 et 1979 de très importants travaux. M. Mattéoli se hâta d'y mettre un terme...

Le nouveau ministre du travail demandera-t-il à cette commission de faire publiquement connaître ses conclusions ou procédera-t-il à un nouvel enterrement de première classe ? Les paris sont ouverts.

2) Alors que la précédente se borne à donner un coup d'éponge, la seconde disposition aborde un problème d'une difficulté extrême, celui du licenciement et de la réintégration des salariés « protégés », et semble avoir été élaborée avec une précipitation regrettable.

On constate d'abord une discordance entre le champ d'application de cet article, qui concerne « les représentants élus et les délégués syndicaux », et celui des textes assurant une protection spéciale à certains salariés particulièrement exposés à des phénomènes de rejet : ainsi, ce n'est qu'un exemple, les représentants syndicaux au comité d'entreprise semblent écartés.

Les conditions mises à la réintégration susciteront encore plus de contestations. Que leur licenciement ait été ou non autorisé — formule détestable, car les deux hypothèses ne peuvent être assimilées que très artificiellement, — représentants élus et délégués syndicaux pourront demander leur réintégration à deux conditions. D'une part, ils doivent avoir été licenciés à raison de faits en relation avec leur *mandat ;* d'autre part, il faut que cette réintégration soit possible.

Des faits en relation avec leurs mandats. On a voulu, fort justement, éviter des repêchages incohérents — cas classique du chauffeur de poids lourd licencié pour éthylisme... — et rester dans le cadre d'une protection des fonctions de représentant ou de délégué ; plus précisément, dans le cadre d'une protection très élargie : on a pensé au cas de ceux qui ont été *licenciés à la suite* d'incidents, grèves tumultueuses, occupations, séquestrations... Soit ! Mais *la formule retenue risque* de s'avérer très restrictive. Un *membre du comité d'entreprise participe à une opération de séquestration liée à une revendication de salaires ?* Aucun rapport avec son mandat, répliquera l'employeur. Un délégué du personnel, sans se singulariser particulièrement, a suivi les autres dans cette péripétie ? Même réplique !

Encore plus simple : rien n'empêchera la *Cour de cassation,* si *elle entend réduire le champ de la loi, de déclarer qu'à partir d'un certain degré dans l'abus — mais* lequel ? — les *faits litigieux* sont sans rapport avec l'exercice du mandat... Renversons les hypothèses : il est fréquent qu'un représentant soit licencié pour des fautes professionnelles sur lesquelles on eût peut-être fermé les yeux si, *justement,* il ne s'était pas agi d'un représentant. Dans un tel cas, l'intéressé aura le plus grand mal à obtenir sa réintégration puisque les faits invoqués et établis sont sans rapport avec son mandat...

Au coup par coup

En réalité, on peut supposer que le législateur voulait viser tous les licenciements en relation avec l'existence même du mandat. Mais son texte ayant mis en avant les faits ayant motivé les licenciements, ce qui n'est pas du tout la même chose, toutes les hypothèses de licenciements discriminatoires ne *pourront* être *atteintes. Erreur de tir.*

De plus, ce texte laisse sans réponse une question redoutable : si les *juridictions administratives* ont déjà jugé que les *faits* reprochés aux *intéressés* sont sans rapport avec leur mandat, le juge prud'homal auquel la loi d'amnistie confie le contentieux de la réintégration est-il autorisé à en décider autrement ? Les docteurs de la loi en débattront pendant des années...

Deuxième condition, et donc deuxième ligne de défense patronale : la réintégration doit être « *possible* ». Possibilité au niveau de l'emploi. Faut-il que le même emploi, ou un emploi équivalent, soit vacant ? Les prud'hommes peuvent-ils ordonner la création d'un nouvel emploi ? Quid du « remplaçant » en poste depuis plusieurs années ? Doit-il être « sacrifié » ? L'inspecteur du travail, appelé à donner son sentiment, puis, si nécessaire, les prud'hommes statuant « comme en matière de référés », donc dans l'urgence, apprécieront au coup par coup. D'une façon générale, il est d'ores et déjà aisé de prévoir l'émergence de deux courants : les uns, se référant à une formule que la chambre criminelle a parfois faite sienne, lieront la « possibilité » à l'absence d'obstacle insurmontable ; les autres, redoutant les incidents, adopteront une attitude beaucoup plus circonspecte et estimeront que la réintégration n'est pas possible si elle doit mettre le feu aux poudres...

Mais supposons que les dieux et les tribunaux leur étant *favorables,* les intéressés arrivent à forcer la porte de leur ancienne entreprise : bien des questions encore !... Si leur licenciement avait donné lieu à indemnité, doivent-ils la restituer, et dans quelle mesure ? Est-ce l'ancien contrat de travail qui reprend vie, ou *s'agit-il d'un nouveau contrat ?* De quelle *ancienneté* pourront-ils se *prévaloir* au cas de nouveau *licenciement ?* Et *si, passé* la période de protection de six mois prévue par la législature, nouveau licenciement il y a, parce que le réintégré est resté en surnombre, s'agira-t-il d'un licenciement pour cause économique ? etc.

On verra bien, « à *l'usage* », ce que *donnera cette disposition.* Elle permettra certainement, et c'est une excellente chose, de corriger quelques injustices intolérables : dans certaines régions, un représentant licencié avec l'aval de l'administration, mis à l'index, peut ne plus jamais retrouver un emploi : exclusion monstrueuse, aberrante, quelle que soit la cause, ou le prétexte, du licenciement. Mais la médaille a quelque revers. Des contentieux très hasardeux. Des discriminations à l'envers, dans la mesure où, licenciés à la suite des mêmes péripéties, les uns pourront demander leur réintégration et pas les autres. Un trouble nouveau sur les contours exacts, désormais, des pouvoirs des représentants et délégués, car une amnistie appelle une autre amnistie, sept ans plus tard... A moins que l'on ne prête à celle-ci un caractère exceptionnel, lié à une docilité particulière de l'administration du travail à l'endroit du patronat et du pouvoir lors du précédent septennat ? Accusation bien lourde et bien légère tout à la fois !

● LES « POLITIQUES »

Ordre ou liberté

par MICHEL LAVAL (*)

DERRIERE les murs de *la* maison d'arrêt pour femmes de Fleury-Mérogis, au bout de la route qui s'achève au pied d'un guichet vitré, il y a deux femmes qui attendent leur libération. Elles s'appellent Nathalie *Menigon et* Olga Girotto.

L'une, accusée d'appartenir au groupe Action directe, à l'heure où tous ses camarades ont été élargis, ne peut sortir, au motif *qu'elle aurait, lors de son arrestation,* tiré, sans les atteindre, *sur les policiers qui l'interpellaient,* ce *qui suffit à l'exclure du* bénéfice de la loi d'amnistie.

L'autre, bien qu'amnistiée des infractions dont elle était inculpée *dans le cadre d'une information ouverte* devant *la défunte* Cour de sûreté de l'Etat, demeure détenue sur ordre *provisoire* du gouvernement en raison du décret d'extradition pris à son encontre il y a plusieurs mois, après avis favorable de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, celle-là même qui renvoya jadis de l'autre côté des Alpes Piperno, Pace et les autres.

A quelques dizaines de kilomètres de là, dans les maisons d'arrêt de Fresnes et de la Santé, quatre jeunes garçons, Gérard, *Lapeyre, Oriach et* Jacquet, poursuivis (et condamné pour le quatrième) pour attentat par explosifs — infraction amnistiable — ne peuvent recouvrer la liberté, au motif qu'ils se seraient rendus coupables du délit de détention d'armes, *exclu du bénéfice de* la loi.

A Tours, dans l'enceinte de la maison d'arrêt, tourne en rond Albaret, *détenu pour les mêmes* raisons et qui connaît un sort identique en vertu de ce vieux principe qui veut que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Menigon, Girotto, Lapeyre, Gérard, Oriach, Jacquet, Albaret, sans oublier les autres, à commencer par ceux de Condé-sur-l'Escaut, accusés de vol à main armée, qu'un artifice de procédure indigne a permis de priver du bénéfice de la loi d'amnistie *en renvoyant au dernier moment devant la juridiction de droit commun* le dossier *initialement* instruit devant la *Cour de sûreté de l'Etat.*

Examinée sous l'aspect de sa stricte légalité, une telle situation n'est pas anormale. Considérée sous l'angle de la pure égalité et de la logique politique, elle est *tout simplement* malsaine et *injuste.*

Situation inique

Certes, la loi d'amnistie a prévu des exclusions. C'est une pratique classique, même si l'on peut s'interroger sur la signification de telles restrictions, quand on voit certaines infractions, comme, par *exemple,* la détention *d'armes, être exclues ou* non de la loi *suivant que* les *poursuites* auront été intentées devant la Cour de sûreté de l'Etat ou devant des juridictions de droit commun ; même si l'on peut s'étonner a u s s i de constater qu'une jeune femme demeure incarcérée *parce que* l'on a retenu contre *elle* une *infraction* sans conséquence dommageable en plus de celles pour lesquelles ses camarade ont été libérés : même si, enfin, l'on peut s'offusquer de ces petites manœuvres procédurales, qui visent à priver du bénéfice de *l'amnistie* ceux qui y avaient normalement droit.

Une telle situation n'est pas seulement paradoxale : elle est inique.

Laisser Nathalie Menigon et les autres végéter au fin fond d'une maison d'arrêt d a n s l'attente d'une hypothétique grâce présidentielle ou d'une autre mesure de faveur tout aussi aléatoire, quand d'autres, poursuivis ou condamnés *pour des faits identiques,* ont été *amnistiés,* jette des *germes de nouvelles tensions,* de *nouveaux conflits et peut-être* même de *futurs et véritables* drames. Rien d'autre ne pourrait plus créer le sentiment d'une inégalité profonde, que, à défaut de vouloir apaiser par un usage équitable de la loi, on risquerait de voir dégénérer en un véritable recours à la violence. Selon un processus identique à celui du *régime précédent.*

S'obstiner dans une telle voie serait contraire à l'esprit de la loi, voulue, élaborée et votée en principe dans un souci de réconciliation. Cela serait contraire, aussi, au projet politique initial du nouveau régime, qui, prenant le contrepied de l'ancien, déclarait vouloir chercher à rendre à *la démocratie politique sa force et sa vitalité.* Il est sans doute *mille chemins pour y parvenir. Mais l'un de ceux-ci passe à* coup sûr par une *application* générale et absolue de la loi d'amnistie. Sans distinction. Sans discrimination. Pour permettre aux parias d'hier de retrouver la plénitude de leur citoyenneté.

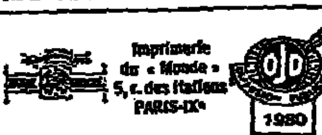
On a *beaucoup parlé* au cours des *récentes campagnes* électorales de « changement ». Changement d'hommes, changement de politique, changement de légitimité, changement même d'histoire. Eh bien ! la réalité du changement s'appréciera aussi à la ma*nière dont* le nouveau régime entendra *traiter, dans* les *jours* qui *viennent,* les opposants politiques au régime d'hier qui demeurent emprisonnés. Ceux-là mêmes qui attendent à Fleury-Mérogis, à la Santé, à Tours ou ailleurs. Que l'un d'entre eux *reste en prison,* prétexte pris d'une application *littérale* d'un article de loi, et le doute s'installera dans les esprits.

Il faut faire place nette. Table rase. Et, pour cela, ce n'est pas une logique d'ordre qui doit inspirer le nouveau pouvoir, mais une logique de liberté. Celle-là même qui ne se divise pas.

(*) Avocat au barreau de Paris.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

La Gambie en liberté surveillée

(Suite de la première page.)

M. Dibba avait été pendant longtemps le bras droit de M. Jawara, qu'il avait aidé, au début des années 60, en s'appuyant sur les masses rurales du *« protectorat »* (la brousse), à conquérir le pouvoir monopolisé jusqu'à la veille de l'indépendance par les *« évolués »* de la *« Colonie »* (la capitale et ses environs immédiats). Puis les deux hommes s'étaient brouillés, et M. Dibba, démis en 1973 de son double poste de vice-président et de ministre des finances, avait été peu à peu rejeté dans l'opposition. En 1976, il avait créé son propre parti et il s'était dès lors attaché à reprendre en main, mais cette *fois* pour son compte exclusif, la clientèle électorale paysanne, à composante mandingue majoritaire, alors que le chef de l'État se laissait progressivement circonvenir par la petite minorité métisse de la capitale, les Akus, venus au siècle dernier de Sierra-Leone, et qui tenaient toujours de très fortes positions dans la haute administration et dans le négoce, ainsi que par les Ouolofs, arrivés quant à eux du Sénégal, et qui étaient de plus en plus nombreux et entreprenants à Banjul.

Très vite, le nouveau leader de l'opposition s'était solidement implanté dans sa région natale du Bandundu, au nord du fleuve, ainsi que dans le principal quartier populaire de la capitale, celui de Serekunda, en majorité peuplé de natifs de cette région, qui se sont tout naturellement retrouvés en très grand nombre parmi les émeutiers du 30 juillet.

Or, face à cette opposition qui ne cessait de se renforcer et qui devenait de plus en plus remuante, d'autant plus que des élections générales devaient être organisées en mars 1982, le pou*voir était très affai*bli. *Victime* l'an dernier d'une petite hémorragie cérébrale, Sir Dwada, l'âge aidant, poussait jusqu'à la caricature son flegme britannique et se déchargeait de nombre de ses responsabilités sur un entourage inconscient et passablement corrompu, où s'illustrait tout particulièrement sa belle-famille. La plupart des membres de son gouvernement étaient tout aussi vénaux et, en outre, aussi médiocres, la Constitution gambienne, qui fait obligation de recruter les ministres au sein du Parlement, interdisant d'autre part aux fonctionnaires de briguer des mandats électoraux.

En fait, à des titres et à des degrés divers, la classe dirigeante vivait, directement ou indirectement, de la contrebande, les trois quarts des marchandises importées en Gambie par un tout petit nombre de grosses maisons de commerce européennes et libanaises, à des tarifs douaniers tout particulièrement bas, étant réexportés frauduleusement vers les pays *voisins, où* les taxes sont au contraire élevées, notamment au Sénégal, par des intermédiaires. Bref, il n'y avait presque pas ou plus d'État en Gambie, et, à la première poussée sérieuse de l'opposition, l'édifice sur lequel reposait *le* pouvoir de M. Jawara ne pouvait que s'effondrer

C'est ce qui s'est produit le 30 juillet, même si la poignée de militants révolutionnaires qui, autour de M. Sanyang, ont été le fer de lance de la tentative d'insurrection, ont pu être téléguidés de l'extérieur — après y avoir été probablement *« formés »*, — ce qui, au demeurant, dans l'état actuel de l'enquête des services de sécurité sénégalais à Banjul, ne semble pas être prouvé, en dépit de quelques coïncidences troublantes, comme la livraison, ces derniers temps, en quantités anormalement importantes, d'armes légères soviétiques aux Field Forces, dont, *depuis octobre dernier*, la loyauté à l'égard du régime était sujette à caution.

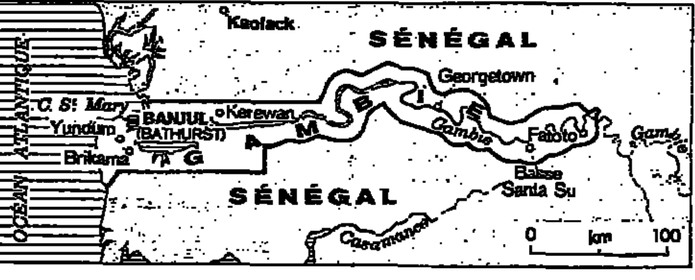
Les rapports avec le Sénégal

Mais celui-ci, qui a failli sombrer *dans l'aventure, est-il main*tenant en mesure de se réformer profondément et, d'autre part, comment évaluer ses rapports avec le Sénégal, auquel il doit sa survie ? Telles sont les deux grandes questions, étroitement liées l'une à l'autre, qui se posent à présent à Banjul comme à Dakar. *A priori*, il devrait être facile de réformer tout d'abord la Constitution pour permettre à quelques hauts fonctionnaires à la compétence *éprouvée* d'entrer au gouvernement au lieu et place de personnalités politiques discréditées. On avance notamment les noms du gouverneur de la Banque centrale, M. Ceesseeay, d[illegible] secrétaire général du ministère des affaires étrangères, M. Ibou Tall, et de l'ambassadeur de Gambie au Sénégal, M. Darbo. De même, pourrait-il être procédé *assez rapidement* à la *création* d'un poste de premier ministre afin de décharger le chef de l'État de l'exercice d'une partie ses responsabilités.

Œuvre de plus longue haleine, la restructuration et l'amélioration de la fonction publique, la mise sur pied de services de sécurité des forces armées et, surtout, l'indispensable relance de l'économie supposent une volonté politique claire et soutenue, et il est difficile d'imaginer qu'elle pourra s'exercer sans la réalisation d'un large consensus — ce qui pose d'ores et déjà le problème des rapports futurs de l'actuel chef de l'État avec l'opposition et du nécessaire ralliement *d'au moins une partie* de celle-ci. MM. Cora Sall et Pingou Georges, dont l'audience était au demeurant très restreinte, ayant été tués durant les récents combats de rue, M. Dibba est désormais le seul interlocuteur possible du pouvoir.

est en état d'arrestation. M. Jawara lui *tendra-t-il la main*, et celui-ci acceptera-t-il de collaborer à nouveau avec son ancien « patron » après le choc produit par les derniers événements sur l'ensemble de la classe politique gambienne ? Ce n'est pas impossible.

Dans les semaines et même les mois immédiatement à venir, la forte présence militaire sénégalaise, qui sera vraisemblablement maintenue à Banjul et dans quelques autres points stratégiques,



sous une forme ou sous une autre, devrait favoriser la mise en œuvre de cette politique de réformes. L'armée sénégalaise, qui était déjà intervenue ici en catastrophe en octobre dernier, ne saurait mener des opérations à répétition dans le pays voisin, d'autant que les rebelles du 30 juillet avaient beaucoup mieux préparé leur coup de force et que des moyens importants ont dû être mis en œuvre pour les réduire. Les dirigeants sénégalais souhaitent donc voir les responsables gambiens s'attaquer sans tarder aux racines du mal.

A plus long terme, on reparle à Dakar du projet de Sénégambie, et l'on évoque les quelques exemples de fusions post-coloniales, déjà réussies sur le continent : celle qui regroupe les anciens Cameroun britannique et français, ou celle, un peu moins complète, entre le Tanganyika et Zanzibar qui a donné naissance à la Tanzanie. En fait, les dirigeants sénégalais, qui depuis près d'un quart de siècle ont toujours fait preuve en cette affaire de beaucoup de circonspection, n'envisagent probablement pas d'aller aussi loin, en tout cas dans un premier temps. Toutefois, même si le maintien de l'ordre public à Banjul est vital pour leur propre régime, ils attendent de leur intervention l'instauration, au *moins progressive, d'une zone* douanière commune aux deux pays qui mettrait un terme radical et définitif à la contrebande à grande échelle dont ils sont victimes depuis des décennies, à partir des frontières incontrôlables de cette enclave héritée de la colonisation, au centre de leur propre territoire.

Cette union douanière sonnerait le glas de nombreux privilèges. C'est évidemment là que le plan se heurte aux détenteurs de solides intérêts étrangers, britanniques et autres, qui aimeraient bien voir se perpétuer la situation ancienne. Toutefois, il semble que les récents événements ont ouvert les yeux à bon nombre de dirigeants de Banjul. Ils estiment qu'ils ont failli tout perdre le 30 juillet et que leur survie au pouvoir pa[illegible] désormais par une alliance assez étroite avec Dakar, dont il va leur falloir payer le prix

PIERRE BIARNES.

Le travail forcé en Éthiopie est évoqué devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU

De notre correspondante

Genève. — Au cours de la réunion d'experts sur l'esclavage de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, M. Peter Davies, représentant de la Société anti-esclavagiste a fait des révélations sur le travail *forcé* en Éthiopie. Il a cité, par exemple, la *« ferme d'État »* d'Humera, à 500 kilomètres de la capitale. S'étendant sur 57 000 hectares, elle serait en fait un véritable bagne.

M. Davies a précisé, entre autres, que, le 8 juillet 1980, cinquante-sept camions d'une capacité de quarante passagers chacun avaient quitté Addis-Abéba en transportant pas moins de trois mille neuf cent quatre-vingt-dix personnes, soit soixante-dix par véhicule. Après huit journées harrassantes, le convoi parvint à Humera. Le 10 juillet, soixante-cinq autres véhicules transportant quatre mille cinq cents personnes firent le même parcours et quatre-vingts camions avec cinq mille six cents personnes début août de la même année. Ce contingent, recruté pour la récolte du sesame, était formé d'hommes et de femmes de quinze à soixante-cinq ans.

La Société anti-esclavagiste affirme tenir ces précisions d'un étudiant éthiopien lui-même arrêté dans une rue d'Addis-Abeba. Les policiers prétendirent qu'il était volontaire pour les travaux *agricoles*. D'autres travailleurs avaient été attirés par des promesses d'être payés, ainsi que d'être nourris et logés gratuitement. Les autorités d'Humera reconnaissent que quarante-cinq mille travailleurs sont employés dans cette entreprise.

Ces « volontaires » n'avaient pas été alimentés pendant tout le voyage, avaient été privés de sommeil et des mesures d'hygiène élémentaires. Nombreux sont ceux qui tombèrent malades avant leur arrivée. Des femmes et des jeunes filles ont été violées en cours de route ; quelques-unes furent abandonnées dans une caserne. A Humera, les travailleurs manquent de nourriture et n'ont pour boisson que de l'eau polluée.

ISABELLE VICHNIAC.

Nigéria

● MESURES CONTRE L'IMMIGRATION ILLEGALE. — Le Nigéria a décidé de procéder à l'expulsion des immigrés en situation irrégulière et de renforcer les contrôles à ses frontières avec le Bénin, le Cameroun, le Tchad et le Niger, vient de déclarer le directeur de l'immigration.

Ces mesures devraient *affecter* au premier chef des ressortissants de pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui peuvent actuellement séjourner jusqu'à trois mois au Nigéria sans visa. Des centaines de milliers de nationaux des pays voisins ont gagné ce pays à la suite du boom pétrolier. Les ouvriers nigérians reprochent à ces expatriés d'accepter de travailler pour un salaire *inférieur*. — *(Reuter.)*

Libéria

CINQ EXÉCUTIONS A MONROVIA

Monrovia *(A.F.P.)*. — Cinq membres du « Conseil de rédemption populaire » libérien, dont le général Wen Syen, vice-président de l'État, ont été exécutés ce vendredi 14 août à Monrovia, apprend-on de bonne source dans la capitale du Libéria.

Les cinq fusillés, arrêtés pour « complot contre le gouvernement » (*le Monde* du 12 août), avaient été condamnés à mort jeudi.

LES RAPPORTS FRANCO-MAROCAINS

La délégation parlementaire du P.S. estime qu'une « franche amitié » doit « éliminer les zones d'ombre »

De notre correspondant

Rabat. — La visite des parlementaires du parti socialiste, arrivés à Rabat lundi dernier, a pris fin ce vendredi 14 août. La délégation était présidée par M. Christian Nucci, vice-président de l'Assemblée nationale et député de l'Isère, accompagné de MM. Jean-Claude Cassaing (Corrèze), et Manuel Escutia (Paris-19e).

Annoncée, sauf dans la presse marocaine, comme une mission d'information sur les événements de Casablanca, cette visite, comme l'ont précisé les députés eux-mêmes au cours d'une conférence de presse tenue à la Chambre des représentants marocains, s'est transformée en une mission d'information au sens le plus général et revêt une *« valeur symbolique »*. « *L'initiative est venue*, a déclaré M. Nucci, *du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Certains députés ont demandé que l'on renoue les liens d'amitié avec le Maroc. Dans la nouvelle politique française, il y avait, aux yeux des Marocains, certaines équivoques. Le groupe d'amitié France-Maroc, dont je suis le président, est en voie de constitution à l'Assemblée. Le passé entre la France et le Maroc nous faisait obligation d'aller de l'avant Il fallait que les choses soient dites clairement, entre amis. Les rapports de franche amitié doivent éliminer les zones d'ombre.* »

Interrogé sur les événements de Casablanca, M. Nucci a déclaré : « *Nous avons constaté qu'il y avait de graves problèmes économiques dans ce pays, mais que des mesures avaient été prises, que d'autres étaient préparées, notamment pour stopper l'exode rural.* »

En ce qui concerne la proposition de M. Vivien, député socialiste, visant à faire recommander par l'Assemblée nationale la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique proclamée par le Polisario, M. Nucci a précisé que ce texte devrait d'abord être accepté par les instances du parti socialiste et que, compte tenu des mises au point de M. Cheysson lors de son passage à Rabat, cette initiative devait être accueillie avec prudence.

Quant au rééquilibrage de la politique française entre Alger et Rabat, le député de l'Isère souligna que cette politique visait la *« stabilité dans l'équilibre »*. « *Il n'est pas question pour la diplomatie française de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Je comprends l'inquiétude de nos amis marocains*, a déclaré M. Cassaing. *Il y a l'ombre du conflit saharien, mais M. Cheysson a bien insisté sur la neutralité de la France.* »

Concluant sur l'expérience démocratique du Maroc, les trois députés ont noté, sans vouloir se poser en donneurs de leçons, que *« la jeune démocratie marocaine avait besoin de faire ses preuves »* et qu' *« ils souhaitaient que les droits de l'opposition soient respectés »*. Ils se sont déclarés persuadés que tel serait le cas.

ROLAND DELCOUR.

Le conflit saharien

HASSAN II PARTICIPERA A LA RÉUNION DU COMITÉ DE L'O.U.A. A NAIROBI.

Rabat *(A.F.P., Reuter)*. — Le roi Hassan II a informé son gouvernement qu'il participera à la réunion du comité de mise en œuvre de la résolution du sommet de l'O.U.A. sur le Sahara occidental qui se tiendra à Nairobi le 24 août, a-t-on annoncé officiellement à Rabat le jeudi 13 août. Une réunion préparatoire est prévue le 17 août. Le comité doit définir les modalités du cessez-le-feu et de l'organisation d'un référendum dans le territoire contesté.

D'autre part, un communiqué publié à Rabat annonce que les sive dont fait état le Maroc serait mardi matin une attaque du Front Polisario contre la garnison de M'Sied, en territoire marocain, faisant cent cinquante sept morts et blessés. Le communiqué fait état de douze morts et cinquante-quatre blessés du côté marocain. Ce vendredi matin, le Polisario n'avait ni confirmé ni démenti.

[Le poste de M'Sied avait été la cible d'une importante attaque les 20 et 21 juin, à la suite du sommet de l'O.U.A. à Nairobi. L'offensive, dont fait état le Maroc, serait la première depuis la conférence des chefs d'État africains et romprait donc la trêve de fait que Hassan II avait souhaité voir s'instaurer. Par ailleurs, le rapprochement entre le Maroc et la Libye se poursuit : Rabat envoie comme ambassadeur à Tripoli M. Jorio, qui représentait son pays à Madrid. Toutefois, la position de la Libye demeure ambiguë. Au cours d'un récent entretien avec des journalistes étrangers, le souverain marocain avait précisé qu'on pouvait supposer que Tripoli s'abstiendrait de poursuivre son soutien au Front Polisario, mais que le colonel Kadhafi n'avait pris aucun engagement à ce sujet. Le « chef de la révolution libyenne » vient de recevoir M. Ibrahim Ghali, ministre sahraoui de la défense, mais la teneur de leurs entretiens n'a pas été révélée.]

ASIE

Thaïlande

La controverse sur l'accueil des réfugiés indochinois se poursuit

Au moment où une commission parlementaire américaine chargée d'étudier le problème des réfugiés indochinois séjourne à Bangkok (voir ci-dessous le câble de notre correspondant), une mission, envoyée en Asie du Sud-Est par le général Haig pour examiner la même question, et présidée par M. Marshall Green, a rendu publiques, jeudi 13 août, ses conclusions à Washington. Elle estime que l'exode des réfugiés va se poursuivre et qu'il faut planifier leur accueil « à long terme ». Selon elle, huit mille « boat people » quittent chaque mois le Vietnam, et leur nombre pourrait s'accroître. Cette mission propose aussi que la prochaine Assemblée générale des Nations unies se penche sur le problème du « départ organisé » des Vietnamiens vers l'étranger. — (U.P.I.)

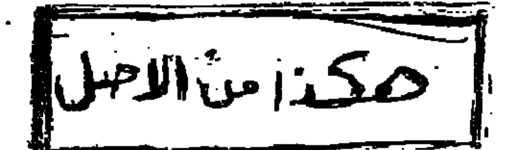
De notre correspondant

Bangkok. — *« Les États-Unis doivent réduire de manière drastique l'admission des réfugiés indochinois »*, a déclaré, jeudi 13 août, à Bangkok, M. George Danielson, membre du Congrès américain, qui préside un comité chargé de recommander au gouvernement une nouvelle politique d'accueil des réfugiés pour l'an prochain. *« Nous avons commis une erreur colossale en acceptant cent soixante-huit mille Indochinois cette année. Il faut chercher à diminuer ce quota qui agit comme un aimant. »*

Pour l'année fiscale qui commence *le 1er octobre, le souhait* du département d'État était d'accueillir cent quarante-quatre mille Indochinois, soit douze mille par mois au lieu de treize mille au cours de l'exercice précédent (voir *le Monde* du 8 juillet). Mais de nombreuses voix se sont élevées pour juger qu'un tel objectif était déraisonnable. Beaucoup d'experts en sont, en effet, arrivés à la conclusion qu'aujourd'hui la plupart des candidats au départ sont simplement en quête d'un mieux-vivre. *« Nous devons vérifier que nous avons à régler un problème de réfugiés et non pas un problème d'immigration »*, a noté M. Danielson.

Les États-Unis ont déjà accueilli presque la moitié des réfugiés indochinois, soit plus de cinq cent mille. *« C'est maintenant un problème asiatique »*, a affirmé M. Danielson. A son avis, la solution doit être trouvée dans un rapatriement massif des *« immigrants illégaux »* installés en Thaïlande vers leur pays d'origine, dans la mesure où ce rapatriement peut être organisé dans de *bonnes conditions de sécurité*. Ainsi le parlementaire américain semble faire sienne la politique que vient de définir la Thaïlande qui héberge encore sur son territoire quelque deux cent quarante mille réfugiés (*le Monde* du 29 juillet). Bangkok a, en effet, décidé d'enrayer, d'ici à la fin 1983, l'afflux *« d'immigrants illégaux »*. Les nouveaux arrivants ne pourront plus prétendre à une réinstallation dans un pays tiers.

JACQUES DE BARRIN.



PROCHE-ORIENT

Égypte

UN DÉPUTÉ DE L'OPPOSITION EST EXCLU DU PARLEMENT

Le Caire (*A.F.P.*). — Le Parlement égyptien a décidé mercredi soir 12 août d'exclure un de ses membres, M. Ahmed Farghali, membre du Parti du travail socialiste (opposition), par deux cent quatre-vingt-une voix contre dix-sept et cinq abstentions. M. Ahmed Farghali avait, au cours d'une conférence de presse, accusé le gouvernement égyptien d'avoir préparé l'« *assassinat* » de M. Khaled Mohieddine, chef du Parti du rassemblement progressiste (nassériens et gauche, sans député). Selon la presse, le député a reconnu qu'il avait fait état de « *rumeurs* ».

[*En août 1978, les milieux proches du Rassemblement avaient évoqué l'éventualité d' « attentats déguisés en accidents » contre les dirigeants de la gauche égyptienne. On avait fait valoir à ce propos qu'à deux reprises la voiture personnelle de M. Khaled Mohieddine avait été « sabotée » par des inconnus.*]

Israël

Les mesures de libéralisation de M. Sharon sont accueillies avec scepticisme dans les territoires occupés

M. Ariel Sharon, nouveau ministre de la défense, a pris jeudi 13 août, quelques mesures pour « améliorer » la situation des habitants des territoires occupés et leurs relations avec les autorités israéliennes. Ces mesures ne sont, en fait, que des restrictions à la répression en vigueur jusqu'à présent : éviter que les soldats israéliens ne pénètrent dans les établissements scolaires lors des manifestations, réduire les barrages sur les routes, empêcher les « châtiments collectifs » tels que les couvre-feu et les arrestations sans discernement au moindre incident.

Jérusalem. — L'annonce des mesures prises par M. Ariel Sharon a été accueillie par les intéressés parfois avec satisfaction et espoir, mais le plus souvent avec un grand scepticisme : M. Sharon a une réputation de « faucons », de même que le gouvernement, qui vient d'annoncer son projet d'annexer purement et simplement la Cisjordanie et le territoire de Gaza.

De notre correspondant

Connu pour être l'une des personnalités les plus modérées de Cisjordanie, le maire de Bethléem, M. Elias Freij, a été le seul à manifester une réelle confiance dans les promesses du ministre de la défense. « *M. Sharon est à sa façon un homme courageux*, a-t-il dit, *et je crois en sa sincérité.* » « *Cette libéralisation apparente ne sera pas de longue durée* », a déclaré, pour sa part, le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa. Ce dernier a toutefois accepté la proposition de « *dialogue* » lancée par le ministre de la défense. « *J'ais*, a-t-il ajouté, *je me demande quelle sera la réaction de M. Sharon quand je lui dirai que nous continuons à dénoncer la politique de colonisation dont il est le principal promoteur et que nous refusons toute discussion sur l'autonomie.* »

Pour sa part, le maire de Gaza, M. Rachad Chawa, a souligné que le ministre ne devait guère compter sur une détente s'il persistait à affirmer qu'il existe déjà un Etat palestinien en Cisjordanie. M. Chawa a précisé que, à son avis, le principe de l'autonomie n'était aceptable qu'à la seule condition qu'il s'agisse d'un « *premier pas* » vers l'autodétermination et l'indépendance. Quant au maire de Ramallah, M. Karim Khalaf, il a préféré refuser tout commentaire, car, a-t-il dit, « *à chaque fois que je donne mon opinion, je suis convoqué par les militaires* ». M. Khalaf faisait allusion à l'interrogatoire qu'il a subie à deux reprises, ces derniers jours, pour avoir enfreint l'interdiction d'accorder des interviews et de réaffirmer son soutien à l'O.L.P.

Le journal de Jérusalem Est, *El Fajr*, qui reflète les thèses des sympathisants de l'O.L.P., et a des raisons de se montrer dubitatif puisqu'il est actuellement menacé de fermeture par l'administration militaire, estime que les décisions de pure façade de M. Sharon ont pour but de donner une « *bonne image* » et de prouver que le gouvernement israélien n'est pas aussi intransigeant qu'on le pense, et cela à l'approche des entretiens de M. Begin avec le président Reagan, qui souhaite relancer la négociation sur l'avenir des territoires occupés.

Cette opinion est largement partagée en Cisjordanie, où dans les divers milieux politiques on s'accorde à penser que M. Sharon, après son entrée en fonctions, entend d'abord atténuer sa mauvaise réputation. On relève d'autre part que le ministre de la défense a fixé les limites de ses bonnes intentions en déclarant qu'il entendait faciliter les rapports entre le gouvernement et les « *Arabes du pays d'Israël* ». Ce qui confirme qu'il considère que l'annexion des territoires occupés est déjà pour lui un fait acquis.

Par ailleurs, la plupart des observateurs palestiniens — mais aussi israéliens — remarquent que les mesures concrètes annoncées sont pour l'instant peu nombreuses. Dans l'entourage de M. Sharon, on a précisé, le 13 août, que l'armée devait s'abstenir de prendre des décisions « *dégradantes* » ou qui ont pour effet d'« *humilier* » la population des territoires occupés. Cette précision n'a fait que renforcer le sentiment qu'il s'agit d'un aveu, confirmant les excès commis jusqu'à présent dans le cadre de la politique dite de la « *poigne de fer* », selon l'expression employée par les Israéliens eux-mêmes.

Une indication révélatrice des objectifs réels de M. Sharon a été fournie par une prise de position du parti israélien d'extrême droite Renaissance, dont les membres ont été souvent, dans le passé, des proches du nouveau ministre de la défense. Approuvant les décisions révélées le 13 août, M. Yoval Neeman, dirigeant de ce parti, a déclaré qu'il fallait procéder à l'égard des Palestiniens des territoires occupés de manière « *sélective* » et « *favoriser ceux qui ont prouvé leurs dispositions à accepter — au moins passivement — l'autorité israélienne et les implantations comme des faits accomplis* ».

Comme le pense le chroniqueur du journal *Haaretz*, qui juge cela illusoire, M. Sharon semble vouloir, une nouvelle fois, tenter de faire apparaître dans les territoires occupés un « establishment » modéré pour remplacer celui qui existe depuis les élections municipales de 1976 et qui est en majorité favorable aux thèses de l'O.L.P. Ainsi que nous le déclarait un membre du Comité d'orientation nationale, organisme regroupant les éléments les plus nationalistes en Cisjordanie, M. Sharon entend faire une nette distinction entre les « bons » et les « mauvais » Palestiniens.

Le ministre de la défense n'a, en effet, pas indiqué qu'il comptait revenir sur un ensemble de mesures récemment décidées par le gouvernement militaire de Cisjordanie, destinées à renforcer les interdictions auxquelles sont soumis les maires des principales villes de la région. Ceux-ci, depuis plus d'un an, sont condamnés au silence et rien n'indique, pour l'instant, que M. Sharon leur permettra de nouveau de faire connaître leurs opinions.

FRANÇIS CORNU.

Iran

PRÉSENTÉ AU PARLEMENT

Le nouveau gouvernement ne comporte pas de modifications radicales par rapport au précédent

Téhéran (*A.F.P.*). — Le nouveau gouvernement iranien présenté jeudi 13 août au Parlement par le premier ministre, l'hodjatoleslam Mohamed Djavad Bahonar, ne comporte pas, hormis la défense, de modifications radicales par rapport au cabinet précédent, que dirigeait M. Ali Radjaï, élu depuis président de la République.

La plupart des portefeuilles importants ne changent pas de titulaires : les affaires étrangères restent à M. Mir Hossein Moussavi, nommé en juillet dernier après l'éviction du président Bani Sadr, qui s'était opposé pendant neuf mois au choix de cet architecte de trente-neuf ans. M. Behzad Nabavi, le ministre le plus en vue du dernier cabinet, garde son poste des affaires exécutives. L'hodjatoleslam Mahdavi Kani conserve l'intérieur, qui lui confère la haute main sur les forces des gardiens de la révolution et des comités révolutionnaires.

Sept ministres perdent leur poste et quittent le gouvernement. Le plus important d'entre eux est le colonel Djavad Fakouri, ancien ministre de la défense, qui reste cependant chef de l'armée de l'air, son remplaçant, le colonel Moussa Namdjou, avait été nommé représentant de l'iman Khomeiny au Conseil supérieur de défense en remplacement de M. Moustafa Tchamran, tué sur le front sud du Khouzistan le 21 juin dernier. Pour la première fois depuis la capture par l'Irak en novembre dernier au Khouzistan du ministre du pétrole Mohamed Djavad Toudgouyan, un titulaire pour ce poste a été nommé, M. Mohamed Gharazi, ancien gouverneur du Khouzistan.

Le président Radjaï a déjà approuvé la liste du cabinet Bahonar, structuré exactement comme le précédent avec les mêmes portefeuilles. Il reste aux députés à l'entériner par un vote qui pourrait se dérouler dimanche.

Le PRI conserve une influence prépondérante sur la nouvelle équipe : la majorité des ministres en font partie ou en sont proches. Le premier ministre reste d'ailleurs provisoirement chef du parti en remplacement de l'ayatollah Behechti, jusqu'au prochain congrès national.

Voici la composition de la nouvelle équipe ministérielle :

Affaires étrangères : M. Hossein Moussavi (inchangé) ; intérieur : l'ayatollah Mohamed Reza Mahdavi Kani (inchangé) ; défense : colonel Seyed Moussa Namdjou ; économie et finances : Dr Hossein Namazi (inchangé) ; pétrole : M. Mohamed Gharavi ; éducation nationale : M. Ali Akbar Parvaresh ; culture et enseignement supérieur : M. Mohamed Ali Nadjafi ; logement et urbanisme : M. Mohamed Chahab Gounabadi (inchangé) ; justice : M. Seyed Mohamed Asghari ; industrie et mines : M. Moustafa Hachemi ; transports et communications : M. Seyed Hossein Tadjvarzan ; hygiène : Dr Hadi Manafi (inchangé) ; orientation islamique : M. Abdol Madjid Moadikhah ; énergie : M. Mansour Saidi ; postes et télécommunications : M. Morteza Nabavi ; commerce : M. Habibollah Askar Owladi ; agriculture : M. Mohamed Salamati (inchangé) ; travail : M. Mohamed Mir Mohamed Sadeghi.

Ministres conseillers :

Aux affaires exécutives : M. Behzad Nabavi (inchangé) ; au bien-être : M. Mahmoud Rouhani ; au plan et au budget : M. Mohamed Taghi Banki ; à la sidérurgie : M. Hossein Moussavian.

L'ultime dialogue entre une mère et son fils condamné à mort

Téhéran (*A.F.P.*). — La télévision iranienne a présenté mercredi soir 12 avril le dialogue d'une mère avec son fils, « *membre actif* » de l'organisation marxiste-léniniste Peykar, condamné à mort.

La scène se passe à la prison d'Ispahan (centre de l'Iran). Deux micros sont disposés sur une table, devant laquelle ont pris place, côte à côte, la mère, revêtue d'un tchador, et son fils, âgé d'une vingtaine d'années.

La mère : « *Je t'ai demandé de te repentir, de cesser de combattre Dieu et l'islam, d'être digne d'eux. Aujourd'hui, tu mesures les conséquences de tes actes.* » Le fils, en pleurs, lui baise la main : « *Je me suis repenti.* »

La mère : « *Je ne suis pas venue pour te voir. J'ai obéi à l'ordre du parquet de la Révolution, et je remercie les tribunaux islamiques de tenter d'anéantir les contre-révolutionnaires. Tu étais mon enfant tant que tu étais dans la ligne de Dieu. Je t'attendais depuis longtemps et j'avais demandé le numéro des gardiens de la Révolution pour les prévenir quand tu arriverais à la maison. Comment peux-tu prétendre t'être repenti ? Fais-tu tes prières ? As-tu respecté le ramadan ? Tu dois encore te repentir devant Dieu, et tu seras de toute façon exécuté.* » Le fils : « *Pendant des années j'ai lutté pour Khomeiny. J'ai dévié de sa ligne il y a seulement un an. Et je me suis repenti il y a six mois.* »

La mère : « *Quand j'ai appris ton arrestation, j'ai remercié Dieu.* » Le fils : « *Je n'ai jamais participé à des attentats. Je suis prêt à baiser la main de l'imam.* »

Quelques minutes après, le condamné à mort a été fusillé, a indiqué le présentateur du journal télévisé.

● *Le chef de l'une des branches militaires des Moudjahidin* (gauche islamique), Sohrab Bayremlou, a été exécuté le mercredi 12 août, a annoncé vendredi Radio-Téhéran, citant un communiqué du procureur de la révolution islamique de la capitale. Selon ce communiqué, Sohrab Bayremlou, qui dirigeait une organisation militaire composée d'une soixantaine de personnes, a été reconnu coupable de « *corruption* » et déclaré « *ennemi de Dieu* » par le tribunal révolutionnaire qui l'a condamné à mort. Qualifié de « *sale mercenaire américain* », Sohrab Bayremlou était notamment accusé d'avoir assassiné trois gardiens de la révolution et d'avoir attaqué l'agence iranienne Pars à la grenade et à la mitraillette. Selon le communiqué du procureur, il aurait également « *participé à l'assassinat de personnalités spirituelles connues* » et à la tentative d'assassinat contre Abdolmadjid Moadikhah, nommé jeudi ministre de l'orientation islamique. — (*A.F.P.*)

DIPLOMATIE

M. Reagan a proposé de rencontrer M. Brejnev

(*Suite de la première page.*)

M. Reagan avait-il préparé cette déclaration ou bien s'est-il laissé emporter par ses talents d'improvisateur, contre lesquels ses conseillers l'ont pourtant souvent mis en garde ? Le président parlait pour la première fois aux journalistes dans son ranch de Santa-Barbara, en Californie. Ceux-ci avaient été seulement convoqués pour assister à la signature des deux lois portant sur les réductions massives d'impôts récemment votées par le Congrès. Aucune conférence de presse n'était prévue.

On s'employait, jeudi soir, au département d'Etat, à minimiser la portée des propos présidentiels. En fait, les responsables de la diplomatie américaine ont été pris de court par le projet de rencontre au sommet lancé par M. Reagan. Ils reconnaissaient en privé ne pas avoir été avertis à l'avance, et faisaient valoir qu'aucune date, même approximative, n'était suggérée. L'idée d'un sommet avait été repoussée à plusieurs reprises comme prématurée par l'entourage de M. Reagan depuis l'entrée de ce dernier à la Maison Blanche. Son principal conseiller, M. Meese, avait seulement indiqué en avril dernier qu'une telle rencontre aurait vraisemblablement lieu au cours de la présidence de M. Reagan, « *si les Soviétiques ont véritablement le désir de parvenir à une limitation des armements, entre autres choses* ».

M. Reagan a apporté, jeudi, des précisions sur plusieurs autres dossiers en cours. Il a déclaré qu'il annoncerait au début de la semaine prochaine sa décision concernant les chasseurs F-15 et F-16, dont la livraison à Israël a été suspendue à la suite du raid de l'aviation israélienne contre la centrale nucléaire irakienne de Tamuz et du bombardement de Beyrouth. Le choix du mode de déploiement du futur missile mobile MX ne sera pas, d'autre part, décidé avant septembre, de même que celui concernant l'avenir du bombardier stratégique B.-1.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA BOMBE A NEUTRONS

L'agence soviétique Novosti juge « douteuses » les offres américaines de coopération

A Moscou, l'agence soviétique *Novosti* a critiqué, jeudi 13 août, l'offre faite mardi par le secrétaire d'Etat américain M. Haig, et reprise le lendemain par le porte-parole du département d'Etat, de « *développer des relations constructives avec l'U.R.S.S.* » et de négocier le contrôle de l'armement nucléaire. C'est une « *offre douteuse* », a dit un commentateur de l'agence, M. Alexeyev, un « *os à ronger* » ; « *l'Union soviétique s'est toujours opposée à lier le domaine vital du contrôle des armements* » aux autres aspects de la politique soviétique, au commerce et à la coopération technologique.

A Paris, l'union régionale C.G.T. de l'Ile-de-France appelle à une réunion de protestation contre la bombe à neutrons devant l'ambassade des Etats-Unis, 2, avenue Gabriel, mardi 18 août, à 17 heures. Une délégation du « Mouvement de la paix » a remis jeudi à l'ambassade des Etats-Unis une déclaration protestant contre la décision du président Reagan. M. Marchais, secrétaire général du P.C.F., actuellement à Sofia, et le président bulgare, M. Jivkov, dénoncent, dans un communiqué commun, la bombe à neutrons comme « *la plus barbare des armes de destruction massive* ».

A Genève, au Comité du désarmement de l'ONU, le délégué soviétique, M. Israelian, critiquant à la fois la décision sur la bombe à neutrons et le programme de modernisation nucléaire de l'OTAN, a inclus dans la même réprobation la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, qui — a-t-il dit — « *va remplacer les missiles basés à terre ou sur mer à une ogive nucléaire par des missiles à sept ogives* ».

Le représentant français, M. François de La Gorce, a protesté contre cet amalgame : « *La délégation française ne peut laisser passer une telle inclusion des forces françaises* (dans le dispositif intégré de l'OTAN), a-t-il dit. *Les forces françaises sont indépendantes. Elles constituent un système stratégique. Nous ne pouvons accepter de les voir présentées comme une force (...) de l'OTAN.* » En ce qui concerne la bombe à neutron, M. de La Gorce a ajouté : « *La France se préoccupe du maintien des conditions de sa sécurité et de l'indépendance de sa défense. C'est dans une telle perspective qu'elle a étudié et continuera d'étudier les moyens scientifiques, techniques et militaires qui lui apparaissent nécessaires pour atteindre ce but.* » L'arme neutronique « *relève du problème d'ensemble posé par la course aux armements nucléaires et par le désarmement nucléaire* », qui sont à l'ordre du jour du comité du désarmement, a-t-il encore dit. « *Il n'y a pas lieu de lui réserver un traitement particulier.* »

A Rome, les commissions des affaires étrangères du Sénat et de la Chambre des députés italiens tiendront, les 20 et 21 août, des réunions extraordinaires pour discuter de la bombe à neutrons.

A Amsterdam, une manifestation contre la bombe à neutrons a réuni, jeudi 13 août, de dix mille à quinze mille personnes.

A Vienne, le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Pahr, a déclaré, jeudi : « *La fabrication de la bombe est (...) une initiative regrettable et très dangereuse.* » — (*UPI, A.F.P., A.P.*)

● *Le groupe communiste de l'Assemblée nationale* a rendu public, le 13 août, un communiqué dans lequel il estime que la décision de fabriquer la bombe à neutrons prise par le président des Etats-Unis « *est de nature à rompre le processus fragile qui s'était engagé en faveur du désarmement* ». Pour le groupe communiste, les Etats-Unis « *se lancent dans une aventure non pas pour combler un prétendu retard sur l'Union soviétique, mais pour obtenir une supériorité qui relance dangereusement la course aux armements* ».

● *Le siège du Parlement européen.* — Le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, Mme Flech, a qualifié d'« *intempestives* » les déclarations du ministre français chargé des affaires européennes, M. Chandernagor (*le Monde* du 11 août). Mme Flech a exprimé son « *indignation* » dans la mesure où elle juge ses déclarations sur le siège du Parlement européen contraires aux décisions des gouvernements, seuls compétents, et qui se sont prononcés pour un *statu quo* partageant les sessions entre Luxembourg et Strasbourg. En fait, M. Chandernagor avait rappelé que les parlementaires avaient émis le « *vœu* » de tenir toutes leurs sessions à Strasbourg. Il avait seulement ajouté que dans l'éventualité où ce vœu serait suivi d'effet, le transfert de l'administration du Parlement — qui est installée à Luxembourg — poserait « *un problème qui regarde le Parlement* ».

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● « POUR SAUVER DES MILLIERS D'ORPHELINS AU CAMBODGE », l'Association pour le développement des relations avec le Cambodge (ADRAC), a lancé un programme d'urgence, avec le concours de la C.E.E. L'ADRAC participe aussi à la reconstruction de l'Institut Pasteur qui, selon elle, « *avait été totalement mis hors de service et détruit en partie par Pol Pot* ». — ADRAC, B.P. 410, 75025 Paris Cedex 01. Compte bancaire n° 051/144.786-2, Crédit du Nord, 47, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

Chili

● LE GOUVERNEMENT CHILIEN a interdit le retour d'un syndicaliste, M. Juan Manuel Sepulveda, dirigeant de la Coordination nationale, une organisation que les dirigeants militaires chiliens accusent d'être communiste. Cette interdiction survient deux jours après l'expulsion, le 11 août, de quatre personnalités politiques de l'opposition, dont deux anciens ministres de Salvador Allende, qui avaient manifesté leur soutien au syndicat. D'autre part, l'ancien président démocrate-chrétien, M. Eduardo Frei, s'est déclaré solidaire des quatre bannis, au nombre desquels figure également un ancien président de la D.-C., l'ancien ministre de la justice, M. Jaime Castillo. M. Frei, qui rompait ainsi un silence de plusieurs mois, a appelé les Chiliens à « *engager toutes les actions pacifiques pour faire comprendre au gouvernement que la seule solution est le retour organisé à la démocratie* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

Corée du Sud

● MILLE SOIXANTE ET UNE PERSONNES, dont soixante-neuf *détenus politiques, ont été libérés* ce vendredi 14 août à la suite de mesures d'amnistie prises à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance. Trois collaborateurs de M. Kim Dae-jung figurent parmi les bénéficiaires de cette mesure. Mais l'ancien candidat à la présidence, dont la condamnation à mort avait été commuée en emprisonnement à vie, a été exclu des mesures de grâce. — (*Reuter, A.F.P.*)

Honduras

● LES ETATS-UNIS ONT ENVOYÉ près de vingt et un militaires « non armés » au Honduras pour entraîner les forces honduriennes qui patrouillent le long de la frontière salvadorienne, a annoncé le porte-parole du département d'Etat. M. Romberg a précisé que ce personnel était envoyé à la demande du gouvernement du Honduras, et a souligné, par ailleurs, qu'« *aucune unité de forces spéciales américaines ne stationnait dans ce pays* ». C'est la première fois depuis le début de la crise en Amérique centrale que les Etats-Unis envoient un contingent militaire au Honduras, soulignent les observateurs. Ce pays est considéré comme stratégique en raison de ses frontières communes avec les pays impliqués dans la crise : le Salvador, le Nicaragua et le Guatemala. — (*A.F.P.*)

Nicaragua

● LES ETATS-UNIS CONSERVENT UNE ATTITUDE DE « PRUDENTE EXPECTATIVE » à l'égard du régime sandiniste nicaraguayen, indiquait-on, le jeudi 13 août, dans l'entourage de M. Thomas Enders, *sous-secrétaire* d'Etat aux affaires interaméricaines, qui a achevé, le 12, une visite de quarante-huit heures à Managua. Les relations entre les deux pays dépendront de la politique de Managua en Amérique centrale, et en particulier de l'arrêt de toute livraison d'armes aux forces rebelles salvadoriennes, apprend-on de même source. Cette visite, qui a constitué le premier contact de haut niveau entre le gouvernement du président Reagan et la junte sandiniste, n'a pas modifié la position du gouvernement américain sur l'aide à apporter au Nicaragua, ont affirmé des fonctionnaires du département d'Etat américain. Peu après son arrivée au pouvoir, le président Reagan avait suspendu l'aide économique des Etats-Unis au Nicaragua, d'un montant de 75 millions de dollars, en affirmant que Managua alimentait la « subversion » en Amérique centrale. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Pologne

MM. Kania et Jaruzelski rencontrent M. Brejnev en Crimée

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — MM. Kania et Jaruzelski, les chefs du parti et du gouvernement, devaient rencontrer, ce vendredi 14 août en Crimée, M. Brejnev, à l'occasion d'une « courte visite de travail en U.R.S.S. » à l'invitation du comité central du P.C. soviétique.

Selon certaines rumeurs, une lettre personnelle de M. Brejnev serait parvenue à M. Kania, le 3 août dernier, au moment où commençait à Varsovie la grande marche de la faim, et l'on tenait pour certain dans la capitale polonaise que M. Kania se rendrait en Crimée avant le plénum du comité central de mardi dernier. Toutefois, au lendemain de l'échec des négociations entre le gouvernement et Solidarité, le jeudi 6 août, on apprenait que M. Kania, souffrant, gardait la chambre mais pourrait reprendre pleinement ses activités dans quelques jours.

Le déroulement des travaux du plénum, que M. Kania a su mener de main de maître, et la fermeté montrée par le gouvernement du général Jaruzelski depuis la réception de cette lettre, rendent le voyage en U.R.S.S. plus aisé, même si les explications seront difficiles.

Ce vendredi 14 août, commencent à Gdansk les festivités qui marquent le premier anniversaire du déclenchement des grèves aux chantiers navals Lénine. La première réjouissance prévue est une course à pied entre les villes de Gdinia, Gdansk et Sopot. Dans le sud du pays, la procession traditionnelle se dirige vers Czestochova où elle sera accueillie par le primat de Pologne, Mgr Glemp. On attend avec intérêt son discours qui devrait préciser comment l'Église entend, comme il l'a dit à M. Kania, « écarter les dangers qui pèsent sur la Pologne ». L'an dernier, le 26 août, le discours du défunt Mgr Wyczinski, jugé trop apaisant par certains, avait suscité quelques remous.

Une réaction mitigée du gouvernement

Solidarité et le pouvoir continuent à plaider chacun en faveur de sa thèse. Ainsi le gouvernement a réagi jeudi soir aux décisions prises la veille par la commission nationale de coordination de Solidarité (le Monde du 14 août). M. Stanislaw Ciosek, ministre sans portefeuille chargé des relations avec les syndicats, a lu une déclaration du gouvernement. S'il est satisfait des « notes réalistes » apparues dans les travaux de la commission, le gouvernement se demande si tous les « points positifs » apparus à Gdansk n'auraient pas permis de parvenir à un accord lors des négociations la semaine dernière. Satisfait, par exemple, de l'appel des syndicats pour que l'on travaille pendant huit samedis libres, le gouvernement regrette que cette proposition ait été faite si tard.

Quan au contrôle des entreprises par les conseils ouvriers pendant les huit samedis en question réclamé par Solidarité, tout comme le droit de regard sur la répartition des vivres, le gouvernement n'y est pas opposé « pourvu que cela se passe dans la légalité », ce qui équivaut à une fin de non-recevoir car rien dans la loi ne permet une telle activité.

C'est pourquoi le gouvernement « ne peut être d'accord avec les critiques lancées par Solidarité à l'adresse du gouvernement ; il maintient donc son appréciation du 6 août sur les activités politiques du syndicat et son opinion selon laquelle c'est Solidarité qui a rompu les pourparlers ».

Pour sa part, Solidarité prépare son congrès du début de septembre et attend les réactions de la base aux propositions faites par sa commission nationale. L'importante section de Solidarité pour la région de Varsovie a appuyé l'appel de la commission pour « la suspension de la marche pour la libération des prisonniers politiques, marche qui est susceptible d'accroître inutilement la tension ». Les sections de Gdansk, Bydgosz et Katowice, tenues pour particulièrement dures, ainsi que celles de Wroclaw et de Bialystok, ont fait de même. Reste à savoir si les organisateurs de cette marche (l'Union indépendante des étudiants et les comités locaux de défense des prisonniers politiques) annuleront leur manifestation.

Si Solidarité a fait quelques gestes, le pouvoir n'a rien cédé en ce qui concerne la pénurie des produits alimentaires. Et il continue à donner une grande publicité dans les mass media à l'affaire des caricatures antisoviétiques imprimées aux aciéries de Katowice dans l'imprimerie utilisée par Solidarité. La télévision a diffusé le meeting « indigné » de la cellule du parti de l'entreprise ; une grande publicité est donnée aussi à la lettre de M. Nesterowicz, vice-ministre du commerce extérieur, adressée à M. Walesa à propos des exportations de viande que les dockers de la Baltique empêchent de quitter la Pologne.

AMBER BOUSOGLOU.

● *M. Joseph Czyrek,* ministre polonais des affaires étrangères, sera reçu à Paris, lundi 17 août, à 16 heures, par M. Pierre Mauroy. Ce sera la première visite en France du chef de la diplomatie polonaise depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir en France.

● *Des manœuvres de troupes terrestres et de la marine de guerre soviétiques* auront lieu du 4 au 12 septembre en Biélorussie, dans les pays baltes et la mer Baltique, a annoncé jeudi 13 août l'agence Tass. Ces manœuvres « ont pour but de perfectionner la concentration et l'interaction des troupes et des armes », a précisé l'agence.

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU MUR DE BERLIN

Les Berlinois ont manifesté dans les deux parties de la ville

Des manifestations ont marqué le jeudi 13 août, dans les deux parties de la ville, le vingtième anniversaire de l'édification du mur de Berlin.

A l'Ouest, des gerbes ont été déposées devant les monuments dédiés aux victimes du stalinisme et du soulèvement populaire est-allemand du 17 juin 1953, ainsi que le long du mur, à la mémoire des soixante-douze personnes qui ont trouvé la mort en tentant de le franchir. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, dans l'après-midi, à l'appel de l'Association internationale pour la défense des droits de l'homme. Cette organisation a dénoncé l'arrestation à Berlin-Est, depuis mercredi, de seize personnes appréhendées pour avoir manifesté leur sympathie à la population de la partie occidentale de la ville.

Les trois puissances alliées occidentales ont protesté, d'autre part, contre le défilé militaire qui s'est tenu jeudi après-midi sur la Karl-Marx-Allee, à Berlin-Est, et qui viole, selon elles, le statut démilitarisé de Berlin tel qu'il est défini dans les accords conclus pendant et après la guerre. « Cet événement est d'autant plus déplorable, ont déclaré les Occidentaux, qu'il entend commémorer la construction inhumaine et illégale du mur de Berlin, au mépris des droits de l'homme. »

M. Honecker, chef de l'Etat et du parti est-allemands a pris la parole au cours de ce défilé qui rassemblait dix mille membres des « milices ouvrières », armées à temps partiel composées essentiellement d'ouvriers dont le rôle, lors de la fermeture de la frontière en 1961, est cité comme exemple du soutien populaire à la construction du mur. M. Honecker a évoqué les « plans des milieux impérialistes » dont l'objectif était, en 1961, « la suppression de l'Etat des ouvriers et des paysans sur le sol allemand ». Il a ensuite condamné la récente décision américaine de fabriquer et de stocker des bombes à neutrons.

L'organe du parti *Neues Deutschland* estimait, jeudi, que les relations avec la R.F.A. pourraient subir un dommage considérable si la République fédérale acceptait de se transformer en « rampe de lancement d'armes braquées sur la communauté socialiste ». Le quotidien affirmait cependant que la R.D.A. était disposée à agir afin d'améliorer ses relations avec Bonn.

Les dirigeants des partis social-démocrate, libéral et chrétien démocrate à Berlin-Ouest ont affirmé de leur côté leur volonté de poursuivre le dialogue avec la République démocratique. M. Egon Franke, ministres des affaires interallemandes à Bonn, a affirmé dans plusieurs interventions que le chancelier Schmidt était prêt à rencontrer M. Honecker. Cette rencontre, selon les observateurs, pourraient avoir lieu soit en décembre, soit au printemps 1982. — (A.F.P., Reuter.)

Grande-Bretagne

La contestation contre Mme Thatcher s'accroît chez les conservateurs

De notre correspondant

Londres. — Les dernières statistiques faisant état d'une certaine reprise de la production industrielle n'ont pas apaisé le vent de fronde qui souffle par intermittence sur le parti conservateur depuis quelque temps. Il y a une dizaine de jours, le secrétaire du parti, lord Thorneycrost, et le leader (conservateur) de la Chambre des communes, M. Francis Pym, critiquaient ouvertement la politique économique du gouvernement. Contrairement au chancelier de l'Echiquier, pour qui « la récession est terminée », ils estiment en effet que l'économie britannique ne donne aucun signe de reprise véritable et que des programmes d'investissements s'imposent, notamment dans la construction.

Depuis, Mme Thatcher est partie se reposer dans la campagne anglaise, mais les critiques ne désarment pas pour autant. Cette fois, ce sont huit jeunes membres du mouvement conservateur qui ruent dans les brancards. Dénonçant vigoureusement la ligne suivie par le premier ministre, ils ont annoncé le mercredi 12 août, qu'ils quittaient le parti pour rejoindre les sociaux-démocrates du S.D.P.

Ces huit jeunes tories ne sont ni des parlementaires ni des figures du parti, même si trois d'entre eux sont d'anciens secrétaires du mouvement estudiantin conservateur. Leur geste cependant, constitue un sérieux avertissement pour Mme Thatcher, car il laisse présager la défection d'une partie de l'électorat conservateur qui estime que les sociaux-démocrates sont plus proches de ses convictions réformistes. La désastreuse performance du candidat tory à l'élection partielle de Warrington, et l'excellent résultat de M. Roy Jenkins, vont dans le même sens. Un nombre croissant de conservateurs estime que la ligne radicale imposée à leur parti par Mme Thatcher empêche celui-ci de jouer son rôle traditionnel d'obstacle à la formation d'un gouvernement travailliste extrémiste. Situé à mi-chemin entre les deux formations traditionnelles, le S.D.P. pourrait remplir cette tâche.

Outre la politique économique du gouvernement, l'attitude adoptée par Mme Thatcher vis-à-vis des grévistes de la faim nord-irlandais suscite des remous dans l'administration tory. Certains membres du gouvernement souhaitent que le premier ministre abandonne ce qu'ils considèrent comme une approche négative de la question. Comme leurs collègues de Dublin, ces « dissidents » estiment que Mme Thatcher elle-même, par son manque de diplomatie, constitue l'obstacle principal à une solution.

Les choses pourraient cependant changer à l'automne avec un très probable remaniement ministériel. En effet, selon le *Guardian*, M. Atkins pourrait céder à M. Prior le poste de secrétaire à l'Irlande du Nord. Dans les milieux diplomatiques, on considère M. Atkins comme un « honnête homme », plein de bonne volonté, mais certainement pas capable d'imposer ses vues à Mme Thatcher. M. Prior, actuel ministre de l'emploi et un des chefs de file de la tendance modérée, possède une autre stature, et l'on pense qu'il n'acceptera le poste que s'il dispose d'une grande marge de manœuvre. Cependant, à Belfast comme à Dublin, on refuse de spéculer sur ces rumeurs. « Il ne faut pas minimiser le rôle de Mme Thatcher dans l'affaire nord-irlandaise », dit-on de façon euphémique dans la capitale irlandaise. — (Intérim.)

Un jugement de la Cour européenne des droits de l'homme met en cause le système d'affiliation obligatoire à un syndicat

De notre correspondant

Londres. — En pleine torpeur estivale, la Cour européenne des Droits de l'homme vient d'ébranler sérieusement un des piliers du syndicalisme britannique : le « *closed shop* », c'est-à-dire l'affiliation obligatoire à un syndicat. Ce système, qui a été légèrement modifié l'année dernière par le gouvernement conservateur, donne aux organisations professionnelles un quasi monopole sur l'embauche. Dans les nombreuses entreprises publiques et privées régies par le *closed shop*, les employés qui refusent d'adhérer au syndicat, perdent automatiquement leur emploi.

C'est ce qui est arrivé en 1976 à trois anciens employés des Chemins de fer britanniques. Après cinq ans de lentes procédures, la Cour européenne des Droits de l'homme, par 18 voix contre 3, a estimé que leur licenciement constituait une violation de la Convention européenne des Droits de l'homme. La Commission européenne des Droits de l'homme étudiera avec le gouvernement britannique la question du dédommagement financier.

Le jugement de jeudi ne s'applique qu'au cas des trois cheminots, les magistrats ayant refusé de se prononcer sur le système du *closed shop* dans son ensemble. Pour les syndicats britanniques, il s'agit néanmoins d'une défaite importante, à quelques mois de nouveaux débats parlementaires sur les question du pouvoir syndical. Leur leader, M. Len Murray, a regretté que les juges « aient manifesté aussi peu d'entendement vis-à-vis des valeurs propres aux relations industrielles britanniques ».

La décision de la cour européenne va encourager les conservateurs de la tendance dure à exiger un renforcement de la loi Prior de 1980, sur le pouvoir syndical. Aux termes de cette loi, le système du *closed shop* ne peut être instauré dans une entreprise que si au moins 80 % des employés en ont exprimé le désir, par un vote à bulletin secret. Mais nombre de tories estiment que cette résolution est insuffisante et réclament la suppression pure et simple de l'institution. Le patronat est, au contraire, assez favorable au maintien du « *closed shop* » qui assure une certaine stabilité dans les négociations avec les employés.

(Intérim.)

● *Le comité « Solidarité Irlande »* a lancé, le lundi 13 août, à l'opinion publique française un appel lui demandant « d'exiger du gouvernement britannique qu'il accepte enfin de négocier avec les grévistes de la faim de la prison de Long Kesh ». Ce comité, de création récente, regroupe des personnalités du monde artistique, syndical, religieux et politique français, parmi lesquelles MM. Jacques de Bollardière, Louis Aragon, Maxime Gremetz, Jean Ferrat et Claude Bourdet. L'un de ses responsables, M. Georges Montaron, directeur de *Témoignage chrétien*, a précisé que l'un de ses objectifs était d'éviter la « banalisation » des morts d'Irlande du Nord aux yeux de l'opinion française.

ALBANIE : le communisme « rétro »

II. — Les tigres, les loups et les autres

De notre envoyé spécial THOMAS SCHREIBER

L'Albanie, qui était le pays le plus arriéré d'Europe, semble avoir réussi à réduire les écarts entre classes sociales. Dans un premier article (le Monde du 14 août), Thomas Schreiber a donné quelques images de la vie quotidienne dans ce pays, replié sur lui-même par la volonté de ses dirigeants.

Tirana. — « Nos représentants participent à toutes les rencontres utiles », répond, avec le sourire, M. Arguile Alexi, directeur de l'Agence télégraphique albanaise (ATA), quand on l'interroge au sujet de l'absence de diplomates et journalistes de son pays aux grandes conférences internationales. Depuis longtemps, il n'est plus question pour l'Albanie d'assister aux réunions « dominées par les super-puissances et leurs vassaux », comme par exemple la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ou les négociations sur la réduction des armements en Europe centrale. « Une farce aussi démagogique que ridicule », ont dit les Albanais au lendemain de l'ouverture de la rencontre de Madrid...

Les positions de Tirana sont « inébranlables » et « invincibles ». Pas de comptes à rendre aux impérialistes et aux révisionnistes : nos interlocuteurs, du haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères jusqu'à notre accompagnateur, dénoncent « les menaces pour la paix, la liberté et l'indépendance des peuples » qui résultent, à leur avis, de la politique d'entente et de rivalité entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Et l'Albanie rejette l'idée que, pour se défendre contre une super-puissance, il faille faire alliance avec une autre. « Ce serait — explique M. Ymer Mindjozi, membre du comité d'Etat pour les relations culturelles et amicales avec l'étranger — comme d'aller dormir avec le tigre pour se défendre du loup. » Ses propos visent la Chine, coupable de rapprochement avec les Américains.

Après avoir été successivement l'allié privilégié de Belgrade (1945-1948) et de Moscou (1948-1961), Tirana a officiellement mis fin en juillet 1978 à son alliance également « indestructible » avec la Chine.

Nous avons suivi au cours des années passées, avec d'autres observateurs, les étapes de la dégradation des rapports sino-albanais (1). Dans son ouvrage publié en 1979 (*Réflexions sur la Chine*), M. Hodja apprend à son peuple que les difficultés avec la Chine remontent à... 1962 et que le point de non-retour était atteint avec la visite du président Nixon à Pékin en 1972. Pourtant, pendant six ans encore, les Albanais devaient quotidiennement chanter les louanges du régime maoïste, alors que leurs dirigeants, eux, savaient déjà qu'ils trahissaient le marxisme-léninisme...

Les « sociaux-impérialistes chinois »

Désormais, l'opinion publique peut — et doit — assimiler les « sociaux-impérialistes » chinois à ceux de Moscou. Pourtant, si depuis la rupture provoquée en novembre 1961 par la « clique khrouchtchévienne » les liens, mêmes économiques, sont inexistants avec le Kremlin (le bâtiment de l'ambassade soviétique à Tirana a été rapidement transformé en musée), les relations diplomatiques subsistent avec la Chine et les pays « révisionnistes » est-européens, dont les diplomates résident dans la capitale albanaise.

Contre toute attente, la politique réputée non conformiste de la Roumanie vis-à-vis de l'U.R.S.S. éveille ici de la défiance. Plusieurs de nos interlocuteurs — qui, vraisemblablement, s'inspirent des propos tenus par M. Hodja dans ses derniers livres, — qualifient le président Nicolae Ceausescu d'« aventurier », dont les positions « ambiguës » et « équivoques » demeurent suspectes.

Depuis longtemps, l'Albanie accorde une attention particulière à ses voisins. Un rapprochement limité se confirme avec la Grèce, mais celui amorcé avec la Yougoslavie — malgré la dénonciation du système autogestionnaire — risque fort de se heurter à la méfiance de Belgrade à la suite des émeutes du printemps dernier au Kosovo.

Le 7 avril 1979, les deux pays avaient signé un accord portant sur la construction d'une ligne de chemin de fer qui reliera les villes yougoslave de Titograd et albanaise de Skhodra, et permettra, à partir de 1982, le rattachement du modeste réseau ferroviaire albanais (entièrement réalisé après 1947 !) à celui de l'Europe (*le Monde* du 16 juillet 1980).

Officiellement, les Albanais classent les Etats du monde en trois groupes. Le *premier* est constitué par les Etats-Unis et l'Union soviétique, responsables de tous les malheurs de l'humanité. C'est la raison pour laquelle Tirana ne rétablira « jamais » ses relations diplomatiques avec Moscou et Washington. Pour ce qui est des Etats-Unis, cela n'empêche pas les exportations albanaises du chrome (par l'intermédiaire des firmes suisses et autrichiennes) pour un montant d'environ 20 millions de dollars par an, mais dont on ne parle jamais dans la presse de Tirana.

Le *deuxième* « groupe » est composé des Etats qui refusent de restituer à l'Albanie les biens pillés pendant la dernière guerre (Grande-Bretagne), ou de lui verser les dommages de guerre auxquels elle estime avoir droit (République fédérale d'Allemagne). Une fois ces problèmes résolus — dit-on — rien n'empêchera l'établissement de relations normales.

Le *troisième* « groupe » enfin, celui avec lequel l'Albanie est prête à développer une collaboration économique et culturelle comprend « tous les autres pays », à l'exception des « pays fascistes et racistes ». D'aucuns s'étonneront peut-être des liens existant entre l'Albanie et l'Argentine et du silence de la propagande au sujet du régime de Buenos-Aires. Mais, pour une fois, la raison d'Etat prime la pureté idéologique : une importante colonie d'origine albanaise habite l'Argentine. Autre paradoxe : nos interlocuteurs n'ont cessé de parler en des termes élogieux de la lutte anti-impérialiste de l'Iran dirigée par un certain ayatollah, qui considère les mécréants comme des « fils de Satan ». Or la république populaire socialiste d'Albanie se vante d'être le premier pays officiellement athée du monde...

La France vue de Tirana

Le visiteur est agréablement surpris des propos aimables entendus au sujet de la France et il n'existe aucun contentieux entre Paris et Tirana ; la première visite officielle en France d'un vice-ministre albanais des affaires étrangères a eu lieu en octobre dernier. Depuis 1979, la France accueille 43 boursiers albanais ; les relations économiques, bien qu'elles soient encore à un niveau modeste, connaissent un développement spectaculaire.

Les sympathies pour la France s'expliquent aussi par des raisons sentimentales. Les plus âgés des Albanais se souviennent de la présence des unités de l'armée française pendant la première guerre mondiale. Près de la ville de Korça, nous avons visité un cimetière militaire soigneusement entretenu, où reposent, sous des croix blanches en marbre, les restes de six cent quarante soldats français tombés aux côtés des combattants albanais. Et c'est dans cette même ville que fut créée, avec l'aide de Paris, un lycée français entre les deux guerres, qui compta parmi ses élèves — et plus tard professeurs — plusieurs des dirigeants actuels du pays, dont M. Enver Hodja lui-même. Aujourd'hui disparu (transformé en lycée « ordinaire » en 1945), le lycée français de Korça reste, dans l'esprit de nombreux Albanais, un foyer du mouvement progressiste imprégné de culture française.

« Les Français n'approuvent pas notre régime, pas plus que nous n'approuvons le leur », répètent nos interlocuteurs, en se réjouissant cependant de l'existence de relations plutôt amicales entre les deux pays.

En somme, contrairement aux révisionnistes, impérialistes et autres sociaux-impérialistes, les Français ne sont ni des tigres, ni des loups, ce qui constitue en soi un résultat non négligeable...

(1) Cf. notre étude : *l'Albanie*, Notes et études documentaires, octobre 1978.

Prochain article :

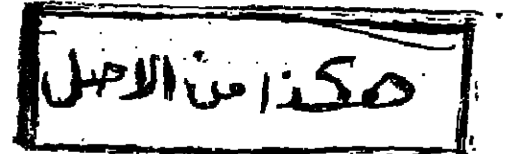
TANT QU'IL Y AURA DES MACHINES...

Union soviétique

● M. ARSENI ROGUINSKI, historien de trente-quatre ans, spécialiste de l'histoire sociale et révolutionnaire russe du dix-neuvième et du début du vingtième siècles, a été arrêté mercredi 12 août à Léningrad pour « falsification de laissez-passer donnant accès aux archives historiques pour utiliser des matériaux en vue d'une publication illégale à l'étranger », apprend-on à Paris. Auteur de nombreux articles, M. Roguinski, qui met en doute les thèses officielles sur l'histoire révolutionnaire, a mis à jour des documents d'archives non admis officiellements. Il risque deux ans de camp. Il avait obtenu le droit d'émigrer et devait quitter l'U.R.S.S. en septembre avec sa femme et son enfant.

D'autre part, un citoyen soviétique d'origine allemande, qui tentait depuis deux ans d'obtenir un visa pour la R.F.A., a été condamné jeudi 12 août à deux ans et demi de camp pour « diffusion de calomnies antisoviétiques » par un tribunal de Douchambe (Tadjikistan). Il était accusé d'avoir calomnié les services d'émigration soviétiques dans des lettres à sa famille. — (A.F.P.)

● M. ET MME POLOVCHAK, des citoyens soviétiques émigrés aux Etats-Unis depuis le début de l'année 1980, qui avaient décidé de regagner leur pays, mais dont deux des trois enfants, Walter et Nathalie, âgés aujourd'hui respectivement de treize et dix-huit ans, refusaient de rentrer avec eux, sont arrivés à Moscou jeudi 13 août, accompagnés seulement de leur plus jeune fils, âgé de six ans. L'ambassade soviétique à Washington avait accusé, il y a un an, les autorités américaines d'avoir autorisé le « kidnapping » de Walter Polovchak en lui accordant l'asile politique alors qu'il s'était enfui de la maison familiale (*le Monde* daté 25 juillet et 6 août 1980). — (A.F.P.)



Le Monde

politique

POINT DE VUE

La lente maturation du mouvement populaire

par GUY BOIS (*)

LA victoire de la gauche n'est nullement circonstancielle. Elle ne s'explique ni par les divisions de la droite, ni par l'habileté tactique d'un homme, ni par l'engouement suscité par un parti et pas davantage par les seuls effets de la crise ou par le seul rejet de la politique de nos ci-devant gouvernants.

Si nous prenions le recul suffisant, nous y verrions, de façon plus fondamentale, l'émergence d'un courant ou mouvement populaire qui a longtemps mûri et cheminé en prenant appui sur les lentes transformations (techniques et sociologiques) du monde du travail et en tirant les douloureuses leçons des diverses expériences du mouvement ouvrier international : celle du stalinisme, celle des compromissions social-démocrates, celle enfin du gauchisme.

Après une entrée en scène échevelée et immature en 1968, il a induit de premières tentatives d'adaptation ou de rénovation au sein des structures politiques et syndicales (Argenteuil, Epinay, vingt-deuxième congrès du P.C.F., quarantième congrès de la C.G.T...) : il s'est affirmé dans les municipales de 1977 et aurait été victorieux aux législatives de 1978 sans la rupture des états-majors ; il a cependant maintenu sa pression unitaire dans les pires moments de division (cf. le succès du mouvement de l'Union dans les luttes ou l'élection de Villefranche) et a finalement fait la décision en 1981, dans le cadre plus ou moins contraignant des choix électoraux qui s'offraient à lui.

Au-delà du succès électoral indéniable du parti socialiste, on ne saurait oublier, sans préjudice pour l'avenir, l'existence de ce courant, dont l'identité et l'autonomie de comportement ne cessent de se préciser.

Une dimension internationale

Il n'est pourtant pas simple de le définir. Observons, d'abord, qu'il a une dimension internationale : il se développe à l'Est comme à l'Ouest ; il est, ainsi, porteur d'un dépassement, à terme, des lignes de fracture du mouvement ouvrier, nées au début de ce siècle, et tend à effacer la coupure de Yalta. Son expression la plus avancée est le mouvement de rénovation de la société polonaise animé par Solidarité et dont on peut trouver les principales définitions théoriques sous la plume de l'historien Geremek, ancien membre du parti communiste polonais et, aujourd'hui, l'un des principaux conseillers de Walesa.

En France, ses contours sont moins nets, car ce courant englobe une nébuleuse de mouvements sociaux, autonomes et différenciés, tout en traversant l'ensemble des organisations politiques et syndicales de gauche. Il se signale donc essentiellement par la montée d'un certain nombre d'aspirations (toujours menacées de subtiles récupérations), qui s'ordonnent toutes autour de la recherche de nouvelles formes de démocratie face aux vieilles oppressions : démocratie dans le travail, démocratie locale et régionale, démocratie familiale, sans parler de la nécessaire rénovation des pratiques politiques et syndicales. En • découlent la volonté d'unir les travailleurs et la volonté de surmonter les clivages anachroniques qui les séparent encore.

On ironise souvent sur ces aspirations, sur leur caractère utopique ou superflu. C'est ne pas voir qu'elles expriment, en dernière analyse, l'exigence d'une modification du rapport de l'homme à son travail, qu'elles touchent ainsi au problème central de la crise et en esquissent la solution. Dans un article excellent (le Monde du 3 juillet), Jean-Louis Moynot, secrétaire de la C.G.T., affirme à juste titre que « le blocage de la production, dimension essentielle de la crise, est largement dû à la négation de la responsabilité des travailleurs... » et il définit ainsi le véritable enjeu du changement : « La lutte pour qu'ils deviennent, par une socialisation non équivoque, des producteurs associés plutôt que des exploités, des créateurs plutôt que les esclaves des machines, est celle qui, à terme, décidera s'il y a ou non changement dans la production et dans la société. »

En d'autres termes, ce courant populaire est spontanément porté à soutenir l'expérience en cours ; à le soutenir sans surenchère ni débordement, mais tout en soulignant l'importance et la qualité des changements qui doivent s'opérer. Son intervention résolue est à l'évidence une clé du succès. L'autre clé est entre les mains du nouveau pouvoir : il lui appartient de s'appuyer franchement sur ce courant pour mieux bénéficier de son soutien quand, à l'état de grâce, aura succédé le temps des difficultés.

Trois difficultés majeures

Car nous serons vite confrontés à trois difficultés majeures. La première est évidemment la réaction prévisible de nos adversaires. Leur déroute politique n'a pas entamé le pouvoir économique dont il disposent. Les dernières mesures de licenciement annoncent une stratégie du pourrissement par le jeu combiné du mur de l'argent et du mur du chômage : faire payer le plus cher possible aux travailleurs l'envie de se donner un gouvernement de gauche. Ils disposeront, en outre, de l'aide active de la réaction internationale, Etats-Unis en tête, lesquels poursuivent la restructuration du monde capitaliste à leur profit en abaissant l'Europe et en la livrant à la pression japonaise.

A court terme, la situation sociale sera assez rude pour exiger un courage politique, une volonté de lutte pour notre indépendance économique, pouvant aller jusqu'à la rupture des accords qui nous lient au dollar et à des mesures draconiennes pour préserver notre marché intéieur.

La deuxième difficulté réside dans la division persistante des forces sociales et politiques susceptibles d'appuyer le changement. De ce point de vue, l'accord gouvernemental P.S.-P.C. ne doit pas faire illusion. Il ne traduit pas une union des forces de gauche. Disant cela, je ne m'élève nullement contre l'entrée de ministres communistes au gouvernement. Elle est, au contraire, un fait positif et capital : il eût été inconcevable de tenir à l'écart quatre millions d'électeurs et des centaines de milliers de militants qui constituent une force vive indispensable. Et je comprends, aussi, que les dirigeants socialistes aient jugé bon de s'entourer de quelques précautions ou garanties.

Il reste que cet accord apparaît, au mieux, comme une sorte d'armistice entre ces deux partis et, au pire, comme une manière nouvelle de poursuivre leur épreuve de force. Il est significatif qu'il ne comporte aucune référence à l'union à la base, entre les militants, en vue d'une démarche positive. La clause étendant la solidarité jusqu'au niveau des entreprises ne remplit pas cette fonction et risque même d'apparaître comme une menace pour l'autonomie du mouvement ouvrier au moment où il est indispensable de restaurer cette autonomie.

Simple accord au sommet, donc, il risque fort de se révéler fragile et éphémère et, dans l'immédiat, laisse entier le problème de l'union sur le terrain. Si l'on considère que la convergence active de ces forces est nécessaire au changement, il ne faut pas se dissimuler la réalité de la division et, par conséquent, il convient de multiplier les efforts en vue d'une solide union à la base, sans laquelle l'échec est inévitable.

La troisième difficulté tient à l'état actuel du P.C.F. La mutation sociale que nous espérons suppose en effet un parti communiste influent et clairvoyant. Je ne veux pas dire par là que sa « nature » serait « révolutionnaire » et qu'elle équilibrerait une « nature réformiste » du P.S. Laissons de côté les dogmes, pour ne prendre en compte que les réalités : le parti communiste est aujourd'hui, en vertu d'un héritage historique qu'il dilapide d'ailleurs à vive allure, le parti qui comprend le plus grand nombre de militants engagés dans le mouvement social et c'est pourquoi sa contribution est indispensable.

Malheureusement, l'aveuglement de sa direction le rend incapable de tenir son rôle. Le dernier rapport de Georges Marchais devant le comité central en est la plus remarquable illustration : pas un mot pour essayer d'analyser la situation nouvelle ou esquisser une stratégie qui tienne compte des erreurs antérieures ; rien d'autre qu'une addition de petites habiletés, un plaidoyer aussi consternant que médiocre, une tentative pour sauver la mise d'une direction qui sait trop bien que l'ouverture d'un débat réel signifierait sa condamnation.

Plus aucune perspective pour cette direction, si ce n'est l'espoir, à peine dissimulé, qu'un échec de l'expérience en cours lui permettra de tirer son épingle du jeu ; espoir d'ailleurs illusoire, car elle en porterait aussi la responsabilité et en subirait tout autant les conséquences. Quoi qu'il en soit, il y a là un obstacle de taille sur la route du changement, dont on ne peut faire l'économie.

Union à la base

Dès lors, comment contribuer au changement espéré ? Si l'on admet le diagnostic de la montée d'un courant unitaire et démocratique traversant l'ensemble des formations politiques et syndicales, il en résulte que le même objectif peut être recherché par des voies différentes, au sein de chaque formation.

Au sein du P.S., par exemple, les récents succès électoraux ne supprimeront pas les contradictions d'hier ; qu'on le veuille ou non, une ligne de partage séparera, tôt ou tard, ceux qui ne rêvaient que d'une simple alternance politique corrigeant les excès du giscardisme des militants qui (et ils sont nombreux de la base au sommet) nourrissent l'espoir d'un changement réel. Ceux-ci rejetteront, comme à Epinay et à Metz, les poisons de l'« autonomie » et seront conduits à pousser plus loin la ligne de l'union.

Dans l'extrême gauche, ensuite (dont les effectifs sont maigres mais la capacité militante loin d'être négligeable), le besoin de dépasser les querelles doctrinales et de s'engager dans la voie des regroupements ou des convergences se fait maintenant sentir et cela renforcera le courant unitaire.

Plus difficile, mais combien importante, sera la tâche des militants fidèles à leur idéal de communistes. Ils ne peuvent espérer une sorte de réforme graduelle de leur parti par les voies « légales », car la direction s'opposera avec une obstination farouche au libre débat comportant une réelle circulation des idées ; on le voit déjà à travers les mesures d'intimidation qui visent à briser l'initiative courageuse de Fiszbin et de ses camarades.

Il n'empêche que la bataille du congrès doit être menée, ne serait-ce que pour permettre à de nouvelles couches d'adhérents de prendre conscience de « ce qui ne peut plus durer au P.C.F. ». Rien ne doit être négligé qui puisse favoriser la convergence des efforts de tous les communistes critiques dans cette bataille. L'essentiel étant de parler haut et clair, sans concessions ni petites habiletés tactiques, et de hâter ainsi l'éclosion de la « révolution culturelle » du peuple communiste, qui balayera « à la polonaise » une direction qui ne mérite plus ce nom.

Autant d'actions distinctes, ici et là, autant d'actions convergentes qui s'épaulent mutuellement. Mais il faut faire plus pour répondre aux exigences de la situation. Plus que jamais, le mot d'ordre d'union à la base prend aujourd'hui sa pleine signification.

Non seulement celle des militants, mais celle des travailleurs, manuels ou intellectuels, dans leur ensemble. Elle est nécessaire dans les entreprises, pour résister à la pression patronale et surmonter les divisions syndicales, pour intervenir pleinement dans la vie de ces entreprises. Point n'est besoin, pour cela, de structure préétablie, mais d'un effort d'auto-organisation et d'une pratique démocratique. C'est tout un tissu unitaire qu'il faut patiemment fortifier, pour que nos espoirs ne soient pas déçus.

(*) Conseiller municipal d'Antony, militant communiste auquel sa carte du P.C.F. pour 1981 a été refusée.

M. LECCIA : une refonte des listes électorales en Corse n'est pas possible pour le moment.

M. Bastien Leccia, délégué aux affaires corses auprès du ministre de l'intérieur, a estimé le jeudi 13 août à Ajaccio, au cours d'une conférence de presse, que la « refonte des listes électorales en Corse n'était pas possible pour le moment ». « On s'oriente a-t-il dit, simplement vers leur révision par la confrontation des listes existantes avec les fichiers nationaux. » Cela permettrait, à son avis, de supprimer les doubles inscriptions électorales tant sur le continent qu'en Corse même. Une fois ces contrôles établis, les élections régionales pourraient avoir lieu avant l'été prochain.

La discussion sur le statut particulier de l'île a également été évoquée par M. Leccia. Celui-ci se dit prêt au « dialogue avec tout le monde » mais ajoute qu'il « n'était pas question qu'il accepte un préalable quelconque. » M. Leccia faisait allusion à la récente déclaration des responsables du Front de libération national de la Corse qui avaient estimé que le gouvernement français « devait reconnaître avant d'engager le dialogue, la légitimité de leur lutte et de leur mouvement ».

DEUX NOUVEAUX SYNDICALISTES DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS.

M. Jean Auroux, ministre du travail, vient de compléter son cabinet, en nommant deux conseillers techniques : M. René Decaillon, chargé des relations internationales, et M. Pierre Caspar, chargé des problèmes de création d'entreprise.

Avec M. René Decaillon, c'est un nouveau syndicaliste, ancien responsable de la C.F.D.T., qui vient étoffer les équipes ministérielles. Un autre syndicaliste, C.G.T. cette fois, M. Balland, vient d'être nommé au cabinet de M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique. Ses attributions n'ont pas encore été définies.

[M. René Decaillon, né le 13 mai 1925 à La Madeleine (Nord), marié, père de six enfants, est entré à Gaz de France en 1944. Secrétaire général de la Fédération Gaz-Electricité (C.F.D.T.) de 1962 à 1970, il devient membre du conseil fédéral de la C.F.T.C. (devenue C.F.D.T.) en 1959, puis du bureau confédéral, où il a été successivement président de la commission confédérale des jeunes et responsable de la commission internationale et assumait, à ce titre, des responsabilités internationales. Membre de la commission exécutive de la C.F.D.T. en 1970, chargé de l'organisation, il a été secrétaire général adjoint de la Confédération de 1973 à 1979. Il était membre du Conseil économique et social depuis 1975.]

[M. Pierre Caspar, quarante-quatre ans, ingénieur civil des mines, Master of Sciences de Berkeley, docteur en sociologie, a été ingénieur à l'association du Centre universitaire de coopération économique et sociale de Nancy avant de créer, en 1970, un bureau de consultants. Ancien membre du bureau et délégué national à la création d'entreprise du Centre des jeunes dirigeants d'entreprises (1976-1979). Il était président du Syntec-Organisation.]

[M. Jean-Louis Balland, né le 30 avril 1937 à Macon (Saône-et-Loire) est inspecteur principal des P.T.T. Entré dans l'administration des P.T.T. en 1956, il a successivement exercé ses fonctions à la direction des centres de tri à Paris, puis au ministère, où, depuis 1971, il suit les problèmes liés à la sécurité des établissements postaux et à la protection des personnels. M. Balland est membre de la commission exécutive nationale de la Fédération C.G.T. des P.T.T. depuis 1972.]

A l'extrême droite

Le Front national organise une fête le 13 septembre à Chevreuse

Le Front national organise le dimanche 13 septembre près de Chevreuse (Yvelines), au lieudit La Roche-Couloir, la première fête de R.L.P. Hebdo, organe du comité de soutien à la candidature de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle, et des candidats du Rassemblement pour les libertés et la patrie présentés par celui-ci aux élections législatives.

« Ce sera la fête des bleus-blancs-rouges alors qu'au même moment les rouges seront à la fête de l'Huma, a déclaré le porte-parole de l'ancien député poujadiste. Ce sera la rentrée politique et culturelle de l'opposition nationale. » Au programme de cette manifestation figurent notamment, à 10 heures, une messe selon le rite de Pie V, célébrée par Mgr Ducaud-Bourget, leader, avec Mgr Lefebvre, des chrétiens traditionalistes, et, à 18 heures, un meeting présidé par M. Le Pen.

Le Front national, qui possède désormais sa radio libre (canal 102,5, « La voix de l'opposition nationale et des traditions chrétiennes », qui émet actuellement de Neuilly-sur-Seine), espère tirer un profit politique de la défaite des giscardiens et des gaullistes aux scrutins présidentiel et législatif. Ses dirigeants ont décidé d'appeler, à nouveau, à la création d'un rassemblement de la « droite nationale » en essayant d'étendre leur influence parmi les chrétiens nationalistes, les anciens combattants et certains membres du R.P.R. Dans un premier temps, le comité central, puis le conseil national du Front se réuniront, début septembre, pour étudier la mise en place de nouvelles structures qui permettraient aux militants du parti d'associer à leur action les sympathisants — au nombre de douze mille selon le porte-parole du Front national — ayant adhéré au comité de soutien à M. Le Pen pendant la campagne pour l'élection présidentielle.

Les dirigeants du Front national fondent leur démarche sur la conviction que la politique socialiste finira par provoquer dans le pays un mouvement de mécontentement néo-poujadiste dont ils espèrent bénéficier politiquement.

● M. François Mitterrand sera à Paris, mercredi 19 août, pour présider le conseil des ministres qui ne s'est pas réuni depuis le 5 août. Le chef de l'Etat, qui avait retardé son départ pour Latche (Landes), en raison de la tension dans les relations franco-iraniennes, avait quitté Paris lundi après-midi 10 août. On indique, à l'Elysée, que le président de la République reste en contact avec ses collaborateurs et qu'il continue de suivre les dossiers.

Le Monde

société

JUSTICE

Les documents du SAC remis au juge seraient des originaux

(Suite de la première page.)

Les notes manuscrites de Jacques Massie qui ont été remises au juge contiendraient également des renseignements sur des attentats de caractère raciste, en particulier celui qui avait été commis, le 14 décembre 1973, contre le consulat d'Algérie, 28, rue Dieudé, à Marseille. Une bombe de forte puissance avait explosé dans le hall d'entrée du bâtiment, tuant quatre personnes et en blessant une vingtaine dont cinq grièvement. Cet attentat avait soulevé une grande émotion en France et suscité de vives réactions en Algérie. Une organisation se disant composée d'anciens Français d'Algérie, le club Charles-Martel, en avait revendiqué la responsabilité.

Dans les mois suivants, deux autres attentats avaient visé des organismes algériens à Marseille. Ainsi, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1974, un engin explosait devant le siège de l'Amicale des Algériens en Europe, 71, rue Saint-Jacques, en causant des dégâts matériels limités. Dans la nuit du 12 au 13 septembre de la même année, une autre explosion endommageait gravement les locaux du siège régional de la compagnie Air Algérie, 19, boulevard Maurice-Bourdet, face à la gare Saint-Charles. Ce dernier attentat avait été revendiqué par l'organisation des Soldats de l'opposition algérienne (S.O.A.), animée par Mouloud Kaouane.

L'assassinat d'un Algérien

Jacques Massie aurait enfin détenu des renseignements se rapportant à l'assassinat à Marseille d'un instituteur algérien, Mohammed Laïd Moussa, le 19 mars 1975. La victime avait été condamnée quelques jours auparavant par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, pour avoir blessé mortellement, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1973, un voisin d'immeuble trop bruyant, M. Michel Balozian, âgé de dix-huit ans. Après sa libération, alors qu'il fêtait chez des amis son prochain départ pour l'Algérie, Laïd Moussa avait été tué à bout portant par un individu masqué qui s'était enfui dans une voiture où l'attendaient deux complices.

Jacques Massie possédait-il réellement des preuves permettant de confondre les auteurs de ces différents actes criminels ? En quoi le SAC aurait-il été impliqué dans ces affaires ?

Les vérifications que devrait ordonner Mme Llaurens-Guérin permettront peut-être de répondre à ces questions. *« Pour que l'on puisse parler véritablement de documents*, faisait-on remarquer récemment au S.R.P.J., *il faut que les pièces éventuellement détenues par Jacques Massie aient été authentiques ou authentifiables. »* Celles qui sont désormais entre les mains de la justice seraient, assure-t-on, des « *originaux* ». Certains seraient des ordres de mission enjoignant aux membres du SAC de s'infiltrer dans les syndicats et dans les *organisations de gauche et d'extrême gauche*, ce qu'avaient fait au sein de la C.G.T. trois des membres présumés du commando, MM. Massoni, Poletti et Campana. Ce dernier avait également « pénétré », semble-t-il, les milieux des objecteurs de conscience et gauchisants, comme les librairies Encre noire et Potemkine.

Rebondissement

Parmi les correspondances figurerait aussi une lettre de M. Pierre Debizet informant Jacques Massie que M. Maria avait été désigné comme son successeur à la tête du SAC des Bouches-du-Rhône. La question se pose de savoir si le secrétaire général du SAC a eu *connaissance des activités des* militants de son organisation à Marseille antérieurement à la tuerie d'Auriol. On s'interroge aussi sur l'identité du mystérieux personnage qui aurait remis les archives de Jacques Massie à la *sœur de celui-ci. « A 15 heures*, a expliqué jeudi Mᵉ Collard (1), *Marina Massie a reçu un coup de téléphone d'un correspondant anonyme qui lui a donné rendez-vous dans un point de Marseille. Elle m'a appelé et, avec un de mes confrères, nous nous y sommes rendus. Très rapidement, un ensemble de documents nous a été remis, que nous venons de confier au juge d'instruction aux fins d'exploitation. »*

Ces documents proviennent-ils des malettes emportées par les membres du commando d'Auriol ? Ont-ils été préalablement remis à une personne de confiance par l'inspecteur - stagiaire ? On l'ignore, mais la seconde hypothèse paraît être la bonne. Peu de temps après l'attentat — controversé — commis le 26 avril dernier contre son frère, Mme Marina Massie, dont l'ami, M. Georges Ferrarini a été assassiné à Auriol, aurait averti : *« Si l'on touche à un seul de leurs cheveux, je ferais des déclarations qui vont faire mal. »*

Jacques Massie avait lui-même tenu à faire savoir autour de lui que ses documents étaient en lieu sûr et qu'ils permettraient de démasquer ses agresseurs au cas où l'on attenterait à sa vie. Selon Mᵉ Collard, plusieurs correspondants anonymes se seraient en réalité manifestés au cours des dernières heures en assurant qu'ils étaient les dépositaires des « papiers » de Jacques Massie. L'un d'eux aurait même proposé à l'avocat de lui vendre les documents compromettants contre une somme payable en dollars.

Ce dernier rebondissement de l'affaire d'Auriol se résume aisément : ou les archives de Jacques Massie sont sûres, précises, irréfutables et l'on devrait s'attendre alors à des prolongements décisifs de l'enquête, à la réouverture d'informations pénales closes par des non-lieux ; où il ne s'agit que d' « impressions » personnelles et de dénonciations sans preuves concrètes. Il est pourtant probable que ces « archives » contribueront à aider le magistrat-instructeur dans sa recherche de la vérité en jetant une lumière crue sur certaines facettes de la politique marseillaise du temps de l'ancienne majorité...

(1) N.D.L.R. — Mᵉ Collard, qui est l'avocat de Mme Marina Massie, est membre du parti socialiste. Il n'a pas de lien de parenté avec M. Lionel Collard, l'un des membres présumés du commando d'Auriol.

GUY PORTE.

● *MM. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., et Claude Labbé, conseiller politique, président du groupe de l'Assemblée nationale, dont nous avons sollicité les réactions vendredi 14 août après la remise, par Mme Marina Massie, à Mme Llaurens-Guérin de documents ayant trait à certaines activités du mouvement que préside M. Chirac, se sont refusés à toute déclaration.

Feu la Cour de sûreté

La Cour de sûreté de l'Etat vide ses tiroirs, boucle ses dossiers et ficelle ses cartons. Ce vendredi 14 août, à minuit, après dix-huit ans de services rendus à la Vᵉ République, cette juridiction est en effet frappée de « mort légale ». La loi du 4 août 1981 portant suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, parue au Journal officiel *du 5 août, précise de fait dans son sixième article :* « Les dispositions de la présente loi entreront en vigueur à l'expiration d'un délai de dix jours à compter de sa publication (...).

La liquidation d'une Cour n'est pas chose facile. Les hommes d'abord. Ce sont du jour au lendemain, ou presque, douze magistrats, des conseillers civils et militaires, un service du greffe et le secrétariat général du parquet, quelque quarante personnes, qui changent d'affectation. M. Henri Dontenwille, procureur général de la Cour, reprendra son poste d'avocat général à la Cour de cassation. Pour sa part, M. Claude Allaer, premier président, devrait revenir dans quelque temps à la Cour d'appel de Paris comme président de chambre.

Les documents et les scellés — classés, rangés dans les armoires de la Cour, rue Saint-Dominique, à Paris (VIIᵉ) — doivent eux aussi être « transférés » vers d'autres lieux. Un service liquidateur s'occupera des dossiers répertoriés dans les archives. Les autres dossiers, dits « vivants », seront transmis aux juridictions de droit commun. Les affaires d'espionnage, dont celle imputée à M. Roger Delpey, confident de l'ex-empereur du Centrafrique, M. Jean-Bedel Bokassa, seront examinées par le parquet général de la Cour de cassation. Des dossiers comme ceux concernant les attentats de la rue Copernic (un mort en 1980) et de l'aéroport d'Ajaccio (un mort en 1981) seront respectivement remis au parquet des tribunaux de Paris et d'Ajaccio puis vraisemblablement confiés à des magistrats instructeurs.

C'est avec une certaine dignité, non dénuée d'amertume et parfois de dépit, que la Cour de sûreté de l'Etat s'enterre ainsi elle-même. Il n'en restera bientôt plus comme témoin que les locaux de la rue Saint-Dominique, encore solidement gardés. Pour peu de temps vraisemblablement. La République, à court de bâtiments pour loger ses ministères, secrétariats d'Etat et autres missions, ne peut se permettre de laisser inoccupés des bureaux si bien situés dans Paris. Le ministre du temps libre, M. André Henry, les a déjà inspectés. D'autres visiteurs ont défilé. La place est à prendre. — L. G.

Faits et jugements

M. Flatto-Sharon à nouveau traduit en correctionnelle

M. Roger Lecante, doyen des juges d'instruction au tribunal de Paris a signé, mercredi 12 août, l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de l'homme d'affaire israélien M. Samuel Szyjewiecz, cinquante et un ans, plus connu sous le nom de Flatto-Sharon, pour délit d'abus de biens sociaux. Ce renvoi est l'aboutissement d'une longue enquête concernant soixante-dix sociétés civiles immobilières qu'il avait créées en France à partir de février 1974 et ce, jusqu'en 1976. Ces opérations immobilières portent, selon l'accusation, sur 300 millions de francs.

Dix-sept autres personnes sont poursuivies dans cette affaire. Quatre sont en fuite. Une seule, M. Jean-François Martinez est actuellement détenu.

M. Flatto-Sharon, qui avait été condamné par défaut le 19 septembre 1979 par le tribunal correctionnel de Paris à cinq ans d'emprisonnement et 30 000 francs d'amende pour fraude fiscale dans une autre affaire immobilière plus connue sous le nom d' « opération Babel » n'a pas été réélu le 30 juin dernier au Parlement israélien, la Knesset. Le ministère israélien de la justice va donc réexaminer le dossier de son extradition qui a été formulée par le gouvernement français il y a plus de quatre ans (*le Monde* du 9 juillet). C'est en tout cas ce qu'avaient affirmé les autorités israéliennes après la condamnation en mai dernier de M. Flatto-Sharon à trois ans d'emprisonnement dont neuf mois ferme pour fraude électorale. L'ancien député a fait appel de cette décision et le procès aura lieu vraisemblablement à l'automne. M. Flatto-Sharon a été contraint de déposer une caution de 250 000 francs.

Deux meurtres pour 600 francs

Un mineur âgé de dix-sept ans et un jeune homme de dix-neuf ans, M. Gérald Boiffon, ont été inculpés, mercredi 12 août, à la suite des meurtres de Gilles Séguin et d'Iginio Gonzalez-Lucas, tous deux âgés de dix-neuf ans. Les corps des deux jeunes gens avaient été retrouvés mercredi 5 août sur le bord d'une route à Aigues-Mortes (Gard). Le même jour, vers 17 h 30, les gendarmes interceptaient près de Florac (Lozère), le mineur, auteur du double meurtre, et son camarade, alors qu'ils venaient de brûler un stop. Les deux jeunes gens ont expliqué qu'ils avaient pris en charge, dans une 4 L volée à *Avignon, le 3 août*, les *deux victimes*, en compagnie desquelles ils avaient décidé de camper le soir même à Aigues-Mortes, sur un terrain vague. Vers 3 heures du matin, le mineur a tiré deux balles dans la tête d'Iginio Gonzalez-Lucas et plusieurs autres coups de feu sur Gilles Séguin qui tentait de s'enfuir. L'adolescent, qui serait, selon les enquêteurs, un « *passionné des armes* », a déclaré : *« J'ai eu subitement envie de me servir de la carabine et j'ai tiré. »*

Après s'être emparé des 600 F contenus dans les portefeuilles des victimes, les jeunes gens prirent la fuite et, simulant un accident, se firent ouvrir la porte d'une villa. Là encore, le meurtrier aurait tiré à plusieurs reprises sur le propriétaire, mais sans l'atteindre, puis, après l'avoir ligoté ainsi que son épouse, les deux adolescents fuyaient dans sa voiture, à bord de laquelle ils ont été arrêtés.

Au Conseil supérieur de la magistrature

LA TROISIÈME FEMME

Mme Danièle Burguburu-Combaldieu, *dont nous avons* annoncé la nomination dans nos éditions du 14 août, est la troisième femme à occuper le poste de secrétaire administratif du Conseil supérieur de la magistrature. La première fut Mme Simone Veil, de février 1970 à mai 1974 ; la seconde, Mme Nicole Pradain, de mars 1979 à janvier 1981, aujourd'hui procureur général à Riom.

M. Vincent Lamanda, ancien conseiller technique de M. Peyrefitte, auquel Mme Burguburu-Combaldieu succède, est réintégré dans ses fonctions de conseiller référendaire à la Cour de cassation. Il avait été mis à la disposition du Conseil supérieur de la magistrature pour exercer les fonctions de secrétaire administratif.

[Née le 16 août 1944, Mme Burguburu est avocate avant d'être intégrée à la magistrature le 2 novembre 1979. Nommée substitut au service de documentation et d'études de la Cour de cassation, elle est ensuite *affectée auprès du procureur général* de cette juridiction. Mme Burguburu est la fille de M. Raoul Combaldieu, qui termina sa carrière de magistrat comme président de la chambre criminelle de la Cour de cassation.]

CATASTROPHES

● *Le fort séisme*, de magnitude 5,75, qui s'est produit le 13 août, à 3 h. 59 heure locale (4 h. 59 heure de Paris) dans la région de Banja Luka, à 250 kilomètres à l'ouest de Belgrade (nos dernières éditions), a provoqué d'importants dégâts dans plusieurs localités (Zenica et Kotor Varos notamment). Une soixantaine de blessés ont été dénombrés. — *(A.F.P., A.P.)*

● *De violentes tempêtes* accompagnées de pluies diluviennes ont balayé récemment l'Extrême-Orient soviétique. Elles ont provoqué, selon l'agence Tass, d'importants dégâts et des pertes de vies humaines. L'agence soviétique ne donne aucun chiffre, mais elle précise que les dirigeants du parti communiste ont exprimé « leur profonde sypathie » aux victimes des régions dévastées, notamment de la ville de Khabarovsk et de l'île de Sakhaline. De tels messages ne sont d'ordinaire publiés que lorsque les catastrophes naturelles ont tué un nombre élevé de personnes. — *(Reuter.)*

JEUNESSE

A BECOURS (Aveyron)

Des éclaireurs new-look

De notre envoyé spécial

Verrières (Aveyron). — Les Eclaireurs de France déroutent ce vieil homme en short et sandales, aux cheveux courts depuis toujours, qui gère l'un des centres du mouvement le reste de l'année. Il ne reconnaît pas ces trois mille jeunes de cinq à seize ans installés pour la période du 11 juillet au 19 août à Becours, un hameau de la commune de Verrières (Aveyron) acquis par l'association l'année dernière pour y organiser son premier rassemblement national. « Bien sûr, les jeunes, *dit-il*, travaillent sur le chantier. » *Mais il regrette les uniformes qui ont disparu, les feux de bois qui se font rares et l'absence, le soir à la veillée, des chants sur* « l'aube nouvelle » *et* « les étoiles qui ont pâli » « C'est dépassé ces chansons-là », *tranchent les jeunes. C'est assez en tout cas pour que le vieil homme regrette la fin de l'* « idéal scout » *et des* « meneurs d'hommes » : « Même ces mots-là, *dit-il*, font peur. » *Lui n'en connaît qu'un :* « Servir », *la devise traditionnelle des Eclaireurs.*

Les animateurs de ce camp mixte n'ont pas peur, en tout cas, de revendiquer l'« initiative », *la* « responsabilité », *l'* « entreprise », *autant de valeurs qui appartiennent traditionnellement au scoutisme. Et d'en faire la démonstration grâce à l'organisation pour la première fois d'un camp national en prenant le risque de ne pas équilibrer le budget de 2 millions de francs que représente l'entreprise. Combien de centres de vacances permettraient à des enfants de s'initier à la fois à la vidéo, à cinq mini-ordinateurs ainsi qu'à la vie des rapaces, à la reconstruction d'un toit de loses (pierres plates) et aux subtilités de la cuisine « bio » ? Où sont les colonies qui accueillent comme à Becours quelques dizaines d'« handicapés » mentaux, parfaitement intégrés et admis par le reste du groupe ainsi que des Allemands, des Marocains et des Polonais ? Où est le mouvement de jeunesse en dehors du scoutisme, pouvant rassembler une centaine d'animateurs souvent bénévoles, prêts, cinq semaines durant, à dormir sous la tente et sur le causse austère ?*

« Incontestablement, les jeunes peuvent bronzer là sans devenir idiots », *reconnaît un membre de la Structure d'animation rurale varoise (SAREV), une association culturelle qui, cet été, prépare sous un grand chapiteau rouge et bleu les six cents couverts quotidiens. D'autres intervenants, extérieurs au scoutisme, comme Frédéric Pagès, musicien d'un atelier d'espace musical à Grenoble, reconnaissent la* « qualité du travail » *qui est fait à Becours.*

Le camp porte sans doute en lui ce que l'idée d'éducation populaire » prônée par le nouveau gouvernement a de meilleur : les jeunes peuvent jouer au flipper, à condition de le fabriquer. Ils organisent un sondage, afin de mieux débattre de cette technique d'investigation. Ils ont tout loisir pour écouter sur casettes Higelin ou le groupe Ange, à condition d'accepter de s'interroger sur le rythme d'une musique afghane ou sur l'instrument d'un saxophoniste américain. Le journal quotidien, qui est édité sur de mauvaises ronéos, et Radio-Becours, la radio libre installée « avec la bénédiction de la gendarmerie », *permettent à chacun de s'exprimer : ainsi Raymond, un handicapé mental de vingt et un ans, se réjouit-il que ses parents puissent voir enfin* « publié un de ses poèmes ».

L'intérêt d'un tel camp est indéniable pour un mouvement de trente mille personnes qui était traversé ces dernières années de courants divers, les uns attachés à un scoutisme à la lettre, d'autres partisans de « communautés éducatives » rassemblant, tous âges confondus, des Eclaireurs, le temps d'un projet. Les groupes qui arrivent au camp — les « troupes » d'hier, — les uns très structurés, les autres plus débonnaires, traduisent bien cette diversité. « Nous tentons, *affirme M. Bernard Machu, un agrégé de philosophie, responsable du camp*, de créer une dynamique commune. »

A en juger par le hameau vite rebâti et les initiatives multiples, les jeunes sont bien redevenus ces Eclaireurs « ardents, vaillants et travailleurs » *que chantaient les patrouilles d'autrefois.*

NICOLAS BEAU.

SPORTS

VOILE

LA GRANDE-BRETAGNE GAGNE L'ADMIRAL'S CUP

Pas de commanditaires... Pas de Français

Pour la huitième fois, la Grande-Bretagne a remporté, jeudi 13 août, l'Admiral's Cup, le championnat du monde de la course au large, fondé en 1957 et disputé les années impaires entre des équipes de trois bateaux jaugeant de 30 à 40 pieds (12 à 26 mètres de long environ).

L'équipe anglaise a distancé largement celle des Etats-Unis, suivie elle-même de près par la République fédérale d'Allemagne et par l'Irlande. Les Etats-Unis ont remporté deux fois la coupe, la République fédérale d'Allemagne une fois. L'Australie, qui a gagné deux fois cette compétition, notamment en 1979, ne se classe que huitième. La France termine onzième.

La longue course du Fasnet (605 milles), qui a rassemblé depuis le 8 août deux cent quarante-quatre voiliers, dont quarante-six inscrits dans la coupe, est affectée du coefficient 3 contre 2 pour la Channe Race de 220 milles, et 1 pour chacune des trois épreuves courtes de 30 milles figurant au programme. Elle a apporté, comme toujours, des modifications sensibles au classement général : l'Italie et l'Australie, qui étaient deuxième ex aequo à la veille du Fasnet, ont largement rétrogradé, tandis que les Etats-Unis remontaient de la cinquième à la deuxième place.

Dans l'ensemble, les petits voiliers, avantagés par les *calmes*, ont mieux tiré leur épingle du jeu que les grands. Au classement individuel de la coupe, le bateau néo-zélandais *Swuzzlebubble*, dessiné par Ron Holland, précède d'un point l'anglais *Victory*, conçu par Edward Dubois. Alors que les navigateurs français se comportent brillamment dans certaines courses transatlantiques ou grande épreuves océaniques, notre équipe doit se contenter tous les deux ans de résultats médiocres dans la prestigieuse Admiral's Cup. Pourquoi ?

Il faut bien admettre que cette *confrontation ne suscite pas*, dans notre pays, un intérêt très vif et très large. On ne se dispute pas l'honneur d'y participer. Il est même parfois difficile de réunir à cette fin trois bateaux. En Grande-Bretagne et en R.F.A., dix-huit concurrents avaient pris part aux éliminatoires à l'issue desquelles ont été désignés les élus. Aux Etats-Unis, les épreuves de sélection avaient suscité bien des commentaires. Deux des voiliers initialement retenus ont été écartés à la suite de la découverte d'erreurs dans l'établissement de leur jauge. Si brillants qu'ils se soient montrés, ils ont dû s'effacer devant deux remplaçants. Or, cette équipe ainsi remaniée s'est classée deuxième...

D'autre part, la *distance* qui sépare les Britanniques des Français est également due au fait suivant : en Grande-Bretagne, les sportifs qui disposent d'une certaine fortune s'intéressent souvent à la voile. En France, c'est plus rarement le cas. Or, les bateaux qui prennent part à l'Admiral's Cup ne sont pas autorisés à porter le nom d'un commanditaire. Ils ne reçoivent donc pas d'appuis financiers. Aucune firme ne se manifeste dans la coupe, à l'exception du champagne Mumm, qui la patronne avec une discrétion peu commune : son nom ne figure sur aucune coque...

YVES ANDRÉ.

NATATION

L'AMÉRICAINE MARY MEAGHER BAT LE RECORD DU MONDE DU 200 METRES PAPILLON

Aux championnats internationaux des Etats-Unis, qui ont commencé jeudi 13 août à Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, l'américaine Mary Meagher, seize ans, a amélioré son record du 200 mètres papillon en 2 min. 5 sec. 96 (ancien record 2 min. 6 sec. 37).

Le Français Frédéric Delcourt, qui participe à ces championnats avec Xavier Savin, n'a pu se qualifier pour la finale du 200 mètres papillon. Il n'a réalisé que le douzième temps des séries (2 min. 5 sec. 91). La finale a été remportée par le détenteur du record du monde (1 min. 58 sec. 21), l'Américain Graigh Beardsley en 1 min. 59 sec. 1. La finale du 100 mètres nage libre est revenu à l'Américain Chris Cavanaugh en 50 sec. 71 devant son compatriote Robin Leamy, 50 sec. 84.

NATATION. — Pour la première fois, un homme a traversé trois fois consécutives la Manche à la nage. Il s'agit d'un enseignant américain de vingt-sept ans, M. John Erikson, qui est arrivé le 13 août au cap Gris-Nez, après avoir nagé pendant trente-huit heures trente minutes sans interruption.

ÉDUCATION

LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Les étrangers plus vulnérables

La population étudiante est-elle « moins » ou « plus » malade que l'ensemble de la population ? C'est la question à laquelle la Mutuelle nationale des étudiants de France (1) a tenté de répondre par une enquête réalisée en 1980 auprès de huit cents étudiants non salariés, âgés de vingt à vingt-six ans, dans trente-neuf villes universitaires. La conclusion générale de l'enquête montre que l'étudiant serait, si l'on prend comme indice de morbidité la fréquentation des cabinets médicaux, « moins » malade que l'ensemble de la population. En effet, « *chaque étudiant voit en moyenne 2,3 fois par an un médecin ; un étudiant 1,5 fois et une étudiante 3,3 fois. A titre de comparaison, un Français a vu en moyenne 4,11 fois un médecin pendant l'année 1978* ». Toutefois, certains comportements divergent, selon la région, le sexe et la nationalité principalement.

● *Selon la région* : on remarque, par exemple, une « *relative sous-consommation* » de soins médicaux (analyses, consultations, pharmacie) en Bretagne-Normandie, à l'inverse des régions du Sud-Est qui auraient tendance à davantage utiliser l'appareil médico-social.

● *Selon le sexe* : la consommation féminine de ces mêmes soins médicaux est plus importante que chez les étudiants du sexe masculin. En revanche, les étudiants meurent davantage que les étudiantes, mais moins que les autres jeunes de leur âge. D'une manière générale, les étudiants — garçons et filles — sont moins touchés par la maladie, les accidents et les suicides que ceux de leur génération.

● *Selon la nationalité* : les remboursements des dépenses maladies sont plus élevés chez les étudiants français : « *Les étudiants étrangers recourent moins souvent aux soins que les étudiants français, mais pour des soins plus onéreux.* » les étudiants étrangers dépensent statistiquement plus, mais surtout, différemment. Par exemple, la part de l'hospitalisation est plus importante que celle des soins courants, ceci à l'inverse des étudiants français chez qui la proximité d'un domicile familial et une meilleure prévention évitent des pathologies graves et donc des soins coûteux.

Dans l'ensemble, le milieu étudiant se révèle « *conscient des problèmes de santé qui se posent à lui, motivé et, semble-t-il, réfléchi dans ses aspirations* » et « *il s'adapte assez bien à ce qu'on lui propose aujourd'hui, en mesure les lacunes, et surtout, aspire à une autre conception de la santé* ». En revanche, le degré relativement élevé de la morbidité chez les étudiants étrangers indique qu'il existe une demande forte et spécifique, non exprimée en tant que telle. Car, parmi les étudiants français, certaines demandes sont formulées, qui concernent notamment l'information sur l'hygiène alimentaire, le tabac, le sport et l'information sexuelle.

L'enquête révèle que les étudiants étrangers sont les plus exposés aux troubles somatiques et psychiques, et victimes de perturbations inhérentes à l'acculturation. *En effet*, l'isolement familial, affectif, culturel, ainsi que les conditions de vie en général, maintiennent l'étudiant étranger dans une situation de vulnérabilité particulière à la maladie et de non-intégration aux pratiques médicales ou sanitaires du pays d'accueil.

(1) Mutuelle nationale des étudiants de France, 16, avenue Raspail, 94250 Gentilly.

Suspendu de ses fonctions

LE PROVISEUR DU LYCÉE FRANÇAIS D'OTTAWA OCCUPE UN TERRAIN DE L'AMBASSADE DE FRANCE.

Le proviseur du lycée français d'Ottawa, M. Jean-Marc Prost-Tournier, « occupe » avec sa voiture le parc de stationnement de l'ambassade de France depuis le 11 août pour protester contre sa suspension administrative et son renvoi en France.

M. Prost-Tournier, âgé de quarante-huit ans, avait été nommé proviseur du lycée d'Ottawa en 1978, après avoir été en poste à Beyrouth. Agrégé de géographie, il doit, en principe, reprendre un poste de professeur à la rentrée, car son inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de proviseur a été refusée.

Bien que parents d'élèves et lycéens le soutiennent, M. Prost-Tournier n'est pas défendu par ses supérieurs, en particulier le conseiller culturel de l'ambassade de France, M. Jean-Sylvain Pradeau, qui, tout en reconnaissant son « *dynamisme* », lui reproche des « *maladresses* » et son manque d'adaptabilité.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (Sections A 1, A 2, A 3) (par ordre de mérite).

Section A 1 mathématiques

Mmes et MM. Patrick Gérard, Forveille, Lainée, Maheu, Vandeven, Poupaud, Wellers, Yves Lafint, Poublanc, Clary, Cohen de Lara, Fermon, Martinais, Weiss, Claire Voison, Chesneaux, Jaffard, Auzanneau, Chevrolat, Arrigoni, Walbron, Obermeyer, Durieu du Pradel, Jean-Paul Cardinal, Giroux, Salsa, Jean-Louis Charles.

Section A 2 physique

Mmes et MM. Gilles Henri, Gorceix, Pierre Benard, Lequeux, Bellevaux, Gourlay, Bonaccorsi, Gorius, More, Laborde, Coste, Daniel Jean, Soucail, Patrice Philip, Bichaud, Bruyère, Dangles, Maurice Rossi, Demoulin, Maldivi, Bouchaud, Randria, Piquet, Joël Richard, Bottner, Mauris, Devoulon, Janot, Robichon, Touraine, Sauer, Aknin, Vialatte, Miniatura.

Section A 3 biochimie

Mmes et MM. Sobezak, Ladant, Barcelo, Cahuzac, Sechet, Isabelle Mathieu, Bazilla, Hug, Aymerich, Silve, Cornet, Valérie Laurence, Garin.

● ECOLES NORMALES SUPERIEURES DE SAINT-CLOUD ET DE FONTENAY-AUX-ROSES (Section des sciences) (par ordre de mérite).

Série mathématiques

Mmes et MM. : Patrick Gérard, Lainee, Colmez, Vandeven, Delpech, Jacky Guibert, Arrigoni, Bortzmeyer, Wehrung, Fermon, Golse, Giard, Paulin, Quatreville, Maheu, Lalligand, Philippe Bernard, Raiman, Poitou, Clary, Bern, Iroir, Poublanc, Obermeyer, Barthel, Sikorav, Antonio Garcia, Casse, Weiss, Sevennec, Riviere, Danthony, Wolff, Claire Voisin, Coquet.

Admis à titre étranger : M. Philippe Verkerk (16 bis).

Série sciences physiques

Mmes et MM. : Gilles Henri, Frédéric Perrier, Chomaz, Bruno Lepetit, Lequeux, Gorceix, Bomer, Garbet, Guieu, Chevé, Moskowitz, Sotta, Combes, Losno, Bariant, Maurice Rossi, Daniel Jean, Jean-Marc Petit, Granetier, Benier, Desmeules, Defranoux, Gardeau, Soucail, Laverge, Bellevaux, Touchon, Rieutord, Yves Leblanc, Gourlay, Letzelter, Gorius, Coste, Janot, Bloch, Charra.

Série sciences naturelles

Mmes et MM. : Francoz, Brongniart, Hug, Dupret, Kemkemian, Palany, Jean-Philippe Pin, Catherine Masson, Jean-Marc Dupuis, Garin, Eymard, Michaud, Billand, Bourcier, Thepot, Sechet, Papini, Clanet, Théry, Rosner, Vincent François, Navarre, Jarrige, Gary, Florent.

RELIGION

DANS LE DIOCÈSE DE PARIS

L'expérience-pilote des évêques auxiliaires multiples est jugée peu concluante

Lors d'une conférence de presse donnée à Paris le jeudi 13 août pour commenter la nomination de Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire de Paris, comme évêque du Mans (le Monde du 14 août), Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a rappelé que, « prêtre, puis évêque auxiliaire de Paris, le Père Gilson a été le collaborateur très proche de trois archevêques : le cardinal Veuillot, le cardinal Marty et moi-même. Avec probité et ténacité, pendant des années décisives marquées par quelles souffrances et portées par quelles espérances, Dieu seul le sait, il a consacré ses forces à susciter et soutenir les projets porteurs d'avenir pour le diocèse et pour l'Eglise ». *Mgr Lustiger concélébrera la messe avec Mgr Gilson à Notre-Dame, le 15 août.*

Avec ses grosses lunettes d'intellectuel, ses costumes gris anthracite et son fin sourire empreint de scepticisme, Mgr Georges Gilson, qui porte allègrement ses cinquante-deux ans, ressemble davantage à un jeune cadre dynamique qu'à un évêque. Longtemps l'ombre fidèle du cardinal Marty, dont il fut le secrétaire particulier avant de devenir l'évêque auxiliaire, il fut la cheville ouvrière de la réorganisation de l'archidiocèse de Paris — découpé en diocèses plus petits en 1966, puis doté, pour la seule ville de Paris, de six évêques auxiliaires (1).

Considérée par Paul VI comme un projet-pilote — Paris est la seule grande métropole dotée d'autant d'évêques, — cette expérience est jugée peu concluante, selon Mgr Gilson lui-même, et Rome, sous le nouveau pontificat, n'est pas favorable à la multiplication des évêques auxiliaires. « *Il faut distinguer entre les évêques auxiliaires et les vicaires généraux*, explique Mgr Lustiger. *Ces derniers sont les collaborateurs immédiats de l'évêque, nommés par lui pour appliquer sa politique, alors que les premiers sont des évêques à part entière, ayant reçu le sacrement de l'ordre. Un évêque coadjuteur, enfin, est autre chose : il assure la continuité dans le temps, puisqu'il succède automatiquement à l'évêque du diocèse.* »

Le cardinal Marty et le pouvoir

S'il est « *dans la logique des choses pour un évêque auxiliaire d'accéder à son propre diocèse* », comme l'a précisé Mgr Lustiger en ajoutant que « *six auxiliaires à Paris, c'est presque intolérable* », il est aussi dans la logique des choses pour un nouvel archevêque, au style très différent de son prédécesseur, de vouloir gouverner son diocèse avec les collaborateurs de son choix.

Né et élevé à Paris, Mgr Gilson avoue que le gouvernement d'un diocèse à forte dominante rurale et agricole sera pour lui une expérience nouvelle. Son ministère jusqu'à présent s'est déroulé en milieu urbain, d'abord à Nanterre où, jeune vicaire, il a appris à connaître le monde ouvrier, puis à Paris.

Deux événements ont particulièrement marqué le nouvel évêque du Mans : le concile Vatican II et mai 1968. « *Je suis (...) un des plus jeunes évêques à avoir suivi le concile. Et j'essaierai d'être un évêque conciliaire.* » Qu'est-ce à dire ? « *On parle aujourd'hui d'un retour en arrière, d'une volonté, chez certains, d'effacer le concile*, répond Mgr Gilson. *Pour ma part, j'entends appliquer le concile, dans toute sa profondeur authentique, et je refuse de me laisser entraîner par le courant intégriste.* »

Pour ce qui est de mai 1968, raconte-t-il, « *j'ai vécu un mois passionnant et difficile* ». Le cardinal Marty était arrivé à Paris le 26 avril, et il était aussitôt affronté aux « événements », sortant la nuit pour se rendre sur les barricades ou dans les hôpitaux auprès des blessés. « *J'étais surtout impressionné*, dit Mgr Gilson, *par le rôle important attribué à l'Eglise. Combien de personnes, y compris des hommes politiques, sont venus frapper à la porte de l'Eglise pour lui demander son aide, et même carrément de prendre les choses en main. La grandeur du cardinal Marty, en véritable évêque conciliaire, a été d'avoir toujours su dire non au pouvoir.* »

ALAIN WOODROW.

(1) A l'époque, NN. SS Robert Frossard, Daniel Pézeril, Georges Gilson, Emile Marcus, Julien Gouet et Paul Poupard. Ce dernier a été nommé, depuis, pro-président du secrétariat romain pour les non-croyants.

Ayant quitté l'hôpital Gemelli

Jean-Paul II passera six semaines de convalescence à Castelgandolfo

Jean-Paul II a quitté l'hôpital Gemelli de Rome peu après 10 heures, ce vendredi 14 août. Pâle mais souriant, entouré du cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'Etat, de Mgr Eduardo Martinez Somalo, substitut, de son secrétaire personnel et de son médecin personnel, le professeur Renato Buzzonetti, le pape est resté pendant cinq minutes dans la cour de l'hôpital, où il a remercié le personnel de la clinique pour son dévouement et prononcé quelques mots devant les deux cents personnes qui attendaient.

Auparavant, il avait enregistré un message, diffusé le matin même à l'intérieur de l'hôpital, adressé aux malades. « *Après trois mois, ayant retrouvé la santé au sens clinique, je rentre à la maison, grâce à Dieu, pour reprendre ma charge sur le siège de saint Pierre* », a-t-il dit notamment. « *J'ai fait partie de la communauté des malades qui souffrent dans les hôpitaux*, ajouta-t-il. *Ils constituent, avec leur souffrance, un organisme particulier dans l'Eglise, dans le corps mystique du Christ.* » « *Désormais, je sais, mieux qu'avant*, a-t-il conclu, *que la souffrance est une véritable dimension de la vie, dans laquelle, plus que jamais, se greffe profondément, dans le cœur humain, la grâce de la rédemption.* »

Le pape devrait gagner rapidement sa résidence d'été de Castelgandolfo pour une convalescence de six semaines.

Le vingt-neuvième et dernier bulletin de santé, publié le 13 août par les neuf médecins qui ont soigné le pape, indiquait : « *Les blessures sont bien cicatrisées, l'état général est très bon et s'améliore constamment ; Sa Sainteté n'a plus besoin d'être soignée à l'hôpital. La période post-opératoire s'est heureusement conclue* » et « *toutes les fonctions du pape sont normales, notamment celles de l'appareil gastro-entérique, qui avait été gravement atteint* », ajoutait le communiqué.

D'autre part, M. Mehmet Ali Agca, auteur de l'attentat du 13 mai contre Jean-Paul II, a été transféré à la prison de haute sécurité d'Ascoli Piceno (Marches), dans le courant de la semaine dernière. L'auteur de l'attentat contre le pape, condamné le 22 juillet à la réclusion à perpétuité par la Cour d'assise de Rome, a été placé en cellule d'isolement et est gardé à vue.

On fait état, à Rome, de rumeurs selon lesquelles M. Benjamin Mendoza, le peintre bolivien condamné à trente-huit mois de prison pour avoir attaqué Paul VI avec un couteau, le 27 novembre 1970, l'aéroport de Manille, se trouverait dans la capitale italienne. Ces rumeurs sont nées d'un coup de fil anonyme à la police, qui a décidé de renforcer le dispositif de sécurité mis en place pour la protection du pape.

DÉFENSE

L'ÉTAT-MAJOR AUTRICHIEN ESTIME INDISPENSABLE L'ACHAT DE VINGT-QUATRE MIRAGE

Vienne (A.F.P.) — L'acquisition par le gouvernement autrichien de vingt-quatre avions de combat français Mirage-50 garantira la neutralité autrichienne, a déclaré en substance le général Emil Spanocchi, commandant l'armée autrichienne, dans une interview publiée à Vienne par l'hebdomadaire autrichien *Wochenpresse*.

Les Mirage-50, qui devront remplacer les Saab-105 en service depuis une dizaine d'années, sont, selon le général Spanocchi, l'indispensable complément du système de couverture radar mis en place depuis 1973 sur toute l'étendue du pays. Pour le général, qui estime que tout combat sur le territoire autrichien est perdu d'avance en raison de la faiblesse de l'armée autrichienne, il s'agit avant tout « *de rendre la traversée de l'Autriche aussi difficile que possible* » grâce à la présence de chasseurs exerçant « *un contrôle efficace* ».

Bien qu'ayant donné son aval à l'acquisition de vingt-quatre appareils Mirage-50 recommandée par le conseil de défense nationale (*le Monde* du 1er juillet), le gouvernement autrichien ne s'est cependant lié par aucun engagement officiel. Le Mirage-50 est un Mirage-III propulsé par le réacteur Atar 9 K-50 du Mirage F-1, ce qui confère à l'avion en question des performances accrues de poussée ascensionnelle.

● *M. Charles Hernu*, ministre de la défense, a annoncé, mercredi 12 août à Avignon, qu'il se rendrait le 26 août à Tunis où il sera l'hôte du président Bourguiba. Auparavant, entre le 20 et le 25 août, le ministre effectuera plusieurs visites à l'improviste dans des unités militaires et se rendra, en particulier, en Bourgogne, le 20 août, pour y rencontrer les éléments de gendarmerie de la région. — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— Véronique et Yves Salmon, ainsi qu'Aymeric, ont la joie d'annoncer la naissance de

François-Xavier,

le 3 août 1981, à Paris.

Décès

— Montpellier.

Le professeur Yves Allieu et Mme, née Martin,
Leurs enfants Sylvie, Sandrine, Christelle et Eva,
Mme Veuve Pierre Martin,
M. et Mme André Martin et leur fils,
M. et Mme Pierre Martin et leur fils,
M. et Mme Yvon Combaluzier et leurs enfants,
M. et Mme Rivet et leurs enfants,
Les familles Allieu, Martin, Rivet, parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de

Eric Pierre ALLIEU,

à l'âge de dix-huit ans,
Leur fils, frère, petit-fils et neveu, survenu accidentellement en Tunisie le lundi 10 août 1981.
La messe, corps présent, a lieu le vendredi 14 août à 14 h 30 en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance à Montpellier.
Cet avis tient lieu de faire-part. On ne reçoit pas.

— Mme René Bazangette, son épouse,
M. et Mme Yves Barthel,
M. et Mme Alain Guénard,
M. Henry Bazangette,
ses enfants,
Vincent, Hervé, Anne, Catherine, François et David, ses petits-enfants,
M. et Mme Marcel Bazangette, ses frère et belle-sœur,
Toute sa famille et ses amis ont la douleur de faire part du décès de

M. René BAZANGETTE,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien directeur
à la préfecture de police,
survenu à l'âge de soixante-neuf ans.
Les obsèques religieuses ont eu lieu le lundi 10 août à Seilhac (Corrèze).
Rue Fontaine-Lavergne,
19700 Seilhac.
64, avenue du Général-Leclerc,
78230 Le Pecq.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert DEVISMES,

conseiller à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Granville le 8 août 1981 après une longue maladie.
Les obsèques ont eu lieu à Granville (Manche), le 11 août.
De la part de son épouse et de ses enfants,
38, rue Sainte-Geneviève,
50400 Granville.

— Brazzaville.
Mme Bernard Locko-Nkounkou,
M. l'abbé Firmin Bitsindu-Locko,
M. et Mme Georges Locko de Nkunku et Bernard,
M. Joachim Makanga,
Mme Philomène Boungbi et ses enfants,
Mlle Bernadette Locko,
M. Zéphirin Locko,
Toute sa famille et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bernard LOCKO-NKOUNKOU,

survenu à Brazzaville le 28 juillet 1981, dans sa soixante-seizième année.
La messe de sépulture a été concélébrée le 31 juillet 1981 en l'église Saint-Philippe de Kibouendé (Congo).

— *Nous apprenons le décès survenu* le 13 août du professeur

Félix POILLEUX.

[Né le 18 octobre 1908 à Paris, le professeur Poilleux a fait ses études au lycée Carnot *puis à la faculté* de médecine de Paris. Chirurgien des hôpitaux depuis 1943, il était professeur de clinique chirurgicale *depuis 1962 à la faculté de médecine* de Paris et membre de l'Académie de chirurgie depuis 1950. Auteur d'un traité de sémiologie chirurgicale, *il avait été élu membre* de l'Académie nationale de médecine en 1974.]

— *Nous apprenons* le décès de

M. Henri POURET,

ancien *adjoint* au maire de Limoges,
écrivain.

[Né le 26 octobre 1911 à Limoges (Haute-Vienne), Henri Pouret, gynécologue, *ancien adjoint* au maire de Limoges de 1953 à 1965, avait été candidat socialiste indépendant, sans succès, aux élections législatives *de mars 1978*. Lauréat de l'Institut pour son ouvrage « Singularités sur les jeux », publié en 1947, il avait écrit de nombreux « films » radiophoniques, *dont* « le Tigre » (scènes de la vie de Georges Clemenceau) qui lui avait valu le prix de l'Académie française. Henri Pouret, ancien champion de France *universitaire d'athlétisme* (sur 800 m et 1 500 mètres) était membre de l'Académie olympique internationale.]

— On nous prie d'annoncer le décès accidentel de

M. André-Philippe STORA,

De la part de
Laetitia Stora, sa fille,
Mme Vve Gabriel Stora, sa mère,
Jean-Claude, Pierre, Jacques-Hervé et Anne-Marie Stora, ses frères et belle-sœur,
Vanessa et Tatiana, ses nièces.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Albi le 12 août 1981.

40, rue Beaujon,
75008 Paris,
138, route de la Reine,
92100 Boulogne.

Remerciements

— M. Hubert Beuve-Méry,
La direction et le personnel du « Monde », remercient les nombreuses personnes qui ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès de

Yolande BOITARD,

leur collaboratrice et amie depuis 1945.

Anniversaires

— Son épouse et ses enfants rappellent à tous ceux qui l'ont connu et estimé le souvenir de

Oscar WEISSELBERG,

décédé le 15 août 1974.



MÉDECINE

Dans les hôpitaux

LA TOTALITÉ DES VINGT-CINQ NOUVEAUX SCANOGRAPHES ONT ÉTÉ AFFECTÉS AU SECTEUR PUBLIC.

La liste des établissements qui pourront acquérir des scanographes, appareils qui permettent des investigations radiologiques — *non sanglantes et fort précises*, — est désormais connue (*le Monde* daté 9-10 août). Il s'agit des centres hospitaliers de Bastia, Fort-de-France, Thionville, Lens, La Rochelle, Avignon, Argenteuil, Belfort et Valence ; des centres anticancéreux de Lyon, Toulouse, Rouen ; des centres hospitalo-universitaires de Strasbourg, Amiens, Clermont-Ferrand, Dijon ; du centre hospitalier régional de Nîmes et de l'hôpital Avicenne à Bobigny.

S'ajoutent à ces autorisations celles qu'avait accordées le prédécesseur de M. Jack Ralite au ministère de la santé, M. Edmond Hervé : centres hospitaliers de Rennes et du Mans. Tous ces scanographes sont des appareils « corps entier ».

Le nombre de vingt-cinq annoncé par le gouvernement est *obtenu si l'on ajoute* à ces autorisations celles qu'avait délivrées M. Jacques Barrot aux hôpitaux de Versailles, Perpignan et Aulnay-sous-Bois, qui pourront acquérir des scanographes « corps entier », *et à ceux* de Bayonne et de Tours, qui seront *dotés* de scanographes « crâne ».

La totalité de ces appareils sont ainsi affectés au secteur public.

● *M. Jack Ralite, ministre de la santé*, a décidé de maintenir en place la commission chargée de définir les modalités des traitements comportant l'utilisation d'interférons *humains* (*le Monde* du 21-22 décembre 1980). On restait jusqu'à ces derniers temps dans l'incertitude à propos de la reconduction de ce groupe d'experts, mis en place par M. Jacques Barrot au début de 1981. Cette *décision* est l'un des premiers exemples au monde de la prise en compte directe par les pouvoirs publics des problèmes de politique de santé liés aux interférons.

CIRCULATION

Départs du 15 août

M. MAUROY APPELLE À LA PRUDENCE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, *vient, dans un communiqué*, de mettre en garde les automobilistes qui s'apprêtent à prendre la route pour les départs du 15 août. M. Pierre Mauroy *estime qu'*« *un renforcement des contrôles est nécessaire pour éviter qu'une minorité d'inconscients ne mettent en péril la vie des autres automobilistes et des piétons* ».

Le premier ministre ajoute qu'il a demandé « *aux ministres concernés et aux préfets de prendre les dispositions nécessaires. Les contrôles*, précise-t-il, *devront être effectués avec toute la fermeté indispensable, mais aussi avec humanité* ».

M. Mauroy lance un appel à « *la prudence de tous les usagers de la route* ». Il leur demande de respecter scrupuleusement les limitations de vitesse. Il attire leur attention sur les méfaits de l'alcool au volant et souligne enfin qu'un respect intégral des règles relatives à la ceinture de sécurité permettrait à lui seul de sauver deux mille vies humaines par an.

Le communiqué précise que la définition d'un programme d'action dans ce domaine fera l'objet d'une réunion spécial du comité interministériel pour la sécurité routière, présidée par le premier ministre, après la rentrée.



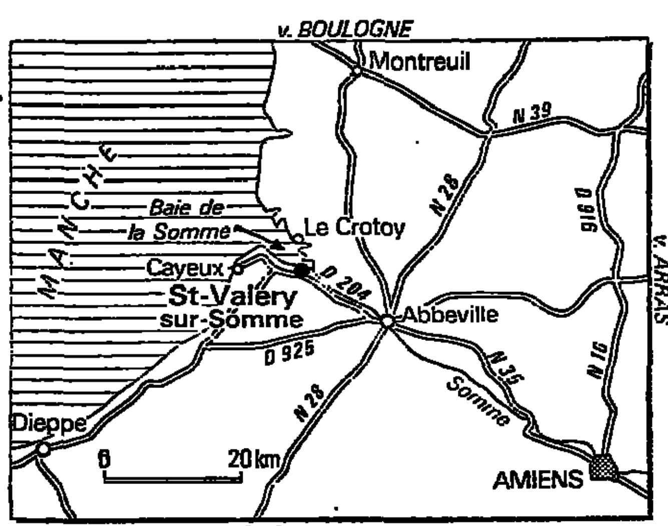
Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

La France autour d'un été

Nous proposons cet été un tour de la France touristique moins connue sinon méconnue. Voici quelques sites à l'écart des grandes routes de la transhumance estivale ; sauvés pour cela de la défiguration mais où s'expriment avec acuité quelques-unes des préoccupations brûlantes de la France en vacances.

Aujourd'hui, Saint-Valery-sur-Somme et le dossier de la pollution. La semaine prochaine, Gruissan et l'architecture des loisirs.



Saint-Valery-sur-Somme entre ciel et mer

LE ciel rejoint la mer. L'immense ciel gris aux nuages rapides fuit sur une baie aux reflets couleur de mercure. En suspension dans l'air, cette indescriptible luminosité qui fait dire au peintre Paul Petit que la baie de Somme est plus lumineuse que le bassin d'Arcachon. Et il sait de quoi il parle, le peintre atmosphérique, comme le dénomment les Anglais ! Influencé par les Hollandais, mais aussi par Gainsborough, l'artiste peint la couleur du vent plus que le sujet lui-même. Degas aimait Saint-Valery.

Le ciel, le vent, la mer. Victor Hugo aurait manqué à sa légende s'il n'avait séjourné à Saint-Valery. Peinture, poésie : serions-nous à quelque rendez-vous imaginaire connu de rares initiés ? Il n'en est rien. Saint-Valery n'est pas une abstraction, ce n'est pas un rêve, ce n'est même pas la nature à l'état brut. C'est, au contraire, un site connu, habité et travaillé par l'homme depuis l'antiquité. C'est l'embouchure d'une rivière qui a traversé Amiens et Abbeville, et y dépose ses alluvions. Rien à Saint-Valery et dans la baie de Somme, notamment chez sa voisine du Crotoy, qui ne porte la marque de l'homme.

Le site a été modelé au cours des siècles par ses habitants qui ont gagné patiemment des terres sur la mer : les bas-champs. La Somme est canalisée, et la petite ville a bien les pieds sur terre et les fondations dans l'eau. Déjà, quatre siècles avant Jésus-Christ, elle existait et s'appelait Leucone. Des négociants marseillais d'origine grecque s'en servaient comme comptoir pour faire le commerce de l'étain avec la Grande-Bretagne. Ensuite, les Romains améliorèrent le port. Aujourd'hui, le trafic maritime commercial est pratiquement réduit à néant, mais il y a encore des marins-pêcheurs qui ne sont pas là seulement pour faire de la figuration pendant l'été et, bien sûr, un port de plaisance qui se développe.

La naissance de la cité date de son évangélisation vers l'an 611 par le moine Valery, disciple de saint Colomban. Une abbaye s'installe, la plus ancienne de Picardie, puis des huttes de pêcheurs, de laboureurs, un château, une église, un beffroi. Bref, la vie du Moyen Age. C'est de Saint-Valery qu'en 1066 Guillaume de Normandie part à la conquête de l'Angleterre.

La vie médiévale, on l'imagine aisément en foulant les pavés de la vieille ville, construite sur la hauteur, avec ses deux portes, celle d'en haut et celle d'en bas, en brique et en pierre. L'église Saint-Martin, reconstruite en 1558, est curieusement composée de pierres et de galets disposés en damiers. Sur le parvis de l'église, l'hôtel de ville, à la façade Louis XIII. De cet emplacement déjà surélevé, on jouit d'une vue magnifique sur la baie et sur le Crotoy, la rivale d'en face.

La promenade dans les rues alentour, dont la plus ancienne, la rue Pute-Questive, abritait, comme son nom l'indique, le plus vieux métier du monde, est une découverte de l'architecture valéricaine : maisons de galets et de briques, parfois mêlés à la pierre. Certains édifices sont heureusement restaurés par leurs propriétaires, qui découvrent, enfin, que Saint-Valery gagnerait à préserver son patrimoine. D'autres, malheureusement, cachent leurs trésors séculaires sous des couches de ciment aussi lourdes que l'inconscience ou l'innocence de ceux qui ont décidé de protéger ainsi leurs maisons des attaques du vent du large.

On grimpe encore. Sous la porte d'en haut passa Jeanne d'Arc prisonnière. Une plaque le rappelle. La légende veut que la fleur qui pousse au-dessus des remparts, et qu'on appelle « ceillet des croisades », ait été ramenée de Jérusalem, où il était entré le premier, par Bernard, duc de Saint-Valery, lors de la première croisade. Cet œillet des croisades est, paraît-il, en décoction, un excellent remède à appliquer sur les yeux malades des marins. On ne peut qu'apercevoir l'ancien monastère des bénédictins. Assez pour se rendre compte, en tout cas, qu'il s'agit d'une magnifique propriété privée. Il en est de même de l'ancien château fort, qui a conservé ses murs et ses fossés.

Saint-Valery, c'est aussi la ville basse ou la Ferté, avec son port et ses sauterelliers (pour pêcher la crevette), son quai, sa rue commerçante, sa promenade au bord de l'eau, ombragée de platanes et de tilleuls, sa plage interdite à la baignade pour cause de pollution (voir article ci-contre).

Des prés salés

Les dépliants du syndicat d'initiative ne parlent plus, comme il y a quelques années, de la mer à la campagne. C'est pourtant ainsi que pourrait se définir touristiquement ce bourg de trois mille habitants (1) contre lequel viennent mourir les champs et pâtures du Vimeu proche. Depuis ces murailles, on voit paître les moutons des prés salés. On peut respirer l'air iodé de la Manche. Ce site urbain exceptionnel suscite l'envie de bien des stations balnéaires qui n'ont à offrir, en matière architecturale, que des alignements de rues qui se coupent à angle droit et dans lesquels il faut avoir beaucoup d'imagination pour se sentir en vacances.

A Saint-Valery, on est bien. Tout de suite. Quinze à vingt siècles de présence humaine aident à préparer les congés payés...

MICHEL CURIE.

(1) Saint-Valery accueille une population touristique d'environ six mille personnes dont 20 % sont d'origine extérieure à la Picardie, au Nord ou à la région parisienne. 43 % de ces touristes sont des cadres.

POINT-CLÉ

Vagues plus claires

« LA baignade ? Si nous parlions d'autre chose ! » Telle est sommairement résumée la réaction des habitants et des administrations lorsqu'il faut tout de même évoquer le fait que la baignade est interdite à Saint-Valery depuis 1977, et qu'elle l'est encore cette année. Oui, bien sûr, vous dit-on, il y a deux plages, mais Saint-Valery n'a jamais eu une vocation balnéaire. On y fait du tourisme, on y prend l'air, mais on ne fait pas trempette dans l'eau de la mer.

D'ailleurs, quelle eau ? Quelle mer ? Avec les marées, on voit la mer deux ou trois heures deux fois par jour — et encore, — toujours à des heures impossibles. Regardez plutôt couler le chenal de la Somme, tout près des maisons, avec les bateaux des pêcheurs et les voiliers des plaisanciers. Non, vous savez, peu de personnes venaient à Saint-Valery pour s'y baigner.

Mais pour prouver qu'elle ne recule devant aucun sacrifice, la commune programme la construction d'un bassin de natation. Eau javellisée et verrues plantaires garanties ! Les Valéricains haussent les épaules. Ils contestent les normes selon lesquelles est calculée la pollution de la baie. On dénombre des germes pathogènes, mais, disent-ils, il n'est pas évident qu'ils soient porteurs de virus. Pourtant, la réglementation existe, et il faut bien en tenir compte. L'ostréiculture et l'aquaculture que l'on voudrait voir se développer dans la baie ont besoin d'une eau saine. Les affaires immobilières marchent moins bien depuis que l'on sait que l'eau est polluée. Et les Valéricains, qui haussaient les épaules, sont bien obligés d'admettre que leur image de marque en a pris un coup.

Un plan d'assainissement

Alors, ils se souviennent que, dans le cadre d'un schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer (SAUM), un inventaire a été réalisé sur l'ensemble de la côte picarde et un programme d'assainissement élaboré. Il s'agit là d'un document-cadre qui mettra des années à se réaliser. Mais il devrait être efficace, car il prend le problème depuis Amiens, c'est-à-dire là où commence vraiment la pollution, et n'oublie ensuite aucune commune, la plus importante avant l'embouchure de la Somme étant Abbeville. Des travaux sont prévus aussi sur le pourtour de la baie, les campings étant également facteurs de pollution. On sait éliminer 95 % de la pollution. Pour les 5 % restants, les spécialistes avouent leur incompétence. « Un exemple, entre autres, des impondérables : on ignore l'influence du mouton de pré salé sur la prolifération des germes pathogènes dans l'eau de la baie, et certains se demandent même si elle n'a pas été largement sous-estimée.

En tout état de cause, deux tranches de travaux sont prévues. La première, qui coûtera 83 millions de francs, s'étendra jusqu'en 1986 ou 1987. La seconde s'étalera ensuite sur dix ans (55 millions de francs). En principe, tous les effluents d'Amiens jusqu'à la mer seront traités. On ne décèlera plus la moindre bactérie. Mais, comme le programme décidé l'indique, il faudra être patient.

L'assainissement ne se fera pas d'un coup de baguette magique. On avait bien eu le petit espoir, ces temps derniers, de rouvrir à la baignade une des plages du Crotoy, en face de Saint-Valery. Hélas ! les germes pathogènes ont fait, une fois de plus, preuve de leur mauvaise volonté... — M. C.

GUIDE

« Tiens, un coquillage ! »

PREMIERE chose à faire en arrivant à Saint-Valery : acheter un horaire des marées qui comporte des conseils pour les vacanciers. Chaque année, en effet, on déplore la mort de promeneurs qui se sont aventurés imprudemment dans la baie.

Outre paresser sur le sable ou regarder le mouvement de bateaux, ou encore visiter la ville haute, on peut se rendre au cap Hornu cueillir des statices ou fleurs de mer. Voir passer un bateau de commerce aux écluses n'est jamais sans intérêt. Une bonne idée consiste à louer un vélo au syndicat d'initiative et à pédaler dans la campagne proche. Emprunter sac au dos les deux parcours pédestres a laissé les meilleurs souvenirs à ceux qui s'y sont risqués. Il n'est pas interdit de visiter un chantier de construction de bateaux (Anitra, Deloison, Lamidel). Ramasser en baie des coques, des palourdes, des passe-pierres ou cornichons de mer représente un agréable passe-temps. Mais attention à la marée ! Il est également possible de jouer au tennis ou de faire des excursions en autocar. Comme partout. Emprunter le circuit balisé des « chasse-marée » vaut le détour.

Il y a ceux qui chassent à la *hutte ou à la botte les oiseaux* migrateurs qui fréquentent la baie de Somme. Mais il y a les amis des bêtes qui se rendent au parc ornithologique du Marquenterre, toujours pour les oiseaux, mais cette fois pour les observer, vivants, à la jumelle, dans leur milieu, sans les déranger.

Descendez à Noyelles

Le golf miniature, sans doute le plus beau du nord de la France, connaît toujours le même succès. Pour les jours de pluie — il faut tout de même y penser — la bibliothèque municipale prête des livres le mercredi et le samedi, de 17 heures à 19 heures. Ne pas oublier que Saint-Valery possède un club nautique de plaisance.

On peut aussi ne rien faire parce qu'ici on est bien et que rien ne vous presse même si parfois le vent d'ouest vous pousse un peu dans le dos.

Depuis Paris, emprunter le train de Calais à la gare du Nord et descendre à la gare de Noyelles-sur-Mer. Il suffit, ensuite, de trouver un taxi pour arriver au port, cinq kilomètres plus loin. On peut, aussi, attendre le passage du train touristique qui fait, en saison, le tour de la baie : Le Crotoy, Noyelles Saint-Valery, Cayeux. Mais il est prudent de se renseigner sur les heures... et les jours où il circule.

Par la route, prendre Paris-Calais. Quitter cette voie à Abbeville où Saint-Valery est bien indiqué.

(*) Le S.I. fournit sur demande la liste des hôtels-restaurants, villas et appartements meublés. Tél. (22) 27-92-50 ou (22) 27-52-16.

RANDONNÉE PÉDESTRE

Mille kilomètres en Val-d'Oise

LE département du Val-d'Oise vient de publier par arrêté préfectoral un plan départemental de randonnée pédestre et équestre. 934 kilomètres de promenade dont 691 de chemins ruraux ont ainsi été recensés durant deux années par le comité départemental des loisirs de plein air. En 1974, déjà une circulaire interministérielle avait demandé, mais en vain, aux départements d'établir un tel plan. En 1977, une nouvelle circulaire, accompagnée cette fois-ci d'une aide financière de 100 000 francs, prescrivait la mise en œuvre d'expériences-pilotes relatives à nouveau à l'élaboration d'un plan de randonnée. Parmi ces expériences, celle du Val-d'Oise.

L'objectif gouvernemental visait tout particulièrement la réhabilitation des chemins ruraux qui, chaque année, disparaissent sous la végétation, par aliénation abusive telle que l'emblavement, ou encore par remembrement. Or un chemin rural participe au paysage au même titre qu'un site ou qu'un monument historique protégés. « *L'objectif primordial de ces plans est, grâce à un inventaire des chemins ruraux utilisés ou utilisables pour la grande randonnée ou la promenade familiale, de protéger lesdits chemins contre l'aliénation ou la disparition. Si nous n'y prenons pas garde, le réseau formé par les chemins ruraux, de loin le plus dense, se trouvera irrémédiablement amputé pour n'être plus utilisable parce qu'incohérent et discontinu* », précise le comité départemental des loisirs de plein air. En effet, environ 8 000 km de chemins ruraux deviennent inutilisables chaque année en France sur un réseau de quelque 800 000 km. Or, constate le comité, seule la fréquentation de ces chemins ruraux par des promeneurs permettra leur réhabilitation.

Les chemins ruraux étant propriété des communes, et donc aliénables, le comité départemental a dû questionner sur l'opportunité d'un tel projet les 163 communes concernées par ces itinéraires, sur les 185 que compte le Val-d'Oise. 141 ont répondu favorablement pour tout ou partie des projets proposés, mais 17 les refusent sans appel. Leurs raisons : crainte d'assister à une arrivée massive de touristes n'hésitant pas à piétiner champs et cultures et à endommager les clôtures ou encore risques d'accidents dès l'ouverture de la chasse. Il était demandé aux conseils municipaux de s'engager par délibération « *à ne pas aliéner les chemins ruraux intéressés par cet itinéraire, à garantir la continuité de ce dernier si la vente d'une partie était nécessaire, à empêcher leur interruption par des clôtures, à accepter un éventuel balisage de l'itinéraire* ».

C'est donc au total 934 kilomètres de randonnée, dont 691 de chemins ruraux, qui ont été recensés par le comité départemental des loisirs de plein air et qui viennent s'ajouter aux itinéraires des sentiers de grande randonnée (G.R.) établis. Le contrat régional, s'il est accepté, permettra la réhabilitation des chemins ruraux grâce à divers travaux tels que débroussaillage, stabilisation, creusement d'un fossé pour la canalisation des eaux pluviales, pose de sept cents flèches de balisage au croisement des chemins et voirie automobile. Deux gîtes d'étape seront construits, le premier à Viarmes, sur le GR 1, à l'emplacement de l'actuel refuge, bâtiment préfabriqué situé en bordure de la forêt de Carnelle. Quarante places seront offertes aux randonneurs isolés, mais aussi aux groupes ou encore aux enfants des classes vertes et des centres aérés. Dortoirs, réfectoire, cuisine et une salle de classe sont prévus, ainsi qu'un studio d'habitation pour le gardien.

Un peu plus loin, en bordure également de la forêt de Carnelle mais sur les communes de Presles et de Maffliers, à proximité de la route départementale 78, le Moulin-Neuf, propriété de la commune de Presles depuis 1976, sera également restauré, servant autant de gîte d'étape que de local pour le C.D.L.P.A. et pour les M.J.C. ou autres associations désirant organiser des stages. Soixante places seront offertes avec cuisine, sanitaire et réfectoire. A Viarmes, comme au Moulin-Neuf de Presles, le camping sera toléré en cas d'affluence.

JACQUELINE MEILLON.

(Lire la suite page 10.)

PATTAYA — Le plaisir avec une heure de plus

PARCE qu'il voulait obtenir la levée du couvre-feu imposé aux bars, night-clubs et autres lieux de distraction, le maire de Pattaya avait menacé de rassembler devant le Parlement plus de cinquante mille protestataires, ceux qui, à des titres divers, *« font les belles nuits »* de la Thaïlande. Le gouvernement a finalement décidé de repousser, de minuit à 1 heure du matin, l'heure de fermeture desdits bars et night-clubs de cette station balnéaire, mais de maintenir inchangée, pour le moment, la réglementation dans le reste du pays. Les professionnels du tourisme s'inquiètent de ce vent de puritanisme qui, depuis quelques semaines, souffle sur la Thaïlande. Les restrictions apportées à la vie nocturne leur paraissent d'autant plus inopportunes que la saison en cours est franchement mauvaise, pour des raisons qui tiennent notamment à la crise économique mondiale et au coup d'Etat avorté du 1er avril. *« Dans des pays voisins qui sont nos concurrents directs, comme Singapour et les Philippines, les lieux de distraction sont ouverts jusqu'aux premières heures du jour »*, remarquent les hôteliers.

Déjà, l'hiver dernier, dans le cadre de la campagne nationale pour les économies d'énergie, les propriétaires de salons de massage et les tenanciers de boîtes de nuit avaient été invités à ne pas faire abusivement et tardivement clignoter leurs enseignes au néon. Aujourd'hui, les autorités affirment à grand bruit, leur souci de lutter contre les diverses formes de pourriture de la société : *« criminalité, corruption, prostitution »*, etc., dénoncées par les auteurs du putsch. Beaucoup d'observateurs doutent, cependant, que cette campagne soit menée très loin.

Toujours est-il que, pour l'heure, le gouvernement associe à la lutte contre la criminalité (huit mille meurtres commis dans le pays pendant les huit derniers mois) le contrôle des lieux de plaisir. Le laisser-aller y favoriserait, en particulier, le trafic des stupéfiants, dont on sait qu'il est ici une des causes majeures de la violence, les drogués — on en compte quelque six cent mille en Thaïlande — ne reculant devant rien pour se procurer leur poison quotidien.

Ceux qui exercent des métiers de la nuit se plaignent de servir en la matière de boucs émissaires. *« C'est l'inflation qui nourrit le crime et la délinquance*, assurent-ils. *Si on nous met des bâtons dans les roues, nous seront contraints de débaucher du personnel, qui n'aura d'autre moyen pour vivre que de se* Dix-*tourner vers la violence.»* sept hôteliers de Betong, ville située à l'extrême sud du pays, ont carrément fermé leur établissement pendant quinze jours en juillet pour protester contre la décision des autorités d'y bannir le plus vieux commerce du monde et de décourager ainsi les Malaisiens de venir en voisins trouver ici des plaisir qui leur sont interdits dans la très prude et musulmane Malaisie.

Cette polémique a rouvert le débat sur l'image que la Thaïlande se donne — ou doit se donner — pour attirer des touristes. *« On ne peut pas nier qu'une grande partie de gens* débarquent *qui, chaque année, chez nous sont attirés par la qualité de la vie nocturne à Bangkok »*, notait récemment le quotidien *The Nation Review*. On constate, en effet, que les dépenses consacrées aux distractions représentaient, l'an dernier, 11,8 % du budget moyen d'un voyageur étranger au lieu de 8 % en 1978, alors que les dépenses consacrées aux visites sont tombées de 17 % en 1974 à 7 % en 1980.

200 000 filles de bar

A l'instar d'autres pays asiatiques, la Thaïlande va-t-elle en partie bâtir sa renommée touristique autour des « sex tours » ? Divers groupements féministes et groupements œcuméniques avaient profité de la tournée de M. Zenco Suzuki, premier ministre japonais, en Asie du Sud-Est, en janvier dernier, pour dénoncer cette *« nouvelle forme d'impérialisme »* pratiquée par les Nippons. *« Nous oublions que d'autres Etats se gardent de développer, comme nous, les lieux de plaisir*, regrettait alors le *« Nation Review »*, *parce qu'ils sont plus attentifs à leur réputation et à leur dignité et moins âpres au gain »*.

D'aucuns font valoir qu'une simple condamnation morale ne suffit pas à résoudre le problème. M. Boonchu Rojanastien, alors vice-premier ministre chargé des questions économiques, avait, en octobre dernier, tenu un langage qu'il estimait être celui du réalisme et du bon sens. *« Les femmes qui se livrent à la prostitution ne devraient pas en être empêchées aussi longtemps que le gouvernement est incapable de leur venir en aide et de leur offrir des métiers décents. Elles ont à se nourrir et à nourrir leur famille »*

Selon un rapport de l'Unesco, 61 % des ruraux qui émigrent à Bangkok sont des femmes, dont 85 % seraient impliquées, d'une manière ou d'une autre, dans des activités dites *« récréatives »*. On estime à 200 000 environ le nombre des prostituées, des masseuses, des filles de bars, des *Gogo girls* qui travaillent dans la capitale. Certaines arrivent à gagner par mois dix à vingt-cinq fois plus qu'une employée de maison ou qu'une ouvrière de chantier. La plupart envoient au moins le tiers de leur salaire à leur famille restée au village.

Le départ du Vietnam des troupes américaines auxquelles la Thaïlande servait de « base de loisirs », n'a pas, semble-t-il, sérieusement ralenti la marche des affaires puisque les touristes ont pris le relais. En 1980, le pays en a accueilli 1 859 000 dont, à en croire une étude de l'université de Chulalongkorn, deux fois plus d'hommes que de femmes.

« Le gouvernement n'a pas l'intention de fermer les lieux de distraction existants », indique le colonel Somchai Hiranyakit, « patron » du tourisme qui se défend d' *« utiliser la vie nocturne comme un thème de propagande à l'étranger »*. Il n'empêche que, pour compenser le manque à gagner de ses ressources agricoles et minières dont le cours est à la baisse, la Thaïlande table, plus que jamais, sur le tourisme. L'an dernier, celui-ci s'est classé au deuxième rang des producteurs de devises, derrière le riz et devant le caoutchouc, alors qu'en 1977 il ne se trouvait encore qu'en cinquième position. Un progrès spectaculaire.

Malgré tout, la concurrence des pays voisins reste sévère, notamment celle de Singapour et de Hongkong qui, en 1980, ont accueilli respectivement 2 562 000 et 2 301 000 visiteurs. Quelque peu fascinées par ce succès dû, pour l'essentiel, à l'existence de boutiques franches, les autorités thaïlandaises étudient la possibilité d'abaisser les droits de douane de 5 %, dans un premier temps, sur vingt-trois articles d'importation. Ce qui permettrait de redonner un coup de fouet à l'industrie touristique et de proposer aux clients un forfait des plus séduisants : visites, shopping, soleil et... sexe quand même, car, comme le dit un hôtelier de l'île de Phuket, *« on ne peut pas contrarier sans limites la nature humaine »*.

JACQUES DE BARRIN.

BOSTON — L'autre Maison Blanche

« COMMENT ? C'est une copie ! Ils ont laissé le vrai bureau de John Kennedy à la Maison Blanche. Et les autres osent s'en servir ! » La vieille dame noire est outrée, en arrêt devant le bureau en chêne sculpté, un peu gothique, mis sous verre avec les objets personnels de l'ancien président. Tous les visiteurs de la bibliothèque Kennedy à Boston (Massachusets) ne sont pas aussi fétichistes. Mais la dévotion est savamment entretenue dans ce mémorial, inauguré en octobre 1979... à une époque où le dernier des Kennedy était encore candidat à la candidature.

D'abord prévue à Harvard, la bibliothèque est installée au sud de la ville, non loin de l'université d'Etat, sur la commune de Dorchester, berceau de la famille maternelle du président. La construction a été confiée à l'architecte I.M. Pei, New-Yorkais d'origine chinoise, qui a reçu, en juin dernier, à Paris, la médaille d'or de l'académie d'architecture.

Les travaux ont duré quatre ans et coûté 12 millions de dollars, dont 3,5 millions pour assainir le terrain, trop marécageux. C'est une fondation, alimentée par des dons privés, qui a financé l'entreprise. Il y a, aux Etats-Unis, sept institutions pour conserver les archives présidentielles qui n'étaient pas, jusqu'à une date récente, particulièrement protégées. Le président emportait l'histoire à la semelle de ses souliers...

Le caillou blanc, simple et monumental, posé à Columbia Point, abrite donc essentiellement les archives de la présidence Kennedy, des milliers de documents réservés aux chercheurs : vingt millions de feuillets, dont un million classés « confidentiel ». Mais la Kennedy Library offre aussi à la curiosité du grand public deux salles en sous-sol, dédiées aux deux fleurons les plus glorieux de la famille : le président et celui qui aurait pu l'être. Deux histoires qui se terminent par une sobre inscription sur un panneau de bois. Photos de la vie officielle et de la vie de famille, spectaculairement agrandies : John entouré d'enfants, les bambins dans le fameux bureau ovale... Puis les roses rouges de Dallas, et le tailleur rosé de Jackie, juste avant qu'il soit taché de sang.

Dans les vitrines sont placés les jouets de John enfant, la collection de bateaux, des lettres. Petit chef-d'œuvre de diplomatie, la supplique rédigée à douze ans pour obtenir une augmentation d'argent de poche passe pour le premier discours politique du futur homme d'Etat. Et on se penche, intrigués, sur les mots griffonnés en conférence et pieusement conservés par une fidèle secrétaire : le mot *« decision »*, comme une obsession, au moment de l'affaire de la baie des Cochons... En partant, les amateurs peuvent acheter, en fac-similé, les documents les plus marquants.

Dans cette mise en scène habile, qui entretient l'émotion des visiteurs, transparaît l'orgueil du clan : ainsi la première salle met en parallèle l'histoire des Etats-Unis et celle des membres de la famille, tandis que la voix de Rose évoque des souvenirs de l'ancien président, son fils. Dynastie...

La dernière image montre le président s'éloignant dans les dunes, de dos. On sort... dans une immense halle vitrée. La résille de métal happe le ciel et la mer, l'immensité. Une bannière étoilée, suspendue à 30 mètres de haut, rappelle qu'on est ici dans un mémorial.

Dehors, le voilier de John Kennedy est échoué sur l'herbe, dans un paysage vaste et simple, la baie, les îles. Les avions qui atterrissent à Logan Airport, au loin, tracent une fréquente oblique, qui accuse la pureté des lignes.

Un monument pour aujourd'hui

« Comment faire un monument qui ne soit pas monumental ? » A ce paradoxe, l'architecte Pei apporte une réponse. *« Pour un homme d'aujourd'hui, qui est mort jeune, il n'y a pas bien longtemps, pour un anti-héros, vous ne pouvez pas bâtir un mémorial avec une statue de bronze »*, explique I. M. Pei. Il faut inventer un nouveau symbolisme, pour le temps présent. L'homme assis dans le bronze, ce serait Thomas Jefferson, dont la statue géante siège dans un temple à l'antique, à Washington.

Cette halle de 40 mètres de haut, la *« lumière pour adoucir le vide »*, le ciel dans la maison, c'est sa manière de répondre. En éludant la difficulté à couler le bronze pour un héros familier et si proche. *« Vous entrez dans cette pièce, elle est vide. »* L'architecte attrape un peu d'infini dans son filet, cette résille de métal où le jeu des lignes géométriques, suivant qu'on les regarde de face, ou d'en bas, joue assez pour distraire l'œil, pour que l'espace ne soit pas insupportable de grandeur.

Les salles de travail et la bibliothèque elle-même, ainsi que l'appartement du conservateur, ouvrent discrètement sur la grande halle, dans un mur doucement concave, hommage discret à un maître américain, F. L. Wright.

Le plan de l'ensemble est extrêmement simple : le bâtiment plein est un triangle blanc de dix étages planté en coin dans le pavillon de verre, carré, qui paraît tout noir, de l'extérieur. Formes pures, géométriques, du noir et du blanc, comme un phare, une « lighthouse », explique I. M. Pei.

Des lignes nettes qui soulignent la pointe de Columbia, et désignent la mer, l'ailleurs. Les nuages passent.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

BATH — Présence de « Barry Lyndon »

VOUS voulez faire comme Mickey un voyage dans le temps ? Précipitez-vous à l'ouest du Wiltshire, à Bath, à 20 kilomètres de Bristol.

La légende raconte que c'est en 800 avant J.-C. qu'un humble porcher découvrit le premier par hasard les vertus thérapeutiques d'une source d'eau chaude. La conquête romaine, méthodique et efficace, utilisa largement ces médications peu onéreuses et déjà connues, et fit construire des thermes bientôt célèbres, Aquae Sulis, pour canaliser cette eau merveilleuse qui soulageait les varices et les rhumatismes des légionnaires.

Les barbares saxons, sitôt évangélisés, détruisirent les thermes et s'emparèrent naturellement des pierres pour bâtir une abbaye qui vit en 973 le couronnement du roi saxon Edgar. C'est ainsi que Bath fêta, en 1973, le millénaire de la monarchie saxonne.

Mais les canaux et les réservoirs qui alimentent les Hot Springs sont garantis d'origine et, depuis deux mille ans, si l'on peut dire, les mêmes eaux coulent dans les mêmes tuyaux visibles au musée romain.

La splendeur de Bath date du XVIIIe siècle, lorsqu'il devint à la mode d'aller prendre les eaux. Ce qui n'était alors qu'une bourgade moyenâgeuse devint soudain la capitale mondaine et artistique de l'Angleterre, le centre de réunion des rois et des nobles, à la fois villégiature et source d'inspiration, immense salle de bal, lieu de plaisirs et arbitre des élégances.

C'est aux architectes John Wood père et fils que l'on doit l'extraordinaire cité géorgienne, miraculeusement conservée, dont les chefs-d'œuvre sont le Circus et le Royal Crescent.

Le Circus, place ronde de 318 pieds de diamètre, déroule le long de ses hôtels particuliers tous semblables trois séries de colonnades superposées dans les styles toscan, ionique et corinthien. Chaque étage est surmonté de frises sculptées de motifs symbolisant les arts et les sciences.

Au centre de la place, des arbres centenaires brisent l'impression vertigineuse du cercle. Au 13 du Circus vécut l'explorateur Livingstone et, au 17, Gainsborougd, durant sa « période Bath » (le lecteur averti aura vu l'hiver dernier, au Grand Palais, l'exposition Gainsborough deux fois, une pour l'émerveillement, l'autre pour s'en pénétrer).

C'est durant ces années à Bath qu'il acquit sa célébrité de portraitiste mondain, peignant inlassablement les ladies au teint rose et au regard mélancolique aux côtés de seigneurs hautains et distants, dans des tableaux tous bruissants de la soie des robes et des brochés des pourpoints, au cœur du Royal Victoria Park, dont le Royal Crescent forme l'étonnante toile de fond.

Disposées en arc de cercle par John Wood, entre 1767 et 1774, les trente maisons du Royal Crescent constituent le sommet de l'architecture palladienne. Cent quatorze colonnes ioniques géantes s'élèvent à intervalles réguliers.

Au n° 1 du Royal Crescent, la Bath Preservation Trust offre un intérieur typique du dix-huitième siècle, entièrement meublé. Dans le petit salon de musique, un clavecin encore entrouvert, où flotte la main distraite de la comtesse ; dans la salle à manger trônent les surtouts d'argent fraîchement nettoyés.

Dans la bibliothèque où, sur la petite table de jeu, traîne un dé oublié par le valet de pied, il faut rester seul, fausser compagnie au guide trop érudit et au groupe de visiteurs trop bavards, et rêver : ce soir, il y aura des convives, les domestiques ont revêtu leur livrée neuve. Dans les cuisines, on s'affaire. Madame, dans son boudoir, n'arrive pas à se décider, la robe grise tourterelle, ou la rose si pâle à paniers ? Le maître de céans lui a fait recommander d'éblouir : il y aura Sheridan à dîner.

Le thé chez Sally Lunn

Le Pulteney Bridge date de 1770, on le doit au grand Robert Adam. Il enjambe gracieusement l'Avon ; admirablement proportionné, il est bordé de boutiques de chaque côté et termine la Great Pulteney Street aux arcades régulières et reposantes. Elle mesure 1 100 pieds de long et 100 de large. C'est au 55 que vécut le futur Napoléon III réfugié en Angleterre et qu'il conçut l'*Extinction du paupérisme*.

L'Assembly Room — ou hôtel de ville — abrite aujourd'hui le musée du costume, un des plus beaux d'Europe tant par la richesse que par le raffinement de la présentation « en situation ».

Mais le cœur de Bath, c'est la Pump Room. Depuis deux siècles, elle est toujours là, la fontaine de pierre où les élégantes venaient boire l'eau de Bath. Le lustre de cristal brille de toutes ses pendeloques. Dans la loggia, l'orchestre est prêt à jouer, les violons égrènent déjà les premières notes. Des chaises et des tables 1930 permettent de se désaltérer et jettent une petite note ville d'eaux fin de siècle ou plutôt entre-deux-guerres qui fait sauter de Lovelace à Patrick Modiano.

C'est là qu'on tourna *Barry Lyndon*, c'est là que, derrière les tables où l'on jouait un jeu d'enfer, le jeune Irlandais ambitieux séduisit la très belle Lady Lyndon, la précipitant ainsi dans le malheur. Les masques se fendillent, les regards durcissent derrière un maquillage de blanc de céruse, la courtoisie se fissure devant la violence des passions...

Il est 5 heures : courez prendre le thé chez Sally Lunn's House, la plus vieille maison de Bath : elle date de 1482 et devint salon de thé en 1680 ; elle l'est toujours après trois cents ans. Mieux que le Procope !

Un regard à Sham Castle : bâtie en 1760 par Ralph Allen, l' « impresario » de Bath, ce faux château fort n'avait d'autre objet que d'orner la vue qu'il avait de « sa » ville du haut de sa propriété sur la colline, Prior Park.

En flânant dans les rues, admirez les baquets et les corbeilles de fleurs, pas un réverbère nu, pas un balcon désert : Bath a obtenu le prix du concours Britain in Bloom, tant elle est fleurie. Quant à l'Henrietta Park, destiné spécialement aux non-voyants, c'est sans doute le seul jardin d'Europe où le nom des plantes odoriférantes soit écrit en braille.

Passant devant la fontaine au coin de Stall Street et de Gay Street, étanchez votre soif ; des gobelets vous attendent. Au 39 de la même Gay Street, Wegdwood, le célèbre potier, fonda la fabrique de porcelaine qui porte son nom. La dynastie des Wood, architectes constructeurs de Bath, résidait au 41. Dickens préférait Saint James's Square, où se déplaça au dix-neuvième siècle le centre mondain de la ville.

Réceptions, équipages, toilettes, art et plaisir de la conversation, bals, whist, duels... Pourtant le déclin commençait. Bath ne retrouva pas sa splendeur. Aujourd'hui, c'est un tableau de Hogarth, de Reynolds ou de Gainsborough qui s'anime : les personnages sortent de leur cadre et commencent un quadrille très lent, presque douloureux.

Pour que le rêve soit parfait, logez à 10 kilomètres de Bath, à Hunstrete House (1). Un manoir géorgien au milieu des prairies et des pelouses à l'ombre d'un potager.

Les hasards de la fortune ont contraint les propriétaires à transformer leur ancestrale demeure en hôtel. Les meubles du dix-huitième, les salons fleuris, les chambres ravissantes et le chef français vous persuadent que vous êtes un invité de marque... jusqu'au moment de payer l'addition, pourtant largement justifiée. Paye-t-on jamais trop cher le rêve ?

LILIANE DELWASSE.

(1) Hunstrete House - Hunstrete. Tél. : 7618-578.

RANDONNÉE EN VAL-D'OISE

(Suite de la page 9.)

Proche du domaine des Trois-Forêts, à quelques centaines de mètres de la Pierre-Turquaise en forêt de Carnelle, le Moulin-Neuf de Presles contemple à ses pieds le ru qui l'alimentait autrefois près du chemin de Béhu. Au fond de la vallée, des roseaux et de l'herbe sauvage. Quant au cercle des sports équestres, il devrait installer là également un parcours complet d'équitation s'ajoutant à ceux des Yvelines et de Seine-et-Marne, seuls parcours existant en région parisienne.

La gestion du gîte de Viarmes serai confiée au C.D.L.P.A., et celle de Moulin-Neuf à la section de Dueil-la-Barre de l'Union touristique les Amis de la nature. Les frais de fonctionnement seront pris en charge par les usagers, particuliers ou associations.

C. projet, dont le coût total est de 5 222 100 francs pourrait se réaliser dès 1982, les travaux s'étalant sur trois ans. Encore faut-il que la région accepte de participer à son financement. C'est lors de sa première réunion d'automne qu'elle devrait le décider. Sa participation serait alors de 35 % et celle du département de 65 %, diminuée des éventuelles subventions ministérielles sollicitées par le comité départemental des loisirs de plein air, l'Agence des espaces verts coordonnant toutes ces sources de financement. La participation du département devrait, elle aussi, être discutée à la prochaine session budgétaire du conseil général à la fin de l'année 1981. En raison du coût du projet, elle dépend des réponses de la région et des ministères.

En attendant, les membres du comité départemental des loisirs de plein air, qui refusent de croire en l'échec de leur projet, commencent à rédiger un topo-guide reprenant sous forme de fiches le plan de randonnée. Dix mille exemplaires sont déjà prévus pour l'automne. Une manière de conjurer le sort.

JACQUELINE MEILLON.

Hippisme

Carnets de chèques dans les hortensias

PREMIER grand événement du mois deauvillais, ce dimanche, avec le Prix Jacques Le Marois. En dépit de son allocation relativement modeste (350 000 F), il s'agit d'une des courses les plus convoitées de tout le calendrier européen. Elle se dispute sur 1 600 mètres ligne droite, c'est-à-dire qu'elle exige un effort maximum du départ à l'arrivée, sans finasserie ni pseudo-subtilités tactiques. De ce fait, elle a la réputation d'être très sélective et de toujours désigner un futur bon étalon. On a vu des chevaux médiocres gagner le Prix du Jockey-Club, voire le Derby d'Epsom, sur un coup de chance ou une habileté de leur jockey. Les agrégés ès hippisme vous diront que (sauf éventuel usage d'anabolisants au cours des dix ou douze dernières années) le « Le Marois » n'a jamais conféré une gloire usurpée.

Parmi les chevaux qui restaient engagés, au milieu de la semaine : *The Wonder, pour qui les 1 600 mètres seront peut-être un peu courts ; Gosport,* en progrès constants ; *Cresta Rider,* décevant ces trois derniers mois après ce qu'il avait montré en avril ; et les deux champions *britanniques de la distance :* l'Irlandais *Kings Lake* et l'Anglais *To Agori Mon,* qui se sont entre-battus outre-Manche, terminant à tour de rôle à une encolure l'un de l'autre.

Au pesage, cependant, on attend un autre verdict que celui des juges à l'arrivée : celui que fixeront les premiers coups de marteau du commissaire-priseur, lors des *prochaines ventes de yearlings.* Celles-ci commenceront le dimanche 23 août et s'étendront sur toute la semaine qui suivra.

S'il existe encore deux catalogues (l'un présentant les pedigrees de cent sept sujets retenus pour une « vente de sélection » et le second ceux de quatre cent cinquante-quatre poulains et pouliches eux-mêmes désignés après un *sérieux tri), il n'y a plus* qu'une agence de vente : l'agence irlandaise « Goff's », qui avait relayé en France, en 1978, l' « Office du *pur-sang* », a décidé de quitter la scène de Deauville. Elle continuera d'organiser des ventes *au Polo* de Bagatelle, au moment de l'Arc de triomphe, à Chantilly, au rythme des liquidations d'écuries ou successions, mais elle renonce à la côte normande, où des concours, d'abord promis, s'étaient faits hésitants, puis réticents, enfin s'étaient récusés.

Sacré dollar

Dans les cinq cent soixante et un poulains et pouliches présentés par l'Agence française ne figurent évidemment plus de produits *de Lyphard et Caro, les deux plus* célèbres étalons français de la dernière décennie, dont, voilà deux ans, les seuls noms en tête d'un pedigree faisaient jaillir des centaines de milliers de dollars des poches de tous les courtiers américains. Ils ont fini par suivre leurs fils et filles aux Etats-Unis pour des chèques, cette fois, en millions de dollars ; et — qu'on nous pardonne une *réminiscence paysanne* évidemment liée à un sujet moins noble, — on ne peut « vendre le cochon et garder le lard ». Mais, à défaut de produits de *Lyphard* et *Caro* : des fils et filles de *Riverman — qui les a presque rejoints* dans la gloire et va en tout cas les rejoindre au *Kentucky* ; la dernière production, à quelques sujets près, du célèbre patriarche *Sir Gaylord* ; un *Empery* ; un *Great Nephew (le père de Shergar,* le phénomène anglais de l'année) ; deux *Sharpen Up* ; des *Luthier* ; des *Green Dancer*... Bref, de quoi rassembler encore, autour du sable blond et des rangées d'hortensias mauves de l'estrade de présentation, quelques carnets de chèques hautement pourvus.

Mais l'argent n'est pas tout : on sait qu'il y en a. Le problème est *de savoir s'il* va accepter de se montrer et de se montrer là.

Côté acheteurs étrangers, pas de soucis à se faire : les percepteurs sont loin et, avec le dollar à plus de 6 F, les Américains pourront acheter à 50 % moins cher que l'an passé, au tiers des prix qu'ils devraient payer, à qualité égale, à Keeneland et à Ocala. Tout ce qui, dans les pedigrees, peut se prévaloir d'une *référence* américaine solide — une grand-mère, une sœur, un frère, *a fortiori* un père ou une mère — est vendu d'avance. Tout ce qui se rattache aux meilleurs « sangs » anglais sera également *vendu très cher ;* le pur-sang reste, en Angleterre, l'objet d'un large marché ; et, de même que les cambistes et les boursiers interviennent, sur une place, dès que les cours y sont moins élevés, les courtiers anglais vont acheter tout ce qui sera anglais et moins cher qu'en Angleterre.

Les points d'interrogation sont *la « marchandise »* française et les acheteurs français. Dans un climat lourd de toutes les incertitudes qu'on sait, une certitude négative : les allocations aux chevaux vainqueurs ne pourront pas, l'an *prochain,* s'aligner sur la dérive monétaire. Depuis le début de l'année, l'augmentation globale du chiffre d'affaires des courses n'est que de l'ordre de 7 %. La grève du P.M.H., les allégements de structures et de *fonctionnement* qu'elle a stoppés, l'évolution générale des charges de main-d'œuvre, ont fait baisser l'augmentation des revenus des sociétés de courses en dessous de ce pourcentage. Dans ces conditions, il ne *faut guère s'attendre, pour 1982,* à une augmentation des allocations supérieure à 6 % en face d'une inflation qui approchera le triple. Il y aura probablement encore (c'est déjà le cas cette année) des « *modulations* », *c'est-à-dire,* en l'occurrence, une augmentation du budget des petites courses au détriment des grandes, dans lesquelles, d'ailleurs, le prix compte peu par rapport à la valeur d'éta*lon qu'apporte (comme dimanche* dans le Prix Le Marois) la victoire. Mais on sait déjà, par maints précédents, que, lorsqu'on retire aux rares riches *pour donner aux nombreux pauvres,* il ne reste presque *rien* à ceux-ci.

Les courses et la gauche

Cependant, des perspectives d'exploitation un peu plus déficitaire *ne provoquent pas,* dans le domaine si particulier des courses, une dissuasion sans appel. On sait que l'ensemble des propriétaires de pur-sang *perd de l'argent (environ* 35 000 francs par cheval en 1980, voir *le Monde,* 20 juin 1981). Que la perte moyenne soit un peu plus lourde ne change pas radicalement les données : chaque acheteur est *persuadé qu'il se situera dans la* petite minorité qui sera bénéficiaire...

Plus graves sont les menaces fiscales. Les chevaux compteront-ils dans l'évaluation du patrimoine, à l'égard du futur impôt sur la fortune ? Ne vont-ils pas, à l'intérieur des patrimoines plus modestes, reprendre de l'envergure dans le collimateur des « signes extérieurs *de richesse* » ?

Un acquis qui, voilà quelques mois, avait fait hurler certains, revêt aujourd'hui un caractère protecteur. Cherchant à frapper les quelques propriétaires bénéficiaires à la fin de chaque exercice, le fisc les avait soumis à l'impôt sur les bénéfices non commerciaux. Mais alors, du même coup, l'administration a admis que les chevaux peuvent être des « outils de *travail* », lesquels *doivent, on le sait,* être exonérés de l'impôt sur la fortune.

Il est certain que si cette interprétation était confirmée avant les ventes, elle constituerait, *pour* celles-ci, un précieux stimulant. Mais le sera-t-elle ? Jamais, dans le passé, un seul gouvernement n'a fixé une politique cohérente à l'égard des courses et n'a même voulu donner d'elles une définition claire. Sont-elles jeux de princes, taillables et corvéables à merci, puisque c'est du côté des princes que l'histoire désormais taille ? Sont-elles une activité agricole largement exportatrice (trop, nous semble-t-il) qu'il convient d'encourager ? Sont-elles un spectacle, à imposer ni plus ni moins que les autres ? Un loisir populaire, au demeurant économe d'énergie par rapport à la route des week-ends ? L'administration est toujours allée d'un créneau à l'autre, au gré, d'ailleurs, moins des besoins (il s'agit, au total, dans le budget de l'Etat, d'infinitésimales gouttelettes) que d'opportunités psychologiques. Peut-on attendre d'un gouvernement de gauche davantage de logique et de constance ?

Sans le vouloir et quasiment à contre-courant, la gauche va, *en* tout cas, apporter au marché 1981 du pur-sang un facteur dynamique, compensant les obscurités de l'horizon fiscal. Avec un projet de budget 1982 en déficit de 100 milliards, *chacun sent bien que le* frein à l'inflation n'est plus un objectif essentiel. Or on a toujours retrouvé la même constante à travers un demi-siècle de ventes : les plus fortes inflations ont engendré *les marchés les plus brillants. La* courbe des prix du pur-sang — valeur la plus fragile qui soit — est, paradoxalement, parallèle à celle des cours des valeurs refuges.

C'est pourquoi, en fin de compte, à une semaine du jour J, Deauville n'est pas trop morose.

LOUIS DÉNIEL.

Plaisirs de la table

Paris en août

LA promenade de Beaubourg n'a certes rien d'exaltant. Du moins passe-t-elle à proximité de deux bonnes adresses, la vieille mais toujours jeune *Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare) et la jeune *Ciboulette* (141, rue Saint-Martin, tél. : 271-72-34) dont Jean-Pierre Coffe laisse ouvert le rez-de-chaussée.

Etonnant personnage ! J'ai fait, avant les vacances, chez lui, un repas exaltant de simplicité : fricassée de champignons sauvages, poulet de ferme cuit dans sa croûte de sel, et découvert ici un châteauneuf-du-pape blanc « Château de Beaucastel » admirable. Découvrez ou retrouvez le rez-de-chaussée vacancier de *la Ciboulette*. C'est, dans le quartier, une consolation... Le temps s'immobilise *l'espace* d'un repas !

En sortant, traversez les défuntes Halles. Ici c'est le temps des regrets. Du moins jusqu'à la rue Coquillière (au 28) et à *la Cloche des Halles*. Gérard Rongier n'y est plus. Il a laissé la place à son second mais les mâchons savoureux et les vins des meilleurs pots demeurent.

J'aime marcher à Paris, mais le chemin des Halles à Saint-Philippe-du-Roule, même boulevardisant en évoquant les anciens grands noms, de *Tortoni* au *Café anglais*, du *Napolitain* au *Café Durand*, vous paraîtra lassant. Même en saluant au passage le *Scribe* rénové dont le resturant s'appelle *les Muses*. Je ne sais qui avait imaginé une dixième muse, de la gastronomie *(Gasterea*, je crois). En tout cas, elle ne règne pas ici.

Donc Gérard Rongier, vous allez le retrouver 28, avenue Franklin-Roosevelt (au *Val d'Or*, tél. : 359-95-81).

Il a ici pour adjoint l'ancien sommelier de Besson. Et nul doute qu'à la rentrée on ne se *pressera dans son sous-sol et son* rez-de-chaussée pour des casse-croûte combien plus sains, francs, honnêtes que les prestations de la Fast Food. Et comme le *Val d'Or* ne ferme qu'à 22 h., c'est l'avant-cinéma de qualité que l'on vous propose là.

Cette fois, vaille que vaille, il vous faudra un moyen de transport. La rue Sébastien-Mercier est dans le 15e. Au diable diront ceux qui ne sont pas du coin. Il y avait là un restaurant, *la Coquelle*, qui ne méritait pas l'excès d'honneurs dont certains confrères l'avaient accablé. Il était tombé dans l'oubli. Il s'appelle aujourd'hui *l'Oyonnade* (38, rue Sébastien-Mercier, tél. : 579-42-93). Son enseigne l'indique, le patron et chef est du Bourbonnais où l'oyonnade est en quelque sorte un civet d'oie, et il figure à la carte. Une carte courte pour un cadre agréable, de plats simples avec des hors-d'œuvre à 15 francs (soupe de poissons, rémoulade de pied de veau haricots verts, terrine de foies de volaille, confiture d'oignons), un beau foie gras « maison », quelques poissons et viandes (entre 30 et 45 francs) avec une andouillette de Troyes à la moutarde à l'ancienne (30 F) excellente. Un très bon roquefort de Maurice Bouet, des desserts à 15 francs. Le pain est de Poilâne, les vins encore « légers », mais le château-coufran 74 est à 50 francs. On le voit, tout cela est digne d'intérêt.

La promenade d'août peut se continuer par un retour vers la Seine. Le pont Mirabeau n'est pas loin. Souvenirs, souvenirs... Nostalgie...

LA REYNIÈRE.

P.S. — Ouvert en août aussi *Lous Landes* (157, avenue du Maine, tél. : 543-08-04) où l'on vient d'installer une bonne climatisation. Mais la terrasse a dû être supprimée : au fur et à mesure, les plantes allaient pavoiser les jardins des voleurs. Autre information : *Lous Landes* est désormais fermé le dimanche soir et le lundi.

● *Bons points*. Pour (entre autres) les petits déjeuners de *La Faïencerie* (à St-Denis-sur-Sarthon, tél. 27-30-16, à 10 km d'Alençon, dans les Alpes mancelles), vrai pain de campagne grillé, vrai lait de la ferme voisine, vrai beurre et confitures « maison ».

Pour l'*Hôtel du Bon Laboureur* (31, rue Gl.-Auger, La-Charité-sur-Loire, tél. 70-01-99).

● *Retour au bercail*. Finie la campagne d'hiver. Pépette est revenue à son *Estanquet* (face la mairie, à Gastes, Landes, tél. 78-42-00) avec ses menus à 60 F et 90 F et sa carte régionaliste, de la garbure aux foies gras froids et chauds, des anguilles au ragoût de petits gris aux poivrons, des magrets à la potée et aux confits, pour finir par la tourtière landaise.

Philatélie

N° 1 702

FRANCE : « Costes et Le Brix » pour la « poste aérienne ».

Deux des figurines marquantes de l'aviation française, Dieudonné Costes (1892-1973) et Joseph Le Brix (1899-1931) seront représentées sur le timbre « poste aérienne » remplaçant l'ancien de même valeur, avec Hélène Boucher et Maryse Hilsz. *Vente générale le 14 septembre* (42e/81). — Retrait non déterminé.

Costes et Le Brix. République française 10,00

10,00 F.

Format 48 × 27 mm. Maquette et gravure de Claude Andréotto. Valeur d'usage courant « poste aérienne » ; tirage non annoncé. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 12 et 13 septembre, de 9 h. à 18 h., aux bureaux de poste temporaires de :

Baden (Morbihan), à la cantine municipale, rue Boulig ;

Septfonds (Tarn-et-Garonne), à la salle des sports.

Oblitérations « P. J. » identique aux deux lieux.

— Le 12 septembre, de 9 h. à 12 h., aux bureaux de poste de Baden et de Septfonds. Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

FRANCE : Retrait de timbre.

Comme nous l'avons annoncé lors de l'émission (« le Monde » du 10 janvier 1981), le timbre « Micro-électronique C.N.E.T. Grenoble », 1,20 F, sera retiré de la vente le 4 septembre prochain. Emis les 6/9 février 1981.

Exposition itinérante « Centenaire de la C.N.E. » avec bureaux temporaires.

⊙ 76000 Rouen (place du Boulingrin), du 28 septembre au 4 octobre.

⊙ 80000 Amiens (place du Cirque-Municipal), du 12 au 18 octobre.

⊙ 67000 Strasbourg (place Broglie), du 19 au 25 octobre.

⊙ 54000 Nancy (place Carnot), du 26 octobre au 1er novembre.

⊙ 51000 Châlons-sur-Marne (allée du Grand-Jard), du 2 au 8 novembre.

● En vente générale dès le 25 septembre, le timbre commémorant le centenaire de la Caisse Nationale d'Epargne (1,40 F) sera un excellent affranchissement pour vos plis expédiés par cinq bureaux temporaires.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 27000 Saint-Sébastien-de-Morsent (Centre paroissial), les 14 et 15 novembre. — Cinquième anniversaire du Cercle philatélique « le Sentier ».

⊙ 92230 Gennevilliers (hôtel de ville), les 10 et 11 octobre. — Exposition philatélique « La Résistance et la Déportation ».

⊙ 681000 Mulhouse (Foyer Sainte-Marie, rue des Franciscains), les 17 et 18 octobre. — Congrès philathélique *Alsace Belfort*

⊙ 03300 Cusset (Centre socio-éducatif ou moulin de Chambon), les 17 et 18 octobre. — Exposition « Philavenir 81 ».

⊙ 10000 Troyes (hall de la Foire de Champagne), le 22 octobre. — XIIIe Congrès de la Fédération nationale des *associations sportives culturelles* et d'entraide de l'équipement.

⊙ 28220 Cloyes (salle des fêtes), les 24 et 25 octobre. — Journées philatéliques.

⊙ 84000 Avignon (Palais des papes), les 24 et 25 octobre. — 25e Congrès régional philatélique.

⊙ *46000 Cahors (Foyer Valentré)*, les 24 et 25 octobre. — XIIe Congrès philatélique régional Midi-Pyrénées.

⊙ 21000 Dijon, du 28 octobre au 12 novembre. — Foire internationale et gastronomique.

⊙ 59150 Wattrelos, du 7 au 11 novembre. — Douzième fête commerciale.

⊙ 94200 Ivry-sur-Seine (salle des fêtes de la mairie), les 28 et 29 novembre. — XVIe exposition philatélique.

⊙ 42800 Rive-de-Giers (salle des fêtes, place Général-Valluy), les 24 et 25 octobre. — 19e Congrès philatélique Forez-Velay-Vivarais.

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs Nº 930

UNE STRATÉGIE EFFICACE

(Championnat d'U.R.S.S. par équipes, 1981)

Blancs : V. GURGUENIDZE

Noirs : L. PSAHIS

Partie viennoise

1. é4	é5	23. b5	g6 (n)
2. Cç3	Cç6	24. f×g6	f×g6
3. Fç4 (a)	Cf6 (b)	25. b6! (o)	a×b6
4. d3 (ç)	Ca5 (d)	26. Ca4	d5! (p)
5. Cg-é2 (é)	C×ç4	27. C×b6	d×é4
6. d×ç4	d6	28. Ta3 (q)	Dé7 (r)
7. Dd3	Fé6	29. Ta8+	Rç7
8. Fg5 (f)	h6 (g)	30. Cé-d5+! (s)	
9. F×f6	D×f6		ç×d5
10. Cd5	Dd8	31. T×ç8+	T×ç8
11. f4!	ç6	32. C×d5+	Rb8
12. f5! (h)	Fd7	33. C×é7	F×é7
13. Cé3	Fé7	34. D×é4 (t)	Tç7
14. 0-0-0	Db6 (i)	35. D×g6 (u)	Tf8
15. Cç3 (j)	Da5 (k)	36. ç3	Fa3
16. Rb1	0-0-0	37. Dé4	Té7
17. Dé2	Rb8	38. Dd5	é4
18. Td3	Fç8	39. ç5!	Tf-é8
19. Th-d1 (l)	h5	40. ç6	é3
20. Ra1	h4	41. Db5! (v)	Td8
21. Tb1! (m)	Fg5	42. Da5! (w)	
22. b4!	Dç7		abandon.

NOTES

a) Ou 3. f4 ou 3. g3.

b) Et non 3..., Dg5 à cause de 4. Cf3, D×g2 ; 5. Tg1, Dh3 ; 6. F×f7+ ! A considérer reste 3..., Fç5 ; 4. Dg4 !, g6 (si 4..., Df6 ? ; 5. Cd5 !) ; 5. Df3, Cf6 ; 6. Cg-é2, d6 (ou, selon Keres, 6..., Ff8 ; 7. d4, Fg7) ; 7. d3, Fg4 ; 8. Dg3, h6 ; 9. f4, Dé7 ; 10. Cd5, C×d5 ; 11. D×g4, Cé3 (mieux que 11..., Cf6 ; 12. Dh3 de la partie Larsen - Portisch de Santa Monica, 1966) ; 12. F×é3, F×é3 avec égalité. Le coup du texte menace 4..., C×é4.

ç) 4. f4 est jouable : si 4..., C×é4 ; Cf3, Cd6 ; 6. Fd5, é4 : 7. Cé5.

d) Ou 4..., Fç5 ; 5. f4 (gambit - R refusé) ou 4..., Fç5 ; 5. Cf3 (partie italienne).

é) 5. Fb3 a été souvent joué mais perd un temps par rapport au système des Blancs.

f) L'objectif stratégique des Blancs est atteint : la conquête de la case d5.

g) Ou 8..., Fé7 ; 9. F×f6, F×f6 ; 10. ç5 !, 0-0 ; 11. ç×d6, ç×d6 ; 12. Cd5 (Gurguenidze - Klovan, Tbilissi, 1981). Après 10. ç5 ! la prise 10..., d×ç5 est inopérante à cause de 11. Db5 + et 12. D×b7.

h) Avec beaucoup d'énergie, les Blancs maintiennent leur pression sur la case d5 ; après l'élimination du Cf6, le Fé6 est contraint de céder du terrain : si 12..., ç×d5 ; 13. f×é6 avec avantage aux Blancs.

i) Le petit roque paraît trop dangereux aux Noirs.

j) Sixième contrôle de la case d5.

k) Un temps perdu : sur 15..., 0-0-0 ; 16. Cd5 n'était pas à craindre immédiatement : 16..., ç×d5 ; 17. C×d5, Fg5 +. Les Blancs auraient répondu sur 15..., 0-0-0 ; 16. Rb1 posant cette fois le problème de l'entrée des C sur d5.

l) Tenant toujours six fois la case d5.

m) Préparant une manœuvre originale : l'avance du pion b en b6.

n) En parfaite harmonie avec l'idée stratégique (la case d5), l'avance du pion b place les Noirs devant une situation délicate, la prise ç×b5 étant à rejeter puisqu'elle permettrait aux C blancs d'entrer sur d5.

o) Les Noirs s'attendaient à la suite 25. b×ç6, D×ç6 ; 26. Cç-d5, F×é3 ; 27. C×é3, Fé6.

p) Une tentative de libération louable : si 27. ç×d5, b5 !.

q) Menace mat sur a8.

r) Ou 28..., Dd6 ; 29. Ta8+, Rç7 ; 30. Cé-d5+!, ç×d5 ; 31. C×d5 +, Rd7 ; 32. Dg4+ avec gain.

s) Le résultat de la stratégie des Blancs.

t) Menace mat sur b7.

u) En « zeitnot », les Blancs omettent le gain simple et immédiat : 35. T×b7 +, T×b7 ; 36. D×é5 +, Ra7 ; 37. D×h8.

v) Menace 42. g7 + !, T×g7 ; 43. D×é8.

w) Evitant le piège : 42. Da6 qui renverserait la situation après 42..., Fb2+ ! ; 43. T×b2, Td1 ; 44. Tb1, T×b1 + ; 45. R×b1, b×a6.

***

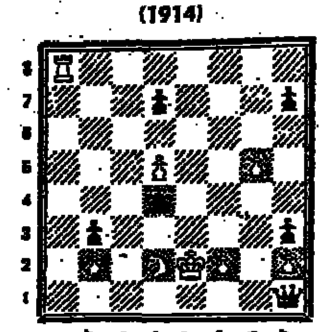
SOLUTION DE L'ETUDE Nº 929
V. PLATOV (1905)

Blancs : Ré1, Ta8, Cb5, Pç2, d2, f4, g3.

Noirs : Ré4, Dç6, Pb7, é2, g7, h6.

1. Té8 + !, Rd5 (si 1..., D×é8, 2. Cd6 + et si 1..., Rf3 ou Rf5 : 2. Cd4 +) ; 2. Té5!!, Dç4 ! (si 2..., D×é6 ou R×é6 : 3. Cç7 + ou 3. Cd4 + ; si 2..., D×b5 ; 3. Té5+ ; si 2..., D×ç2 ; 3. Té5 +, Rç6 ; 4. Cd4 + ou 3..., Rç4 ; 4. Ca3+ ; si 2..., Dç8 ; 3. Té5+, Rç4 ; 4. Cd6+ ou 3..., Rç6 ; 4. Ca7+) ; 3. Té4!!, Dç5 ; 4. d3 ! (menace mat par 5. Té5 ; si 4..., Dd7 ; 5. Td4+ et si 4..., Rç5 ; 5. Tç4+), Dg6 ; 5. Té5+, Rç5 ; 6. Té6+ !!, D×é6 ; 7. Cd4 + et les Blancs gagnent.

ETUDE
L. KYBBEL
(1914)



BLANCS (8) : Ré2, Ta8, Cd2, Pb2, d5, f2, g5, h2.
NOIRS (6) : Rd4, Dh1, Pb3, d7, h3, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge Nº 927

TIMING BRÉSILIEN

« Comment trouver le meilleur timing, écrit le champion brésilien Assumpçao dans un article pour le concours organisé par Bols ? *Il faut se demander si la façon normale de jouer procurera un bon résultat. Si c'est douteux, essayez de changer le timing.* » L'exemple qu'il choisit est caractéristique.

♠ A 7 4
♥ 7 5 4
♦ R 6
♣ A V 10 6 5

♠ D 3
♥ D V 10 8 6
♦ A V 4
♣ R 7 3

N — O E — S

♠ V 10 9 5 2
♥ 9 3 2
♦ 10 7 2
♣ D 4

♠ R 8 6
♥ A R
♦ D 9 8 5 3
♣ 9 8 2

Ann : O. donn. E.-O. : vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♥	passe	passe	1 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

« Où trouverez-vous vos levées ? écrit Assumpçao. *Quatre dans les majeures, quatre à trèfle (car Ouest a forcément un honneur à trèfle dans son ouverture) et une levée à carreau, mais beaucoup de joueurs vont utiliser un mauvais timing.*

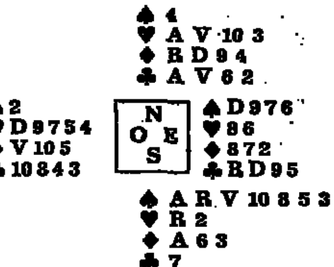
» Supposons que vous fassiez tout de suite la double impasse à trèfle comme cela paraît naturel : Est va prendre avec la dame de trèfle, et il va continuer cœur, détruisant ainsi votre dernier arrêt, et vous ne réaliserez que huit levées car vous n'arriverez pas à faire une levée à carreau.

» Alors essayez, après le roi de cœur, de jouer le 3 de carreau. *Si Ouest se précipite sur l'as de carreau, il vous affranchira quatre levées à carreau car la couleur est bien partagée ; s'il laisse passer à carreau, vous ferez également neuf levées car, après avoir fait ainsi le roi de carreau, vous prendrez la main à pique pour jouer trèfle et en faire quatre.*

» (...) Mon conseil est le suivant : quand vous avez le choix entre deux manœuvres, réfléchissez bien à celle par laquelle vous allez commencer, car l'ordre dans lequel il faut faire vos levées peut compter autant que les levées elles-mêmes. »

La grande réduction

Ce grand chelem a été réussi au cours du tournoi de la coupe Philip-Morris à Keszthely, en Hongrie, par le champion hongrois Gabor Koltaï.



♠ 4
♥ A V 10 3
♦ R D 9 4
♣ A V 6 2

♠ 2
♥ D 9 7 5 4
♦ V 10 5
♣ 10 8 4 3

N — O E — S

♠ D 9 7 6
♥ 8 6
♦ 8 7 2
♣ R D 9 5

♠ A R V 10 8 5 3
♥ R 2
♦ A 6 3
♣ 7

Ouest ayant entamé le 2 de trèfle, le déclarant a pris avec l'as du mort, et il a fait immédiatement l'impasse à la dame de pique, qui a réussi. Ensuite, il a tiré l'as de pique, mais Ouest a défaussé un cœur. *Comment Koltaï, en Sud, a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM A PIQUE ?

Note sur les enchères :

Les annonces pourraient se dérouler ainsi :

Nord	*Sud*
1 ♦	2 ♠
2 SA	3 ♠
4 ♣	4 ♦
4 ♥	4 SA
5 ♥	5 SA
6 ♦	6 ♠

Le Blackwood des rois à « 5 SA » est une invitation au grand chelem, et Nord aurait déclaré « 7♠ » s'il avait eu la dame de pique même sèche, mais avec un petit pique, le grand chelem est un mauvais pari.

PHILIPPE BRUGNON.

dames Nº 152

GAMBIT SUR ENCHAINEMENT

Championnat d'U.R.S.S. 1981

Blancs : L. Tsipis

Noirs : Zdoroviak

Ouverture : Roozenburg

1. 33-29	17-22	22. 28×19	13×24
2. 39-33	11-17	23. 44-39	24-30
3. 44-39	6-11	24. 38-33	12-18
4. 50-44 (a)	1-6	25. 43-38 (k)	8-13
5. 31-26	20-25 (b)	26. 42-37	18-23
6. 35-30	19-24 (c)	27. 40-35	14-19 (l)
7. 30×19	14×23	28. 35×24	19×30
8. 32-28 (d)	23×32	29. 27-22 (m)	
9. 37×28	10-14 (e)		17×28
10. 41-37	5-10	30. 26×17 !! (n)	
11. 37-32	16-21		11×22
12. 46-41	11-16	31. 32-27 !! (o)	
13. 41-37	7-11 (f)		13-18 (p)
14. 37-31	13-19 (g)	32. 31-26 ! (q)	
15. 29-23 (h)	18×29		22×42
16. 33×13	9×18	33. 23×4	42×44
17. 47-41	22×33	34. 49×40	30×39
18. 39×28	3-9	35. 4-31	16-21
19. 41-37	9-13 (i)	36. 26×17	23-28
20. 31-27	4-9	37. 31-13 (r)	
21. 37-31 (j)	18-23		Abandon

NOTES

a) 4. 31-26 (16-21) ; 5. 32-28 (19-23) ; 6. 28×19 (14×23) ; 7. 35-30 laissant le gain de pion aux Noirs 7. ... (22-28) ; 8. 33×22 (17×28) ; 9. 26×6 (28-32) ; 10 37×19 (13×24), N + 1 assez facile. [STEPANOV - LAVORSKI, championnat du club « SPARTAC » à KISLOVODSK, 1982]. Assez rare une telle faute au niveau des maîtres.

b) Pion symétrique au pion 26, comme si chaque camp recherchait à exercer une pression sur l'aile droite adverse.

c) Aère le jeu sur la grande diagonale tout en donnant à l'adversaire la possibilité de faire de même.

d) Meilleur que 8. 37-31 (23-28) ; 9. 32×23 (22-27) ; 10. 31×22 (17×19), bon regroupement qui ôte la valeur stratégique du pion 26.

e) Affaiblissant, pour les Noirs, serait le trois pour trois 9. ... (18-23) ; 10. 29×27 (27-21) ; 11. 26×17 (12×33) ; 12. 34-30 (25×34) ; 13. 40×18 (13×22), structure des Noirs quelque peu déséquilibrée.

f) Une telle concentration massive de forces sur l'aile droite précède assez fréquemment une attaque de flanc contre le centre gauche des Blancs, par l'installation d'un pion taquin à 27 après (21-27) 32×21 (16×27).

g) Sans doute pour rendre vain 15. 31-27 (22×31) ; 16. 26×37 (19-23) ; 17. 28×19 (14×23), les Noirs ont le monopole du centre et leur pion à 25 conserve toute sa valeur positionnelle.

h) Un briseur de stratégie, en bon opportuniste : l'aile droite des Noirs est menacée d'enchaînement et le pion à 25 a perdu sa valeur de force de pression sur l'aile droite des Blancs.

i) Interdisant 20. 38-33, coup de dame pour les Noirs 20. ... (25-30) ; 21. 34×25 (14-20) ; 22. 25×5 (13-19) ; 23. 5×23 (18×47), N +.

j) Exemple, pour les nouveaux damistes, de coup en trois temps : 21. 44-39 (18-22) ; 22. 27×7 (8-12) ; 23. 7×18 (13×35), N + 1.

k) Evidemment pas 25. 33-29 (18-22) ; 26. 27×18 (9-13) ; 27. 18×20 (15×35), N + 1.

l) Plus fort que (14-20), car maintient la pression sur l'aile droite.

m) Renonçant à conserver la formation d'enchaînement dont la valeur positionnelle devient très discutable par simple comparaison numérique entre les pions blancs qui en constituent l'ossature et les pions noirs neutralisés.

A noter que si 29. 33-28 (13-19) n'est pas jouable 30. 28-22 (17×28) ; 31. 26×17 (11×22) ; 32. 27×29, B + 1 très simplement.

n) Le début, par un sacrifice d'un pion, d'un surprenant gambit sur enchaînement. La réponse à la question : « Pourquoi pas 30.33×22 ? » se trouve dans la réalisation d'un gambit décisif et dans l'avantage positionnel qu'auraient pris les Noirs après 30. ... (21-27) ; 31. 32×21 (16×18).

o) La deuxième phase de ce gambit : attaque qui procure au moins le gain d'un pion.

p) Va provoquer l'éclatement de la partie. Préférable peut-être eût été 31. ... (16-21) ; 32. 27×29 (21-27), etc., B + 1 ; mais les Noirs auraient pu poursuivre le combat.

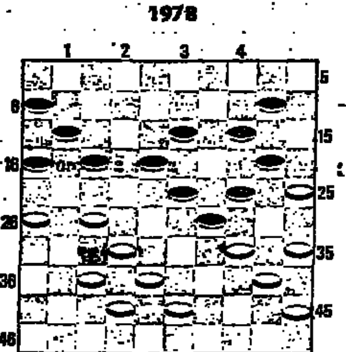
q) La troisième phase de ce gambit sur enchaînement.

r) Avec la redoutable perspective de 13-35 puis de 40-34, et coup de grâce avec la dame.

● LE CHAMPIONNAT DE FRANCE se déroulera du 17 au 29 août inclus à Nantes, salle Graslin, près du théâtre. Cent quarante joueurs, classés en sept séries, disputeront cette compétition. Comme chaque année, nombreuses démonstrations sur damiers muraux en marge de cette épreuve.

★ Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des signes et des lettres conventionnels), les lecteurs peuvent obtenir gratuitement deux opuscules en s'adressant à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas. Sur demande, tous renseignements sont donnés par ses soins sur les traités, les périodiques, les clubs, les compétitions, etc.

PROBLÈME
MIQUEL (Aurillac)
1978



DIAGRAMME

Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION COMPLETE : 27-21! (16×27) 32×12 18×7 35-30 (24×44) 43-38! (29×40,a) 45×34 (44×33) 38×9 (14×3) 25×51,+.

JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

Nº 158

Horizontalement

I. Sa société s'est depuis peu trouvée tout illuminée. — II. Bat de l'aile ces derniers temps ; On y donne dans l'hydrocarbure. — III. Où s'écrit l'histoire ; Peut mener loin à condition d'en sortir. — IV. Utiles au propre et encore plus au figuré ; Sérieux blocages. — V. Direction ; Fleuve ; Accueillant, mais sans plus. — VI. Précède ou suit ; Promettent ; Voyelles. — VII. Son aridité fait son charme, Est-ce l'étiquette de M. Edouard Hervé ? — VIII. Babel ; Dure quand on la tire. — IX. P.C., P.S. ? ; Le juste doit être donné. — X. Premier substitut ; Sur un carré. — XI. Suscite l'enthousiasme à faible ampérage.

Verticalement

1. Le minimum du I. — 2. Si le précédent l'est, c'est l'opulence ou l'extrême pénurie. — 3. De la famille ; A perdu sa fraîcheur ou fait perdre l'équilibre. — 4. De bas en haut est-ce le bon ? Note ; Mouvement. — 5. Pour nous, s'il vous plaît ; A résonné en vain. — 6. Porte ses fruits. — 7. Mon germain ; Vous a donc captivé de haut en bas. — 8. Bleus. — 9. Pour le dessin ; Divinités ; Voyelles. — 10. Méprisant ; Quel tabac ! — 11. Ne pensent qu'à ça ; Propriétaires. — 12. Relève du mauvais goût.

Solution du nº 157

Horizontalement

I. Equilibristes. — II. Pulsation ; Eso. — III. Rimes ; Sites ; Su. — IV. Ota ; Cassettes. — V. Utilisé ; Nui. — VI. Vérifiées ; Tar. — VII. E.V. ; Assimilé. — VIII. T.B. ; Ili ; Evasif. — IX. Tendoir ; Enlée. — X. Ensevelissent.

Verticalement

1. Eprouvette. — 2. Quitte ; Ben. — 3. Ulmaire ; N.S. — 4. Isé ; Livide. — 5. Lascif ; Lou. — 6. It. Asiatie. — 7. Bissées ; El. — 8. Rois ; E.S.E. — 9. Intensives. — 10. Ets. Mans. — 11. Te ; Tiliste. — 12. Esse. Alien. — 13. Sous-préfet.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

Nº 158

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).
Jeu déposé.

Horizontalement

1. CILOSTU (+ 1). — 2. AAACDNNO. — 3. AEFGIINR. — 4. CEEEELRV. — 5. AIOPRRT. — 6. AAEIPRST (+ 7). — 7. EFMNORU. — 8. ACEHMNO. — 9. DEEFINR. — 10. AEIMOST (+ 3). — 11. ACEILRTU (+ 3). — 12. AEEENRTT. — 13. DEORRUY. — 14. AEMRRST. — 15. EEIRSSV (+ 3).

Verticalement

16. EEFLMM. — 17. BIILORSU. — 18. ADEIMORT (+ 1). — 19. DEORSUU (+ 2). — 20. EEIINNT. — 21. ADEORRST (+ 2). — 22. AFINNORS (+ 1). — 23. ACOEEIRT. — 24. AAEFIMMT. — 25. ACCELU. — 26. DEIORSTU (+ 3). — 27. ACCINNOV. — 28. IILNOS (+ 1). — 29. CDEEIMN (+ 1). — 30. AAELJLV. — 31. AEDRSTT.

Solution du nº 157

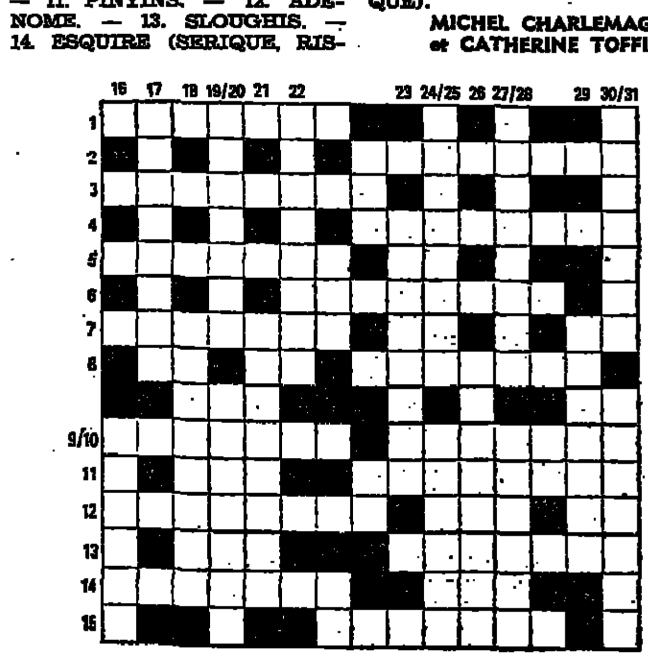
Horizontalement

1. NICHROME. — 2. INEXPIE. — 3. CANTERS (CARNETS, CENTRAS, CRANTES, ENCARTS, NECTARS, SACRENT, TANRECS). — 4. AGRUMES (MURAGES. — 5. VRAQUIER, bateau transportant du vrac. — 6. LARMOIE (MARIOLE, MOLAIRE). — 7. *EPEISTE*. — 8. SERIEE. — 9. SLALOMER (MAROLLES). — 10. PLOUCS. — 11. PINYINS. — 12. ADENOME. — 13. SLOUGHIS. — 14. ESQUIRE (SERIQUE, RISQUEE, REQUISE). — 15. EMBOSSA.

Verticalement

16. NOCIVITE (EVICTION). — 17. PELVIENS. — 18. CINEASTE. — 19. INLAYS. — 20. REELUMES. — 21. TAMANOIR (RAMONAIT). — 22. MISTELLE (MELLITES). — 23. EXOGAMES. — 24. PODIUM. — 25. OREILLES. — 26. *PILULIER*. — 27. *PERCHMANS*. — 28. MNESIQUE (MESQUINE, ENQUIMES, MENISQUE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



Le Monde

culture

FESTIVALS

A PRADES

Léonard Rose retrouve Pablo Casals

Le trentième Festival de Prades s'est achevé mercredi 12 août à Saint-Michel-de-Cuxa. Voici quinze ans déjà, depuis son quatre-vingt-dixième anniversaire, que Pablo Casals a abandonné ce Festival fondé en 1950 par Alexandre Schneider pour rendre sa voix au soliste catalan veillant au pied du Canigou, à la porte de son pays natif.

Les temps ont bien changé : Franco est mort, et Casals a quitté la terre en 1973 à Porto-Rico, où il continuait opiniâtrement à jouer chaque jour les *Suites pour violoncelle* de Bach. Ayant perdu sa raison d'être, il semblait que le Festival dût rapidement se dissoudre. Mais le vieux avait dit : « *Quand je ne serai plus là, il faut que Prades continue. La musique élève comme une prière, elle unit les hommes ; il ne faut pas que cette œuvre finisse.* » Et depuis, contre vents et marées, malgré maintes discussions, sans beaucoup de moyens ni d'aide, la municipalité a maintenu cette manifestation qui a bien mérité son titre : « Fidélité à Pau Casals. »

Prades, c'est donc un souvenir qui ne peut aller qu'en s'affaiblissant s'il n'est entretenu par un esprit, une « tradition » dans toute la force du terme, une transmission de maître à disciples. Ce fut le sens, plusieurs fois, de la présence de Paul Tortelier ; d'autres, tel Sandor Vegh, auraient dû jouer le même rôle si la direction artistique avait été plus assurée. Cette année, le flambeau a été repris par un autre violoncelliste, Lénonard Rose, le compagnon de Stern et d'Istomin dans un fameux trio, qui n'était jamais venu à Prades du temps de Casals, mais en a fait briller l'inspiration incandescente à Saint-Michel-de-Cuxa.

Dans la superbe église cistercienne au creux des montagnes, il joue, entouré d'instrumentistes venus de tous les horizons, le *Troisième Quatuor avec piano* de Brahms et le *Quintette à deux violoncelles* de Schubert. Il est au milieu d'eux comme le maître, avec la même tête ronde, le même regard sévère et bougon, donnant à la musique une intensité explosive. Débauche d'énergie dans Brahms, allégro acéré et visionnaire, scherzo d'une violence incroyable, andante chanté à pleine voix, finale en chevauchée triomphale.

Prestige d'un patron, efficacité d'un chef d'orchestre, il donne l'impulsion d'un mouvement de ses gros sourcils argentés, surveille ses collègues du coin de l'œil, les relance d'un coup d'épaule, mais il n'a guère à les pousser, tant tous se livrent de grand cœur à cette force musicale si évidente : le violoniste Max Rabinovitsj, premier violon de l'Orchestre Provence-Côte d'Azur ; le pianiste américain Andrew Wolf, et, surtout, le merveilleux Bruno Pasquier, qui multiplie sur son alto les prouesses techniques et les subtilités expressives inouïes.

Dans le *Quintette* de Schubert, où entrent deux excellentes artistes, Françoise Lethiec et Geneviève Teulières, Léonard Rose déploie les paysages des grandes profondeurs ; si la cohésion des sonorités ne peut être parfaite chez des instrumentistes qui jouent ensemble pour la première fois, la maturité de son style impose des visions d'une plénitude admirable ; le rêve de l'adagio plane, suspendu, à l'infini ; le scherzo, rempli de c h a s s e s fantastiques, répond aux formidables impulsions « casalsiennes » du violoncelliste, et le finale, avec ses danses de paysans idylliques, nous conduit dans ce monde supra-terrestre, où rayonne l'âme de Schubert, qui va mourir.

Le lendemain, Léonard Rose, en soliste, cette fois, chantait Beethoven, Schumann, Fauré, avec cette sonorité vivante, parlante, que Casals a donnée au violoncelle, et nous révélait la *Deuxième Sonate*, de Martinu, rude, musclée, dans une interprétation d'un lyrisme forcené. Incontestablement, le génie du lieu l'habitait, et les vieux Pradéens, transportés, nous disaient : « *Jamais, depuis 1966, nous n'avons eu à ce point le sentiment que le maître était là.* »

Il appartient aux nouveaux responsables de consolider ce succès. Depuis dix ans, une Académie de musique de chambre, qui rassemble plus de cent stagiaires, perpétue l'enseignement de Casals ; son animateur, le clarinettiste Michel Lethiec, devenu directeur artistique du Festival, est bien décidé à rechercher des maîtres capables de faire vivre cette grande flamme de la tradition, dont Prades a été marquée de façon ineffaçable.

JACQUES LONCHAMPT.

ARTS

UNE EXPOSITION A MARSEILLE, UNE VISITE A CULAN

L'univers des formes selon Estève

Les musées nationaux français doivent à Maurice Estève la rétrospective qui fera mieux connaître son œuvre. Maître de l'abstraction dite de tradition française, avec notamment Bazaine et Lapicque, Estève a son propre univers de formes qui semble ne venir de nulle part et ne ressemble qu'à lui-même. On trouve pourtant, dans cette géométrie sensible, des couleurs vives et inlassablement travaillées, d'insaisissables parentés avec la peinture de Delaunay, Bonnard, Léger, Gischia, et même avec la fermeté des volumes d'Henri Laurens, le sculpteur.

La belle exposition du musée Cantini de Marseille, qui sera ensuite présentée à Luxembourg, puis à Metz, retrace principalement la période abstraite de Maurice Estève, période qui fut précédée par une longue recherche de soi, où l'on put voir Estève réaliste, puis brièvement surréaliste, aux années 20, abstrait, aux années 30, lors des travaux de Robert Delaunay pour l'Exposition universelle ; expressionniste, au moment des événements de la guerre civile espagnole, et enfin abordant, vers 1940, une figuration heureuse sous l'influence de Bonnard.

C'est à partir de 1947 qu'il découvre la voie solitaire, mais savoureuse, de sa peinture abstraite. Une manière que, dans une jubilante réflexion plastique, il a sans cesse renouvelée.

On connaît peu Estève : personnage discret, il vit dans une solitude voulue, maintenue. Nous l'avons rencontré à Culan (Cher), où il est né en 1904, un « coin perdu » du Berry où, fait-il remarquer, rien n'a changé depuis son enfance.

«La lumière de l'Ile-de-France»

Tout, de ce côté du village de Culan, tourne autour de l'Arnon, rivière bordée de verdure. Le vieux pont qui a perdu sa forme en dos d'âne depuis que les résistants l'ont fait sauter. Le château-forteresse du quatorzième siècle que, enfant, Estève peignait sur le motif. Le lit de l'Arnon s'étrangle au pied des antiques tours rondes et lorsque les eaux sont abondantes elles remontent et inondent la maison d'Estève, plantée au bord de la petite route.

« J'y reste par fidélité à mes grands-parents. Ils m'ont élevé. L o r s q u e ma mère qui était modéliste m'a mis au monde, elle s'est empressée de me remettre à ma grand-mère et à mon grand-père, pour retrouver son travail parisien. C'est d'elle sans doute que je tiens mon penchant artistique. Mon père qui était savetier militait dans le syndicat des cuirs et peaux. Il ne regardait pas d'un bon œil ma passion pour la peinture. Souvent, il déchirait et brûlait mes dessins. Il voulait que j'apprenne d'abord un métier sérieux. Il m'a finalement rendu service, car il m'a trempé sans s'en rendre c o m p t e. Plus il détruisait, plus il m'aidait à prendre conscience de ma vocation de peintre. A dix-sept ans, j'ai quitté la maison, puis j'ai quitté la France.

» Je suis parti en Espagne, à Barcelone pour travailler dans un atelier où l'on dessinait des châles que les dames portaient dans les corridas, des robes brodées... C'était la mode en ces années. J'avais trouvé dans cet atelier cinq dessinateurs français. Trois d'entre eux étaient des déserteurs de la guerre de 1914. Là-bas, dans la lumière crue sans ombres de Barcelone, je vivais à l'espagnole ou plutôt à la catalane, je ne peignais pas. Un an après, en 1924, je suis revenu à Paris et là immédiatement, le goût de la peinture m'a repris. C'est l'effet de la lumière de l'Ile-de-France, la lumière changeante sur les formes.

» J'ai mené jusqu'en 1938-1939 une vie très difficile. J'avais le plus grand mal à trouver des amateurs. Je ne vendais pas un tableau. Il y avait bien le marchand Pierre Loeb qui m'en avait acheté un, mais pas un second. Il était inféodé à Zervos qui, lui, ne voyait que par Picasso.

» *Pour moi, tout a commencé* vers la fin de 1939 et en fait en 1940, à ma d é m o b i l i s ation ? J'étais parti à Culan, puis je suis revenu à *Paris sans savoir* ce que j'allais y faire. Tous mes amis peintres ou presque, étaient partis... Vieira da Silva, Arpad Szenes étaient au Portugal... Ensuite, timidement, les choses ont commencé à bouger, les galeries à s'ouvrir. On m'a acheté des toiles et un beau matin Louis Carré, le marchand, est venu me voir. Alors *tout* a démarré sur les chapeaux de roue. Ensuite, Carré s'est occupé de Bazaine et de Lapicque. On nous a liés sous une dénomination commune, bien que nous soyons différents, et avec le temps ces différences *se sont accusées...* »

« Léger, Cézanne et Courbet »

— *On a parlé de l'influence de Bonnard ?*

— Bonnard, oui, il était là, bien sûr, mais on ne le voyait guère. Etait-il vraiment un de mes parents en peinture ? Non, je ne le pense pas. Si je suis le fils de quelqu'un ce serait plutôt de Léger, de Cézanne, de Courbet, bien que cela ne se voie pas dans ma peinture.

» En vérité, je ne crois pas à ce que je vois, je n'y crois plus, cela ne me semble pas réel. Ce qui me semble vrai, c'est ce que je ressens, devant une figure, devant un arbre, une architecture... La réalité tient à l'émotion que j'éprouve. J'en suis arrivé à croire surtout au tableau, au tableau avec lequel j'engage une sorte de *conversation dès le départ. Alors,* je n'ai plus de référence avec les œuvres de ceux que j'admire. Je pense seulement à l'univers plastique et pictural qui naît pendant mon travail. Je réagis à celui-là seul. Je suis donc passionné par l'imprévisible, l'inconnu que je fais naître sur la surface blanche de la toile ou du papier.

» Lorsque je peins, je suis toujours à la recherche d'une rencontre : comme si je partais en voyage. Quand je commence un tableau, je ne sais pas où je vais. Je ne fais aucune esquisse préalable, jamais. Je dessine beau*coup, certes, mais ces dessins sont* des œuvres faites pour elles-mêmes. La toile blanche qui suit, petite ou grande, je l'entreprends directement...

— *...avec une idée en tête ?*

— Sur ce point, je serai précis, étant donné ce qu'on sait de beaucoup de peintres d'aujourd'hui, les informels notamment. Non, je ne fais pas un tableau avec une image en tête. Je n'ai pas de « message » à transmettre. Ce que je peins, je l'invente. Ainsi, il suffit de poser deux verticales sur le tableau, deux horizontales, disons en vert, peu importe la couleur, pour qu'aussitôt une voie s'ouvre devant moi. Devant le fond blanc de la toile, je ne vois rien ; en vérité, ce fond me paralyse un peu et j'ai hâte qu'il accepte la couleur, un embryon d'architecture et de composition.

» Il me suffit de commencer : deux points, une certaine courbe, une certaine spirale, et la composition s'engage, entre ce qui va naître sur la toile et mon activité de peintre. Voilà comment cela se passe. Evidemment, plus je nourris la toile, plus elle prend de l'autorité. Je ne suis plus, alors, tout à fait libre. Si au départ il y a mon désir de rompre, disons avec la brutalité du blanc, par la suite la toile s'impose à moi, m'oblige à passer par ses fourches caudines. Là commence le véritable travail... Il s'agit à la fois d'écouter ce que la toile veut dire et ce que mon tempérament m'impose de lui dicter.

» Entre le tableau et moi, ce n'est pas vraiment une conversation ni un débat mais un combat. Un combat parce que lorsque la toile s'organise, il y a quelque chose à exprimer que je ne perçois pas très nettement, mais que je sens. Peu à peu, certaines formes prennent une importance décisive, s'installent, et je ne peux les éviter. Or je résiste à ce que la toile veut m'indiquer.

— *C'est dire que vous résistez à la facilité ?*

— Oui. La facilité ce serait pour moi de poser ici un vert, un bleu, un rapport de tons chauds et froids dont je sais qu'ils seront d'un résultat heureux. Et de cela je me méfie toujours. Mais je suis obsédé par autre chose : parvenir, en le travaillant, à ce que le tableau prenne son autonomie par rapport à ce que mes yeux perçoivent, par rapport à mes souvenirs, le rendre « vivant ».

— *Vous dites : Je n'ai pas de vision à proposer. Mais on voit bien que tel ou tel tableau est un Estève, qu'il ressemble à un Estève et à rien d'autre ?*

— C'est malgré moi ; je n'ai pas voulu faire « un Estève ». Ma véritable nature, je l'ignore. Mon *véritable tempérament, je ne* le commande pas. Je connais mon univers de formes, je connais mes goûts à travers les œuvres d'autrui et surtout à travers celles du passé, qui m'ont ému et même fasciné. Si elles m'ont fait ce que je suis devenu, c'est parce que ma sensibilité particulière correspond à cette famille d'artistes. »

» Il m'est arrivé à l'âge de neuf ans, petit paysan venant de Culan passer ses vacances à Paris, d'entrer au Louvre, par hasard. J'y avais vu des tableaux de Delacroix, de Courbet, d'Uccello. Eh bien, ce sont ces tableaux et ces peintres qui m'avaient saisi étant enfant, que je préfère étant adulte. A neuf ans, je n'avais pas idée qu'un jour je serais peintre d'instinct. »

JACQUES MICHEL.

(*) Estève de 1930 à 1980, au musée Cantini de Marseille, exposition organisée par Marielle Latour ; au catalogue, texte de Marc Le Bot, jusqu'au 31 août.

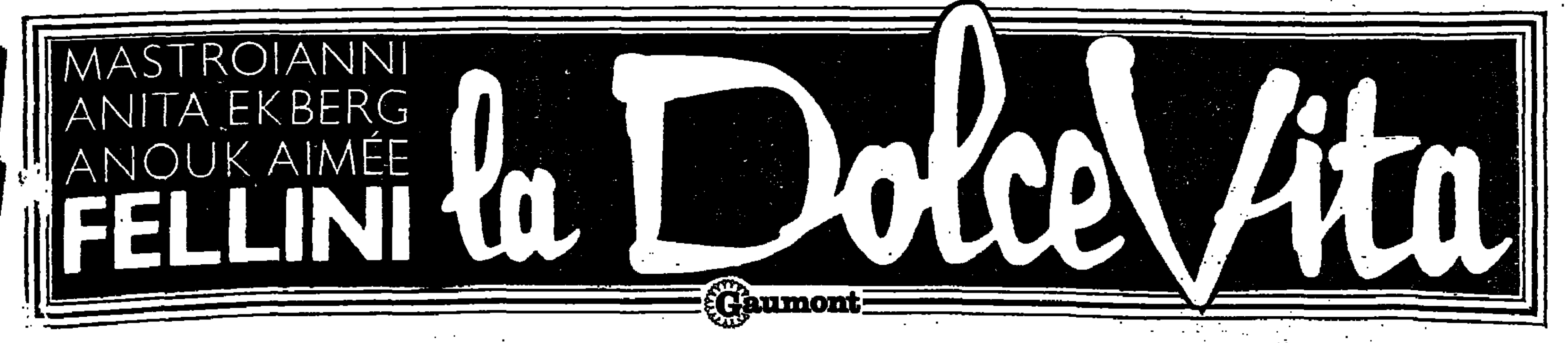
Au musée de l'Etat du Luxembourg, du 18 septembre au 18 octobre, et au musée de Metz, du 23 octobre au 6 décembre.

A Culan (Cher), œuvres graphiques à la galerie Monique Prudhomme.

■ *La revue anglaise « International Architect » reparaît après plus d'un an de silence. 48 pages au lieu de 72, mais en contrepartie, promet-on un rythme plus soutenu. Le prochain numéro sera dans une large mesure consacré à l'architecte français Enrique Ciriani. International Architect, P.O. box 85, 36 Bedford square, London WC1B 3EH ; téléphone : (01) 986-58-49.*

■ Un long métrage, « Dimitri Chostakovitch – Sonate pour alto », vient d'être réalisé sur la vie du compositeur, décédé en 1975, annonce l'agence soviétique Tass. Intégrant des documents d'archives, il a été tourné à Leningrad, ville natale du musicien. Il sera présenté en première projection la veille du soixante-quinzième anniversaire de la naissance de Chostakovitch, au *mois de septembre.*

SERVICES OUVERTS ET FERMES POUR LE 15 AOUT. — Le Musée des Monuments français sera ouvert le samedi 15 août.





SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Atelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 20 h. 30 : G. Dandin.
Comédie - Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka. 22 h. 15 : All that love, ou les tarés du cinoche.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 15 : Piège de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
Fontaine (874-74-40), 22 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30 : Douce ; 22 h. 15 : Clodo de Dieu ; — Théâtre noir ; 20 h. 30 : Marie la Louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Païens français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : le Fétichiste.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : l'Avare.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière, 21 h 45 : Mangeuses d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. II, 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser.
Point-Virgule (387-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : Il en est... de la police.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bal... bye bye.

La danse

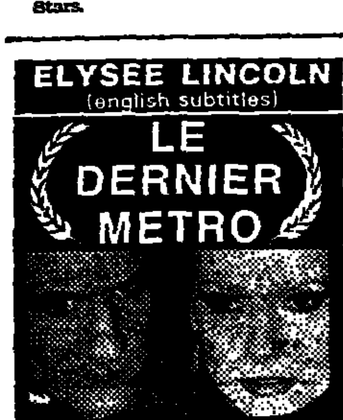
Cour de la mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : Les Ballets historiques du Marais.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 21 h. : Ars Antiqua.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h. : l'Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfay (Bach, Vivaldi).
Place du Marché-Sainte-Catherine, 21 h. : les Maisons chantent (Nicolas Frize).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : G. Colliers London All Stars.



Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 14 août

Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : R. Urtreger ; 23 h. : Azuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Mal Walton, S. Lacy.
Gibus (700-78-88), 20 h. 30 : Bondoux.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Vanina Michel.
New Morning (523-51-41), 21 h. : N. Simone.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : M. Fosset-P. Caratini.

Les festivals

EN REGION PARISIENNE

Sceaux, Orangerie, 21 h. : E. Herbin, E. Kock (Beethoven, Brahms).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Mariée est trop belle, de P. Gaspard-Huit ; 19 h. : films d'auteurs et films rares : Demoiselle en détresse, de G. Stevens ; 21 h. : Une fille et des fusils, de C. Lelouch.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : films d'auteurs et films rares ; la Rue, de K. Grune ; 17 h. : le Terroriste, de G. de Bosio ; 19 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Monde du silence, de J.-Y. Cousteau et L. Malle.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, M E R E BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) : v. ang., U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Normandie, 8e (359-41-18). V. fr., Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70). Rex, 2e (236-83-93). Bretagne, 6e (222-57-97). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murats, 16e (651-99-75). Wepler, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-95). U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-26). U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murats, 16e (651-99-75). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01). Secrétans, 19e (206-71-33).
LES ANNEES LUMIERE (Sui., v. ang.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM (Fr.) : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18). 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Delta, 9e (878-02-18).
LE CHOC DES TITANS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-95) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (Fr., It.) (*) V. It. : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Vf. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Vf. : Maxéville, 9e (770-72-86).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Vf. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
FAUT PAS POUSSER (It., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Vf. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01).
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (742-69-23). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-63) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46).
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e 261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
MESSALINE IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44).

LES FILMS NOUVEAUX

UNE MÈRE, UNE FILLE, film franco-hongrois de M. Meszaros. — Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e 322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

HAUTE TENSION, film américain de R. Kramer. — V.o. : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FOLIES D'ÉLODIE, film français de A. Genovès. — U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U. G. C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

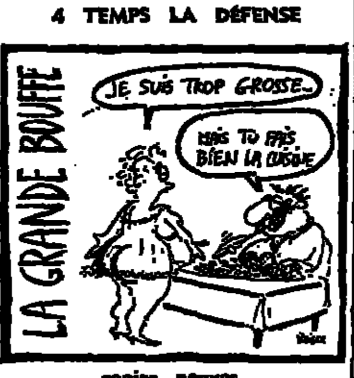
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER, film français de R. Balducci. — Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

LE JOUR SE LÈVE ET LES CONNERIES COMMENCENT, film français de C. Mulot. — U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. - Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MOI, CHRISTIANE F. (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW-YORK 1997 (A.) (v.o.) : Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte - Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PETROLE, PETROLE (Fr) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Maxéville, 9e (770-72-86).
LA PLAGE SANGLANTE (A.) (*) (v.f.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32).
LE POLICEMAN (A.) (*) (v.o) : Marignan, 8e (359-92-32) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LA PORTE DU PARADIS (A.) (*) (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
PLUIES D'ETE (Brés.) (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
QUARTET (Fr.) (V. Ang.) : Quintette, 5e (354-35-40).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind.) (v.o.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin.) (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A.) (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It.) (v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83 ; la Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UN FILS POUR L'ETE (A.) (v.o.) : Gaumont - les Halles, 1er (297-49-70).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (Fr. - It.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-96) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Soudain l'été dernier ; Appelez-moi Madame.
INGMAR BERGMAN (Suéd., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) : la Source.
FILMS INCONNUS DE HAS (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04). L'Art d'être aimé (L. 14 h.) ; Adieu jeunesse (L., 16 h.).
FRITZ LANG (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : la Cinquième Victime.
MARX BROTHERS (A. v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.
COMEDIES ITALIENNES (v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 16 h. 20 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils... ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Carioca.
FESTIVAL J. CAGNEY (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) : Du sang dans le Soleil.



copies neuves

-- ACTUELLEMENT --





RADIO-TÉLÉVISION

Un manifeste des réalisateurs C.F.D.T. C.G.C. et F.O.

L'avenir du service public, et en particulier du sort de la création dans les nouvelles structures, continue de préoccuper les réalisateurs de télévision.

Après la déclaration commune (*le Monde* daté 9-10 août) du Syndicat français de réalisateurs de télévision (S.F.R.T.-C.G.T.) et du Syndicat de réalisateurs et créateurs de télévision (S.R.C.T.-C.F.D.T.) (*le Monde* daté 9-10 août) qui s'inquiètent de la « hâte » avec laquelle s'élabore la loi sur l'audiovisuel, les syndicats C.F.D.T., C.G.C. et F.O. des réalisateurs de télévision se sont associés pour publier un manifeste dans lequel ils affirment qu'« *au-delà de leur souci légitime de faire reconnaître leur droit au travail, de mettre un terme au chômage et à la dégradation continue de leur profession, l'efficacité de toute réforme passe par leur participation effective aux instances de décision et de concertation* ».

Ils souhaitent que des réalisateurs élus siègent en tant que tels dans un conseil national élargi qui serait l'organisme unificateur du secteur public de la radiotélévision, « *garant de son autonomie à l'égard du pouvoir et des puissances financières, garant également du pluralisme, de la décentralisation de la production audiovisuelle et du développement des missions de culture, d'éducation et de l'information* ».

Ces réalisateurs demandent à être représentés dans les futurs conseils régionaux, conseils d'administration des nouvelles sociétés et, d'une manière plus générale, « *dans toute autre instance de décision telle que des comités de programme, de la production et des techniques* ». Ils soulignent la nécessité de leur intervention dans les mesures à prendre pour :

« *Créer les conditions de relance et d'expansion de la production télévisuelle en orientant prioritairement les crédits vers la production.*

» *Concevoir cette production comme originale et non comme une simple retransmission de langages qui lui sont extérieurs.*

» *Décentraliser l'initiative de programmation et de production, notamment par la création d'unités de programme.*

» *Transformer un type de gestion techno-bureaucratique fondée sur le secret, la cooptation, la dissimulation des informations et des statistiques, et le contrôle excessif a priori un type de gestion qui aboutit à la dégradation des programmes et à la sous-production.*

» *Assurer au service public de l'audiovisuel par une claire orientation des fonds publics vers le secteur public une position prééminente, face à un secteur privé assaini et rééquilibré dans le cadre d'une politique de programmes conforme aux intérêts culturels du pays.*

» *Créer une régie de moyens capable de développer la production et d'intégrer les nouvelles techniques (câble, cassette, vidéodisque, etc.).*

» *Développer des centres régionaux de production audiovisuelle décentralisés, mais de taille suffisante, disposant de l'initiative, de moyens de production et de l'accès à l'antenne nationale.*

» *Limiter de manière sélective la diffusion et la rediffusion des films cinématographiques et des productions de la télévision américaine.*

» *Rendre aux réalisateurs le rôle qui leur revient dans les secteurs de l'information.* »

De plus, faisant référence à l'existence d'une loi sur les journalistes, les réalisateurs proposent une loi destinée à définir le cadre juridique de leur profession et notamment la création d'une commission paritaire nationale, d'une convention collective nationale et d'une carte professionnelle.

● Une série de six émissions intitulée « La télévision que j'aime », produite par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et proposée par Régine Chaniac et Philippe Sainteny est prévue sur Antenne 2 chaque semaine à partir du 7 septembre. Au cours de ces émissions seront accueillis Mme Françoise Giroud, M. Jean-Jacques Sempé, Mme Marie-Christine Barrault, MM. Haroun Tazieff, Pierre Dumayet et Michel Tournier, qui évoqueront ce qu'est la télévision pour eux.

Une nouvelle radio libre :

RADIO-SAINT-GERMAIN

Une nouvelle radio libre, Radio-Saint-Germain, est prévue pour la fin du mois d'août à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris. Selon son secrétaire général, M. Claude Petit, également directeur du centre d'informations et d'action culturelle de la ville et rédacteur en chef du *Journal de Saint-Germain* (dirigé par le député et maire R.P.R. M. Michel Péricard), cette radio sera une « *radio associative de compagnie et de services, indépendante de la municipalité* ».

Radio - Saint - Germain, dont l'émetteur de 100 watts devrait couvrir « *Saint-Germain et ses abords immédiats* », est régie par une association de type loi de 1901, ayant à sa tête le président de la Maison des associations. Les animateurs de la radio souhaitent être autorisés, « *dans un proche avenir, à bénéficier, comme toute association, de l'aide de la municipalité et à développer de nouvelles formes de publicité sans frustrer l'expression écrite* ».

UNE HEURE ET DEMIE DE PLUS POUR RADIO-7

Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, a annoncé à l'équipe qui anime Radio-7, la station destinée aux jeunes de l'agglomération parisienne, que son temps d'antenne serait augmenté de quatre-vingt-dix minutes, à partir du 14 août.

Radio-7 émettra donc de 6 h 30 à 1 heure du matin et non plus de 7 heures à minuit.

Mme Michèle Cotta a souligné à cette occasion le « *succès d'audience* » obtenu par Radio-7, qui compte, selon un sondage IFOP du mois de juin, un million trois cent mille auditeurs (58 % de plus qu'il y a six mois). « *Vous devez vous préparer à affronter la concurrence vivifiante des radios dites libres, en faisant preuve vous-mêmes de liberté, mais aussi de créativité et de professionnalisme* », a ajouté le président de Radio-France.

ENTENDU... A ENTENDRE

Paroles et écrits du bocage

A partir de quelques-unes des nouvelles écrites par Jean-Loup Trassard autour de son pays d'origine, la Mayenne, et publiées chez Gallimard en différents recueils (l'Amitié des abeilles, l'Erosion intérieure, Paroles de laine, l'Ancolie), Janine Antoine avait composé en 1976 une série de dix émissions, qui mêlaient à la lecture et à l'interprétation des textes des entretiens réalisés avec des habitants de la Mayenne — sabotiers, forgerons, agriculteurs, étalonniers, etc. Quatre de ces émissions sont rediffusées ce mois-ci sur France-Culture, à l'occasion d'une nouvelle publication de Trassard chez Gallimard, Des cours d'eau peu considérables. La première, l'Ancolie, était diffusée samedi 9 août.

Il faut écouter ces « récits de la terre », composés chacun comme un poème ou comme une chanson où alternent avec la narration parfois les propos des campagnards, parfois des sons en refrain : bruits de la ferme ou du champ, du boulanger au travail, des chevaux, etc.

Interprétés par Suzanne Flon, Emmanuelle Weisz, Michel Robin, Roland Dubillard, Guy Louret et Jean-Loup Trassard lui-même, sertis dans des ambiances lointaines ou un lent silence, rythmés et scandés dans la composition d'ensemble, les textes un peu précieux de Trassard sont comme de riches objets, chargés de temps, de mémoire, d'énigmes. La préciosité elle-même devient une qualité, parce qu'elle semble envelopper et protéger des choses rustiques vouées à la disparition, donner du prix à la simplicité.

Chaque récit est différent. Mais ils accrochent tous un coin de terre, dessinent en pensée un objet ou un lieu privilégié autour duquel s'organisent les souvenirs, les éléments narratifs et, surtout, l'espace et l'odeur de la campagne : dans l'Ancolie, par exemple, ce sont les mouvements et les bruits d'une balançoire qui construisent le paysage, parfois vu du ciel, parfois vu de l'herbe. Dans Le jour est un fils oublieux, c'est peut-être un étang. Cette balançoire, cet étang, cette horloge de campagne ou cette lampe de cuivre ne sont plus à présent que des indices, des traces de quelque chose qui a disparu, et que Jean-Loup Trassard et Janine Antoine ont recherché dans les mots et les sons. Il y a, au fond de tout cela, un grand silence.

BRIGITTE ANDERSEN.

★ *Paroles et écrits du Bocage* : successivement sur France-Culture : *l'Ancolie* (prix Gilson 1978), 9 août, 19 h. 30 ; *D'un fût gélif*, 16 août ; *Les patiences du bord de l'eau*, 23 août ; *Le jour est un fils oublieux*, 30 août.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Le premier conflit

(Suite de la première page.)

FR 3 ne voyait pas nécessairement d'un bon œil une telle gourmandises, et les accords relatifs à une occupation commune des locaux à Lille ou l'irruption des voix de FR 3 sur la modulation de fréquence de France-Inter par les journaux régionaux créaient une situation factice qui ne faisait pas illusion. Mais c'était un conflit larvé, qu'un jour l'État ou le Parlement trancherait, sans souhaiter voir venir trop vite ce débat sur le tapis.

Aujourd'hui, voici que naît le premier conflit sérieux, puisque son enjeu l'est, entre les nouveaux présidents.

Au moment où éclate l'animation qu'on sait sur la bande F.M. (qu'on appelle ça radios libres, pirates, privées, ou même locales, ce qui crée une intéressante confusion), l'importance de ces voix décentralisées du service public est considérable. Quelle qu'en doive être ultérieurement l'autonomie, réelle ou simulée. Ne serait-ce que parce qu'elles auront à inventer une concurrence avec les radios libres, ou, si la loi prochaine ne laisse pas celles-ci se développer « outre mesure », à en devenir le complément.

Dans ces conditions, on comprend que Mme Michèle Cotta, côté Radio-France, comme M. Guy Thomas, côté FR 3, défendent avec vigueur les embryons de cet héritage qu'ils se partagent curieusement.

M. Thomas le défend en avançant la nécessité d'une réorganisation générale de ce secteur, et il laisse à la commission Moinot le soin de bien comprendre les choses. Mme Cotta table sur les expériences réussies de son prédécesseur pour séduire les quatorze « sages » de la commission et les groupes de travail qui l'assistent.

Il y aura inéluctablement un perdant. Reste à savoir si la vivacité avec laquelle ils défendent chacun leur cause et expriment leur sens de la propriété disparaîtra, ce bien précieux une fois acquis, pour laisser grandir des enfants éventuellement turbulents. Les parents se montrent aujourd'hui bien possessifs.

F. E.

UN ENTRETIEN AVEC Mme JACQUELINE BAUDRIER

« Je souhaite que la nouvelle loi mette les professionnels à l'abri des soubresauts de la vie politique »

Mme Jacqueline Baudrier est le dernier président des chaînes de radio et de télévision — puisque cette fonction officielle continue d'être masculine — nommé par l'ancien gouvernement à avoir quitté son poste, pour accepter du nouveau celui, pas seulement honorifique, d'ambassadeur délégué auprès de l'UNESCO, représentant la France. Dans l'ensemble, les nouveaux présidents des chaînes sont réticents à définir leur politique avant d'avoir fait le tour des réalités et des problèmes des organismes dont ils ont la charge. Mme Baudrier, le lendemain de sa nomination à l'UNESCO, et avant la transmission de ses pouvoirs à son successeur, Mme Michèle Cotta, nous a accordé un entretien, au cours duquel elle a esquissé un bilan de son action à Radio-France. Elle avait été nommée à ce poste en janvier 1975.

« Vous êtes, parmi les quatre P.-D. G. de radio-télévision nommés par le précédent gouvernement, la dernière à avoir quitté vos fonctions. La seule aussi que l'on ait immédiatement nommée à un nouveau poste important.

— M. Pierre Mauroy m'a convoquée le 28 juillet dans la soirée pour me proposer ce rôle d'ambassadeur auprès de l'UNESCO. J'ai demandé un court délai pour donner ma réponse. Le temps de réfléchir, de consulter des amis, des collègues, et j'ai accepté. D'abord et surtout parce que le poste proposé correspond à un domaine qui m'a toujours passionnée : la communication, la culture, la défense de la langue française. Et puis aussi parce que quelques proches collaborateurs ont estimé qu'il s'agissait d'un honneur qui récompensait un travail auquel le premier ministre a rendu hommage, mais qui a été le fait de toute une équipe.

— Est-ce à dire que vous acceptez de bon cœur ce départ de Radio-France ?

— Mon départ s'inscrit dans un contexte plus général, et correspond à la volonté du gouvernement, selon lequel le changement voulu par le corps électoral doit aussi se répercuter dans le secteur audiovisuel. Je me sens d'autant plus libre d'en parler que ma position a toujours été claire, sans aucune ambiguïté.

» Je ne crois pas juste ni bon de lier le sort des professionnels de la communication aux événements politiques, aussi importants soient-ils. C'est une opinion que j'ai exprimée au premier ministre, avec qui j'ai d'ailleurs eu un entretien très cordial. C'est aussi la raison pour laquelle je ne souhaitais pas démissionner. J'aimais mon métier. Je regrette donc profondément de le quitter.

— Votre carrière a surtout été marquée par la radio ?

— C'est à elle en effet que j'ai consacré le plus de temps. J'ai fait mes premières armes à Radio-Guadeloupe. Puis ce fut la R.T.F., et puis l'O.R.T.F. En 1969, j'ai quitté la radio pour l'expérience des unités d'information sur la seconde chaîne de télévision. Ce fut une aventure extraordinaire, et que Pierre Desgraupes vécut, pour sa part, sur la première chaîne. Mais, en 1972, les unités d'information furent brusquement supprimées, et je me suis retrouvée à la tête de la première chaîne.

» En 1974, lorsque j'ai été nommée à la présidence de Radio-France, j'étais donc un peu contrariée de quitter si vite la télévision. Les résultats d'une politique des programmes ne sont vraiment visibles qu'au bout de deux ans, et j'aurais alors aimé poursuivre l'action amorcée. Et puis, j'étais inquiète. Dans quelle situation allais-je trouver Radio-France ?

» L'héritage était certes prestigieux, mais ne *vivait*-on pas encore sur celui des années 60 ? Les structures, les grilles de programmes, le style général n'étaient-ils pas légèrement dépassés ? Toutes ces questions me semblaient essentielles et tournaient autour d'une interrogation plus globale : quel avenir pour la radio ? Je tenais cependant pour évident qu'une radio nationale privée d'implantation régionale manquant d'un élément déterminant, voire vital, pour son développement futur.

« La radio ne peut pas pousser à l'ombre de la télévision »

— La loi de 1974 pouvait-elle permettre cette décentralisation de la radio ?

— Pour la première fois, une loi donnait à la radio une autonomie financière, ce qui constituait un atout majeur. Malheureusement, elle demeurait incohérente en attribuant à FR 3 une vocation régionale et en lui confiant, par là même, la responsabilité des radios décentralisées déjà existantes. Or la radio ne peut pas pousser à l'ombre de la télévision. Une radio, c'est un médium à part entière. Locale, elle doit accompagner tout au long de la journée la vie des auditeurs ; elle doit révéler, promouvoir les talents locaux, donner à tout le monde une chance de s'exprimer. Et, malgré la bonne volonté du personnel de FR 3, les radios régionales ont souvent été négligées, faute de moyens et de personnels pour s'en occuper. Les bureaux régionaux étaient davantage polarisés sur la télévision — plus prestigieuse, — l'information radiophonique étant considérée comme un pensum que les journalistes venaient dispenser au micro, à tour de rôle.

» Par ailleurs, les quatre heures de programmes régionaux de FR 3 sont diffusés sur la modulation de fréquence de France-Inter. Cela est regrettable, et absurde, car les émissions de France-Inter devraient être continues et ne subir aucune rupture d'antenne.

» J'ai voulu défendre l'avenir de Radio-France, celui-ci passant par la création de radios locales. Il fallait que nous soyons une *force de propositions*. Nous faisions des études, déposions des projets, exprimions nos souhaits à maintes occasions. Et, en 1980, il y a eu coup sur coup la création de cinq radios expérimentales parmi lesquelles trois stations locales : Lille, Laval, Melun.

— La création de ces radios n'intervenait-elle pas aussi pour s'opposer à la vague croissante des radios libres ?

— Cet argument a dû intervenir, lui aussi. Et la préexplosion de ces radios en 1979 et 1980 a sûrement accéléré le mouvement. Il reste que les résultats ont dépassé nos espérances, et la faiblesse des moyens mis en œuvre — il ne s'agissait que « d'expériences » — n'a pas empêché le succès considérable remporté auprès des auditeurs de chaque station.

» Tout le monde n'était pas convaincu du besoin d'expression ressenti en province, et beaucoup ne souhaitaient pas revenir sur la loi de 1974. Il aurait fallu avouer ses insuffisances, repenser l'organisation, éventuellement redistribuer les rôles. Cela semblait très compliqué. De son côté, FR 3, craignant d'être dépossédée des radios régionales, avait proposé un plan visant à la création de nombreuses stations sur l'ensemble du territoire. Mais sans doute est-ce la loi de 1974 qui, en développant un « esprit maison », a favorisé et développé cette petite rivalité entre Radio-France et FR 3.

— Quel bilan tirez-vous des autres stations de Radio-France ?

— La situation de Radio-France m'apparaît satisfaisante. France-Musique a connu de grosses vagues, mais elle se porte bien aujourd'hui, et des orchestres de très haut niveau ont été reconstitués. Ce n'est pas dans la mentalité de France-Culture de faire une révolution, et elle a su maintenir une qualité hors du commun. Quant à France-Inter, elle a presque fait peau neuve. Son audience s'effritait depuis 1968.

» Le premier problème était d'ordre technique. T.D.F. a toujours considéré la télévision comme prioritaire, et notre matériel de diffusion a, de ce fait, été négligé. Si nous avions à l'origine la meilleure couverture du territoire, l'augmentation massive de la puissance des émetteurs des radios concurrentes s'est vite traduite par une augmentation importante de leur audience, au détriment de France-Inter. Il nous a fallu attendre 1974 pour obtenir un émetteur de 2 000 kW. Mais, la même année, l'installation de l'émetteur de R.M.-C. à Remoules avait de graves conséquences sur notre auditoire, puisque nos émissions ont été brouillées dans une dizaine de départements du Sud-Ouest. Un nouvel émetteur, situé à Marseille, a permis heureusement d'améliorer l'écoute dans la région. Pourtant, les négociations avec le gouvernement monégasque visant à l'installation d'un nouvel émetteur dans la Principauté n'ont pas abouti.

» Le second problème concernait les programmes. La station avait perdu beaucoup d'auditeurs.

» France-Inter a fait sa réforme en 1978. Nous gardions notre slogan basé sur notre « différence », mais nous cherchions à nous adapter davantage au public et à son rythme de vie. A quoi sert, en effet, de faire des émissions de qualité, d'employer des gens de talent si le public n'est pas au rendez-vous ? Il a fallu revoir les horaires, mieux cibler l'auditoire sans tout sacrifier aux indices d'écoute. France-Inter ne sera jamais une radio « bruit de fond ». Une émission de Jacques Chancel, une histoire d'Eve Ruggieri, exigent une certaine attention, un minimum de disponibilité. Cela comporte le risque d'exclure certains auditeurs. Mais notre ambition doit-elle être de gagner à tout prix la course aux sondages ? Et n'oublie-t-on pas, trop souvent, que Radio-France forme un tout, que la concurrence joue aussi entre France-Inter, France-Musique, France-Culture et FIP ? Aujourd'hui, les résultats sont là. France-Inter est écoutée chaque jour par plus de huit millions d'auditeurs, et chaque semaine environ quatre millions de personnes écoutent France-Musique, trois millions France-Culture.

— N'y a-t-il pas eu récemment une augmentation du temps consacré à la publicité collective ?

— Il y a eu, c'est vrai, une très légère augmentation de cet espace publicitaire, qui demeure toutefois très réduit. Sur les trente minutes de publicité collective auxquelles nous avons droit chaque jour, nous n'en utilisons que douze réparties en espaces allant de trente secondes à deux minutes.

» On nous demande d'être dynamiques sur le plan commercial et d'augmenter nos ressources hors redevance. Mais nos moyens de le faire sont très limités : publicité collective, vente de cassettes, services rendus à certaines administrations, loyers... Je suis de toute façon défavorable à l'introduction de la publicité commerciale sur notre antenne, y compris dans nos futures radios locales.

— Quelle place laissez-vous aux radios libres ?

— Je suis persuadée qu'il existe la place pour les radios d'initiative privée, qu'on les appelle libres ou pirates. Mais il importe avant tout de maîtriser la technique, et d'en respecter les contraintes. La bande FM n'est pas extensible.

— Le service public de la radio-télévision a été accusé de partialité et de complaisance à l'égard de l'ancien gouvernement.

— Le service public de Radio-France a toujours fait l'objet d'accusations de ce genre. Il est même amusant de noter la constance de ce type de soupçons. L'audiovisuel constitue un enjeu des batailles politiques. Sait-on combien nous sommes surveillés ? Cinq instances différentes s'en occupent au Parlement. La Cour des comptes reçoit tous les deux ans un rapport établi par des experts, en permanence, dans notre maison ; et il y a aussi un service d'observation des programmes. Quand nous faisons une erreur, et ça peut nous arriver, le Parlement en est aussitôt alerté.

» Si nos antennes ont consacré un temps jugé plus long à l'ancienne majorité qu'à la gauche, c'est uniquement parce qu'un gouvernement agit davantage et a la possibilité de créer lui-même l'événement. Cela m'apparaît presque inévitable. Et depuis le 10 mai, cette réflexion semble se confirmer, accentuée d'ailleurs par le fait que la nouvelle opposition se fait quasi inexistante.

» Les pressions existent bien évidemment. Elles vont du simple particulier aux personnalités politiques ou même aux artistes désirant se faire connaître. Le 26 mai, M. Fillioud a évoqué certains manquements au devoir de pluralisme, et aussi le problème des éditoriaux. Je ne suis pas de son avis. Nos antennes sont pluralistes. Pendant longtemps, nous avons refusé les chroniques et papiers personnalisés, par peur d'un manquement à notre devoir d'objectivité, et malgré l'intérêt de ce type d'intervention. Aujourd'hui, la plupart de nos éditorialistes font des papiers très spécialisés. André Amouroux et Michel Droit ont une chronique le samedi. Mais je ne vois pas de quel engagement partisan on puisse soupçonner le premier, le second étant, pour sa part, journaliste à la radio depuis 1945 ! Avant eux, nous avons eu Jean-François Kahn, Pierre Bouteiller : il y a Chancel, Villers... Le seul élément sur lequel nous basons notre recrutement et nos choix est le professionnalisme. Et jamais une carte de parti n'a tenu lieu de critère pour engager ou exclure un journaliste.

— Qu'espérez-vous de la nouvelle loi en préparation ?

— Je souhaite avant tout qu'elle mette les professionnels à l'abri des soubresauts de la vie politique.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN
et FRÉDÉRIC EDELMANN.

LA POLÉMIQUE ENTRE RADIO-FRANCE ET FR 3

Dans l'interview accordée à l'hebdomadaire *Télé 7 Jours*, M. Guy Thomas avait critiqué l'intention du dernier conseil d'administration de Radio-France de lancer « *trente à quarante radios locales* ». « *Cette attitude*, avait dit M. Thomas, *est à mon avis provocatrice et irresponsable. Que signifie de lancer trente à quarante radios locales sans se préoccuper de ce que va devenir l'organisation de l'audiovisuel ?* »

« *La présidence de Radio-France juge provocatrice et irresponsable l'interview de M. Guy Thomas au journal* Télé 7 Jours, a répondu jeudi 13 août Radio-France. *Elle juge surprenante l'irritation du P.-D.G. de FR 3 à l'idée que la radio puisse faire de la radio. Elle n'a pas d'autres commentaires à faire sur des propos qui ont manifestement dépassé la pensée de leur auteur.* »

Le conseil d'administration de Radio-France mis en cause par M. Guy Thomas s'était réuni le 28 juillet sous la présidence de l'ancien P.-D.G., Mme Jacqueline Baudrier. Il s'était prononcé pour « *l'implantation progressive sur l'ensemble du territoire d'une centaine de stations autonomes d'un rayonnement comparable à celui de Radio-Mayenne* ». Le conseil avait souhaité qu' « *un premier programme de trente stations soit mis à l'étude dès maintenant* »...

Vendredi 14 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : la Magicienne en pantoufles.
de J. Van Druten ; mise en scène : L. Ducreux ; réal. : P. Sabbagh. Avec N. Chausson, Y. Llobregat, D. Dersy.

22 h 35 Jardin, paradis de rêves.
Réal. : B. Alieau.
La Renaissance en fleurs.
Une visite des jardins d'Hellbronn en Autriche, de Chenonceaux et Villandry en France, de l'Alcazar de Séville, etc.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 30 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
Réal. : *M. Moussy.* Avec P. Malet, J.-M. Thibault, P. Tornade.
Une épidémie de choléra se déclare en Algérie en 1849

21 h 35 Apostrophes d'été.
Magazine littéraire de B. Pivot : Napoléon, Gide, Céline, poste restante.
Avec G. Guégan (lettres de Céline à Albert Paraz, 1947-1957) ; P. Labro (préfacier des « Lettres de Raymond Chandler »), C. Mauriac (éditrice des « Lettres d'une vie », de F. Mauriac), J. Tulard (pour les « Lettres d'amour à Joséphine », de Napoléon), R. Vrigny (pour la « Correspondance André Gide-Dorothy Bussy » et la correspondance « Albert Camus-Jean Grenier »).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club : The Servant.
Film anglais de J. Losey (1963), avec D. Bogarde, S. Miles, J. Fox, W. Craig, C. Lacey, R. Vernon, P. Magee (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).
A Londres, un jeune Anglais, riche et de bonne famille, engage un valet de chambre bien stylé. Celui-ci exerce peu à peu sur son maître une troublante emprise, le corrompt et le réduit à une totale déchéance.
Histoire morbide et implacable (scénario d'Harold Pinter) d'une domination renversant les rapports de classe. Ambiguïté psychologique et sexuelle. L'un des plus grands films de Losey, admirablement interprété.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Aldabra, l'île des tortues géantes.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : C. Pavard.
Aldabra — île de l'archipel des Seychelles — est un lieu d'observation scientifique de l'océan Indien et une des plus importantes réserves d'espèces animales en voie de disparition.

21 h 30 Alice.
Scénario : L. Veron ; dialogues : G. Blonde ; réal. : J.-R. Cadet. Avec : C. Planet, M. Ribovska, etc.
Une mère découvre à travers les fantasmes, les rêves de sa fille, Alice, la réalité et les lois qui gouvernent les adultes.

22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

21 h, Dernières conversations avec A. Malraux : Les arts du Japon.
22 h, New wave : Enfants hybrides musique mutante (The Voice of America).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le silence de Lilith).
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui.
23 h 25, Entretiens avec... L. Martin-Chauffier : L'homme et la bête.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Les chants de la terre : Musique traditionnelle.
20 h 20, Concert : Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. P. Steinberg et M. Campanella, piano (Redauer, Liszt, Bartok), émis de Sarrebruck.
22 h 15, Ouvert la nuit : Les week-ends de la francophonie (Ravel, Honegger, Debussy) : Hommage à Samson François (Debussy).

Samedi 15 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe célébrée en la cathédrale Saint-Sacerdos de Sarlat.
Prédication Père Michel Dubost.
12 h Channes de Paris.
L'ébéniste du Faubourg Saint-Antoine.
12 h 30 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; Claude Ruben ; Les évasions célèbres : Popeye ; Le magazine de l'aventure ; Temps X.
18 h 55 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
19 h 15 Les jardins, paradis de rêves.
La nature et la ville.
19 h 45 Suspens : Miss Platine.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : Colorado.
de Cl. Dufresne ; mise en scène : F. Lopez ; réal. : R. Pradines. Avec P. Garcia, N. Briard, M. Mellory ; dir. par Ch. Oleg.
22 h Série : Madame Columbo.
Le mystère des photos chantages.
Kate découvre un trafic de femmes.
22 h 50 C'est arrivé à Hollywood.
Les séducteurs.
On a l'occasion de revoir Ronald Colman et Rosalind Russell dans « Sous les drapeaux » ; Richard Burton et Lana Turner dans « la Mousson », ainsi que Clark Gable, Henry Fonda, Paul Newman, etc.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 20 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les prix Nobel.
Théodore Roosevelt : 1858-1919.
14 h Les jeux du stade.
Athlétisme (et à 18 h 30).
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique) : l'Orchestre Philharmonique de Lille, dir. : J.-C. Casadesus, interprète le « Poème de l'extase », de Scriabine.
18 h 30 Sports : Athlétisme.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes : Paris le 15 août.
de C. Loursais, réal. : G. Lessertisseur.
Le commissaire Cabrol enquête sur la mort d'une jeune femme.
22 h 15 Variétés : Bonjour, bonsoir la nuit.
(et à 23 h 45).
Un voyage sur les pics de l'Himalaya et sur la mer Rouge ; Charles Trénet, Herbert Pagani chanteront.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Documentaire : De New-York à Bordeaux.
L'exposition du Metropolitan Museum à Bordeaux.
19 h 40 Pour les jeunes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : La poursuite de l'amour.
N° 7 : Amour et guerre.
1940 : Linda attend un enfant de Fabrice et meurt en couches.
21 h 20 Les dossiers noirs.
Qui a tué Martin Luther King ?
Une émission de J.-M. Charlier.
Ce film passionnant suit son cours comme une véritable enquête policière, soutenue par des dossiers et des documents très denses et des interviews exclusifs.
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

9 h 3, L'Amérique centrale : Panama ; Costa Rica.
10 h, Messe, en la cathédrale de Saint-Malo.
11 h 2, L'exotisme musical français : L'Espagne, rythmes et passions.
12 h 5, *Le Pont des arts.*
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
14 h, Villes d'eaux.
16 h 20, *Livre d'or : Cynthia Raim, piano* (Schubert, Rochberg, Prokofiev).
17 h 30, Pour mémoire : L'autre scène ou les vivants et les dieux (saint Jean à Patmos).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : Lettres du Québec.
20 h, Nouveau répertoire dramatique : La Lève, de J. Audureau. Avec : L. Terzieff, A. Cuny, etc. (Red.).
22 h 4, Médium frais.
23 h 25, Entretiens avec... L. Guilloux : Le sang noir.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : Richard Strauss.
11 h, Festival de Salzbourg 1981 : En direct du Mozarteum l'Orchestre du Mozarteum, dir. L. Hager, soprano C. Malone, violon T. Zehetmair : Divertimento pour cordes et deux cordes K 247, Airs de concert K 294, K 418, etc., de Mozart.
13 h 5, Jazz vivant estival : Les Orients du jazz.
14 h, *Histoire de mes disques* : Plocco, Brahms, Schumann, Bach.
16 h, Le génie du lieu : Richard Strauss.
18 h, Ouverture avec Antenne 2 : Ouverture de la « Chauve-souris » (Strauss) ; « Poème de l'extase » (Scriabine), par l'orchestre de Lille, dir. J.-C. Casadesus.
18 h 30, Festival de Salzbourg 1981, « l'Enlèvement au sérail » de W. A. Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs de Staatsoper de Vienne, dir. *L. Maazel*, avec I. Cotrubas, C. Malone, P. Van Gent, F. Hoffmann, N. Orth, P. Schreier, M. Talvela (en direct de la radio autrichienne).
22 h 30, Ouvert la nuit : Orchestre philharmonique des Pays de la Loire (Stamitz, Haydn, Beethoven, Vaughan-Williams) ; Concert de musiques traditionnelles (Gabon).

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

La brocante n'est plus ce qu'elle était

La foire aux antiquités la plus ancienne de France fête cette année son vingtième anniversaire. C'est en effet le 15 août 1961 que la petite ville de Cany-Barville, en Seine-Maritime, au cœur du pays de Caux, rassemblait sur la place du marché une vingtaine d'antiquaires et brocanteurs de la région, heureux de proposer quelques meubles régionaux aux amateurs d'antiquités.

L'idée en était venue à un conseiller municipal qui espérait que cette attraction inédite rapporterait quelques subsides aux œuvres sociales. L'ancien responsable du comité des fêtes, M. Robert Gabel, a, depuis, fait son chemin : il est devenu maire de sa ville et conseiller général de la Seine-Maritime. Et son initiative a allumé dans la France entière une flambée de foires à la brocante et salons d'antiquités. Est-ce un bien, est-ce un mal ? On n'a pas fini d'en discuter dans la profession. Les syndicats d'antiquaires et brocanteurs, d'abord hostiles, se sont mis eux-mêmes à patronner des expositions en tous genres.

Il est certain que les expositions-ventes ont fortement contribué à la promotion des meubles régionaux et autres témoignages du passé, qui ont pris le chemin des résidences secondaires. Mais les prix des armoires, buffets, vaisseliers, pétrins, tables de ferme, lampes, bassinoires et autres objets d'art populaire se sont mis à monter dans des proportions à peine croyables.

Pour prendre l'exemple des armoires normandes, dont Cany est devenue la foire principale, les prix sont passés, en vingt ans, pour une belle armoire de mariage en chêne sculpté, de 1 000 à 30 000 F...

Une armoire simplement moulurée, considérée comme invendable voici vingt ans — elle valait alors à peine 500 F — approche aujourd'hui la barre des 10 000 F. La courbe ascendante a été particulièrement forte de 1972 à 1980, période au cours de laquelle les prix ont, en moyenne, décuplé.

Quoi qu'il en soit, les foires à la brocante se sont multipliées dans toute la France ; on n'en compte pas moins de soixante de juillet à septembre. On ne peut pas dire qu'il y en ait de meilleures que d'autres. A chacun d'ouvrir les yeux et de prendre ses risques, car il est rare que le brocanteur garantisse l'authenticité d'une pièce, ce qui le distingue de l'antiquaire traditionnel.

Albert Gassier, organisateur de la foire à la brocante de l'Isle-sur-la-Sorgue, une des principales du Midi, nous dit à ce propos : « C'est en comparant d'un stand à l'autre la qualité et les prix que les amateurs peuvent le plus facilement trouver les meubles « meublants » qui leur conviennent pour leurs résidences secondaires. Pourquoi courir les brocanteurs quand une foire comme la nôtre en groupe plus d'une centaine, ou comme celle de Barjac, dans le Gard, qui en rassemble près de trois cents ? »

Parmi les foires de la mi-août les plus actives, citons encore Cabourg dans le Calvados, Fayence dans le Var, Saint-Méloir-des-Ondes en Ille-et-Vilaine.

Quant aux prix, du fait même des déplacements des marchands d'un pays à l'autre, ils tendent à rejoindre les mêmes cotes pour des meubles et objets comparables.

Voici, à titre indicatif, quelques prix récemment relevés à l'Isle-sur-la-Sorgue, où se tient actuellement, tous les dimanches, un des principaux marchés aux puces de Provence. Petite table de ferme ordinaire, 2 000 à 4 000 F ; table demi-lune, 3 000 à 3 500 F ; table ovale, dix-neuvième siècle, à rallonges, 4 000 à 6 000 F ; buffet bas régional sculpté, 5 000 à 7 000 F ; vaisselier régional, dix-neuvième siècle, 7 500 à 12 000 F (1) ; petite armoire alpine en mélèze, 2 500 à 4 000 F ; armoire régionale moulurée, 7 000 à 10 000 F ; armoire de mariage normande ou provençale, 25 000 à 35 000 F ; coiffeuse à dessus de marbre, 2 500 à 3 000 F ; comme Louis-Philippe laquée, acajou, 4 000 à 6 000 F ; chaise paillée campagnarde, 300 F ; fauteuil Voltaire, 900 F ; bassinoire en cuivre, 700 à 900 F ; suspension à globes d'opaline, 800 à 1 000 F ; assiette en faïence, dix-neuvième siècle, 100 F ; verre de bistrot, 50 à 80 F.

Ces prix semblent à peine moins chers que ceux que l'on trouve aux puces de Saint-Ouen, qui reste le centre de brocante des antiquités le plus important de France.

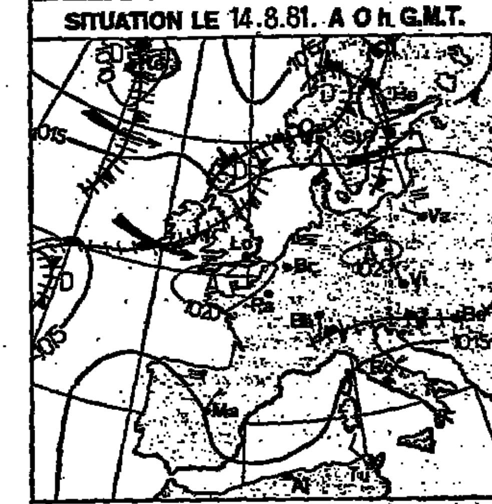
La brocante n'est plus ce qu'elle était. Tout tend à s'uniformiser, et partout la qualité diminue. C'est finalement chez les derniers brocanteurs des villages que les amateurs persévérants auront parfois la récompense d'une trouvaille à bon prix. A condition que d'autres marchands ne soient pas passés par là. A condition aussi d'avoir le temps et le courage de parcourir des centaines de kilomètres.

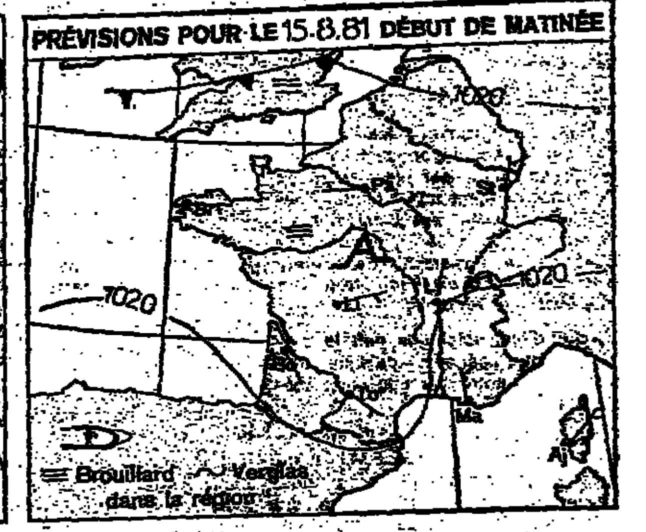
FRANÇOIS GERSAIN.

FOIRES EN AOUT : Barjac (trois cents exposants), du 13 au 16 août ; Cabourg, du 14 au 16 août ; Draguignan, du 14 au 16 août ; Fayence, du 14 au 16 août ; l'Isle-sur-Sorge, du 14 au 17 août ; Cany-Barville (foire aux armoires normandes), du 14 au 16 août ; Saint-Meloir-des-Ondes, les 15 et 16 août ; Gien, du 21 au 23 août ; Villefranche-du-Périgord, les 22 et 23 août ; Salles-de-Béarn, les 22 et 23 août ; Samatan, du 22 au 24 août ; Aarberg (Suisse), les 28 et 29 août ; Bonneval, les 29 et 30 août ; Saint-Cyr-en-Val, le 30 août.

(1) Sur le prix des vaisseliers, voir le dernier numéro de *la Cote des antiquités* (abonnement 50 francs par an). 76450 Cany-Barville.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 août à 0 heure et le samedi 15 août à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, des hautes pressions persisteront en France mais une zone d'instabilité orageuse évoluera lentement sur la Méditerranée centrale. En fin de période, un front froid venant des îles britanniques pénétrera sur nos régions du nord, mais il sera peu actif.

Samedi 15 août, il fera généralement beau et chaud en France. Au cours de la journée, cependant, quelques orages isolés éclateront de la Corse aux Alpes. Dans la soirée et la nuit, le ciel deviendra nuageux du pas de Calais aux Ardennes. Les vents resteront faibles.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 août ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 26 et 14 degrés ; Biarritz, 25 et 16 ; Bordeaux, 29 et 15 ; Bourges, 26 et 16 ; Brest, 25 et 12 ; Caen, 24 et 11 ; Cherbourg, 22 et 9 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 26 et 15 ; Grenoble, 27 et 16 ; Lille, 26 et 13 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 29 et 19 ; Nancy, 25 et 12 ; Nantes, 27 et 17 ; Nice-Côte-d'Azur, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 26 et 14 ; Pau, 26 et 14 ; Perpignan, 30 et 17 ; Rennes, 26 et 13 ; Strasbourg, 25 et 13 ; Tours, 28 et 17 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 16 degrés ; Amsterdam, 23 et 14 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 26 et 13 ; Bruxelles, 23 et 14 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 25 et 15 ; Dakar, 29 et 26 ; Genève, 24 et 12 ; Jérusalem, 29 et 17 ; Lisbonne, 33 et 17 ; Londres, 24 et 14 ; Madrid, 33 et 20 ; Moscou, 19 et 12 ; Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 30 et 22 ; Palma-de-Majorque, 29 et 16 ; Rome, 27 et 17 ; Stockholm, 26 et 18.



PRÉVISIONS POUR LE 15 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)

POUR LE DIMANCHE 16 AOUT PROBABILITÉS

Au nord de la Loire et sur le nord et le nord-est, le temps sera assez nuageux et brumeux le matin et de belles éclaircies se développeront en cours d'après-midi. Les températures seront un peu plus fraîches que la veille (maximum de l'ordre de 21 à 24 degrés).

Partout ailleurs, le temps chaud et ensoleillé persistera. Les températures atteindront fréquemment 30 degrés et quelques orages pourront se développer localement sur la Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 16 AOUT

« Cimetière de Picpus », 15 h. 15, 35, rue de Picpus (Mme Barbier).

« St-Germain-des-Prés », 15 h. 30, 145, boulevard St-Germain (Mme Camus).

« La Mosquée », 10 h. 30, place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau (Mme Ferrand).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Haulier).

« Le Paris des Trois Mousquetaires », 15 h., métro Saint-Sulpice (Paris et son histoire).

« Les Impressionnistes au Jeu de Paume », 11 h., devant le musée (Lutèce-Visites).

« Hôtel de la Marquise de Païva », 9 h., 25, Champs-Elysées (Paris et son histoire).

« Le Marais inconnu », 15 h., métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« Les synagogues de la rue des Rosiers », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

LUNDI 17 AOUT

« Le château de Vaux-le-Vicomte », 13 h. 15, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Basilique de Saint-Denis », 14 h. 30, entrée, Mme Vermeersch.

« Le Marais », 15 h., devant Saint-Paul Saint-Louis, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Montmartre », 15 h., métro Abesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La Bourgogne romane », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul Le Marais (Lutèce-Visites).

« Le Palais Bourbon », 15 h., façade sur le quai (Paris et son histoire).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

ENTRAIDE. — Les samedi 15 et dimanche 16 août des permanences seront assurées dans les deux centres parisiens la Porte ouverte, centre d'aide morale et psychologique, 21, rue Duperré (métro Pigalle), 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin (métro Saint-Michel), de 14 heures à 22 heures.

LOTO

TIRAGE N°32 DU 12 AOUT 1981

2 — 6 — 13 — 37 — 41 — 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8	1 254 912,90 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	69	72 748,50 F
5 BONS NUMEROS	2 464	6 111,50 F
4 BONS NUMEROS	117 277	128,40 F
3 BONS NUMEROS	2 101 717	10,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 19 AOUT 1981

VALIDATION JUSQU'AU 18 AOUT 1981 APRES-MIDI

JEUX

« Des saints polysèmes »

Problème n° 14

A chaque définition correspond un mot qui est à la fois un nom commun (ou un adjectif) et un prénom (nom de saint). Prenons un exemple :

Saint français qui contrôlait des conduites : Vanne (fut évêque de Verdun [au VI[e] siècle, dit-on] ; il est resté l'un des patrons de la congrégation des bénédictins de France — fête locale le 9 novembre).

1. *Saint qui vivait en parasite au paradis.*
2. *Saint romain qui portait des cravates.*
3. *Saint apparenté à Vidocq.*
4. *Saint qui aimait aller en campagne.*
5. *Saint moine qui cultivait les pensées.*
6. *Pape qui était une huile dans le milieu des artistes.*
7. *Evêque qui n'était pas en état de gras.*
8. *Evêque qui rapportait.*
9. *Martyr qui habitait la baie des Anges.*
10. *Sainte qui fréquentait Longchamp et Vincennes.*
11. *Moine espagnol heu-reux.*
12. *Saint qui jouait les seconds couteaux.*
13. *Pape voisin d'un écrivain anonyme.*
14. *Evêque qui était toujours au bar.*
15. *Evêque de valeur.*
16. *Ermite italien qui préférait les quilles à la pétanque.*
17. *Sainte belge qui fréquentait les « grosses légumes » de son temps.*
18. *Pape qui n'avait aucune raison de se mettre à table.*
19. *Evêque anglais qui était sans-gêne.*
20. *Pape qui avait de l'étoffe.*
21. *Sainte qui était un vrai pilier d'église.*
22. *Disciple de saint Benoît installé dans le Pacifique.*
23. *Slave voyageur qui se déplaçait toujours avec des cartes.*
24. *Sainte italienne qui avait son bac.*
25. *Saint polonais qui surveillait ses fils et ses ouailles.*

« Désordre à l'Opéra »

Les cinquante titres d'ouvrages lyriques à reconstituer étaient les suivants :

1. *Svanda le fifre (Svanda dudak) : opéra en deux actes de* Jaromir Weinberger, créé à Prague en 1927. — 2. *L'Oie du Caire (l'Oca del Cairo) : dramma giocoso en* deux actes de Mozart, composé en 1783, mais demeuré inachevé. — 3. *L'Or du Rhin (Das Rheingold) :* constitue le prologue (en un acte) de la *Tétralogie* de Wagner. Création : le 22 septembre 1869 au Hoftheater de Munich. — 4. *Le Retour d'Ulysse dans sa patrie (Il Ritorno di Ulisse in patria) :* mélodrame en trois actes de Monteverdi, créé à Venise en 1641. — 5. *La Pie voleuse (la Gazza ladra) :* opéra en deux actes de Rossini, créé à la Scala de Milan en 1817. — 6. *Le Petit Renard rusé (Prihody lisky bystrouska) :* opéra en deux actes et neuf tableaux du compositeur tchèque Leos Janacek (1924). — 7. *Le Domino noir* fut un énorme succès du compositeur français Daniel Auber. Cet opéra-comique en trois actes fut créé à Paris en 1837. — 8. *L'Enlèvement au sérail (Die Entführung aus dem Serail) : singspiel* en trois actes de Mozart (1782). — 9. *La Femme sans ombre (Die Frau ohne Schatten) :* opéra en trois actes de Richard Strauss sur un livret de Hugo von Hofmannsthal, créé en 1919. — 10. *Le Dernier Sauvage (l'Ultimo Selvaggio) :* opéra bouffe en trois actes de Giancarlo Menotti, créé à Paris en 1963. — 11. *L'Abandon d'Ariane :* « opéra-minute » de Darius Milhaud, créé en 1928. — 12. *Amélia va au bal (Amelia goes to the Ball) :* opéra bouffe de G. Menotti, créé au « Met », à New-York, en 1937. — 13. *Les Cantatrices de village (le Cantatrice villane) : opera giocoso* en deux actes de l'Italien Valentino Fioraventi (créé entre 1796 et 1801 ; on ne peut être plus précis, hélas !). — 14. *Le Chevalier à la rose (Der Rosenkavalier) :* « opéra mozartien » selon son auteur, Richard Strauss. Cet opéra en trois actes fut créé à

Solution du problème n° 13

Dresde, en 1911. — 15. *La Cloche engloutie (la Campana sommersa) :* opéra en quatre actes d'Ottorino Respighi, créé en 1927. — 16. *La Comédie sur le pont (Veselohra na moste) :* opéra en un acte de Bohuslav Martinu. Créé à... la radio (retransmis par Radio-Prague en 1937). — 17. *Le Contrat de mariage (la Cambiale di matrimonio) : farsa comica* en un acte de Rossini. Cet opéra bouffe fut créé à Venise en 1810. — 18. *Le Convive de pierre (Kamennyi Gost) :* opéra en trois actes du compositeur russe Alexandre Dargomyjsky, tiré d'une pièce de Pouchkine sur le thème de l'histoire de Don Juan. L'opéra étant inachevé à la mort de Dargomyjsky, Rimsky-Korsakov et César Cui terminèrent l'ouvrage, qui fut créé à Saint-Pétersbourg en 1872. — *La Dame blanche :* opéra en trois actes de Boieldieu (livret de Scribe, d'après les romans de Walter Scott). Créé à Paris en 1825. — 20. *La Danse des ingrates (il Ballo delle ingrate) :* opéra de Monteverdi, créé en 1608. — 21. *Le Devin du village :* intermède musical en un acte dû à Jean-Jacques Rousseau. Première représentation en 1752.

22. *Les Diamants de la couronne :* opéra-comique en trois actes d'Auber. Créé à Paris en 1841. — 23. *Le Postillon de Longjumeau :* opéra bouffe en trois actes d'Adolphe Adam. Créé à l'Opéra-Comique en 1836. — 24. *La Servante maîtresse (la Serva padrona) :* titre d'un *intermezzo* de Pergolèse (créé en 1733), et d'un autre intermède, dû à Giovanni Paisiello (1781) sur le même livret. — 25. *Zampa, ou la Fiancée de marbre :* mélodrame en trois actes de Louis Hérold. Création en 1831 à l'Opéra-Comique. — 26. *Le Voyage du pèlerin (The Pilgrim Progress) :* « moralité » en un prologue et divers épisodes de Ralph Vaughan Williams (1872-1958). Création en 1951 au Covent Garden, à Londres. — 27. *Le Vaisseau fantôme (Der fliegende Holländer) :* opéra en trois actes de Wagner, créé en 1843. — 28. *L'Amour des trois oranges (Ljubov k triom apelsinam) :* opéra en un prologue, quatre actes et dix tableaux de Prokofiev. Créé à Chicago en 1921. — 29. *Un bal masqué (Un ballo in maschera) :* mélodrame en trois actes de Verdi, créé en 1859. — 30. *Le Barbier de Bagdad (Der Barbier von Bagdad) :* opéra en deux actes de Peter Cornelius (1824-1874), créé à Weimar en 1858. — 31. *Le Carnaval de Venise :* opéra-ballet en un prologue et trois actes d'André Campra (Paris, Académie royale de musique, 1699). — 32. *Le Château de Barbe-Bleue (A Kékszakállú Herceg Vára) :* opéra en un acte de Bartok, créé à Budapest en 1918. — 33. *Le Coq d'or (Zolotoi petouchok) :* opéra en trois actes de Rimsky-Korsakov. Créé à Moscou en 1909. — 34. *Le Crépuscule des dieux (Götterdämmerung) :* dernière « journée » de la *Tétralogie* de Wagner. Opéra en trois actes créé en 1876 à Bayreuth. — 35. *Les Deux Jumeaux (Die Zwillingsbrüder) : singspiel* en un acte de Schubert. Première représentation : Vienne, 1820. — 36. *L'Elixir d'amour (l'elisir d'amore) :* opéra en deux actes de Donizetti (Milan, 1832). — 37. *La Fiancée vendue (Prodana Nevésta) :* opéra-comique en trois actes de Smetana. Créé à Prague en 1866. — 38. *La Flûte enchantée (Die Zauberflöte) : singspiel* en deux actes de Mozart (Vienne, 1791). — 39. *La Fille du capitaine (Zapitanskaia dotchka) :* opéra de Cui d'après le roman de Pouchkine. Créé à Saint-Pétersbourg en 1911. — 40. *Les Ruses des femmes (le Astuzie femminili) : melodramma giocoso* de Cimarosa, Naples, 1794. — 41. *Le Turc en Italie (Il Turco in Italia) :* opéra bouffe en deux actes de Rossini, créé en 1814 à Milan. — 42. *Le Second Ouragan (The Second Hurricane) :* opéra de l'Américain Aaron Copland. Créé à New-York en 1937. — 43. *La Visite de la vieille dame (Der Besuch der alten Dame) :* opéra en trois actes de Gottfried von Einem d'après la pièce de Dürrenmatt. Créé à Vienne en 1971. — 44. *La Veuve rusée (la Vedova scaltra) :* comédie lyrique en trois actes d'Ermanno Wolf-Ferrari, d'après la comédie de Goldoni. Créé à Rome en 1931. — 45. *Le Viol de Lucrèce (The Rape of Lucretia) :* opéra en quatre actes de Benjamin Britten. Créé à Glyndebourne en 1946. — 46. *Les Vêpres siciliennes :* drame en cinq actes de Verdi (Paris, 1855). — 47. *Une vie pour le tsar (Jizn za tsarya)* [ou *Ivan Soussanine*] : mélodrame en cinq actes de Glinka. Créé à Saint-Pétersbourg en 1836. — 48. *Le Pâtre fidèle (Il Pastor fido) :* opéra en trois actes de Haendel (Londres, 1712). — 49. *La Force du destin (la Forza del destino) :* mélodrame en quatre actes de Verdi, créé à Saint-Petersbourg en 1862. — 50. *La Fille du régiment :* opéra en deux actes de Donizetti, créé à l'Opéra-Comique en 1840.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

● **RECTIFICATIF.** — *Maison : murs humides* (*le Monde* du 13 août). Le numéro de téléphone de la société Battley-France, Z.I. Les Paluds, voie 3, 13400 Aubagne est le (42) 82-16-56 et non le 82-16-46.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 août 1981 :

UN DECRET

● Portant institution de fonds de concours pour le fonctionnement de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration (E.N.S.A.E.).

UN ARRETE

● Relatif aux archives de la Cour de sûreté de l'Etat supprimée par la loi du 4 août 1981.

DES LISTES

● D'aptitude à l'emploi d'ingénieur principal de l'armement.

● D'admission aux écoles de service de santé des armées de Bordeaux et de Lyon en 1981.

● D'admission à l'école du commissariat de la marine et à l'école du commissariat de l'air.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

La préparation de la conférence extraordinaire de l'OPEP

Le Nigéria pourrait être le seul producteur africain à abaisser ses tarifs pétroliers

Les ministres du pétrole du Koweït, du Venezuela et de l'Arabie Saoudite se réuniront, lundi 17 août, à Genève, pour préparer la conférence extraordinaire de l'OPEP, qui doit s'ouvrir mercredi 19 août dans cette ville. Les ministres discuteront de la situation actuelle du marché pétrolier, des difficultés rencontrées par les pays africains pour vendre leur pétrole et des prix du brut.

Le Koweït pourrait proposer à l'Arabie Saoudite et au Venezuela un prix de référence commun de 34 dollars le baril pour la qualité « Arabian light ». L'Arabie Saoudite, qui fournit environ 50 % de la production de l'OPEP, vend son brut à 32 dollars le baril, tandis que le prix de référence des autres pays membres est de 36 dollars. Un compromis pourrait donc se faire sur 34 dollars. Le Koweït aurait également demandé aux pays producteurs africains de ramener leur prix de 40 dollars à 37 dollars pour les qualités très légères qu'ils produisent.

Un accord sur les prix n'est pas certain, en raison de la position « dure » de l'Algérie et de la Libye. Tout dépendra finalement, une fois de plus, de l'Arabie Saoudite et du fait qu'elle acceptera ou non de réduire sa production. La hausse du dollar, qui améliore sensiblement, *depuis des mois*, les revenus des pays producteurs (à production constante), pourrait tout de même, finalement, favoriser un compromis sur les prix.

De notre envoyé spécial

Nairobi. — Il est très peu probable *que l'Algérie et la libye baissent les* pris de leur pétrole, estimait-on après la rencontre de MM. Nabi et Zagaar, les ministres du pétrole de ces deux pays, à l'occasion de la conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

La réunion extraordinaire que doit tenir l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, à partir du 19 août à Genève, va-t-elle marquer la fin d'une période de désorganisation du système des prix de *l'OPEP qui dure depuis la révolution* iranienne en février 1979 ? Cette conférence avait été demandée par le Nigéria dont la production a baissé de 60 % en quelques mois du fait d'un surplus sur le marché encore estimé par M. Soebroto, le *ministre indonésien de l'énergie* (lui aussi présent à Nairobi), à plus d'un million de barils par jour. Alors que les trois principaux producteurs africains — Algérie, Libye et Nigéria — ont toujours coordonné leur politique en matière de prix, on n'excluait pas que le Nigéria soit le seul pays à annoncer une réduction de ses tarifs la semaine prochaine.

M. Nabi, dans son discours devant la conférence de l'ONU, a, d'ailleurs, dénoncé « *le surplus créé artificiellement* » (sous-entendu par l'Arabie Saoudite) *et qui est* « *de nature à endormir la clairvoyance* » des pays consommateurs. « *Nous ne participerons pas à la désescalade des prix* », *précisait M. Nabi, convaincu* que « *l'ère du pétrole comme source d'énergie approche de son terme alors que son utilisation comme matière première pétrochimique ne fait que commencer* ».

Pas question donc de baisser les prix d'un produit dont la tendance à la raréfaction relative se confirme. Un renchérissement du brut saoudien de 32 à 34 dollars par baril et une réduction de la production de Ryad de 10,3 à 8,5 millions de barils par jour — base généralement admise d'un accord possible pour Genève — *ne paraît pas suffisante* pour décider l'Algérie et la Libye à abaisser leurs prix de 40 à 37 dollars. « *Ce sont là*, dit-on, *des propositions que l'Arabie Saoudite nous a déjà faites. Puisqu'elle est responsable du surplus, c'est à elle de faire un geste.* » Un compromis semble donc difficile à réaliser à moins d'un geste supplémentaire des Saoudiens.

M. Nabi a profité de son intervention devant la conférence de l'ONU pour répondre aux critiques des pays en développement quant à la cherté du pétrole. La solution aux difficultés de balance des paiements que connaissent certains pays doit être trouvée, a dit le ministre algérien, dans la recherche d'un nouvel ordre économique mondial, donc dans une meilleure valorisation de leurs produits d'exportation.

BRUNO DETHOMAS.

La contestation autour du programme énergétique de la France

Deux groupes de travail viennent d'être constitués au ministère de l'industrie, l'un sur le thème du bilan énergétique de la France en *1990 et des orientations de la consommation* d'énergie, l'autre sur les aspects juridiques et institutionnels. Chargés de consultation préalable au débat parlementaire d'octobre, les groupes se réuniront dès la semaine prochaine avec les partenaires sociaux et les associations concernées au ministère de l'énergie.

A Goldfech, les deux cent cinquante ouvriers employés sur le chantier de la centrale électronucléaire ne seront pas privés de leur emploi. Une directive récente du ministère de l'industrie fait obligation à E.D.F. de « poursuivre les travaux conservatoires de sécurité liés à la protection contre les crues de la Garonne ». Ce chantier vient de faire l'objet d'une déclaration complémentaire de travaux auprès de la préfecture de Tarn-et-Garonne. Cependant, une délégation de la coordination *antinucléaire de Midi-Pyrénées a provoqué* un entretien avec le responsable E.D.F. du chantier, afin d'obtenir des explications sur les véritables buts de l'opération.

A Cherbourg, le jeudi 13 août, plusieurs centaines de personnes ont manifesté à l'occasion de l'arrivée du bateau écologiste de Green Peace, le « Sirius ». Un important meeting est prévu la semaine prochaine avec les responsables nationaux des mouvements politiques et syndicaux. La lutte antinucléaire se renforce dans le Cotentin où l'espoir suscité par l'arrivée de la gauche au pouvoir paraît maintenant remis en cause.

Des écologistes sur leur canonnière

De notre envoyé spécial

Cherbourg. — Le *Sirius* était au rendez-vous. Jeudi 13 août, à 19 heures précises, le bateau *de l'organisation internationale* Green Peace pénétrait dans le port de Cherbourg. Sur les quais, quelques centaines de personnes l'attendaient. Mais le comité d'accueil ne verra débarquer que trois membres d'équipage venus à terre à bord d'un dinghy : le *Sirius* n'avait pas encore reçu des autorités l'autorisation d'accoster.

N'empêche, il était là. Croisant complaisamment dans l'avant-port pour les photographes et les caméras de la télévision. La présence de cette unité navale qui s'est déjà illustrée dans d'autres *campagnes a redonné courage aux* fantassins antinucléaires du Cotentin.

Coque verte et superstructures blanches, le *Sirius* est un ancien bateau-pilote de 46 mètres de long. Malgré ses trente ans d'âge, il a encore belle allure. C'est, avec *le Rainbow Warrior, actuellement* en réparation aux Etats-Unis, le second navire du mouvement Green Peace. Grâce aux cotisations des soixante-dix mille membres de cette organisation présente dans dix pays, il a été acheté en avril dernier à Rot*terdam pour 400 000 francs.*

C'est à la demande du collectif des onze associations locales qui s'opposent à l'agrandissement de l'usine de La Hague que le *Sirius* avait appareillé la veille, d'Amsterdam. En quelques heures un équipage de treize volontaires, *dix hommes et trois jeunes femmes*, avait été mobilisé. Le capitaine, Erik Gavers, trente-neuf ans, est un Hollandais barbu qui a longuement bourlingué dans la marine marchande. Il connaît son affaire.

Comme les mécaniciens qui *s'affairent autour du Diesel de* 600 CV, comme l'opérateur radio, comme les matelots qui savent mettre à l'eau en quelques secondes les canots pneumatiques encombrant le pont. Ces volontaires de six nationalités différentes manœuvrent à l'unisson comme de vieux loups de mer. Les trois Français qui sont à bord, Rémi le naturaliste, Pierre le photographe et Cédric un ancien journaliste, ont appris à tenir la barre comme les autres. Quant aux trois jeunes femmes, Elaine, Amy et Jean, toutes trois britanniques, elles règnent sur la cuisine et sur la cambuse où s'entassent les vivres pour quinze jours.

*Voici dix ans déjà que les éco*logistes de Green Peace prennent tour à tour la mer. Au début, avec des bateaux de location, aujourd'hui avec leur propre flotille. Ils sillonnent le Pacifique et l'Atlantique Nord, manifestant contre les essais nucléaires, s'opposant aux baleiniers soviétiques, islandais ou espagnols, gênant les *chasseurs de phoques au Canada*, harcelant les cargos poubelles qui déversent en mer des déchets nucléaires. Ces non-violents savent prendre des risques.

En juillet dernier, pour sa première campagne, le *Sirius* a tenté de s'opposer au déversement de containers radioactifs au large de l'Espagne. Bord à bord avec le *Gem*, un cargo poubelle britannique de 100 mètres de long filant à 12 nœuds, il a mis à l'eau ses embarcations pneumatiques. Celles-ci ont été se placer sous les rampes de déversement d'où dégringolaient des fûts de *400 kilos. L'équipage du Gem a* riposté avec de puissantes lances à incendie. Finalement un container est tombé sur un dinghy, fracassant l'un de ses moteurs et manquant d'envoyer par le fond l'embarcation et son équipage.

La préfecture maritime aux aguets

L'an dernier, le *Rainbow-Warrior*, en campagne contre les baleiniers, avait été arraisonné par la marine de guerre espagnole et consigné dans le port d'El-Ferrol. Pour être sûr qu'il ne s'échappe pas, les autorités avaient démonté une partie du gouvernail. Les écologistes se procurèrent clandestinement la pièce de rechange et par une nuit de tempête appareillèrent, tous feux éteints, avec seulement quatre hommes à bord.

En janvier *1980*, le même navire qui tentait d'intercepter un cargo amenant à Cherbourg des combustibles irradiés étrangers pénétrait jusqu'au fond des darses en léjouant les manœuvres des unités de la marine nationale. Les gens de Cherbourg en *rient encore*.

Aussi n'est-ce pas sans appréhension que la préfecture maritime a vu cette année se profiler à l'horizon la silhouette du *Sirius*. Celui-ci a fort respectueusement mouillé dans la rade et a demandé l'autorisation d'accoster. Aussitôt un bateau de la marine nationale s'est porté à sa rencontre et a photographié au téléobjectif les gaillards qui prenaient des bains de soleil sur le pont. Puis, sous divers prétextes, les autorités ont fait lanterner pendant plusieurs heures le navire. Celui-ci a donc passé la nuit *dans la rade*. Mais dans leur carré décoré de fleurs et de guirlandes, les écologistes de la mer ont dévoré leurs saucisses aux petits légumes avec autant d'appétit que de coutume. Erik Gavers, leur capitaine, n'en a pas non plus perdu le sommeil. Ils en ont vu d'autres.

MARC AMBROISE-RENDU.

ÉTRANGER

L'O.C.D.E. estime nécessaire une relance de la demande intérieure japonaise...

Le Japon est, des grands pays industrialisés, celui qui s'est le mieux adapté au second choc pétrolier, souligne l'O.C.D.E. dans l'étude annuelle qu'elle consacre à la politique économique de ce pays. La croissance du P.N.B. en termes réels a été la plus rapide enregistrée dans la zone (+ 4,2 % en 1980 et + 4,1 % au premier trimestre de 1981 par rapport à la même période de 1980). La productivité a progressé davantage que dans les autres pays membres, et le chômage a été maintenu à un niveau relativement bas (2,4 % de la population active étaient en chômage en mai 1981). Quant au taux d'inflation, il est resté inférieur à la moyenne de l'O.C.D.E. (8 % en 1981 et 6,2 % en moyenne annuelle au premier trimestre de 1980). Enfin, dans le courant de 1980 et au début de 1981, la position de la balance commerciale s'est rapidement redressée : « *Le déficit, qui atteignait encore 7 milliards de dollars au premier trimestre 1980, était pratiquement résorbé au milieu de l'année. L'excédent qui est apparu par la suite s'est rapidement accru, pour atteindre 13 milliards de dollars au premier trimestre 1981.*

» *Les résultats sont d'autant plus remarquables*, rappellent les économistes de l'O.C.D.E., *que l'économie japonaise est fortement tributaire des importations d'énergie et de matières premières.* »

Il est vrai qu'en volume les exportations ont crû de 17 % quand les importations baissaient de 5,9 %. Parmi les augmentations les plus remarquables à l'exportation, il faut citer les automobiles (+ 30 %), les motocyclettes (+ 41 %) et les postes de télévision (+ 28 %). C'est dire que l'expansion japonaise s'est faite à l'étranger tandis que la demande intérieure restait stagnante.

L'O.C.D.E., qui prévoit une croissance moindre pour le Japon au second semestre de 1981 (3 % en rythme annuel), estime qu'une forte reprise (5 %) *interviendra* au second trimestre de 1982. Mais elle *s'inquiète* de l'augmentation des exportations japonaises (même si en volume celle-ci n'est plus que de 6 % au premier trimestre de 1981). L'organisation juge donc nécessaire une reprise de la demande intérieure. « *Une expansion plus rapide de la demande intérieure et un taux de change compatible avec les différences de résultats obtenus en matière de productivité et d'inflation contribueraient (...) à endiguer la montée des tendances protectionnistes à l'étranger* », prévient l'O.C.D.E., qui conclut : « *Une telle réponse macro-économique au problème des frictions commerciales serait, évidemment, plus satisfaisante que des mesures restreignant la libre circulation des biens sur le plan du commerce international.* »

LA CHINE A FORTEMENT RÉDUIT SON TAUX D'INVESTISSEMENT

Hongkong *(A.F.P.)*. — La Chine a réduit de 22 % au premier semestre de 1981 la part de son revenu national consacré à la formation de capital, en faveur de celle consacrée à la consommation. Selon les chiffres publiés par l'agence Chine nouvelle, de janvier à juin 1981, la Chine n'a consacré que 12,64 milliards de yuans (environ 7 milliards de dollars) à la formation de capital, soit 3,55 milliards de yuans (2, 13 milliards de dollars) de moins qu'au cours de la période correspondante de 1980.

Les investissements chinois concernent actuellement cinq cent quatre-vingt-douze projets, essentiellement dans les secteurs de l'énergie et des transports (un tiers de l'investissement), des industries légères et du textile, et dans ceux qui répondent directement aux besoins quotidiens de la population, précise Chine nouvelle.

... mais s'inquiète du manque de compétitivité de l'économie britannique

Les perspectives économiques restent sombres pour la Grande-Bretagne. Dans le rapport qu'elle consacre à ce pays, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) note que, malgré quelques évolutions positives, et notamment la réduction marquée du taux d'inflation, « ... *les dix-huit prochains mois laissent toujours présager des difficultés* ».

Si l'OCDE prévoit d'ici 1982 une légère reprise de l'activité et un ralentissement de la hausse du chômage, elle annonce aussi une diminution de l'investissement productif, une détérioration de la balance extérieure courante due à la forte hausse des importations et la perte d'environ 20 % des parts de marchés extérieurs en 1981 et 1982.

Les experts soulignent cependant quelques succès enregistrés au cours de l'année écoulée. Le taux d'inflation est tombé de 22 % au deuxième trimestre 1980, à moins de 12 % au deuxième trimestre 1981. Cette amélioration est due à l'appréciation de la livre sterling et à une forte contraction des marges bénéficiaires.

Autre aspect positif, « *la réduction dans les entreprises privées des effectifs en surnombre* », qui avaient nuit par le passé aux résultats de l'industrie et « *le réalisme observé dans les négociations salariales du secteur privé* », même si celui-ci est insuffisant pour renverser la dégradation de la compétitivité extérieure. Une baisse des salaires réels serait nécessaire, poursuit le rapport car « *les bénéfices des entreprises ont atteint leur niveau le plus bas depuis la fin de la guerre* ». De 1977 à 1980, les *revenus disponibles* des ménages se sont accrus de 17,5 % en termes réels, alors que le revenu national disponible augmentait de 7,5 %. Et de fait, « *la majeure partie des bénéfices de l'exploitation du pétrole de la mer du Nord s'est reflétée dans le niveau de la consommation* ». L'O.C.D.E. note que « *les salaires réels devront baisser s l'on veut que se réalise le transfert de ressources qui s'impose en faveur du secteur des entreprises* ».

Dans ces conditions, les experts rappellent l'accord *réalisé entre* les ministres des pays de l'OCDE en juin 1981, sur la nécessité de politiques budgétaires et monétaires à moyen terme qui n'accompagnent pas l'inflation. Mais ils font remarquer qu'en Grande-Bretagne « *les efforts faits pour freiner les dépenses publiques ont particulièrement pesé sur l'investissement public* » et que « *si cette tendance se poursuivait, elle pourrait compromettre le fonctionnement de l'économie à moyen terme* ».

NORVEGE

● *L'indice des prix à la consommation en Norvège* a augmenté de 1,4 % en juillet par rapport à juin. En un an (juillet 1981 comparé à juillet 1980), la hausse est de 14,3 %. Pour les douze derniers mois, les augmentations les plus importantes ont été enregistrées sur l'alimentation (+ 20 %), les spiritueux et le tabac (+ 27,2 %), ainsi que sur les meubles et les articles ménagers (+ 14,8 %). Le gouvernement norvégien a décidé la semaine dernière de bloquer les prix jusqu'à la fin de l'année pour tenter de freiner une inflation qui approche maintenant des 15 % l'an.

En R.F.A.

LE TOURISME CONTINUE DE COUTER CHER

Les dépenses touristiques des citoyens ouest-allemands à l'étranger ont progressé de 10 % au premier semestre par rapport à la période correspondante de l'année dernière et ont porté sur un *montant* record de 17,1 milliards de DM.

Selon les pouvoirs publics, ces dépenses, qui constituent traditionnellement un poste très déficitaire dans la balance des opérations courantes, ne peuvent pour le moment être compensées par *le commerce extérieur*. Aussi la balance des paiements courants de la R.F.A. reste-t-elle très déficitaire.

En Autriche

Incapable de résister à la concurrence japonaise

EUMIG CESSE SA PRODUCTION

Eumig, le grand producteur autrichien de caméras et de projecteurs vient de déposer son bilan, ce qui risque de mettre au chômage les trois mille employés de la firme.

Les banques ont refusé d'accorder de nouveaux crédits à la firme, dont la dette atteint déjà 150 millions de dollars, soit l'équivalent de 900 millions de francs. Les milieux bancaires estiment, en effet, qu'aucune amélioration de la situation ne pouvait être enregistrée à cause de la compétitivité japonaise.

CONJONCTURE

FAIBLE DIMINUTION SAISONNIÈRE DU NOMBRE DE CHÔMEURS INDEMNISÉS EN JUILLET

Le nombre des chômeurs indemnisés a légèrement diminué en juillet (— 1,2 %), passant de 1 317 890 fin juin à 1 301 266 fin juillet. En raison de modifications administratives, il convient toutefois d'ajouter 27 000 personnes en juin et 31 000 en juillet.

Le mouvement demeure cependant à la baisse : une diminution il est vrai très faible et reflétant le mouvement saisonnier (l'année dernière on notait une quasi-stabilité).

On constate, fin juillet, une diminution du nombre des bénéficiaires d'allocations de base (606 483 contre 621 397), ainsi que des allocations de fin de droit (95 977 contre 100 436), mais une augmentation des allocations pour licenciements économiques (186 783 contre 184 997), et des garanties de ressources ou préretraites (272 257 contre 264 942).

En un an, l'augmentation du chômage demeure élevé : 1 332 264 (1 301 264 + 31 000) au lieu de 929 158 soit + 43,3 %. En outre, la forte poussée des nouveaux dossiers déposés aux ASSEDIC (242 594 en juillet au lieu de 208 618 en juin) est l'annonce d'une aggravation du chômage

SUISSE

● *Le chômage a continué de diminuer en Suisse en juillet.* — Selon les statistiques officielles, 4 326 demandeurs d'emploi ont été recensés en juillet, soit 144 de moins qu'en juin et 388 de moins par rapport à *juillet 1980*.

La proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population active est de 0,1 %, contre 0,2 % en juillet 1980.

LES BOULANGERS REÇOIVENT UN AVERTISSEMENT DE M. DELORS

Le ministère de l'économie et des finances vient de mettre en garde les boulangers contre les hausses « *inacceptables et inadmissibles* » du prix du pain. La taxation sera « *l'ultime recours face aux dérapages de prix des produits ou services* », avait déclaré M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, au lendemain de l'avertissement lancé aux professionnels de la restauration, de l'hôtellerie et des campings. Si la concertation échoue, le gouvernement n'hésitera pas à utiliser les moyens réglementaires à sa disposition pour faire cesser les abus, avait-il ajouté.

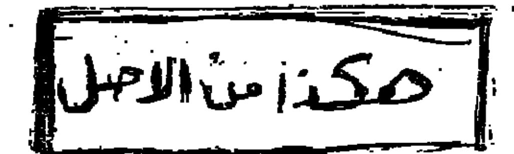
M. Francis Combe, président de la Confédération nationale de *la boulangerie (C.N.B.)*, vient, pour sa part, d'envoyer une circulaire à tous les syndicats départementaux pour qu'ils appliquent l'engagement de ne pas augmenter le prix du pain de plus de 8 % entre le 1er août et le 31 décembre. « *C'est l'intérêt de la profession de ne pas aller trop loin. Les bons boulangers en ont assez de payer pour les mauvais* », a déclaré M. Combe à l'A.F.P. « *Nous applaudirons si des sanctions tombent sur ces mauvais éléments qui sont des cas isolés.* »

LES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI MONORY SONT RECONDUITES

Les avantages fiscaux accordés en 1978 par M. René Monory, ministre de l'économie du précédent gouvernement, dans le cadre des dispositions prises pour orienter l'épargne vers les entreprises et familièrement appelées « Loi Monory », seront reconduits. M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances l'a annoncé jeudi à Radio-Monte-Carlo.

La « Loi Monory » permet de déduire des revenus imposables les sommes investies en actions françaises ou en SICAV spécialisées, dites SICAV Monory, à concurrence de 5 000 francs par *an et par ménage* (+ 500 francs par enfant à charge ou 1 000 francs à partir du troisième). Elle prévoit, en outre, une exonération fiscale, à hauteur de 3 000 francs par an, des dividendes reçus. Le ministre ne s'est pas prononcé sur ce dernier point, mais, de bonne source, l'on indique que cet avantage pourrait également être maintenu.

Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ces dispositions devaient prendre fin le 31 décembre 1981, mais elles étaient encore applicables en 1982 pour les revenus encaissés au cours de cette année. *En décidant* de les prolonger au-delà de leur échéance, M. Jacques Delors a donc tenu parole. Lors de son arrivée rue de Rivoli, le ministre de l'économie et des finances avait en effet promis de ne pas modifier « *les règles du jeu* » dans l'immédiat, « *exactement pour éviter toute perturbation* ». La loi Monory n'en est pas moins condamnée à terme, M. Jacques Delors ayant précisé que son maintien était subordonné à la mise au point d'une « *formule plus efficace* » destinée à la remplacer.



مكذا من الاصل

SOCIAL

Un rapport du B.I.T. attire l'attention sur la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes

Berne. — Longtemps, le mot d'ordre à travail égal salaire égal a paru exprimer le mieux la revendication fondamentale d'égalité au travail, entre hommes et femmes, et pendant des années il a été le pivot central de la lutte ouvrière. Aujourd'hui, la plupart des pays font droit, du moins en paroles, à ce principe. Or une étude récente du Bureau international du travail vient de mettre en lumière un obstacle de taille à la réalisation pratique de l'égalité des chances : la ségrégation professionnelle.

De notre correspondant

Traditionnellement certains métiers sont réservés aux hommes, mais depuis que les femmes ont accompli une percée massive sur le marché du travail, des brèches ont été ouvertes et des carrières autrefois solidement fermées aux femmes commencent à s'ouvrir. Pourtant ce ne sont là qu'exceptions, car dans la grande majorité des cas les emplois réservés ou cédés aux femmes sont souvent des postes dédaignés par les hommes en raison de leur caractère répétitif, fastidieux ou trop peu qualifié. Selon les pays, divers secteurs ont acquis au fil des ans une prédominance nettement féminine.

Aux Etats-Unis par exemple dans les bureaux, les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes. Dans la plupart des pays industrialisés la situation est similaire en dépit de légères variantes nationales. En U.R.S.S. il est de notoriété publique que la féminisation des services de santé a conduit les hommes à se désintéresser de cette activité.

Les difficultés économiques actuelles aidant, les femmes sont les premières à souffrir de la suppression d'emplois. Sous-représentées au niveau hiérarchique moyen ou élevé, elles pâtissent des mesures de compressions budgétaires dès qu'il s'agit d'économies. Pour tenter de remédier à cette inégalité des chances, plusieurs gouvernements ont élaboré des législations tendant à favoriser la formation professionnelle féminine et à fournir aux deux sexes les moyens de mener la compétition professionnelle à égalité. Des subventions ont même été accordées en Suède notamment et en Norvège aux employeurs désireux de s'engager à recruter aussi bien des femmes que des hommes pour pourvoir certains postes vacants jusqu'ici plutôt réputés masculins. L'étude du B.I.T. mentionne l'exemple de la France, qui a permis par des stages de formation et d'orientation d'intégrer des femmes à des postes d'électricien automobile, de tourneur, de fraiseur ou de menuisier. Des projets-pilotes ont également été mis sur pied en Autriche et en République fédérale d'Allemagne.

Pourtant l'ouverture de nouvelles professions traditionnellement masculines à des femmes se heurte aussi à de profondes réticences chez les hommes, employeurs ou travailleurs. Dans les syndicats, les positions demeurent partagées, et vont de l'appui à la prudente réserve. Ainsi l'étude du B.I.T. indique qu'en Grande-Bretagne les syndicats de l'imprimerie, des produits chimiques et de l'industrie pharmaceutique rechignent vivement à s'engager pour « *toute mesure visant à rompre la ségrégation professionnelle* ».

Selon cette étude, des signes de changement sont perceptibles dans les nouvelles générations, les jeunes aspirant à un partage plus équilibré des responsabilités. De nouveaux textes de loi permettent aussi de penser que peu à peu, la formation s'améliorant, cette ségrégation pourrait s'amenuiser. Mais l'enquête du B.I.T. estime également qu'une participation accrue des femmes aux décisions qui les concernent serait de nature à faire tomber nombre de barrières professionnelles artificiellement maintenues, tout en améliorant leurs conditions de travail et en assurant une plus grande équité dans la répartition des tâches.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

TRAFIC AÉRIEN NORMAL SUR L'ATLANTIQUE-NORD

La situation tend à redevenir normale sur l'ensemble des aéroports européens ainsi que sur ceux du Canada et du Japon après les jours de confusion dont ont eu à souffrir les passagers qui empruntaient les vols transatlantiques. Seul point encore sensible, le Portugal où les contrôleurs aériens du centre de Santa Maria, dans l'archipel des Açores, par solidarité avec leurs confrères américains ont décidé d'observer des mouvements de de grève à partir du lundi 16 août, entravant ainsi la bonne circulation des vols par la « route du Sud ».

A Bruxelles, le secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), M. Otto Kersten, a demandé dans un télégramme au président Reagan que les charges retenues contre les contrôleurs aériens américains soient abandonnées, les licenciements annulés et des négociations ouvertes immédiatement. Mais aux Etats-Unis, mercredi, le secrétaire américain aux transports, M. Drew Lewis, avait à nouveau rejeté toute idée de dialogue avec les grévistes du syndicat des contrôleurs américains (PATCO). Jeudi, onze mille des douze mille de ces contrôleurs avaient reçus leur lettre de licenciement.

En France

DES SALAIRES DE 5 000 A 12 000 F

Les officiers contrôleurs de la circulation aérienne français (O.C.C.A.) sont recrutés par un concours du niveau du baccalauréat, série C. Ils subissent une scolarité de neuf à douze mois avant d'obtenir, en général en trois à quatre ans, les diverses qualifications nécessaires à l'exercice du métier. Ils sont actuellement au nombre de 2 380.

Les traitements nets (primes et indemnités comprises) vont, pour un célibataire en région parisienne, de 5 000 francs en début de carrière à 12 000 francs en fin. La limite d'âge est de cinquante-cinq ans, ce qui permet en principe une carrière active de trente-cinq ans. Toutefois, les O.C.C.A. peuvent, sous certaines conditions, faire valoir leurs droits à une retraite pleine à partir de cinquante ans.

La durée hebdomadaire du travail varie en fonction des services et de certaines contingences (travail de nuit, jours fériés...). Dans les grands centres, le temps de présence est en moyenne de 32 heures par semaine, mais il est souvent supérieur dans les services de moindre importance.

Le droit de vote des immigrés

LE P.S. : les arguments du gouvernement sont valables.

A la suite de la déclaration de Mme Christiane Mora, secrétaire nationale du P.S., sur le droit de vote des immigrés (*le Monde* du 13 août), puis les déclarations de M. Autain, Mme Mora nous a précisé, le jeudi 13 août, que le P.S. considérait que les arguments de M. Autain étaient « *valables* » et que son parti ne ferait aucun forcing pour que ce droit de vote soit reconnu pour les élections municipales de 1983. Mme Mora avait déclaré, mardi, à Europe 1 : « *Je suppose que si le gouvernement a parlé maintenant* [de ce problème], *c'est bien dans l'intention que les municipales de 1983 leur soient ouvertes.* »

Mme Mora nous a déclaré à ce sujet :

« *A la suite de la déclaration de M. Claude Cheysson concernant le vote des immigrés lors des élections municipales, j'ai rappelé que le parti socialiste était favorable à de telles dispositions, et j'ai donné une appréciation qui ne pouvait être considérée comme une interprétation. Le gouvernement seul peut interpréter ses propres déclarations. C'est ce qu'a fait M. François Autain, en insistant, comme je l'avais fait moi-même, sur les préalables démocratiques à l'exercice du droit de vote dans de bonnes conditions.* »

DE NOUVELLES RÉACTIONS

M. COLPIN (P.C.F.) : « Pas favorable ».

M. Jean Colpin, secrétaire du comité central du P.C.F. a affirmé, dans une déclaration reproduite par *l'Humanité* du jeudi 13 août, que son parti n'était « *pas favorable* » à l'octroi du droit de vote aux immigrés. « *Nous sommes d'accord dans l'immédiat*, a-t-il ajouté, *sur les urgences qui s'imposent : faire respecter les droits des immigrés, élargir la démocratie en ce qui les concerne, leur droit d'être élus aux prud'hommes, le droit d'être respectés dans les entreprises, ce qui n'est pas le cas actuellement de la part des patrons.* » Après avoir souligné qu'il « *comprenait* » la « *pondération* » dont fait preuve M. François Autain, M. Colpin a rappelé que les immigrés participent aux élections dans leur pays d'origine : « *Nous ne voulons rien faire*, a-t-il assuré, *qui puisse être de nature à précipiter un mouvement qui les détacherait des intérêts de leur peuple.* »

● *L'Association de solidarité franco-arabe* estime pour sa part que la mise en place de structures municipales « *ayant pour but d'établir une meilleure harmonie entre les différentes catégories de population* » pourrait être « *le préalable à une représentation électorale des travailleurs migrants* ».

● *M. Le Pen*, président du du Front national (extrême-droite), a déclaré, le jeudi 13 août : « *Le gouvernement socialo-communiste a reculé, au moins provisoirement, devant l'une de ses utopies les plus funestes, le vote des immigrés. Cette mesure démagogique est, en effet, contraire, non seulement à la loi et à la Constitution, mais encore aux fondements mêmes de la nation. Il n'en reste pas moins qu'en régularisant la situation de centaines de milliers d'immigrés clandestins, il érige la violation des lois en mode normal d'immigration, encourageant ainsi la façon officieuse le franchissement illégal de nos frontières.* »

● *Le Parti libéral*, que préside M. Serge Dassault, « *s'élève violemment* », dans un communiqué publié le mercredi 12 août, « *contre toute atteinte aux droits fondamentaux et à la souveraineté du peuple français* ».

En Grande-Bretagne

DIMINUTION DE L'ABSENTÉISME

La forte augmentation du chômage, intervenue au cours des deux dernières années en Grande-Bretagne, entraîne une sensible diminution de l'absentéisme pour raisons de maladie, révèle une enquête officielle du bureau des statistiques de la santé publique.

Le nombre de journées de travail perdues à cause de l'absentéisme est tombé du chiffre record de 371 millions enregistré en 1978-1979 à 359 millions l'année suivante (— 3,2 %). En mars dernier, il était inférieur de 21 % à la moyenne du mois correspondant des quatre années précédentes.

Selon l'enquête, cette diminution résulte de la crainte de perdre son emploi, au moment où la plupart des entreprises réduisent leur personnel et où le nombre des demandeurs d'emploi aproche les trois millions.

L'enquête souligne, toutefois, que les maladies causent encore en Grande-Bretagne presque quarante fois plus de pertes de journées de travail que les conflits sociaux. — (*A.F.P.*)

DÉMOGRAPHIE

LE MONDE COMPTERAIT 4,4 MILLIARDS D'HABITANTS EN 1980

New-York (*A.F.P.*). — Le monde comptait 4 milliards 437 millions d'habitants en 1980, indique un rapport du Conseil économique et social des Nations unies. Durant les trois dernières décennies la population a augmenté de 1,9 milliard, passant de 2,5 milliards à 4,4 milliards d'habitants. Selon les prévisions établies par l'O.N.U., le chiffre de la population atteindra 6,1 milliards en l'an 2000, 7 milliards en 2010 et 8,3 milliards en 2025.

Le rapport situe dans la partie de l'Afrique au sud du Sahara les taux de mortalité les plus élevés du monde avec des niveaux d'espérance de vie à la naissance inférieurs à cinquante ans. En revanche, l'espérance de vie se situe entre cinquante et soixante ans dans la plupart des pays de l'Asie du Sud. Elle dépasse soixante ans dans la majorité des pays d'Amérique latine et soixante-cinq ans en Chine. Rappelons qu'en France l'espérance de vie à la naissance est de soixante-dix ans pour les hommes et de soixante-dix-huit ans pour les femmes.

Le rapport annonce que la croissance rapide de la population urbaine dans les pays en développement conduira en l'an 2000 à un tournant dans l'histoire démographique de l'humanité : la population mondiale qui avait toujours été en grande partie rurale deviendra alors principalement urbaine.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES TAUX DES EURO-MONNAIES

EN RAISON DE LA FERMETURE DES BANQUES POUR LE 15 AOUT LES COURS N'ONT PU ÊTRE ÉTABLIS CE JOUR

MONNAIES

Paris maintient son intention de ne pas réajuster le franc

(*Suite de la première page.*)

Bondissant de sommet en sommet depuis plusieurs mois, la devise américaine a progressé de près de 50 % par rapport au franc français depuis juillet 1980. Cependant, le recul du franc ne représente pas un cas isolé. Dans le même temps, le deutschemark a reculé de 45 %, le franc suisse de 36 %, la livre sterling de 31 % et le yen, relativement favorisé, de 11 %, face à un dollar devenu singulièrement « fort » et dont l'apréciation ne paraît guère connaître de limites.

Car, enfin, tout semble profiter au « billet vert ». Quand le président Reagan réussit à faire voter par le Congrès américain son programme de réduction d'impôts, le dollar effectue un bond en avant et le même scénario se reproduit lorsque le successeur de M. Carter (sous la présidence duquel le dollar était à 4,00/4,50 F), donne le « feu vert » à la bombe à neutrons.

De la même façon, presque caricaturale, il suffit que l'administration américaine annonce le licenciement de douze mille contrôleurs aériens en grève pour que le dollar, s'en trouve, une nouvelle fois ragaillardi.

Face à cette offensive transatlantique, les pays européens se sont contentés jusqu'à présent de limiter le tir de barrage aux classiques opérations d'interventions destinées à défendre leur monnaie. C'est à coups de centaines de millions de dollars, par exemple, que la Bundesbank et la Banque de France ont tenté, par une action concertée, de maintenir une parité franc-deustmark à peu près stable au sein d'un S.M.E. (Système monétaire européen), que le ministre français de l'économie et des finances, M. Delors s'est évertué à décrire comme « *une île de tranquillité relative dans un océan déchaîné par le dollar* », à l'occasion de ce qu'il a appelé la « *fièvre du mois d'août* ».

La fièvre a effectivement baissé de quelques degrés au cours des dernières quarante-huit heures, sans tomber pour autant tout à fait, et les fluctuations erratiques se sont poursuivie entre un dollar toujours aussi agressif et des monnaies européennes campées sur la défensive. Le plus bel exemple a sans doute été donné au cours de la journée du mercredi 12 août sur le marché parisien lorsque la devise américaine, qui s'était un peu affaiblie dans la matinée, aux alentours de 6,10 F, est retombée à 6,0750 en séance officielle, puis à 5,84 F, enfin à 5,81 F, pour remonter ensuite à 5,90 F, Paris passant le relais à New-York avec un dollar qui franchissait à nouveau, en soirée, la barre des 6 F.

En l'espace de quelques heures les cambistes ont donc enregistré un écart de cours atteignant près de 30 centimes ! Pour juger de l'impact que peut avoir cet écart, compte tenu des sommes mises en jeu, il suffit de savoir qu'au vu des dernières statistiques de la Banque mondiale, le avoirs extérieurs des pays à excédent de capitaux représentent plus de 300 milliards de dollars l'ensemble des eurodollars en circulation, c'est-à-dire déposés hors des Etats-Unis, dépassant les 800 milliards de dollars.

Si ces sommes servent en partie à financer les échanges commerciaux, elles ont aussi un pouvoir spéculatif évident que les gouvernements ont beau jeu à mettre en valeur. M. Delors ne s'en était pas privé, estimant que « *la poussée de la spéculation joue en faveur du dollar et contre les autres monnaies, l'absence de règle du jeu en matière monétaire internationale faisant que nous assistons à de fluctuations que ne justifie aucune donnée objective* ».

Accusé d'être quelque peu « chahuté » au sein du S.M.E. par rapport à la devise de son principal partenaire commercial, l'Allemagne fédérale, et ce pour des motifs autres que la seule poussée du dollar (notamment l'important déficit budgétaire prévu pour 1982) le franc français semble avoir trouvé un défenseur inconditionnel dans le gouvernement de Bonn qui jugerait « absurde » une dévaluation du franc.

Forts de cet appui et convaincus que l'Allemagne n'a nullement l'intention de réévaluer sa monnaie pour l'instant, les autorités françaises continuent à écarter officiellement toute idée de modification de la parité du franc moyte tenu d'un arsenal de mesures classiques qu'elles jugent suffisant pour le défendre aussi bien au sein du S.M.E. que face au dollar.

A commencer par les réserves de change. Evaluées à quelque 330 milliards de francs à la fin du mois de juillet, elles permettent largement de « tenir », assure-t-on, même s'il est vrai qu'une bonne partie de ces avoirs sont constitués en or, donc difficilement mobilisables. Outre l'arme des taux d'intérêt, que le gouvernement peut toujours décider de relever, même si sa politique allait jusqu'à présent plutôt en sens contraire, la France peut encore resserrer son contrôle des changes qu'elle vient de renforcer en mai dernier, en réduisant, à nouveau, la durée de couverture de change à terme pour les importations.

Si besoin était, ce dispositif pourrait rapidement être mis en place en dépit des effets qu'il implique, les autorités manifestant par contre une certaine réticence à l'idée de recourir à des mesures internes au S.M.E. Il en est ainsi de l'élargissement de la marge de fluctuation permise (comme c'est actuellement le cas pour la lire italienne), voire de la sortie pure et simple du S.M.E., une opportunité que la France a déjà saisie à deux reprises à l'époque du « serpent ». Cette position aboutirait à une dévaluation de fait du franc, ce que le gouvernement veut éviter.

La solution aux maux dont souffrent les devises européennes est à chercher outre-atlantique où, fait-on valoir, les Américains ne paraissent pas décidés à rendre la monnaie de leur pièce à des Européens qui avaient soutenu le dollar en 1978. Pourtant, un mouvement semble se dessiner depuis quelques jours après la discrète intervention de M. Donald Regan en faveur d'un assouplissement de la politique monétaire américaine. *Le secrétaire du Trésor* vient d'ailleurs de recevoir le renfort de M. Weidenbaum, conseiller économique de la Maison Blanche, qui, pour la première fois, a évoqué le risque de « récession » à propos de ce que l'on appelait jusqu'alors un simple « *ralentissement conjoncturel* ».

Coïncidence ou pas, les taux d'intérêt à court terme amorcent, depuis peu, une prudente détente aux Etats-Unis, et, certains spécialistes, commencent à dire tout haut ce que plusieurs cambistes assurent tout bas, à savoir que, compte tenu des différents paramètres qui composent l'économie d'un pays et, par voie de conséquence sa monnaie, le dollar américain « vaut » moins de 6 F. Même avec un « effet Reagan ».

SERGE MARTI.

TENSION PERSISTANTE SUR LE DOLLAR

Contenues quarante-huit heures durant, les forces qui tiraient le dollars vers le haut contre toutes devises, se sont à nouveau assez vivement manifestées vendredi matin 14 août sur les grandes places financières et en France dans les transactions interbancaires, les marché parisien des changes ayant fermé ses portes jusqu'au lundi 17 août.

Coté la veille 6,0130 F, « le billet vert » est remonté à 6,0750 F (après avoir atteint un moment 6,09 F), tandis qu'à Francfort il s'échangeait à 2,5325 DM contre 2,5180 DM, pour passer à 2,16 F suisses (contre 2,1615 FS) à Zurich et à 1261 lires (contre 1245 lires) à Milan.

Les interventions massives des banques centrales et de la Banque de France en particulier qui, selon certaines informations, aurait jeté 1 milliard de dollars dans la bataille en deux jours pour défendre le franc, n'auront donc pas réussi à briser les assauts répétés du dollar.

En dépit des assurances fournies par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, et des déclarations apaisantes des autorités monétaires allemandes, les cambistes faisaient état de nouvelles et insistantes rumeurs sur un possible réalignement des parités à l'intérieur du serpent monétaire européen durant le week-end du 15 août.

Le prix de l'or, qui après sa récente reprise, était redescendu, est lui aussi remonté aux alentours de 419 dollars l'once à Londres (contre 407,25 dollars jeudi soir). D'après les spécialistes, un regain d'intérêt pour le métal jaune est manifeste auprès de la clientèle, indépendamment des événements de Pologne où une certaine détente paraît s'instaurer.

AFFAIRES

GRACE A L'AIDE DE L'ÉTAT

Les houillères du Nord-Pas-de-Calais et celles de Lorraine ont été largement bénéficiaires en 1980

Une délégation de la Fédération des mineurs C.G.T., conduite par M. Augustin Dufresne, secrétaire général, s'est rendue, récemment, au ministère de l'industrie pour y présenter un plan de relance charbonnière visant à augmenter la production de plus de 50 % d'ici à 1985.

A l'issue de son entrevue avec un des collaborateurs de M. Hervé, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie, la délégation a fait valoir qu'un tel programme, portant la production d'environ 19 millions de tonnes en 1980-1981 à 30 millions de tonnes dans quatre ans, contribuerait non seulement à l'indépendance énergétique de la France, mais aussi à créer des emplois.

Selon la C.G.T., les effectifs des mineurs, de l'ordre de soixante-cinq mille actuellement, pourraient passer à près de cent mille. La Fédération souhaiterait que des mesures « immédiates » soient prises pour aboutir progressivement à ce résultat, notamment la mise en œuvre d'un plan de formation pour assurer à la profession une qualification appropriée, une revalorisation des salaires, ainsi que l'approfondissement des recherches dans le domaine de la gazéification et de la liquéfaction du charbon.

L'année 1980 a marqué pour les Houillères du bassin de Lorraine un début de redressement après une année 1979 très difficile. La production de houille a atteint 9,8 millions de tonnes, soit 2,23 % de plus qu'en 1979, et le rendement (fond par homme et par poste) s'est accru de 2,84 %. Ce redressement semble s'expliquer notamment par les efforts de recrutement et de formation consentis par les Houillères depuis 1975 ainsi que par les efforts de modernisation technique.

En revanche, avec un total de 4 825 000 tonnes, les ventes de houille ont marqué un recul de près de 11 % par rapport à celles de 1979, ce qui est dû pour l'essentiel à une diminution massive des enlèvements de la sidérurgie (— 45 %). Cette défaillance de l'industrie sidérurgique a été compensée partiellement par un accroissement de la demande d'Electricité de France.

Sur le plan financier, alors que l'année précédente avait été fortement déficitaire, le bénéfice du compte d'exploitation — après aide de l'Etat — a atteint 72 millions de francs, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des prix de vente de la houille. L'aide de l'Etat, qui a suivi l'évolution des charges, s'est élevée à 1 050 millions de francs. Ainsi la situation nette de l'entreprise a cessé de se détériorer ; en revanche, son endettement à long terme s'est accru en raison de l'importante augmentation des dépenses destinées à la réalisation de grands travaux. Enfin, contrairement à l'année 1979 qui avait vu une compression de 1 % des effectifs, en 1980 ces derniers ont crû de trois cent deux personnes et se montaient à vingt-trois mille neuf cent vingt-deux au 31 décembre 1980.

Les Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, quant à elles, ont vu leur production baisser de 5,4 millions de tonnes en 1979 à 4,5 millions de tonnes en 1980, et le rendement fond par homme et par poste, en hausse depuis 1975, a fléchi en 1980 de 3,8 % du fait des conditions de gisement défavorables. Un des sièges du bassin — Sabatier, — dont les réserves exploitables sont épuisées, a dû être fermé au cours de l'année. Sur le plan financier, le compte d'exploitation général laisse apparaître un bénéfice net de 32 millions de francs, ce qui est dû essentiellement à une très importante contribution de l'Etat (1 563 millions de francs) et au fait que l'augmentation des prix des produits a compensé la médiocrité des résultats techniques. Enfin, les effectifs, qui se montaient à vingt-six mille soixante deux mille six cent quatre-vingts personnes le 31 décembre 1980, par rapport à 1979 (moins deux mille six cent quatre vingt un agents).

● *Une trentaine de militants C.F.D.T.* de l'usine Thomson-C.S.F. de Brest (Finistère) se sont emparés, jeudi après-midi 13 août, d'un chargement de caisses renfermant des composants électroniques produits par leur entreprise et destinés à la fabrication d'un vidéo-disque au Japon. Des représentants de la C.F.D.T. avaient, auparavant, effectué plusieurs démarches pour que le vidéo-disque, conçu par Thomson-C.S.F., ne soit pas fabriqué au Japon, mais un accord entre la firme française et l'entreprise japonaise TEAC était intervenu la semaine dernière.

● *Les importations soviétiques de céréales.* — Selon le département américain de l'agriculture, les importations soviétiques de céréales devraient atteindre en 1981-1982 un record de 40 millions de tonnes contre 34,5 millions en 1980-1981. Il s'agirait de la troisième mauvaise récolte consécutive pour l'Union soviétique, ce qui pourrait entraîner des importations de céréales américaines supérieures à celles prévues par l'accord quinquennal arrêté le 30 septembre dernier et prolongé d'un an.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 AOUT

Reprise

La confirmation de la reconduction de la loi Monory annoncée officiellement par M. Delors, ministre de l'économie et des finances à Radio-Monte-Carlo, a provoqué jeudi une assez sensible reprise à la Bourse de Paris. Cependant, parvenue tard en cours de séance, la nouvelle n'a pas eu le temps de se répandre et le marché, par voie de conséquence, n'y a pas pleinement réagi, de sorte qu'à la clôture l'indicateur instantané affichait une avance de 0,70 % environ seulement.

L'activité, dans l'ensemble, est restée peu importante. Ainsi donc, M. Jacques Delors a tenu parole. En arrivant Rue de Rivoli, il avait promis que les règles du jeu ne seraient pas changées dans l'immédiat pour éviter toute perturbation.

Cette reconduction de la loi Monory, qui figurera soit dans le collectif budgétaire, soit dans la loi de finances pour 1982, devrait combler les vœux de la Bourse.

En attendant, la détente observée sur le dollar, en dépit des pressions latentes à la hausse dont le billet vert est toujours l'objet, a un peu calmé les appréhensions autour de la corbeille.

En assez net repli à l'ouverture, la devise-titre est remontée en cours de séance sans toutefois retrouver ses niveaux de la veille : 7,32 F-7,37 F (après 7,20 F-7,25 F et 7,24 F-7,29 F) contre 7,40 F environ la veille.

L'or a baissé à Paris sur les indications parvenues des Etats-Unis mais aussi de Londres où l'once de métal jaune, montée la veille au soir à 417,50 dollars, est retombée à 407,50 dollars. Le lingot a perdu 2 000 F à 92 500 F et le napoléon 10,10 F à 949,90 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE-COPPEEE. – Pour le premier semestre 1981, la filiale canadienne du groupe, Canada Cement Lafarge, a réalisé un chiffre d'affaires consolidé en progression de 29 % par rapport à 1980 pour atteindre 350,7 millions de dollars, les résultats attendus pour l'ensemble de l'exercice devant être également en forte augmentation. De même, les résultats semestriels annoncent un redressement sensible puisqu'ils se traduisent, toujours pour le premier semestre 1981, par un bénéfice net consolidé de 6,3 millions de dollars contre une perte de 4,9 millions en 1980.

Abordant le litige qui l'oppose depuis le mois de juillet dernier à la firme américaine General Portland, cette dernière ayant repoussé l'offre de rachat formulée par Lafarge-Coppée à travers sa filiale Canada Cement Lafarge, la société française se borne à souligner l'absence d'élément nouveau dans cette affaire.

L'OREAL. – La société fait état, pour le premier semestre 1981, d'un chiffre d'affaires consolidé de 4,89 milliards de francs, en hausse de 14 % environ sur la période correspondante du précédent exercice sur la base de données comparables.

ECCO. – Cette firme spécialisée, notamment, dans le travail temporaire a réalisé au premier semestre de l'exercice en cours un chiffre d'affaires de 915 millions de francs contre 713 millions qui tient compte de la reprise de la société Groupe 1 protection, devenue S.P.S., à hauteur de 189 millions de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	12 août	13 août
Valeurs françaises	83,6	84,3
Valeurs étrangères	157,8	157,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,6	98,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 14 août ...... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14/8	15/8
1 dollar (en yens)	232,60	233,75

NEW-YORK

Indécis

Les investisseurs sont toujours aussi indécis à l'égard de Wall Street, ballottés entre l'espoir d'une détente sur les taux d'intérêt et une série d'informations conjoncturelles jugées peu favorables au marché new-yorkais.

Reflet de cette hésitation, l'indice Dow Jones des industrielles se cantonne jeudi à un petit repli de 0,86 point, à 944,35, après 713 hausses, 700 baisses et 451 titres échangés, le phénomène le plus significatif étant la nette contraction du volume des échanges, à 42,46 millions d'actions contre 53,65 millions la veille.

Les taux du loyer de l'argent ne sont toujours pas franchement orientés à la baisse, et les *federal funds* se maintenaient encore jeudi entre 17 1/2 % et 18 % après l'impression désagréable laissée par l'annonce d'une augmentation plus forte que prévu (1,3 %) des ventes de détail au mois de juillet.

Certains analystes s'avouent cependant favorablement impressionnés par le comportement satisfaisant des indicateurs à large base au cours de la dernière quinzaine, estimant que le marché *« est sans doute en présence de signes indiquant que le creux de la vague a été atteint »*. A l'appui de ce diagnostic, les spécialistes n'hésitent pas à mettre en avant la fermeté dont font preuve depuis plusieurs séances les valeurs de services publics, notamment, ainsi que quelques titres énergétiques.

VALEURS	Cours 12 août	Cours 13 août
Alcoa	28 1/8	27 3/4
A.T.T.	59 3/8	59 7/8
Boeing	27 3/4	27 3/4
Chase Manhattan Bank	54 1/8	53 1/2
Du Pont de Nemours	44 3/4	44
Eastman Kodak	73 5/8	73 1/8
Exxon	35 1/8	35
Ford	20 3/4	21
General Electric	60 1/8	59 1/2
General Foods	32	32 1/8
General Motors	48	48 1/8
Goodyear	19 1/2	19 3/4
I.B.M.	58	58 3/8
I.T.T.	27 3/8	28 7/8
Mobil Oil	31 1/4	30 3/4
Pfizer	49 1/8	48 3/8
Schlumberger	68 1/4	69 5/8
Texaco	38 1/2	39 3/8
U.A.L. Inc.	22 7/8	23 1/8
Union Carbide	56 1/2	58 3/8
U.S. Steel	29 1/4	29
Westinghouse	28 5/8	28 7/8
Xerox Corp.	49 1/4	48 3/8

BOURSE DE PARIS 13 AOUT COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 70	2 805
5 %	....	2 858
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	180 30	181
Aciers Peugeot	100	96
Actibail	121 10	121 10
Agence Havas	825	825
A.G.F. (St Cent.)	740	735
A.G.P. Vie	2440	2440

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	35	....
Air-Industrie	16 80	....
Alfred Herlicq	75	70
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banania	294	....
Banque Hervet	151	151
Banque Hypoth. Eur.	221	221
Banque Nat. Paris	256	256
B.O.I.C.	19 20	19
Banque Worms	167	165
Bénédictine	860	850
Bernard-Moteurs	60	50
Biscuit (Génér.)	420	430

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bongrain S.A.	778	785
Bon-Marché	100	93
Borie	410	438 d
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cedis	801	830
C.E.G.Frig.	143	142
Centen. Blanzy	391	376
Centrest (Ny)	111 20	115
Cerabati	142	142 o
C.F.F. Ferrailles	202	200
C.F.S.	455	439
C.G.I.B.	9 25	13 20 d
C.G.Maritime	13	15 20 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.G.V.	159 90	159
Chambon (M.)	197	....
Chambourcy (M.)	595	600
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cogifi	180	176 50
Comindus	323 50	324
Comiphos	123 80	124
Comp. Lyon-Alem.	160	165
Concorde (La)	236	252
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	34 o
Crédit (C.F.B.)	120	....
Créd. Gén. Ind.	185	185

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lyonnaise Immob.	110	105 50 o
Magasins Uniprix	58 10	59 60
Magnant S.A.	47 60	47 50
Maritimes Part.	80	80
Marocaine Cie	22 20	22 20
Marseille Créd.	232	232
Maurel et Prom.	25	26 50
Merlin-Gerin	376	377
Métal Déployé	304	292
Mic	176 60	183 50 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Un. Imm. France	202	200
Un. Ind. Crédit	203 50	208
Union Ind. Ouest	238	238
Unipol	95	....
Vincey Bourget (Ny)	19 50	14
Virax	57	55
Waterman S.A.	209	209
Brass. du Maroc	171 80	....
Brass. Ouest-Afr.	23 30	22 40

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Mure	70 20	....
Métallurgique Minière	133	136
Océanic	26 60	....
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	210	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	86	....
Ufinex	172	196
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	376	373

HORS-COTE

SICAV

13/8	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Uni-Japon	709 79	676 65
Uniranta	1312 85	1269 68
Valoram	278 97	266 32
Worms Investiss.	484 80	462 82

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2320	4,5 % 1973	2470	2468	2458	2468
3148	C.N.E. 3 %	3185	3180	3177	3177
470	Air Liquide	485	483	483	475
225	Als. Superm.	362	350 50	350 50	350 50
92	A.L.S.P.I.	94 60	94	94	94
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Eurafrance	249	247	249	247
745	Europe n° 1	714	730	730	745
475	Facom	538	528	538	521
137	Fives-Lille	138 20	140	140	138 80
129	Fives-Lille	128 80	127 50	130 10	127 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	Penhoet	280	282	282	276 40
270	Pernod-Ricard	289 80	300	301	300
120	Pétroles (Fse)	119	116 10	117 50	116
155	– (obl.)	161 50	162	162	160 50
34	– (certific.)	32	31 40	31 40	30 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
280	U.I.S.	291 50	290 50	290 50	289
102	U.C.B.	104 50	104	104	104 *
5 50	Usinor	7 40	7 30	7 30	7 30
90	– (obl.)	91 50	91 60	91 60	91
126	U.T.A.	124 90	124	124	122
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
325	Gen. Motors	364	354	350	351
67	Goldfields	68 90	67 80	68 50	67 30
82	Harmony	100 50	98 70	97	99 90
22	Hitachi	28 20	27 80	27 75	28 20
360	Hoechst Akt.	379	376	376	376
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
486	Eastman Kodak	537	532	536	526
74	East Rand	89	89 55	89 50	91 20
215	Ericsson	257 50	249	250 20	246
456	Exxon Corp.	268	265	265	270
148	Ford Motors	153	151	151	154
235	Free State	279	270	270	265
120	Gencor	143	139 50	139 50	139 50
410	Gén. Electr.	448	432 50	434 90	429
365	Unilever	409	394	394	....
95	Un. Min. 1/10	106	112	109	110
335	Unit. Techn.	385	384	384	387
270	West Deep	303	300	299 50	298 50
540	West Drief.	599	578	579	572
340	West Hold.	421	415	415	415
335	Xerox Corp.	358	350	350	350
3 12	Zambia Corp.	3 58	3 58	3 62	3 53

*c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé*

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 075	6 013	6	6 260
Allemagne (100 DM)	239 980	239 720	235	247
Belgique (100 F)	14 664	14 645	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	218 270	216 120	210	221
Danemark (100 krd)	78 390	76 800	73	78
Norvège (100 k)	97 550	96 700	95	100
Grande-Bretagne (£ 1)	10 886	10 835	10 600	11 200
Grèce (100 drachmes)	9 810	9 807	....	....
Italie (1 000 lires)	4 844	4 825	4 600	5 150
Suisse (100 fr.)	280 980	278 800	277	290
Suède (100 krs)	113 850	113 070	10 850	115
Autriche (100 sch)	34 235	34 070	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	6	5 997	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	9 090	9 030	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 962	4 888	4 840	5 070
Japon (100 yens)	2 633	2 598	2 520	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/8
Or fin (kilo en barre)	94100	92700
Or fin (en lingot)	94500	92500
Pièce française (20 fr)	960	949 90
Pièce française (10 fr)	515	510
Pièce suisse (20 fr)	859 90	839
Pièce latine (20 fr)	780	750 10
Souverain	930	865 10
Pièce de 20 dollars	4400	4200 40
Pièce de 10 dollars	2200	2100
Pièce de 5 dollars	950 10	950
Pièce de 50 pesos	4030	3903
Pièce de 10 florins	760	775

مكذا من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LOISIRS ET TOURISME

CULTURE

ÉCONOMIE

A B C D E F G

Après l'annonce des mesures gouvernementales

Le Midi viticole reste vigilant

Les plus satisfaits des mesures arrêtées par le gouvernement français pour stopper la « guerre du vin » sont, bien sûr, les viticulteurs français, qui attendent maintenant avec circonspection la mise en œuvre de ces mesures. Les négociants, en revanche, protestent. Ils se défendent d'avoir réalisé des bénéfices exceptionnels grâce aux vins italiens et refusent de *tenir le rôle de boucs émissaires* dans la crise de la viticulture. C'est pourquoi, pour M. Beledin, président de la Fédération des industries et du commerce de gros en vins, le plan de M. Mauroy, « insuffisant et inadapté », ne sortira pas la viticulture du pétrin.

Quant à M. Boisset, président de la Fédération nationale des distributeurs, il estime que le gouvernement, « plutôt que de faire porter *le chapeau aux négociants, aurait dû chercher à corriger depuis longtemps* le mauvais fonctionnement des règles du marché européen ».

En Italie, cependant, et surtout en Sicile, l'attitude des viticulteurs et des hommes politiques se durcit, et des mesures de rétorsion sont envisagées envers les produits agricoles français envoyés en Italie.

C'est sur cette toile de fond que se préparent, à Bruxelles, les réunions des 18 août et 25 août, la *Commission de la C.E.E. restant réservée et ne s'étant pas prononcée sur la* compatibilité des mesures françaises avec les règles du Marché commun.

« Les pauvres ne font pas la guerre aux pauvres »

Sète. — Depuis l'arraisonnement *de l'Ampelos, trois* nouveaux pinardiers italiens étaient arrivés, jeudi 13 août, dans le port languedocien du vin. Sans *encombre. Les petits groupes de « contrôleurs »* avaient levé le pied. Et dans les vignes bien vertes, le raisin prend tranquillement du degré sous l'effet

De notre envoyé spécial

d'un soleil redevenu de plomb. M. Mauroy semble donc avoir gagné son pari. Comme il l'avait souhaité mercredi 12 août sur le perron *de Matignon, les mesures* arrêtées permettront de bien terminer les vacances « *en attendant les prochaines vendanges* ».

Les douaniers du port de Sète ont prélevé des échantillons des vins italiens qui seront envoyés pour analyse dans un laboratoire de Marseille. Même si ces vins sont fins, loyaux et marchands, ils ne seront pas débarqués pour autant. Dans les milieux viticoles de l'Aude et de l'Hérault on se réjouit de l'astuce trouvée par les pouvoirs publics. Comme le règlement communautaire interdit à un négociant de porter du vin à la distillation, la cargaison des pinardiers ancrés dans le port de Sète restera *sous douane* jusqu'à ce que les exportateurs italiens en soient redevenus propriétaires, au moins sur le papier. Dès lors, ces vins pourront être distillés à un prix somme toute intéressant pour les producteurs transalpins. Cette astuce réjouit *le cœur des militants* opposés aux importations, autant que le fait celle de la taxe qui sera appliquée sur les vin de coupage.

« *Oui, mais les vignerons italiens ne sont pas aussi ravis. Ils menacent de descendre dans la rue.* »

A nouveau très sollicité depuis ce regain d'agitation dans le Midi viticole, M. Emmanuel Maffre-Baugé répond : « *Il n'y a pas de guerre du vin. Les pauvres ne font pas la guerre aux pauvres.* »

La formule est jolie comme souvent dans la bouche de ce parlementaire *européen chrétien*, apparenté au groupe communiste. Elle donne au dossier du vin et au règlement vini-viticole sa dimension *humaine qui tourne* autour d'une profonde divergence d'intérêts entre les producteurs, les négociants et les commerçants, *que ce soit* en France, en Italie ou en Espagne.

Globalement donc, le dispositif décidé à Matignon a été jugé *suffisamment* satisfaisant pour arrêter un mouvement de mécontentement qui pouvait devenir brutal. Jusqu'alors sporadiques, les *actions de commando* des comités d'action viticoles étaient le fait d'une minorité de jeunes. *L'occupation de l'Ampelos et le mazoutage* du vin italien, le lundi 10 août, ont réveillé les vignerons quelque peu assoupis. Cette opération a servi de catalyseur et, dit-on aujourd'hui, aurait pu provoquer une réaction en chaîne ; « *On aurait mobilisé trente mille types* », estime M. Maffre-Baugé.

Avec maintenant seulement une petite journée de recul, certains toutefois redeviennent plus exigeants. « *On nous a déjà piégés une fois avec la politique de qualité*, commente l'un d'eux. *Et puisqu'on parle de décentralisation, on pourrait peut-être tenter d'autogérer le problème de la viticulture languedocienne.* »

C'est qu'on craint, autour de Montpellier, que le *gouvernement* ne boucle un projet d'Office des vins avec les seuls interlocuteurs qu'il a choisis, alors que toutes les tendances de *la viticulture méditerranéenne* aimeraient apporter leur pierre à l'édifice. Querelle byzantine ? Peut-être. Mais quel bel exercice de *démocratie régionale* en perspective...

JACQUES GRALL.

LA F.N.S.E.A. MENACE DE PASSER A L'ACTION DANS LE SECTEUR DU LAIT.

A peine réalisé un accord sur les fruits et légumes, à peine envisagée une solution pour la viticulture méditerranéenne, la F.N.S.E.A. (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) menace, *jeudi 13 août*, de passer à l'action dans le secteur du lait.

Le Syndicat et la Fédération *nationale des producteurs de lait « déplorent que les hausses de prix du lait décidée à Bruxelles ne soient toujours pas répercutées au niveau des producteurs ».* La F.N.S.E.A. estime que « *le gouvernement doit d'urgence prendre toute mesure de nature à remédier à cette situation, faute de quoi le syndicalisme agricole sera obligé, dans un court délai, d'inviter les producteurs de lait à recourir à d'autres formes d'actions* ». La F.N.S.E.A. indique, d'autre part, qu'« *elle a engagé des concertations interprofessionnelles, des démarches auprès des entreprises de transformation afin de constater les conditions réelles de commercialisation du lait et des produits laitiers* ».

L'Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel souhaite que le problème de la réintégration des exclus de l'ex-O.R.T.F. soit rapidement réglé

M. Georges Fillioud, *ministre* de la communication, ayant annoncé la « constitution d'une commission paritaire destinée à examiner les *situations individuelles* des personnels licenciés de l'ex-O.R.T.F. », l'Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel (IJA) a adressé à chacun des présidents de chaîne *de télévision* et à Mme Cotta, pour Radio-France, une lettre leur demandant qu'une première rencontre ait lieu rapidement pour en définir les modalités de fonctionnement.

L'I.J.A., qui rappelle qu'elle avait souhaité la création d'une telle commission (*le Monde* daté 26-27 juillet), détient déjà une cinquantaine de dossiers de *journalistes* « *victimes des vagues* successives de licenciements ».

D'après l'Intersyndicale, environ cinq cents journalistes auraient été « exclus » : une soixantaine en 1968, presque trois cents en 1974, une vingtaine en 1978, etc., etc.

« *La chasse aux sorcières menée sous le précédent régime a été d'une autre ampleur que celle qu'on veut bien dénoncer* », commente l'I.J.A.

Parmi ces journalistes, certains *ont retrouvé un poste dans la* presse écrite ou auprès des radios ou télévisions périphériques, d'autres ont atteint l'âge de la *retraite ou se sont reconvertis* dans une autre activité. Ceux qui souhaitent être réintégrés se font peu à peu connaître. Tous les dossiers *seront étudiés, cas par* cas, par la commission composée de représentants des syndicats de journalistes et de la direction des *chaînes*.

« *Il lui appartiendra*, dit-on au cabinet de M. Fillioud, *de déterminer si le motif du licenciement fut bien d'ordre politique ou syndical. Ce sera aux syndicats et aux patrons de prendre leurs responsabilités pour réparer l'injustice.* »

M. Jacques Boutet, président de TF 1, ne cache pas son désir de procéder à la réintégration non seulement des journalistes, mais aussi des techniciens licenciés pour des motifs essentiellement politiques ou syndicaux. « *Je suis tout prêt à examiner le plus rapidement possible, en commission paritaire, les dossiers des anciens de TF 1 objets d'une telle exclusion. Le problème semble plus complexe pour les salariés non « répartis » entre les sociétés lors de l'éclatement de l'O.R.T.F. en 1974. La décision appartiendra à la commission réunissant des représentants de toutes les chaînes.* »

A Antenne 2, M. Pierre Desgraupes manifeste son désir de rencontrer rapidement l'Intersyndicale pour entendre les propositions des journalistes, cette « *affaire des « exclus », faisant partie des problèmes à traiter sans attendre* ».

Pour FR 3, un début de réintégration a déjà eu lieu, puisque sur les cinquante-deux journalistes « intégrés » au début du mois d'août, trois d'entre eux avaient été « exclus » en 1974. « *Cette première liste a été établie dans le cadre d'une procédure de concertation entre la direction et les organisations syndicales* » souligne-t-on au cabinet de *M. Guy Thomas*.

A Radio-France, Mme Michèle Cotta indique qu'« *il faut instruire les dossiers cas par cas et réintégrer les journalistes cas par cas en réparant ainsi une injustice si elle a été commise* ». Elle ajoute « *ces problèmes sont à régler dans les semaines qui viennent* ».

L'Intersyndicale ne doute pas de la rapidité avec laquelle la commission sera mise en place ni de l'accueil qui sera réservé aux dossiers présentés, mais elle ajoute : « *Il est tout à fait possible de « caser » cinquante personnes parmi les mille cinq cents postes de l'audiovisuel. Cette affaire doit être terminée avant la fin de l'année. Elle sera un « test » de la détermination et de la volonté du pouvoir politique et des nouvelles directions à rendre justice et à tenir les promesses.* »

A ANTENNE 2

M. François-Henri de Virieu a reçu les représentants des organisations syndicales de journalistes jeudi 13 août. Il leur a annoncé la réintégration de quatre exclus, qui figuraient sur les différentes listes présentées par les syndicats. Il s'agit de MM. Bernard Langlois, Alain Lances, Jean-François Luciani et Marcel Trillat. Cela porte à sept le nombre de journalistes réintégrés à A 2, avec M. de Virieu lui-même, M. Claude Manuel et M. Christian Guy.

Parmi ces *nominations*, il faut remarquer celle de M. Marcel Trillat, membre du parti communiste, et l'un des animateurs de la radio libre Lorraine-Cœur d'acier. M. Trillat est le premier journaliste communiste engagé par une *société* de programme, comme l'avait souhaité récemment le P.C.

● *Le CID-Unati* a estimé mercredi, dans un communiqué publié à Bourgoin-Jallieu (Isère), siège de l'association, que « *la réforme de la Constitution ne saurait être envisagée tant que les structures de financement du budget des communes n'auront pas être modifiées* ».

Le numéro du « Monde » daté 14 août 1981 a été tiré à 520 444 exemplaires.

AU LARGE DE L'ESPAGNE

Des opposants au régime iranien détournent l'une des trois vedettes livrées par la France

Un groupe d'hommes armés a *tenté* de prendre le contrôle, jeudi 13 août, en mer, au large *de l'Espagne, des trois* canonnières lance-missiles *que la France a accepté* de livrer à l'Iran. *C'est le gouvernement* espagnol qui l'a annoncé, ce vendredi 14 août, en fin de matinée, alors que des rumeurs dans les milieux maritimes à Washington et à Paris faisaient état, dès la fin de la nuit, de l'abordage des trois bâtiments par un commando hostile au régime *actuel* de Téhéran. On *ne dispose* encore d'*aucune information sur l'identité* des hommes du commando.

Après leur départ de Cherbourg dans la nuit du 1er au 2 août, les trois bâtiments, armés par un équipage de la marine de guerre iranienne, ont fait une escale, à partir du *6 août* à *Cadix* (Espagne), après que les autorités ibériques eurent autorisé les marins iraniens à se réapprovisionner en eau, en *vivres et en* combustible.

Le jeudi 13 août, les trois vedettes ont appareillé de Cadix. *Venus à bord d'un remorqueur, le Salazon*, qu'ils avaient loué *sous* le prétexte d'une promenade en mer, les attaquants du convoi ont *obligé*, sous la menace de leurs armes, le patron du remorqueur à se placer à côté d'une des vedettes iraniennes *et ils sont montés à son bord*.

Selon le témoignage du commandant du remorqueur, la vedette arraisonnée a pris la direction du sud à grande vitesse, son équipage se trouvant à plat ventre sur le pont, et tenu en respect par *des hommes armés*.

Ce vendredi matin, dans les milieux maritimes à Paris, on indiquait que l'une des trois *canonnières* faisait effectivement route sur le port franc de Tanger, au Maroc, et, de leur côté, les autorités espagnoles, qui ont *dépêché sur* place des unités de la marine et de l'aviation, ont confirmé cette direction.

Les deux autres vedettes *iraniennes, indique-t-on* de bonne source à Madrid, ont pu échapper à l'opération de détournement et elles ont *gagné* le port *espagnol* d'Algésiras où le gouvernement de Madrid a délégué, pour enquête, le sous-directeur du ministère espagnol *des affaires étrangères* chargé du Proche-Orient. Il semble que ce soit de leur plein gré que les équipages des deux vedettes aient réussi à gagner le port d'Algésiras.

La responsabilité du détournement a été revendiquée par le *mouvement* Troupes iraniennes de libération, qui est basé à Paris et qui est dirigé par le général Bahram Aryana. Ancien élève de Saint-Cyr et grand officier de la Légion d'honneur, le général Aryana a commandé les troupes du chah lors des incidents de frontière avec l'Irak en 1972. Ancien chef d'état-major de l'armée impériale, cet officier, monarchiste convaincu, s'était réfugié en France depuis la révolution islamique en Iran. Il a quitté Paris le 25 juillet dernier pour *une destination inconnue*.

Selon certaines sources à Paris, le détournement aurait aussi pu avoir pour auteur le Comité *militaire monarchiste* animé par l'amiral Habibollah, qui a *été* le dernier commandant en chef de la marine impériale et qui s'est *réfugié* à Londres.

● *Le dossier de M. Bani Sadr.* — Contrairement à ce que nous *indiquions dans le Monde* du vendredi 14 août, les dossiers demandant l'extradition de MM. Bani Sadr et Radjavi ne sont pas encore parvenus à Paris ce vendredi matin. Après que l'ambassadeur de France, M. Georgy, eut été empêché de quitter Téhéran, la semaine dernière, alors qu'il *était* porteur des dossiers, ceux-ci lui ont été repris par les autorités iraniennes. Le *ministère iranien* des affaires étrangères a alors fait savoir au gouvernement français qu'il se chargerait de les transmettre à Paris *par sa propre valise diplomatique*.

Membre du comité directeur de l'Union des femmes françaises

Mme SIMONE BERTRAND EST MORTE

Mme Simone Bertrand, membre *du comité* directeur de l'Union des femmes françaises, est morte à l'âge de soixante-seize ans.

[Simone Bertrand était née le 13 juillet 1905 dans l'Isère, où elle a *été pendant de nombreuses années* présidente départementale de l'Union des femmes françaises. Elle était *membre du comité* directeur de l'U.F.F. depuis la fondation de celle-ci, le 15 avril 1945. Elle avait *été pendant* la Résistance responsable pour la zone sud de l'Union des comités des femmes, d'où est née à la Libération l'Union des femmes françaises. Mme Bertrand était l'auteur du livre *Mille visages, un seul combat* (Les éditeurs français réunis) qui est un témoignage sur l'action des femmes dans la Résistance.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Congrès national africain*, dans une déclaration signée par son représentant en Tanzanie a revendiqué l'attaque contre des installations militaires situées dans la banlieue de Pretoria, le jeudi 13 août (notre dernière édition datée 14 août). Selon les autorités sud-africaines, cet attentat n'a causé que des dégâts limités. — *(U.P.I.)*

● *Près de quatre cents squatters noirs* ont passé la nuit du mardi 11 au mercredi 12 août en plein air à Nyanga, près du Cap, après la *destruction* de leur camp par la police, a-t-on appris mercredi de bonne source, selon l'A.F.P. Les autorités ont interdit l'accès du camp au public, aux journalistes et aux volontaires qui ravitaillaient chaque jour les squatters. Seuls les ecclésiastiques sont encore admis. De plus, des tranchées ont été creusées pour empêcher l'entrée dans le camp de *plus d'un véhicule à la fois*.

Aux États-Unis

QUATRE ANCIENS DÉPUTÉS CONDAMNÉS POUR CORRUPTION

New-York (A.F.P.). — Trois *anciens membres du Congrès des* États-Unis ont été condamnés jeudi 13 août à New-York à des peines de prison ferme de trois ans et à *des amendes atteignant 40 000 dollars*, pour avoir accepté des pots-de-vin d'agents du F.B.I. (sûreté fédérale) se faisant passer pour des personnalités arabes.

Connue sous le nom de « scandale Abscam », l'affaire avait éclaté l'an dernier, après que des agents du F.B.I., se présentant comme des personnalités du Proche-Orient, eurent réussi à filmer plusieurs parlementaires acceptant des pots-de-vin en échange de « petits services ».

Les trois parlementaires condamnés *sont* MM. Michael Myers, John Murphy et Raymond Lederer. Un quatrième ancien membre de la Chambre des représentants, M. Frank Thompson, a été condamné à une peine de quinze ans d'emprisonnement, mais l'exécution *de la sentence a été suspendue pour* permettre à M. Thompson, qui est cardiaque, de subir des examens médicaux afin de savoir s'il peut supporter l'emprisonnement.



SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11367 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 16 AOUT 1981

Le Monde
DIMANCHE



Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel, le poète haïtien René Depestre, la Suédoise Birgitta Trotzig, le Péruvien Alfredo Bryce Echenique, l'Italien Vincenzo Consolo, le Paraguayen Ruben Bareiro-Saguier, l'écrivain soviétique en exil Alexandre Dimov, le Bavarois Herbert Achternbusch, voici l'Algérien Mouloud Mammeri.

Le désert atavique

par Mouloud MAMMERI

PEUT-ÊTRE fallait-il aborder le désert par étapes, se donner le temps de déposer les verdures du Nord et ses brumes et amadouer le soleil, le *prendre* à petites doses comme une potion. Je suis monté dans l'avion de Djanet deux heures après être descendu de celui de Moscou. *C'était un défi gratuit.* Il faisait moins vingt sur l'aérodrome de Chéré-Métiévo et plus vingt-sept quand nous avons débarqué au Tassili. Dans mes valises il y avait encore la chiapka, les tricots de laine, les gants fourrés. Injure ou dérision ? Qu'importe... Sans doute fallait-il ce téléscopage pour faire surgir la vérité du désert.

Les Maghrébins du Nord, c'est connu, ne sont pas spécialement attirés par le Sahara (le temps des caravanes médiévales est passé depuis des siècles) ; ils en ont même une appréhension vague mais dissuasive. Aux portes du désert je me présentais sans préjugés particuliers : ni peur mythique, ni non plus appétit d'un exotisme facile.

La rencontre passa de loin mon attente. Peut-être n'étais-je pas *suffisamment* armé. Peut-être ne faut-il pas se présenter poreux au seuil des cités insolites, si on ne veut pas s'y perdre entièrement. J'avais jusque-là aimé les verdures *drues, les printemps* gorgés de sucs, perdus de fleurs, et, plus encore, les automnes éclatés sous le poids des frondaisons et des fruits. Je n'attendais rien d'une *nudité qui était* l'envers même de mon paysage intérieur ; il est vrai que je ne la récusais pas d'avance non plus.

Je mis quelques jours à déposer le nord derrière et surtout au-dedans de moi. Les échardes s'en accrochaient encore à tous les pores de ma peau, à tous les gestes familiers, dont je ne sentais pas encore tout de suite la vanité et quelquefois l'irrévérence.

Le jour où j'ai su que j'avais *franchi le seuil et pénétré* dans le temple, c'est le soir où, après m'être éloigné du camp de tentes grises, que nous avions monté dans un fond de vallée à Zerzawa, je n'arrivais plus à retrouver le chemin du retour. Les tours de lave noire, les parois de basalte, les allées infiltrées de sable fin entre des aiguilles de rocher brillantes sous la lune se ressemblaient toutes : où que j'aille, croyant apercevoir bientôt les cônes des petites tentes dressés vers le ciel, c'était le même spectre de ville morte. Où les vivants de Pompéi s'en étaient-ils allés ? Rien ne pouvait m'arracher à la certitude qu'ils s'étaient absentés depuis peu, que demain, tout à l'heure peut-être, leur foule dense allait resurgir des palais morts, des places vides, et que de nouveau les venelles s'empliraient de leurs rires.

Nudité

Dans la cité désolée j'errais longtemps, sans qu'aucun des fantômes revînt hanter les murs familiers. Un silence implacable amplifiait le bruit de mes pas sur les cailloux coupants *qui jonchaient* le chemin. Dix fois, vingt fois, j'ai cru que derrière le portique de marbre lisse et luisant, derrière l'échine du dinosaure *abruti de sommeil, le fond de vallée* plat allait m'apparaître, avec les silhouettes confuses des chameaux baraqués. Mais non, c'était chaque fois le même décor *de ruines splendides et frappées* de stupeur.

De vieux Sahariens m'avaient pourtant averti : ne jamais s'éloigner du camp à plus d'une portée de voix, ne pas *le perdre de vue* en tout cas ; autrement, c'est soi que l'on perd et... il n'est pas toujours sûr que l'on se retrouve. Quand c'est arrivé, les plus endurcis *paniquent ; ils se mettent* à courir de tous les côtés, ils s'arrêtent, ils appellent, il y en a qui dansent, tout plutôt que d'être livré à la hantise de cette nudité sans faille, sans *ressentiment* et sans joie.

Je ne ressentais rien de tout cela, comme si de tout temps j'avais su qu'il devait en être un jour ainsi. Je n'appelais pas, je ne courais pas. Chaque rocher *contourné renouvelait mon émerveillement* et, dans la cité endormie, j'errais comme si, au soir d'un voyage lointain, je rentrais aux lieux familiers où m'attendaient des joies complices.

Quand l'écho répercuta plusieurs fois l'appel du guide, que les rochers se renvoyaient comme un jeu, je ne peux pas dire que, ce qui soudain me serra la gorge à l'étouffer, ce fut l'immense soulagement du naufragé perdu et retrouvé. Je luttais contre la stupeur qui bloquait les mots de ma bouche. J'écoutais l'appel se charger d'inquiétude, à mesure qu'il restait sans écho, et j'étais incapable d'y répondre. La voix de Kenan brisait l'enchantement. Elle *me renfonçait* d'un coup dans le monde des caravanes ordonnées, soucieuses de ramener les brebis égarées à la chaleur du troupeau, à ses sueurs, à sa touffeur.

Je suis retourné ensuite plusieurs fois, mais c'est de ce jour que j'ai su tout le poids de désert que je portais en moi et que l'Ys des sables, où j'errais une partie de la nuit, n'avait fait que me révéler. De ce jour j'ai su qu'il y avait un ordre du désert, dont lentement j'ai appris à décrypter les lois, quitte à déposer quelques *images faciles, entrées en moi* par inadvertance, simplement parce qu'elles étaient inscrites dans les livres.

Ainsi ai-je découvert qu'ici *était l'Afrique profonde. Ici* apparaissait la vanité d'une histoire funambule, tout entière tournée vers la mer, fascinée par les rivages, les mirages d'une Méditerranée pendant des siècles le centre du monde, par ses cités, ses îles, ses empires, ses temples, ses fables et ses incantations. Aux prestiges alternés, délétères, d'une mer qui n'était intérieure que pour les autres (ils disent *« nostrum »* en parlant d'elle, comme pour nous exclure) l'Afrique concédait une frange étroite d'elle-même, la plus extérieure. Là s'accrochaient les comptoirs puniques, romains, grecs ou turcs, qui suçaient la substance du pays profond : l'*Afrique* grenier de Rome, après avoir pourvu de milliers de cavaliers les armées du chef borgne monté sur l'éléphant gétule. Par-delà le *« limes »* était le pays vierge.

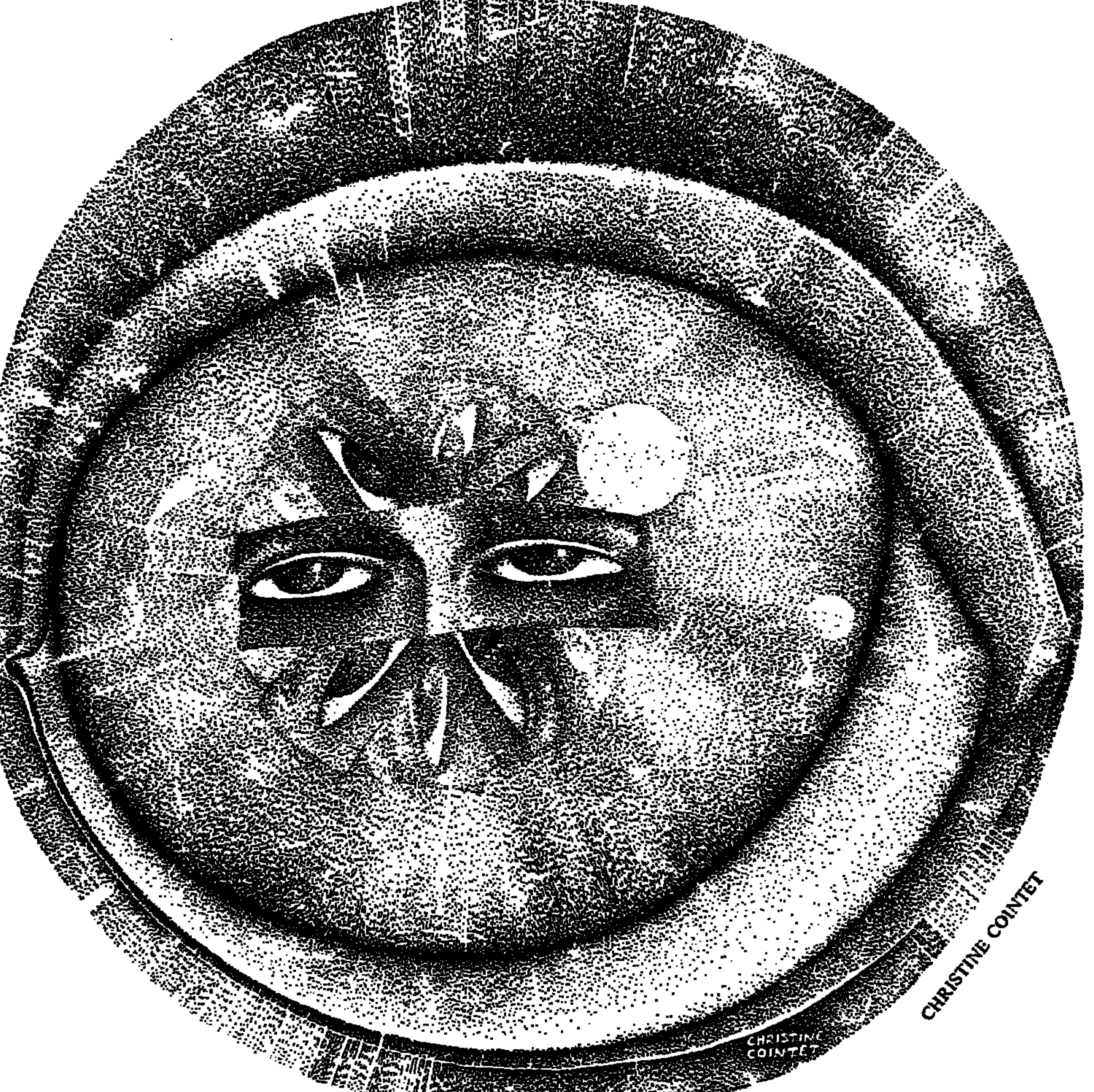
Hordes

Le limes est, comme le bornage, une pratique de paysan, la tentative de refouler par-delà l'horizon le désert et ses tentations, de repousser au plus loin *qu'il se peut (il y a plusieurs lignes de limes)* l'ordre de l'inculte, un ordre dénué de sens. Pour le paysan latin les espaces gétules étaient surtout le lieu de toutes les gestations périlleuses, celui d'où à chaque instant pouvait sortir la tempête brusque qui les rejetterait vers la mer. Il suffisait d'une sécheresse un peu prolongée, ou bien que les ressources comptées du désert condamnent à la famine un nombre d'hommes accru. La frêle barrière cédait et le désert enfantait les chevauchées, que les habitants des pays policés appelaient des hordes : les chameliers Garamantes, faméliques, pressés et peu soucieux de préserver le superflu des *autres, quand* eux manquaient du nécessaire, déferlaient sur les moissons, les cités, toutes deux arrachées à la terre au prix d'un labeur persévérant et ordonné.

Les paysans romains avaient raison d'avoir peur, car il arrivait que, sous leurs yeux, les travailleurs *numides* de leurs latifundia recréent le désert en deçà même du limes. Quand l'ordre des préteurs les enserrait de trop près, les travailleurs numides s'enfonçaient *vers le sud, ils passaient la* barre et, de l'autre côté, pansaient leurs blessures et retrempaient le tranchant de leurs *armes, avant de revenir avec le* prochain sirocco. Pour eux aussi le désert était une patrie, celle du dernier recours contre l'asservissement. Plus encore que l'insuffi*sance des légions ou les brèches* dans le mur, ce qui alimentait la peur des latifundiaires, c'était cette intériorisation du désert, cette conspiration des réfractaires d'en deçà avec les irrédentistes d'au-delà du limes.

De toute façon il y avait peu de chances que l'accord se fît entre ceux qui emplissaient leurs granges des fruits de la terre et ceux qui rôdaient autour, de quelque côté du mur qu'ils viennent. Ils ont des façons diffé*rentes d'appréhender la terre.* L'espace des nomades est différent. L'horizon les fascine, tout ancrage leur paraît prélude de servitude. La douceur du home, *quelle fadeur nauséeuse !* A chaque lieu le nomade ne demande que la somme des usages transitoires indispensables à sa survie (ou à son plaisir) de l'instant. Devant les courts chevaux de Gengis Khan le vide à mesure se reforme et irrésistiblement attire les cavaliers. Qu'importe, après, que l'herbe ne pousse plus là où leurs chevaux ont passé !

(Lire la suite page VII.)



CHRISTINE COINTET

Parti pris

Le temps de la liberté

L'ennui des vacances — ou leur charme — pour ceux qui n'ont pas remis leur sort entre les mains d'un fabricant de tourisme, c'est qu'il y faut constamment choisir et décider.

A moins que l'on ne soit chômeur, tout au long des autres mois les choix sont faits d'avance et généralement par d'autres.

L'heure du lever est déterminée par les horaires des transports et ceux du travail. Le menu du déjeuner, par la cantine ou le restaurant du coin. Et l'emploi du temps au bureau, à l'usine ou à l'atelier ne pose guère de questions. Les journées ont horreur du vide.

Mais les vacances... Il a fallu choisir l'endroit : mer, montagne, campagne, France, étranger. Même si une foule de vacanciers se sont engouffrés dans l'entonnoir de l'autoroute du soleil, ce n'est tout de même pas le cas de tous. Et ils n'allaient pas tous sous les palmiers.

Il y a les choix du matin : la plage, la promenade, la pêche.

Sans parler du menu du déjeuner ou de la visite d'une église ou d'un château. Débats hautement démocratiques auxquels participent les conjoints, les enfants, éventuellement les grands-parents et les amis de passage. Avec des mouvements divers, des incidents de séance et des majorités fluctuantes.

Avec aussi des tentatives de prise de pouvoir, des résignations amères, des abandons moutonniers.

Le temps de la liberté permanente est aussi un exercice permanent de démocratie appliquée. Avec parfois quelques dictatures.

JEAN PLANCHAIS.



COLIN-THIBERT.

« Nationalitaire »

L'article « De l'austro-marxisme à l'austro-réformisme » dû à M. Alain Bergougnioux (*le Monde Dimanche* du 26 juillet 1981) m'a inspiré la réflexion suivante :

A la veille de la première guerre mondiale a existé un courant qu'à défaut de mieux l'on pourrait appeler « marxiste nationalitaire ». James Connolly en fut le représentant en Irlande et il établissait un lien d'interdépendance absolue entre libération nationale et libération sociale.

Otto Bauer ira beaucoup plus loin en 1907 dans son ouvrage sur *La question des nationalités et la social-démocratie*. Sa définition de la nation reste classique : *« Une communauté de caractères qui se constitue à partir d'une commmunauté de destins »*.

Sa conception de l'internationalisme rejoint Jaurès et *l'Armée nouvelle* : *« Toutes les nations amies pour la domination commune de la nature, mais l'ensemble constitué en collectivités nationales appelées à un développement indépendant et à la libre possession de leur culture nationale, voilà le principe de nationalité du socialisme. »*

Otto Bauer a apporté au marxisme une définition fouillée et précise de la nation dans le cadre de la pensée marxiste.

Il y fera aussi l'apport d'une idée qui va plus loin que celle de James Connolly. Non seulement l'indépendance nationale ne saurait être réelle sans le socialisme (et réciproquement), mais le socialisme lui-même aura un effet dynamique sur la réalité nationale. La citation suivante en témoigne : *« le fait que le socialisme rende la nation autonome, fasse de son destin le produit de sa volonté consciente, a pour conséquence une différenciation croissante des nations dans la société socialiste, une accentuation de leurs particularités, une démarcation plus nette entre les caractères nationaux. »*

Ce courant sera occulté par la victoire de la révolution en russie et la défaite du parti autrichien. Peut-être est-il possible de penser qu'il a resurgi de façon pratique et confuse au sein des mouvements de libération nationale du tiers-monde. Il est par contre plus sûr d'en apercevoir la résurgence dans l'arsenal théorique de la gauche du parti socialiste au sens le plus large.

C'est un aspect de l'austro-marxisme qui aura peut-être son importance au moment où les socialistes viennent de prendre le pouvoir en France.

P. SIGODA
(Thiers.)

5 000 francs + cinq mois = zéro

Deux stagiaires d'une école privée de formation à l'informatique, qui souhaitent conserver l'anonymat, nous ont écrit :

Nous voudrions que notre expérience d'une école privée de formation à l'informatique serve à ceux qui, bientôt, verront des encarts publicitaires promettant un enseignement de qualité. Voici quelques faits qui pourront vous faire réfléchir.

Notons tout d'abord que l'école est agréée par l'Etat et recommandée par l'A.N.P.E. (propriété du groupement professionnel national de l'informatique, syndicat professionnel sans but lucratif). Avec ces garanties, on pense être entre de bonnes mains...

Les candidats sont soumis à une série de tests, dont le principal semble être celui des capacités financières et non pas logiques, aptitude pourtant primordiale en informatique. Aussi, nombreux sont les candidats qui, ayant passé cet obstacle, ne pourront suivre les cours de façon satisfaisante.

Pour mieux comprendre la suite, expliquons brièvement le déroulement du stage :

1) Deux mois d'initiation théorique à l'informatique, deux heures par jour.

2) Deux mois d'étude d'un langage informatique avec travaux pratiques, quatre heures par jour.

Première surprise, trente-cinq élèves par classe, dans un local exigu conçu pour trente personnes au maximum, rentabilité oblige.

Deuxième surprise, les deux heures quotidiennes fondent comme neige au soleil. Au bout de quinze jours, elles deviennent une heure puis progressivement trois quart d'heure, et, au bout d'un mois, il ne reste en tout et pour tout qu'une demi-heure de cours avec un professeur qui s'ennuie visiblement et dont la compétence reste à prouver.

Nous prenons notre mal en patience, en espérant que la deuxième partie se déroulera dans de meilleures conditions.

Malheureusement, nous ne sommes pas au bout de nos surprises, car il faut dire que, si le professeur n'est pas à la hauteur, l'administration, elle aussi, fait preuve de légèreté pour ne pas dire plus.

En effet, il nous fut imposé une attente de trois semaines entre les deux parties du stage, attente injustifiée, l'enseignement devant être continu.

Il faut signaler ici que l'administration n'a pas jugé utile de nous aviser, et que c'est fortuitement que cette modification a été portée à notre connaissance.

Après ces trois semaines, nous attaquons la deuxième partie du stage, partie primordiale, car elle concerne l'étude proprement dite d'un langage de programmation.

Le premier jour, le professeur est absent, le deuxième, il est présent, et le troisième, il débute une semaine de congé. Devant nos protestations, un autre professeur nous est affecté. Il se révèle fort intéressant, d'ailleurs.

Au bout d'une semaine, le premier revient et décide de reprendre tout à zéro, pensant que lui seul détient la vérité. Autant de temps perdu pour nous, malgré l'amélioration des conditions matérielles. En effet, sur le plan des effectifs, il y a un net progrès. Nous sommes moins de vingt. Dans d'autres sections, par contre, on dépasse les trente élèves, et c'est important puisqu'il n'y a qu'un seul ordinateur et que le temps de travaux pratiques attribué à chaque groupe est le même, quel que soit le nombre d'élèves. Dans notre cas, le professeur utilisait la plupart de notre temps d'ordinateur à la mise au point de ses propres programmes. Si bien qu'il nous a fallu parfois protester vivement.

Néanmoins, nous avons appris que notre sort était « enviable », puisque, dans d'autres sessions, les élèves n'avaient même pas testé une seule fois leurs programmes. Imaginez un apprenti électricien qui n'aurait jamais mis sous tension un de ses circuits.

Autre exemple du sérieux de l'école : de l'aveu même de notre professeur, la formation de pupitreur s'effectuait sur du matériel périmé.

Notre expérience a vérifié le conseil que donnait la revue *Informatique et gestion* (numéro 124 du mois de mai 1981) en réponse à une question d'un lecteur sur la formation :

« Vous comprendrez par ailleurs que nous ne pourrons pas vous conseiller l'une quelconque des écoles de formation (privées, en particulier), puisque il faut bien l'avouer, l'expérience a douloureusement montré que le sérieux n'était pas la chose du monde la plus répandue dans les écoles privées de formation à l'informatique. »

Innocent Vivaldi

Les morts ont-ils un droit de réponse dans vos colonnes ? Si oui, on ne doit pas laisser passer sans réagir l'attaque dont a été l'objet ce pauvre Vivaldi, dans votre numéro daté du 4 août, de la part de Mme Machaud.

Si Antonio lui-même n'a pas utilisé les services d'une agence de publicité pour sa promotion, qui donc est responsable du choix des musiques visant à lénifier les clients impatients ? Dans les milieux d'affaires, on fait grande confiance aux conseillers « psycho-socio-technico-commerciaux » qui décident souverainement de ce qui plaît ou déplaît au public. Ils auraient mené, dit-on, des études poussées sur la rentabilité comparée des différents compositeurs dans la musique d'ambiance. Ce n'est pas la faute du célèbre Vénitien s'il a remporté la palme.

CLAUDE FELDAM
(Boulogne-Billancourt),
ET JEAN NEKO
(Paris).

V.S.N.A.

Il y a trois ans, Jean-François a obtenu un poste de volontaire du service national actif (V.S.N.A.) à Oujda pour une durée de vingt et un mois. Pas de problèmes particuliers à l'arrivée, prime d'emménagement versée, bon accueil et recherche pas trop difficile d'un logement.

Nous vivions ensemble depuis plusieurs années, et je décidais de suivre Jean-François au Maroc, bien décidée également à gagner ma vie là-bas. Après diverses démarches auprès de l'ambassade du Maroc à Paris, me voici partie rassurée, puisque cette dernière m'affirme que, étant donnée ma formation, je n'aurai aucun mal à trouver du travail là-bas, et que les formalités ne se feront pas au départ, mais à l'arrivée là-bas.

Je laisse donc mon travail à Paris, mon appartement, et me voilà partie. L'arrivée est un autre problème, puisque c'est pour apprendre qu'ici les « femmes n'ont aucun droit, même les Françaises, que je n'obtiendrai jamais de travail, et que j'ai trois mois pour partir... ». Relations, engagements sur l'honneur, rien n'y fait. Je me résigne à rester discrètement et illégalement dans ce pays, en donnant des cours privés. Les problèmes semblent terminés.

Quelques semaines après, Jean-François reçoit une lettre du gouvernement l'informant que ses services se termineront à la fin de l'année (alors qu'il lui restait encore une année à accomplir), sans explication aucune, sans motif. Coups de téléphone à l'ambassade à Rabat, déplacements à nos frais (on n'a jamais vu le cas, pas de faute professionnelle, pas de motif apparent), personne ne peut, ou ne veut nous renseigner.

A quoi cela sert-il d'avoir fait toutes ces démarches, toutes ces formalités de départ, pour s'entendre signifier une fin de service, un an après, sans explications ?

Nous pensons qu'il s'agit peut-être d'une erreur, et on nous laisse entendre qu'avant la fin de l'année nous aurons des nouvelles. Arrive la dernière semaine, toujours rien. Nous décidons d'entamer les formalités de départ du Maroc.

L'ambassade promet à Jean-François d'obtenir le paiement de ses vacances d'été (deux mois et demi). Son service militaire n'était théoriquement pas terminé, qu'allait-il advenir de lui ? (1) Personne, ni le gouvernement français ni l'ambassade, ne put le lui dire.

Après six mois de retour en France, toujours pas de nouvelles, toujours pas de paiement des deux mois et demi. Nous passons sur les dépenses faites à nos frais durant *un an*, en recommandé, lettres diverses, copies faites et refaites, explications dix fois recommencées, etc., pour obtenir un paiement. Après plusieurs mois, nous avons eu confirmation écrite d'un paiement effectué, mais, après recherche, la banque marocaine avait égaré le virement !...

Bref, après plus d'un an, nous avons obtenu gain de cause, mais à quel prix !

Nous pourrions vous en citer bien d'autres, et assurer tous vos lecteurs que tous ces pays « exotiques » dont on vante tant les mérites lorsqu'on y va en vacances ne correspondent pas du tout à ce que l'on imagine, car la lenteur, la corruption et la bêtise administrative, et autres, dépassent de loin tout ce que l'on peut imaginer.

Cher V.S.N.A., ne désespérez pas, vous serez payé — nous ne voulons pas vous décourager, — pratiquement, lorsque votre service sera terminé ; d'ici là, vous aurez eu le temps de crever de faim... et d'apprécier, comme disent les gens, « la belle vie dans les pays sous-développés pourris par les coopérants impérialistes »...

C. FONTAINE
et J.-F. PONS.

(1) N.D.L.R. — *Le service national* est de douze mois dans l'armée, de seize mois en coopération technique, de deux ans en coopération culturelle.

Actuelles

Camping (sauvage)

« Camper à l'air libre par temps de pluie n'a rien d'agréable. [...] La toile est imbibée d'eau et pesante ; elle claque au vent, retombe sur vous, s'entortille autour de votre tête et vous rend fou. Cependant, la pluie ne cesse pas de tomber à seaux. C'est déjà assez difficile de dresser une tente par temps sec ; s'il pleut, cela devient un vrai travail d'Hercule. Au lieu de vous aider, il vous semble que le collègue ne fait que des bêtises. Au moment précis où vous venez d'assujettir comme il faut votre côté de la tente, il se met à haler du sien, et démolit tout.

— Hé là ! qu'est-ce que tu fiches donc ? lui criez-vous.

— C'est toi ! Qu'est-ce que tu fiches, toi ! renvoie-t-il. Laisse aller, veux-tu ?

— Ne tire pas dessus, tu as tout démantibulé, espèce de gourde, lancez-vous.

— Non, ce n'est pas moi, hurle-t-il à son tour. Laisse aller de ton côté !

— Je te répète que tu as tout démantibulé ! rugissez-vous, regrettant de n'être pas plus près de lui. Et tu as tiré si fort sur les cordes que tous les piquets sont arrachés.

— Quel idiot ! l'entendez-vous murmurer tout seul.

Puis survient une traction farouche, et voilà votre côté parti. Vous déposez le maillet et vous vous mettez en devoir de faire le tour pour aller dire votre façon de penser au copain, mais au même instant il se met à faire le tour dans le même sens pour venir vous exposer son avis. Et vous vous poursuivez l'un l'autre en vous injuriant, tout autour de la tente, qui finit par s'abattre en un tas... »

⁂

Sur les bords de la Tamise, un beau soir d'été... Jerome K. Jerome : *Trois hommes dans un bateau (sans parler du chien)*, 1889. Trad. de Déodat Serval.

JEAN GUICHARD-MEILI.



Kugelhopf

Beau comme la rencontre fortuite, sur une table d'Alsace, d'une bouteille de riesling et d'un kugelhopf. Le long fuseau de verre retient dans ses flancs l'ivresse du monde. Le giron brioché, tout en rondeur pâtissière et maternelle, ouvre sur le ciel sa cheminée moelleuse et odorante.

La jeune fille est debout devant la table. A sa droite, retournés sur un plateau, deux moules en terre cuite dont la chair poreuse et rosée esquisse une lente torsade vers le haut puis plonge et disparaît dans un cratère sombre. A sa gauche, le livre des recettes dont elle suit, d'un index scrupuleux, les instructions : *« ...une pâte mollette, qui doit être élastique et bien battue à la main. »* La jeune Alsacienne relève la tête, le regard de ses yeux verts se perd au loin, elle réfléchit. La formule l'inquiète. Sa pâte à elle sera-t-elle assez « mollette » ? Ne devrait-elle pas demander conseil à sa mère ?

Soudain, elle se remet au travail, sûre de son jeune instinct. Elle bat avec une énergie haletante, qui rosit ses joues et fatigue son poignet. Puis elle s'empare d'un des moules, le retournant d'un geste vif. Elle découvre ainsi l'intérieur rouge et luisant, où les larges cannelures de la paroi amorcent un mouvement tournant vers le bas et se résolvent soudain en un manchon turgide, au bout arrondi, qui semble vouloir se dresser hors du moule qui le retient. Mais la jeune fille a repris sa lecture : *« ...beurrer soigneusement l'intérieur du moule et la douille centrale. »* — *« Tiens,* s'avise-t-elle, *cela s'appelle une douille. »* Elle enduit de beurre le bout de ses doigts et commence à masser doucement.

De la louche inclinée une langue onctueuse s'étire jusqu'au fond du moule. En petits plis hésitants la pâte s'est coulée dans la conque qu'elle investit mollement. Le niveau monte. Du sein du petit lac crémeux émerge le bout rouge de la douille, et on devine çà et là, frêles esquifs, des raisins de Corinthe. *« Remplir un peu plus que la moitié... »* La louche se redresse. Un doigt en essuie le bord puis se fait lécher. La porte de la cuisinière bascule, le moule à kugelhopf s'enfonce en tremblant dans la nuit, un bras blanc l'accompagne mais se retire brusquement, tandis que la porte claque. *« Laissez environ une demi-heure bien au chaud. »* La jeune fille attend. La pâte travaille.

Le temps du démoulage est venu. Sorti du four tout clapotant et fumant, le kugelhopf a refroidi. Il se délivre prudemment de sa coquille et détache son vide intérieur du manchon de terre cuite. Un dernier effort et le voici, posé sur son assiette, enfin. Du sucre glace va poudrer les abords du cratère, accusant le contraste entre la chair brune des flancs et la peau blanche et délicate de la cheminée.

L'œuvre accomplie, la jeune Alsacienne demeure immobile. Elle rêve à cette table où vont se célébrer, une fois encore, les noces du riesling et du kugelhopf. Elle est devenue l'héritière d'un savoir-vivre. Il monte en elle un trouble immémorial et un grand silence parfumé l'enveloppe.

GILBERT RÉMY.



MICHEL LAMOUREUX.



La grande famille dans la montagne

Les communards des années 70 ont changé de style. La révolution des mœurs n'est plus à l'ordre du jour. Mais la contestation reste vivace.

RICHARD CLAVAUD

AU bord de la nationale, à l'embranchement de la petite route qui part à l'assaut de la montagne, une décharge publique marque la limite du territoire que la commune a abandonné depuis dix ans à de nouveaux arrivants. Cinq d'entre eux, trois filles et deux garçons, évoquent leur expérience sur cette terre d'Ariège. La révolution permanente des années 70 a fait place à la recherche d'un équilibre subtil entre l'individu, le couple et la communauté.

Notre fonction était d'accueillir...

Raymond. — Jusqu'en 1975 on a voulu libérer des lieux, surtout ici en Ariège. Nous étions une communauté militante, au sens révolution des mœurs, dont le rôle était d'accueillir les gens en marge, les déserteurs ou les fugueurs.

Denise. — Ça a évolué. Il y a de moins en moins de gens qui débarquent. Depuis cinq ans, je n'ai pas vu un seul fugueur.

Martine. — Les enfants aussi ont changé. Même s'ils désirent vivre différemment que dans leur famille, ça ne se fait plus par la rupture brutale comme avant, quand ils n'avaient pas d'autre solution que de s'en aller quand ça devenait invivable pour eux.

Denise. — Je ne sais pas si on les recevrait aujourd'hui. De toute façon, ça ne se passerait pas pareil. Par rapport aux fugueurs, nous avions un accord tacite : chez eux ça n'allait pas, ils venaient dans la communauté ; on les acceptait parce qu'on partageait avec eux ce refus de la famille. Maintenant, ça passerait beaucoup plus par une réflexion en commun avec l'intéressé.

Martine. — On s'est aperçu que notre rôle vis-à-vis de l'adolescent n'était pas toujours très utile. C'était plutôt une solution de facilité pour lui. Il trouvait un endroit tranquille dans la montagne où on ne l'embêtait pas pendant quelque temps. Mais à partir d'un certain moment la plupart des communautés n'ont plus eu envie de jouer ce rôle.

Denise. — Ou alors il faut s'orienter vers cette forme d'accueil. Ça c'est fait.

Martine. — Des groupes ont accueilli des anciens drogués, par exemple. J'ai voulu faire l'expérience ici. Je voulais recevoir des gens qui sortaient d'hôpitaux psychiatriques. Certains psychiatres aussi acceptaient cette solution. On en a reçu cinq en tout. La première personne était venue par hasard et ça avait très bien marché ; ça avait même été spectaculaire. Je me disais : c'est merveilleux un lieu comme ça, ça soigne les gens. Puis on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas tenir le coup, qu'on n'était pas fait pour ça. On faisait trop de choses. Il fallait que la maison soit entièrement consacrée à ça. D'ailleurs je ne sais même pas si dans ces conditions ça peut marcher. Nous, en tout cas, on a dû s'arrêter.

... mais à condition de respecter un code.

Denise. — Quand il y a une initiative personnelle et qu'elle n'entre pas dans une espèce de code du lieu, le réaction n'est pas individuelle mais vient de plusieurs personnes à la fois.

Raymond. — C'est sûr. Ce code, c'est une certaine façon de sentir les choses qui en arrive à être naturelle, mais qui reste délicate. Quelqu'un fait un geste ou s'apprête à faire un geste — par exemple couper un arbre, — il faut qu'il sache que certaines personnes risquent de mal le ressentir.

Martine. — Il est arrivé qu'une personne mette en péril l'équilibre du groupe, et ça se ressent collectivement. Mais on ne lui dit pas : pour le maintien du groupe, il faut que tu t'en ailles. On discute avec lui du pourquoi.

On a voulu détruire le couple...

Raymond. — On comprend à un moment que la pratique n'est plus la même, que ça ne vibre plus. Par exemple, quelqu'un qui n'est plus là avait pris l'habitude de monter ici à vélomoteur. Nous, on ne le fait pas ; c'est écrit nulle part ; mais on sait qu'il vaut mieux finir d'arriver à pied par le chemin.

Sylvie. — On pourrait appeler ça des contraintes, mais on les a choisies, elles correspondent à quelque chose. Dans la famille, ces contraintes te tombent dessus mais tu ne sais pas pourquoi tu es obligé de faire comme ça et pas autrement, de te tenir à table ou de t'habiller d'une certaine façon.

Raymond. — Perpétuer un modèle familial, c'était se condamner à reproduire un modèle social que nous refusions. Il fallait donc supprimer le couple.

Martine. — C'est très difficile à mettre en pratique. Au départ, on a présenté comme une obligation de ne pas avoir de rapports privilégiés. On dormait tous dans la même pièce, et dans certains groupes il y avait même un lit collectif. Ça a été très dur comme expérience : un psychodrame continu.

Sylvie. — Ce n'est pas forcément viable tous les jours. Mais celui ou celle qui ne l'acceptait pas était très mal vu, quasiment montré du doigt et déclaré « inapte à vivre en groupe ». C'est arrivé.

Antoine. — Ça aussi, ça a changé. Aujourd'hui, il y a des gens qui vivent en groupe, d'autre, en couple. Mais ce couple ne ressemble pas au précédent, il est plus ouvert. Qui pénètre aujourd'hui dans ce monde du couple n'est plus un étranger, comme ça peut l'être dans une famille traditionnelle. Il peut rester, manger, dormir ; il est accepté.

Raymond. — Je ne sais pas si on peut encore opposer vie de groupe et vie de famille. Il y a une évolution dans la mentalité des familles. D'accord, ce n'est pas majoritaire, mais j'ai pu m'apercevoir autour de moi que des prolos avaient mis en pratique des idées de dissolution de couple sans en parler. Eux, ils ne font pas de théorie, simplement ils se trouvent bien comme ça.

Denise. — Quand on a su que j'attendais un bébé, ça a été un événement pour tout le monde. Bien sûr, les autres ne le ressentaient pas comme moi, mais c'était important pour eux.

...et faire des enfants « tout seul »

Raymond. — C'était le premier enfant qui allait naître dans le groupe.

Denise. — Du côté de l'instinct maternel, je n'ai aucune envie d'accaparer ma fille rien que pour moi et que les autres n'aient rien à y voir. Ça me remet beaucoup en question. Quelquefois c'est dur ; d'autres fois, avec la réflexion, ça l'est moins. Il arrive aussi que ça soit tout à fait net dans ma tête.

Martine. — C'est vraiment un choix de ta part.

Denise. — C'est certain. D'abord je n'ai pas voulu faire un enfant dans une structure de couple. Ensuite j'ai décidé de l'élever dans un groupe. Les gens d'ici pourront s'occuper d'elle s'ils en ont envie. Si certains veulent l'emmener avec eux en voyage, et si elle est d'accord, je la laisserai partir.

Sylvie. — Dans les communautés comme ici, les enfants sont habitués à ce déplacer. Ils vont très facilement d'une maison à l'autre, y dorment ; les parents ne les voient pas pendant quelques jours, mais ils savent où ils sont et ne se font pas de souci.

Raymond. — Dans la famille traditionnelle aussi, l'enfant a davantage de liberté qu'avant. Le week-end avec les parents et la semaine à l'école, ça commence à changer. Les parents s'arrangent pour que leurs enfants aillent dans d'autres familles, chez des amis.

Antoine. — Il n'y a pas de règle, mais c'est souvent les enfants qui choisissent. Ils rencontrent des petits copains qui leur disent : *« L'école, c'est pas mal »*, et ils ont envie d'aller voir.

Maintenant ils veulent aller à l'école

Denise. — Ils n'en ont rien à fiche de nos idées d'école parallèle ou d'éducation à la maison qui, d'ailleurs, ne sont pas toujours réalisables. On n'est pas forcément disponible tous les jours pour donner à l'enfant une certaine éducation. D'accord pour ce qui est de faire le jardin, de s'occuper des chèvres, de dessiner. Mais quand il s'agit, par exemple, d'apprendre à lire ou à écrire, c'est pas évident du tout. Et puis l'école c'est l'occasion de découvrir un autre monde, des enfants de milieux différents.

Sylvie. — C'est important qu'ils puissent s'intégrer socialement. On ne veut pas des enfants qui soient complètement coupés du reste du monde.

Denise. — Pour nous, l'école et l'éducation en général n'ont pas la même fonction qu'avant. Nous ne cherchons pas à fournir à l'enfant l'élément qui lui permettra de croûter ou de s'acheter une maison. Pour nos parents c'était ça. Ils nous faisaient passer des examens pour assurer la survie de l'espèce à travers une situation honorable. Ce rôle a changé. Ce que nous voulons, c'est apprendre aux enfants à être plus autonomes, et, à partir de là, ils trouveront les éléments qu'il leur faut, ne serait-ce que pour aller s'acheter une tablette de chocolat. ■

CROQUIS

La place de l'an 2000

« C'est la place de l'an 2000, regardez, il y a des pigeons, des enfants qui courent en liberté, des amoureux, des punks et tout un peuple bariolé d'ici et d'ailleurs : un charme romantique au milieu de la modernité... »

A la terrasse de l'Innocent, Aimé Bruno, l'athlétique patron de cette brasserie vieille de quelques mois, poursuit, ses yeux bleus fixés sur la fontaine : *« Les gens ont finalement compris, et c'est vers ce genre de vie que l'on se dirige. Cette place est située à un carrefour de grands axes de circulation, mais, elle, elle est piétonne : les gens, les enfants et même les chiens y sont libres. On a redécouvert la liberté. »*

Il avait eu l'habitude de prendre son café au zinc du Mouton d'Or. Déjà, à l'époque, il s'y trouvait bien ; il l'avait racheté un beau jour, il l'avait refait, et, après avoir gagné un peu plus d'espace sur le voisin, il avait ouvert son restaurant-brasserie capable de recevoir cent cinquante personnes. L'Innocent est un des neuf restaurants et cafés de la place des Innocents, dont les noms eux, du moins, ne se différencient guère : L'Innocent, le Café de la Fontaine, la Fontaine des Amours, la Fontaine des Innocents et les autres. Neuf restaurants-cafés, et pourtant Aimé Bruno dit qu' *« on ne fait plus fortune dans cette sorte de métier, et il ne faut pas se faire d'illusions, ces temps-là sont révolus. Pour arriver à trouver son bonheur, il faut se dire : je fais un métier que j'aime, à un endroit où j'y crois, et c'est tout ! Tenez, voyez plutôt ce spectacle devenu rare »*...

Il me montre du doigt deux petites filles de cinq à six ans courant derrière un pigeon qui semble leur faire la nique. Il en est attendri. Ces pigeons, ces petites filles, ces musiciens, ces peintres, ces petits vieux, ces *« sacs au dos »*, ces *« appareils de photos en bandoulière »* et tous ces chiens font battre le cœur nettoyé, repensé, redessiné et réanimé de la place des Innocents.

« C'est grâce à la fontaine, assure M. Ravitaille, architecte en chef de la SEMAH (1). *Elle a été créée en 1547 sous Henri II, et c'est Jean Goujon qui en sculpta les nymphes. C'est la plus ancienne et la plus belle fontaine de Paris ! »*

« C'est grâce à l'eau, prétend Aimé Bruno. *Quand les gens se regroupent, c'est autour de l'eau : l'eau qui bouge, l'eau qui écume. De toute façon, l'eau c'est la vie... »*

« La fontaine fait son bruit de fond ; cela rassure et donne cette sensation de bien-être. Vous verrez les élégantes défiler un jour sur cette place », m'assure le restaurateur.

« Comment pourrions-nous jamais rivaliser avec un monument pareil ? demande l'architecte. *Nous allons prévoir des jardins et d'autres éléments d'intérêt dans le quartier, mais certainement pas d'autres fontaines... »* Serions-nous condamnés, depuis 1547, à ne plus jamais créer d'autres fontaines dignes de ce nom ? Heureusement, Paris est grand et la SEMAH ne règne que sur le périmètre des Halles...

« Ces arbres... c'est des quoi ? » Un monsieur, portant son cabas, m'avait assuré que c'étaient des tilleuls. La dame, sortant du numéro 7, s'était contentée de laisser libre cours à sa colère, en répondant par un biais inattendu : *« ILS ont arraché les beaux arbres qu'il y avait là avant, pour les remplacer par ces mauviettes ! »* Quant à la marchande du Jardin d'Hiver, la boutique de fleurs et plantes artificielles, elle a répondu par un compte à rebours d'éliminations successives : *« Ce n'est pas du bouleau, ce n'est pas du tilleul, ce n'est probablement pas du chêne... »* et elle finit par un *« Je ne sais vraiment pas ! »* C'est finalement la secrétaire de l'architecte qui ânonna, les joues rouges d'effort : *« Ce sont des tilleuls-platanes. »*

Peu importe, après tout, le nom de ces arbres, ce qui compte, c'est que, sur cette place de l'an 2000, les gens sont heureux. A première vue, et la recette semble toute évidente : un superbe monument de la Renaissance, de l'eau, des oiseaux et des hommes...

Dans la préface de l'exposition « l'Espace collectif » qui a eu lieu au Centre Georges-Pompidou, en 1971, on peut lire : *« Si la collectivité refuse d'être transformée en une réunion d'individus solitaires parcourant des espaces qui ont cessé de les concerner, si l'espace public ne veut pas devenir un espace mort, un espace vide de sens entre l'univers peu réjouissant du travail et les compensations individuelles du foyer, il ne faut pas oublier que l'espace collectif doit être à nouveau le lieu où l'on flâne, où l'on se rencontre, où l'on se réunit, où l'on s'exprime, où l'on communique, le lieu de toutes les relations possibles, l'espace d'une liberté certaine et vécue par tous et non celui d'une certaine liberté régie par quelques-uns. »*

Il faut pouvoir retrouver les espaces libres, les places permettant la gratuité d'un temps en apparence inutile... ■

IRÈNE BLANC

(1) Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles.

La Sole

Le sable, sans limite, avec ses froissements de drap sous la lentille d'eau claire.

L'horizon circulaire s'évanouit dans le bleu. Le masque dilaté cherche la trace improbable d'une vie aux aguets, joueuse, affamée et, par-dessus tout, craintive.

La sole. La forme s'ébauche, sable sur sable, d'un muscle long et plat. Les yeux dissimulent mal, sous la sérénité d'un mimétisme éprouvé, l'inquiétude du prédateur, multiple, mal défini au registre ancestral.

L'inconfort du chasseur naît de la dérision du camouflage, qu'évente la vigie d'un double regard comme la révélation inquiète d'un schnorckel. Il voudrait lui bander les yeux, avant sa flèche infaillible dans cette cible large et immobile.

La sole comprend violemment, en un flash définitif, et le bien-fondé de son angoisse, et l'arme de métal où elle se tord, épaisse et presque chaude sous sa lissité de nageur parfait.

CHARLES MADEZO.

Conte froid

La richesse

Il avait soudain hérité d'une grosse fortune, mais, comme il était sentimental, il n'avait pas voulu changer d'appartement. Et le trois-pièces de 60 m² qu'il occupait dans une H.L.M. semblait bien exigu pour le majordome, le valet de chambre et la cuisinière engagés à son service.

JACQUES STERNBERG.

LIBÉRATION

Des vacances à câlin-plage

L'utopie balnéaire existe. Près de Royan, les pionniers de « l'Espace du possible » rebâtissent chaque été 12 hectares de tendresse et d'autogestion.

DANIEL SCHNEIDER

UN camping ? Un gigantesque « stage psy » de trois mois, avec Œdipe et contre-transfert à tous les repas ? Ils s'en défendent, en dépit de l'impressionnante densité de « psy » ou de « thérapisés » au mètre carré. Une sorte de mini-république estivale, mi-camp scout mi-Woodstock ? Un club de rencontres qui aurait pris ses quartiers d'été ?

Foin des comparaisons. « L'Espace du possible » ne ressemble qu'à « l'Espace du possible » : 12 hectares vallonnés aux environs de Royan, à quelques minutes de la mer. Plusieurs centaines d' « espaciens », chaque été, y confrontent leurs fantasmes et construisent une utopie balnéaire. A l'origine, une poignée de copains, psychothérapeutes reichiens, apôtres de l'épanouissement corporel, ou adeptes de Fourier et de son phalanstère, cette micro-société autarcique et idéale. En 1975, une sympathisante leur loue, pour une somme symbolique, ces hectares providentiels. Et c'est parti.

Tout en recoins discrets aux noms poétiques (le Miel, le Ventre, les Bermudes), le terrain se situe à proximité d'une côte sauvage naturiste où le « tout-Espace », de temps à autre, va saluer la nouvelle lune, duvet contre duvet, blottis dans les dunes.

Unique, le cocktail-Espace : un peu de matériel, une profusion de talents, et une règle d'or : la disponibilité. Les tâches collectives sont réduites au minimum — en moyenne six heures hebdomadaires par personne — pour dégager le plus possible de temps libre, propice à la créativité.

Les installations ? Un tour de potier, un tour à bois, un labo photo et un ensemble vidéo, prétexte aux jeux les plus raffinés — *« l'année dernière, par exemple : chacun défilait nu devant les caméras en montrant les parties de son corps qu'il aimait, et celles qu'il n'aimait pas »* — comme à la confection d'un journal télévisé interne. En vedette, une baignoire collective à température du corps (37 °C), le « hot-tub », haut lieu de la sensualité espacienne.

Papouilles

Les talents sont ce qui manque le moins. Honnis soient les « Gentils organisateurs », ici chacun est animateur : comédiens, musiciens amateurs et professionnels initient à l'accordéon ou à la comédie musicale. Les psychothérapeutes de passage familiarisent avec la bio-énergie ou le cri primal (lire *le Monde Dimanche* du 19 juillet 1981). Un panneau centralisateur long de 15 mètres propose, côte à côte, outre les inévitables « groupes femmes » et « groupes hommes », une séance de lecture de la Bible ou de « massage californien » (apporter son huile).

L'appel est parfois plus explicite : « sieste collective » ou « groupe câlins » sont parmi les propositions les plus courues. Et c'est là le premier choc de l'Espace : cette invasion, cette omniprésence de la tendresse. Attention : « *pas forcément la baise* », précise aussitôt André, un habitué. Non. La tendresse. Débridée ou pudique, au détour de chaque sentier. Du réveil au coucher et du coucher au réveil, des douches à la cuisine, des mains se frôlent, des corps s'enlacent, des bouches se cherchent. Ici, on a la libido badine et conviviale : à deux, trois ou en grappes, des cageots de bisous, des montagnes de papouilles. tout le monde il est câlin, tout le monde il est libéré.

Voire. D'une année à l'autre, le fort renouvellement — environ 50 % — laisse penser que certains repartent insatisfaits de ce paradis. *« On n'y trouve que ce qu'on y apporte,* estime Laurence. *On peut s'en aller aussi seul et frustré qu'on y est arrivé ». « Beaucoup d'espaciens viennent tester ici le « mieux-être » qu'ils croient avoir retiré d'une thérapie »*, explique Jean, maître-assistant à Paris. Et cette épreuve de vérité peut être déchirante.

« Cette gentillesse affichée sur tous les visages, au bout d'un moment, sonne faux et devient insupportable » soupire une novice. A-t-on rêvé, ou a-t-on bien vu, l'imperceptible raidissement d'une épaule sous une caresse envahissante, la crispation d'un sourire ? *« Tout aussi contraignante que dehors, la pression sociale à l'Espace »*, analyse Jacques. Simplement, dehors, il est mal vu de parler aux inconnus. Ici il est mal vu de ne pas faire ami-ami avec tout le monde. » « Faire la gueule » est-il l'interdit suprême de cet univers sans tabous ? Les espaciens, la nuit, rêvent-ils avec délices de costumes-cravates et des foules grincheuses du métro ?

Pas simple, il est vrai, de s'acclimater à cet état de grâce permanent, d'accepter que la queue pour le dîner, le ramassage des papiers gras, soient autant d'occasions de rencontres aussi décisives qu'éphémères. On vit dans l'instant. Un groupe « danses folkloriques » trouve-t-il un ballon dans la prairie ? Il se transforme en équipe de football. Arrivé une heure après un rendez-vous, on risque encore d'être en avance. Converser plus de dix minutes du même sujet avec la même personne tient de l'exploit. *« Il m'arrive de mettre trois heures pour parcourir 800 mètres,* raconte Yves. *Un enfant a perdu une chaussure, un inconnu entreprend de me raconter sa vie... »*

Papiers gras

L'organisation, bien sûr, pâtit un peu du spontanéisme ambiant. Allez intégrer des contraintes dans un emploi du temps qui voue un culte à l'imprévisible. *« L'année dernière, les chèques de tout l'été sont restés sur un coin de bureau, sans que quiconque songe à les envoyer à la banque. Et on s'étonnait d'être à découvert ! »*

Juré, l'oubli ne pourrait plus se reproduire cette année. Chaque été, l'organisation espacienne se sophistique un peu plus. Deux permanents, pour la première fois, ont été engagés pour s'occuper de l'administration. L'Espace est « gouverné » par une équipe de bénévoles, qui changent tous les quinze jours. Chaque membre de cette « équipe de quinzaine » est chargé de superviser la prise en charge par les espaciens de la préparation des repas, l'entretien, l'animation des enfants, etc. La thérapie n'est jamais loin : certains profitent de cette tâche de responsabilité pour faire violence à leur invincible timidité. *« Je me suis forcée à trouver des volontaires pour nettoyer les chiottes,* raconte Annie. *C'était très dur pour moi, ça m'a fait du bien. » « Certaines tâches urgentes,* sourit un mauvais esprit, *glissent toute une journée de responsable en responsable. La recette, c'est aborder quelqu'un en lui disant : « j'ai pensé à toi pour une mission qui requiert de la psychologie : trouver des volontaires au ramassage des papiers gras ! »*

D'autres lacunes demeurent : la non-planification du budget-nourriture, par exemple, rend aléatoire le pain du petit déjeuner, et les repas collectifs du soir pâlissent de la comparaison avec les déjeuners, préparés par un restaurant géré par une espacienne, mais qui paie patente à l'association.

Le bonheur de cuisiner, heureusement, supplée parfois aux carences. Tout le camp se souvient encore du « repas tantrique » préparé l'année dernière par une équipe. *« On avait coupé des légumes, des fruits et des fromages, et préparé les sauces. Les convives devaient se placer par huit, et se donner à manger les uns aux autres. »*

Et pourtant, l'Espace, dans l'ensemble, « tourne ». Une centaine d'enfants — l'espacien moyen est un enseignant divorcé d'une trentaine d'années, venu avec tout ou partie de sa progéniture — sont pris en charge par quelques adultes, qui organisent pour ceux qui le souhaitent des jeux et des activités. Cohabitations sans autres frictions que très occasionnelles, quand une meute interrompt avec force hurlements de Sioux une très sérieuse séance de méditation.

Plus préoccupants sont les problèmes de croissance... de l'association. Après moult discussions, on a limité les places à trois cents, et on s'est résigné à refouler plusieurs centaines de postulants chaque été. L'achat d'un lave-vaisselle s'est heurté à l'opposition de ceux qui redoutent une « club-méditerranéisation ». Des dissidents, cette année, ont fondé une autre communauté, plus petite. La parution d'un journal quotidien ronéoté, les efforts vespéraux d'un crieur public, ne peuvent faire oublier la pesanteur du grand groupe.

Calfeutrage

A l'instar de la plupart des « alternatifs », les espaciens, jusqu'à peu, tentaient d'occulter les rapports de pouvoir sous la façade de la « bande de copains ». L'exclusion d'un adhérent par les seuls membres du bureau du conseil d'administration — trois personnes — a provoqué cet été une prise de conscience aussi soudaine que... limitée : le « groupe exclusion » créé pour la circonstance rivalise difficilement avec l'attrait de la plage.

« On ne veut pas, chaque année, regravir la montagne et remettre tout en question », assure d'une voix douce mais ferme Yves Donnars, psychothérapeute, principal animateur de l'expérience. Il est donc facile de venir à l'Espace en simple « consommateur de contacts », sans participer à la gestion de l'association. Seuls une trentaine de mordus sacrifient quelques week-ends d'hiver à la préparation de la prochaine saison, *« et il est normal qu'ils aient davantage de pouvoir que ceux qui viennent quinze jours »*.

Reste, bien sûr, la principale interrogation qui, de temps à autre, triture les mauvaises consciences espaciennes : un ghetto, l'Espace ? Une parenthèse de lumière chaleureuse dans une vie de résignation coincée ? *« Certains d'entre nous ont fait un choix global de vie, habitent des communautés. D'autres pas »*, répond Annette.

L'Espace n'a que peu débordé les frontières de l'été : l'équipe cherche, à Paris, un salle pour y installer un restaurant. Des « groupes massages » sont nés, un groupe femmes, et quelques communautés de vie. Certains rêvent de créations d'entreprise. Alors, ghetto ? Les espaciens, c'est vrai, apprécient peu l'intrusion d'éléments extérieurs. Les inévitables voyeurs, sitôt repérés, sont reconduits au portail sans ménagements, et les visites de toutes sortes sont déconseillées. Eux-mêmes ne se risquent à l'extérieur que poussés par la nécessité.

On serait d'abord tenté de leur reprocher un certain élitisme. Et puis, sitôt passé le portail du retour, on comprend. Les campings, les vrais, où la vie se mesure en nombre de sardines au mètre carré, encerclent l'Espace de leurs hautsparleurs et de leur crème à bronzer. A l'arrivée, intoxiqué du métro qu'on était, on n'avait rien remarqué. Le choc est rude, avec la civilisation des snack-bars et des tubes de l'été.

Comment en vouloir aux espaciens de protéger leur pays des merveilles ? ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

LUXE

40 000 résidences secondaires à Paris

Habiter la province (ou l'étranger) et venir en congé à Paris. Une formule qui rencontre un succès croissant. Chez ceux qui en ont les moyens.

MICHEL HEURTEAUX

AH ! *Paris !* On en rêve ou on voudrait le fuir. Les fastes supposés de la ville-lumière sont d'autant plus appréciés qu'on n'y vit pas... Si bon nombre de citadins se jettent sur les routes chaque week-end, d'autres, en campagne, aspirent à faire le chemin inverse. Pour ceux-là, pas de doute : « Paris sera toujours Paris », selon l'increvable cliché. Non pas la ville besogneuse du « métro-boulot-dodo », mais celle plus rutilante des loisirs et de la culture avec *un grand C*, du shopping de luxe et des cabarets.

Pour le provincial comme pour *le touriste étranger*, la capitale constitue toujours un but de promenade, voire une halte prestigieuse. Mais le nec plus ultra, lorsqu'on en a évidemment les moyens, c'est d'y résider secondairement. Posséder un pied-à-terre parisien semble avoir été de tout temps, pour la grande bourgeoisie de province notamment, *sinon une nécessité du* moins une commodité, une manière de ne pas se couper du « monde », l'occasion de se mêler à une vie jugée brillante, de tisser des relations.

C'est toujours vrai aujourd'hui. Le bond spectaculaire de l'habitat de loisirs – en vingt ans le nombre des résidences secondaires en France a plus que doublé (1) – n'a fait qu'amplifier le phénomène. Selon une étude réalisée en 1978 sur le logement en région Ile-de-France (2), on comptait alors plus de 40 000 résidences secondaires dans Paris contre seulement 13 000 en 1954. Croissance significative qui avait été soulignée à travers le recensement effectué par l'INSEE en 1975. Alors que le nombre des résidences principales reste pratiquement constant depuis 1954 – 1 200 000 environ, – dans le même temps le taux d'accroissement des résidences secondaires est multiplié par trois.

On le savait déjà : Paris se dépeuple dans tous les sens du terme. Il devient plus vieux, plus cosmopolite que jamais, plus aisé ; la multiplication des pied-à-terre constitue un des signes de cet embourgeoisement. Leur situation confirme d'ailleurs cette donnée objective : on se loge *massivement* dans les « beaux quartiers ». Le Paris recherché, c'est encore et toujours celui de Proust et de Balzac, jamais, sauf par les hasards de l'héritage, celui d'Eugène Sue ou de Carco.

Les experts de l'Atelier parisien d'urbanisme (3) se sont livrés à un véritable travail de bénédictins, dressant une carte détaillée de ce Paris des vacances. Il apparaît que les plus fortes concentrations de résidences secondaires sont situées à l'ouest et au centre, avec des pointes autour de l'Etoile, des Champs-Elysées et dans les rues adjacentes, mais aussi dans l'île Saint-Louis et dans le quartier Saint-Germain, où elles représentent parfois plus de 10 % du nombre des logements ! En seconde position viennent le XVIe, le XVIIe et le VIIe, toujours très prisés, puis les bords de Seine et depuis peu les quartiers autour des gares, qui offrent surtout des facilités d'accès.

Placements

Qui sont ces Parisiens à temps partiel ? Les services du cadastre pas plus que la direction générale des impôts ne sont en mesure de fournir des éléments précis sur la configuration socio-professionnelle de cette population. La localisation, les *prix très sélectifs* permettent cependant d'affirmer que ces résidents-là ne détonnent pas dans le paysage, ils appartiennent généralement au même milieu que leurs voisins de palier : gros commerçants, professions libérales, cadres supérieurs, fonctionnaires internationaux, parlementaires, militaires de haut rang, etc.

Pour les quelques professionnels de l'immobilier qui se sont efforcés d'analyser la question – ce sont en général ceux qui tiennent le haut du pavé, – il faut distinguer plusieurs « courants » de clientèle. « *D'abord nous avons les étrangers qui investissent traditionnellement à Paris*, explique Michel Fagot, un des responsables de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM). *Il y a quelques années c'étaient les Libanais, puis les Iraniens, aujourd'hui la demande vient pour l'essentiel des gens des Emirats et d'Afrique noire. Gabon, Côte-d'Ivoire notamment.* » Ensuite les provinciaux : « *Depuis quatre ou cinq ans ils se sont mis à acheter. Ils ont dépassé la quarantaine et sont bien installés dans la vie.* » Autre courant, enfin, qui se développe mais beaucoup plus lentement, « *une clientèle habitant souvent à moins de 100 kilomètres de Paris, qui cherche à acquérir un petit quelque chose pour pouvoir passer des soirées tardives sans être obligée de rentrer après.* »

Les prix, prohibitifs, du mètre carré – entre 15 000 F et 25 000 F dans le XVIe arrondissement, selon qu'il s'agit d'ancien ou de neuf – n'ont en rien ralenti la demande, bien au contraire. « *Il n'y a plus de frein*, fait remarquer cet agent immobilier de l'avenue Victor-Hugo spécialisé dans les « produits de luxe ». *Ils préfèrent acheter dans les quartiers chers, car ils sont convaincus de faire un bon placement.* » Ce petit chez-soi sur les bords de Seine, mieux qu'un refuge, est une valeur-refuge ! « *Ce qui plaît en définitive à cette catégorie d'acquéreurs, c'est l'aspect confidentiel de ce type d'investissement, loin de chez eux.* »

Bonheur

Lorsqu'il parle de l'acquisition de son deux-pièces-cuisine face à l'église d'Auteuil, Me R., notaire en Creuse, se fait lyrique : « *On a mis l'argent au service du bonheur.* » Des pénates douillets au premier étage sur rue d'un immeuble cossu, mais sans originalité. *L'intérieur est propret*, les meubles sentent l'encaustique, quelques bibelots, souvenirs d'escapades *hors du terroir*, encombrent les étagères. A l'aise, enfoncé dans un canapé rustique, notre résident tout frais débarqué du train du matin, tout guilleret et pétulant, se présente : « *On n'est pas des glorieux... On a acheté ça il y a trois ans. C'est tout de même mieux que l'hôtel, hein !* » Huguette, son épouse, qui a lâché ses casseroles pour la circonstance, approuve : « *Paris, c'était un rêve de jeunesse... Pourquoi est-ce qu'on s'encroûterait en province ? Depuis longtemps nous souhaitions avoir quelque chose à nous ici. Avant, du temps des études des enfants, nous étions boulevard Exelmans, mais on voulait aller plus loin dans le pied-à-terre...* »

Ces heureux propriétaires qui viennent été comme hiver au moins deux fois par mois, comment occupent-ils leur temps libre ? « *Il n'y a qu'à ouvrir le journal*, lance Huguette, *on trouve un éventail de tout... Hop ! on prend un bus et on fait une magnifique promenade.* » Contrairement au touriste de passage, qui se fera un devoir de tout visiter dans un minimum de temps, celui qui passe ses week-ends à Paris peut sélectionner, planifier ses sorties, composer un programme de réjouissances à sa fantaisie.

Me R. est un homme qui se plaît à rationaliser toute chose. L'an passé il a « *fait* » le Louvre, le musée *Guimet*, Beaubourg, maintenant il veut s'attaquer à quelques curiosités monumentales. Huguette, pour sa part, a de curieuses fascinations pour les grands enterrements et les messes solennelles de la Madeleine ou de Saint-Honoré-d'Eylau. « *Il n'y a qu'à Paris qu'on peut voir ça ! Que voulez-vous, moi ça m'impressionne cette odeur de fleurs, toute cette pompe, ce décorum...* »

Certains propriétaires, arrivés à l'âge de la retraite, utilisent leur maison de campagne comme résidence principale et convertissent leur logement en résidence secondaire. Maurice, rubicond sexagénaire, « monte » ainsi de sa Sologne où il s'est retiré. Avec sa jeune épouse, qui paraît avoir un goût immodéré pour la toilette, il fait du lèche-vitrine. A force de fréquenter les boutiques, le couple assure s'être fait des « *relations de magasin* »... Presque chaque semaine il séjourne dans son appartement avenue de Versailles. « *On est passé de 250 m² quand j'étais encore en activité ici à 85 aujourd'hui. C'est plus petit, mais enfin nous sommes dans nos meubles.* »

Surtout, l'existence de ce pied-à-terre permet de maintenir un lien tangible avec le reste de la famille, les enfants en particulier.

La résidence peut aussi avoir un autre usage. C'est par exemple la petite garçonnière qui permet au mari volage, à l'homme d'affaires en goguette, de recevoir discrètement. La « studette » ou plus simplement la chambre de bonne améliorée sont toujours recherchées. Des « *trous à rats* » selon l'expression de cette « négociatrice » de l'île Saint-Louis qui atteignent facilement les 80 000 F pour 6 à 8 mètres carrés !

Coup de cœur

Les professionnels considèrent que le marché pourrait se développer. Un signe qui ne trompe pas : la part des pied-à-terre dans les constructions neuves a tendance à s'accroître, elle atteint parfois le tiers des logements. C'est le cas notamment avec certains programmes dans le XVe arrondissement, près de la gare de l'Est, dans les îlots de rénovation au cœur du Marais, sur la butte Montmartre avec la réalisation d'un ensemble résidentiel haut de *gamme, au Moulin de la Galette*. Sur les soixante-trois appartements commercialisés, une bonne vingtaine sont utilisés comme pied-à-terre. Une clientèle française et étrangère qui a les moyens de se payer un « coup de cœur » sur la Butte : 500 000 F le studio, 2 millions de francs le sept pièces.

Le vendeur tiré à quatre épingles qui officie dans un décor impeccable se fait un plaisir de détailler la liste des résidents, qui comporte quelques hôtes illustres : un diamantaire new-yorkais de la Cinquième Avenue, une star d'Hollywood, un cinéaste célèbre et un champion de tennis américain qui ne l'est pas moins.

Dans ce ghetto de luxe protégé jour et nuit par un système de surveillance électronique hautement sophistiqué, avec des caméras dans chaque recoin d'escalier, on veut vivre néanmoins sous le signe de l'art. N'est-on pas à 100 mètres de la place du Tertre ? Chaque appartement porte un nom de peintre : Picasso, Rouault, Utrillo, Van Gogh... Un *coup de vernis* culturel, *mais* aussi un moyen astucieux de décourager les gêneurs : les noms des propriétaires n'apparaissent pas sur les boîtes aux lettres...

Patrizzia, elle, a jeté son dévolu sur Matisse, un superbe duplex avec une loggia qui a la taille d'une salle à manger de paquebot. De ses fenêtres, qui donnent sur les ailes du fameux moulin qui ne moud plus rien depuis des lustres, la vue sur Paris est comme on dit « imprenable ». Cette Romaine à la quarantaine distinguée, qui fait ses courses chez l'épicier du coin en *tailleur* Chanel, confesse sa passion pour notre capitale : « *Oui, j'aime le pittoresque de la Butte, les petits marchés de la rue Lepic, les anciens ateliers d'artistes... Tout cela fait une ambiance très particulière. Montmartre, c'est comme un petit village d'autrefois.* » Patrizzia rêve encore d'un Paris de carte postale. ■

BARBE.

(1) INSEE, recensement de 1975.

(2) Le parc des logements et son occupation en 1978. Supplément au numéro 41 d'*Informations d'Ile-de-France*, publication de la région.

(3) Atelier parisien d'urbanisme, 17, boulevard Morland, 75181 Paris.

MILITANTS

Le poil à gratter de la consommation

L'*U.F.C.-Que choisir* fait aujourd'hui trembler le monde de la production. Entre la formule du guide d'achats et celle du mouvement d'opinion, l'association hésite encore.

BÉATRICE D'ERCEVILLE

NAGUÈRE, il y eut la « période pneus » : chapes eventrées, carcasses fendues s'entassaient dans les couloirs, preuves et symboles dans un combat toujours en cours contre le fabricant Kléber-Colombes. Aujourd'hui, c'est une « période dentifrices », dont les tubes forment une mini-cathédrale aux effluves hygiéniques. D'autres fois, ce seront des piles de fournitures scolaires, des échafaudages d'autocuiseurs, des montagnes de spaghetti...

Ici, dans un vieil hôtel du seizième arrondissement (1), les promesses et les mirages de la production de masse sont disséqués, ramenés à leur plus simple expression, traduits en chiffres secs et sans appel qui donnent un aspect parfois dérisoire de la réalité : les performances d'un stylo feutre se jugent à l'aune du kilomètre d'écriture, les feuilles de papier hygiénique sont mesurées et pesées, la qualité d'un éclair au chocolat se lit dans ses pourcentages respectifs de glaçage, de pâte et de crème. Vision anatomique qui analyse, malmène, goûte, détruit parfois, vision terre à terre, mais qui sera à l'origine de constats, puis de propositions, puis de protestations, enfin d'actions collectives, secouant durement le monde des producteurs et des distributeurs.

Cinquante salariés contre des multinationales, six mille adhérents pour ébranler les rouages grippés de notre économie : le combat, qu'on aurait pu croire perdu d'avance, débouche aujourd'hui sur une force réelle, le fameux « contre-pouvoir » consommateur, dont la dernière manifestation, le boycott du veau, a donné la mesure. Les consommateurs existent, *Que choisir* est devenu leur fer de lance.

Rotary Club

Pour en arriver là, il aura fallu que l'Union fédérale des consommateurs traverse toute une série de crises internes, affronte des changements de cap, survive à des vagues de défections... Un long cheminement souterrain, à la fois moteur et reflet de ce phénomène de société qu'est devenu le consumérisme. La naissance de l'U.F.C., en 1951, est presque prématurée. Sous l'impulsion de son directeur, M. André Romieu, responsable dans l'administration d'un « bureau de la consommation », l'association indépendante reste longtemps une réunion confidentielle de bonnes volontés, un « *rassemblement de notables de la consommation* » (2) que n'anime aucun ferment profondément novateur ou critique. Un « Rotary Club » du test comparatif en quelque sorte, dont l'organe d'expression, *Que choisir*, se cantonne dans le registre du « meilleur choix » et plafonne à trente mille abonnés.

Le premier virage est négocié en 1969, résultat d'un accord conclu avec l'association belge Test Achats. Cet accord permettra aux Français de bénéficier de l'infrastructure technique de leurs homologues, grands frères nettement en avance qui justifient déjà un tirage de cent mille exemplaires. De cette époque date la publication du dossier des plages polluées : sans doute le premier événement consommateur en France, dont l'énorme retentissement demeure presque inégalé. *L'élan est donné*, et le tirage de *Que choisir* décolle : trente-cinq mille abonnés en 1971, deux cent vingt mille en 1973, trois cent mille en *1974*.

Dès lors, l'U.F.C. se rapproche inéluctablement d'un nouveau seuil critique. Les premiers griefs de lecteurs apparaissent, qui reprochent à la revue son parti pris étroitement technique, sa passivité. « *Vous ne vous mouillez pas assez* », écrivent-ils. Dans ce contexte, la collaboration avec le partenaire belge se fait vite étouffante. Fruit d'une intégration plutôt que d'une concertation, *Que choisir* n'existe que comme l'adaptation d'une formule décidée à Bruxelles. Après une période trouble, où l'on se dispute âprement le pouvoir, le divorce est enfin prononcé en novembre 1974.

Emancipation plutôt que divorce, d'ailleurs. Désormais, porté par la seule notoriété qu'il a acquise en cinq ans, *Que choisir* doit voler de ses propres ailes. Le prix de l'indépendance est lourd : il faut d'abord assurer l'intendance, c'est-à-dire créer de toutes pièces des services jusque-là inexistants, engager des journalistes, des spécialistes juridiques, des techniciens capables de maîtriser les tests comparatifs... Cela, avec un lourd handicap de 1,5 million de francs, représentant la dette contractée vis-à-vis de Test Achats. Le déficit ne sera épongé qu'en 1978, première année où l'U.F.C. équilibrera ses comptes. Mais au-delà des problèmes d'organisation, c'est surtout une nouvelle conception du mouvement en place, autour des nouvelles têtes entrées en lice.

L'ère du « club des penseurs » est révolue, on entre dans celle du contre-pouvoir : « *L'U.F.C. doit être un véritable mouvement de masse... un véritable groupe de pression auprès des pouvoirs publics et des producteurs* » (assemblée générale, 1977). Exit le consommateur assisté, vive le militant.

Racines vivantes

Une redistribution des cartes s'opère au sein du couple mouvement-revue. L'Union fédérale des consommateurs n'existe pratiquement pas, dévorée et dépassée par l'omniprésence de *Que choisir*. Il faut lui rendre – lui donner – ce rôle d'entraînement dont la revue n'est après tout que la courroie de transmission. Les unions locales, dont les premières sont apparues en 1965, sont moribondes : à peine une vingtaine en 1975. Mais le soutien d'une Fédération qui s'organise favorise rapidement une véritable éclosion des bonnes volontés : quatre-vingts unions locales en 1976, une centaine en 1977, près de deux cents aujourd'hui.

L'U.F.C. acquiert ainsi les racines vivantes qui lui faisaient jusqu'ici défaut. Un potentiel militant qu'aucune idéologie ne cimente, si ce n'est un vague désir de « changer », mais qui, en prise directe avec le quotidien, débouche sur des actions de vaste ampleur : relevés de deux cent mille prix, visites dans plusieurs milliers de magasins... Un travail bénévole, anonyme et modeste, réalisé par de petits noyaux pittoresques de deux ou trois personnes ou par des groupes structurés réunissant jusqu'à deux mille adhérents. Mais nombre n'est pas efficacité : l'action sans doute la plus exemplaire a été menée par l'association-miniature de Mende, en Lozère, dont le président, un ancien cantonnier, s'est victorieusement battu pour faire revoir la distribution d'eau de la ville. Aujourd'hui, Mende compte près de mille adhérents, pour dix mille habitants.

Il fallait bien que ce bouillonnement créatif débouche sur quelque chose. C'est donc très logiquement que les unions locales prennent finalement le pouvoir au sein de la Fédération, en 1977.

Une autre page est définitivement tournée, et l'U.F.C. pose désormais ses objectifs en termes de « *modification des flux économiques* » et de « *mobilisation* ». Ce moment difficile, qui voit le départ de nombreux collaborateurs – dont le fondateur de l'U.F.C. – est diversement apprécié : alors que le *Nouvel Observateur* se félicite de ce que « *les mécanos du consumérisme prennent le pas sur les notables* », *Valeurs actuelles* s'inquiète : « *En intervenant par des actions directes dans le domaine économique, l'U.F.C. portait déjà atteinte aux règles de l'économie de marché. En intervenant aujourd'hui sous de faux prétextes dans le domaine politique, que veut-elle contrarier ?* »

Mais l'impulsion est définitivement donnée, qui va faire de l'U.F.C. une organisation unique en Europe et sans doute dans le monde : la seule à associer un mouvement militant et une revue grand public, diffusée dans les kiosques depuis 1975. Si l'originalité du couple est garant de son rayonnement et de son impact, la cohabitation ne va pas sans problème.

Pour s'adapter à sa situation bâtarde de journal d'information à dimension militante, *Que choisir* a été contraint d'évoluer en profondeur. En six ans, du boycottage des colorants – première manifestation orchestrée par la nouvelle équipe – à la dénonciation des protections illusoires contre les cambriolages (mai 1981), la formule s'est cherchée, affinée, parfois au prix de tâtonnements.

Lisible

C'est d'abord une certaine vision élitiste de la consommation qui disparaît, avec la suppression du supplément trimestriel *Que choisir-Budget*. Cet anachronisme presque choquant proposait à 40 000 privilégiés (qui en avaient les moyens !) des conseils en matière d'investissements. Désormais, le domaine économique est intégré dans *Que choisir*, au travers de mini-dossiers au langage simple et clair. Tout au plus reste-t-on surpris de voir un récent « test placement diamant » jouxter dans la revue un essai sur les parapluies...



PONTO MORENO

Cela dit, les tests « haut de gamme » se raréfient. On chiffre plutôt la consommation courante, le quotidien, du panier des grandes surfaces au coût d'un bébé. Le champ d'investigation s'élargit même aux tests de services qui portent sur les plombiers ou l'accueil dans les commissariats. Des avocats aux médecins, aucune profession n'est à l'abri de la « testomanie ». Jusqu'aux partis politiques dont on mesure l'activité législative face aux problèmes qui intéressent les consommateurs...

Le relais de l'information est assuré en sollicitant les lecteurs sous des formes de pétitions et d'appels. La page des « petites annonces » reflète parfaitement cette tendance, où le consommateur « victime du produit X, recherche autre victime pour engager action en commun ». Une initiative redoutable, puisque c'est dans cette rubrique que se sont rencontrés les deux premiers plaignants dans l'affaire Kléber-Colombes. Enfin, si l'humour reste définitivement absent (un zest d'ironie serait-il démobilisateur ?), le style se fait plus vivant, plus accessible, servi par une présentation aérée, et appuyé par des accroches percutantes : « *Pharmacies : le grand bazar* »... « *Carrossier : le guet-apens* »... L'austère revue technique est devenue lisible..

Comment expliquer alors que sa diffusion stagne depuis déjà plusieurs années ? Tout se passe comme si *Que choisir* avait fait le plein avec 220 000 abonnés et 80 000 exemplaires vendus au numéro. Alors qu'un récent sondage du *Nouvel Observateur* crédite les associations de consommateurs d'un taux de confiance de 72 %.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce plafonnement. D'abord, la rivalité avec *50 millions de consommateurs*. Une concurrence que l'on considère « *certes sympathique* », mais surtout nuisible, d'autant plus que le public confond facilement l'Institut national de la consommation avec les associations qui le composent (3). Le gaspillage d'énergie se traduit par de fréquentes duplications de tests, à quelques mois d'intervalle. Or les essais coûtent cher : 30 000 F en moyenne par test alimentaire, 150 000 F pour le gros ménager. Et même 200 000 F pour une série de chauffe-eau solaires.

D'autre part, la démarche originale de *Que choisir*, qui se pose en véritable agence de presse et répercute largement ses informations, lui coûte indéniablement bon nombre de lecteurs... Tous persuadés de soutenir le mouvement puisqu'ils en apprennent les principales manifestations dans leur journal habituel !

Mais ces raisons ne suffisent pas à expliquer une stagnation qui devient préoccupante. Bien sûr, les lecteurs ont changé, depuis cinq ans : « *La revue a dû perdre 100 000 abonnés, estime un ancien responsable, et elle en a regagné 100 000 autres dans le même temps* ». Une population d'origine plus modeste, certainement mieux motivée, qui se manifeste aujourd'hui par un fort taux de réabonnements, de l'ordre de 80 %. Parmi ceux-ci, comme sans doute parmi les clients potentiels, il reste néanmoins toute une frange de consommateurs mal à l'aise : déconcertés par un engagement qu'ils jugent polémique, déroutés devant les mots d'ordre qui les dépassent. « *L'affaire Kléber-Colombes ?* commente un abonné. *J'ai été vérifier la marque de mes pneus, c'est tout* ».

L'U.F.C. a beau gagner la plupart des procès qui lui sont intentés, cette accumulation de procédures la discrédite aux yeux d'une partie du public. « *Nous avons traîné deux ans la tare d'avoir un procès dans l'affaire de l'amiante*, explique François Lamy, directeur-rédacteur en chef. *Tout ce temps, nous étions considérés comme coupables. Or nous avons fini par gagner. Qui le sait ?* » La disparition du service litiges, en 1978, a également surpris – et déçu – plus d'un lecteur. Les 25 000 cas annuels traités auparavant par une équipe juridique sont désormais pris en charge par les unions locales. Au nom du bénévolat militant, mais sans doute au détriment des compétences. « *Du coup*, reproche un ancien du service juridique, *l'U.F.C. génère par ses actions une foule de problèmes quotidiens qu'elle ne veut plus résoudre* ».

On ne change pas aisément les consommateurs en militants. Entre le prosélytisme des uns et la mentalité d'assistés des autres, la synthèse est délicate. On comprend certaines hésitations de la revue, qui se cherche toujours entre la formule du « guide d'achats » et celle du « mouvement d'opinion ». Ainsi avait-on supprimé un temps le « *Meilleur choix* » concluant les tests. Il a vite fallu y revenir, pour rassurer les lecteurs.

L'U.F.C. parviendra-t-elle à surmonter ces contradictions, qui en font aujourd'hui un organisme à la fois dynamique et fragile ? Peut-être la question deviendra-t-elle le ferment d'une nouvelle évolution. Après tout, en trente ans d'existence, l'association a déjà largement fait la preuve de sa vitalité. N'en déplaise à ceux qu'elle dérange. ■

(1) 7, rue Léonce - Raynaud, 75781 Paris Cedex 16.

(2) Michel Wieviorka : *l'État, le patronat et les consommateurs*, PUF.

(3) L'I.N.C. est un établissement public bénéficiant de solutions confortables : plus de 20 millions en 1980.

Solange est un ange

(Suite de la page XVI.)

« *Je suis l'amie de Mlle Laura* », dit-elle fièrement au valet qui lui ouvrit la porte et qui la regarda passer, interloqué, le tailleur boueux et fendu, toutes jarretelles dehors. Déjà, à l'autre bout du hall de marbre, Laura venait à sa rencontre, les bras ouverts en un geste de bienvenue, son déshabillé de soie vert d'eau flottant dans sa course.

« *Ma chérie !* dit-elle en la serrant dans ses bras.

« *Je la leur ai pas donnée, la formule !* », hoqueta Solange, qui, le danger passé, donnait enfin libre cours à son émotion..

« *Angelina, faites couler un bain pour madame !* », appela Laura par-dessus son épaule. Par-dessus la même épaule, Solange vit Maryvonne arriver, portant sur un plateau d'argent trois verres emplis d'un liquide aux couleurs magiques.

Deux heures plus tard, dans la salle ventilée par la fraîcheur du soir, éclairée par les fantasmagories vacillantes des flambeaux, Solange attaqua de bon cœur les œufs en aspic et le saumon sauce verte. D'un geste, Laura congédia la valetaille, puis elle ferma les fenêtres et la porte.

« *Nous allons pouvoir parler tranquilles. Je crois que je peux te faire entièrement confiance. Qu'en penses-tu, Maryvonne ?* »

« *Bien sûr*, opina celle-ci. *D'ailleurs, je te l'avais dit.* »

« *C'est vrai. Il y a longtemps que nous t'observons, Solange. Je dois dire que Maryvonne nous avait toujours transmis sur toi d'excellentes informations. Mais, enfin, ce n'est que dans le feu de l'action qu'on juge vraiment quelqu'un. Tu as fait preuve d'un sang-froid exemplaire. Nous avons décidé de te confier une mission encore plus importante à l'avenir. Pour que tu puisses l'accomplir, je vais te révéler le secret de la formule.* »

« *Z sur la droite, deux fois; Y en plein. Quatre pas. Soleil* », articula Solange, comme hypnotisée.

« *Absolument. En plus, tu as une excellente mémoire, ce qui est très utile. Solange, tu es une femme d'habitudes. Tu te souviens de l'endroit où tu ranges tes affaires, au Paradise ?* »

Le Paradise ? Solange avait, tout d'un coup, du mal à se le rappeler. C'était si loin, cette vie-là...

« *L'étagère du haut, dans le placard, à côté des produits d'entretien* », dit-elle faiblement...

« *Voilà. Alors, tes affaires, c'est : deux vieux numéros des aventures de Zorro, empruntés à ton fils ; tu les as amenés il y a quatre ans, pour te distraire pendant la pause, et puis tu les as laissés. Tu n'es pas difficile, tu relis toujours les mêmes.* »

« *C'est vrai*, dit Solange. *Je les connais par cœur.* »

« *A droite de ces illustrés, une bouteille de parfum d'Yves Saint-Laurent. C'est ta fille qui te l'a offerte, à l'occasion de son premier salaire. Tu n'avais jamais rien eu de si beau. Il y a longtemps que tu en es venue à bout, mais tu la gardes en souvenir, et tu y transvases régulièrement de l'eau de Cologne du Mont-Saint-Michel, avec laquelle tu te tamponnes les tempes, quand tu as trop chaud. Le cinéma n'est pas climatisé.* »

« *C'est vrai* », balbutia Solange.

« *A partir de là, quatre pas. La planque est dans le coin du mur. Il suffit de soulever le papier peint. Soleil, c'est toi. Si tu te souviens bien, Antoine, du temps qu'il te faisait la cour, te disait :* « Solange, ça veut dire, « Ange du soleil. »

« *Oui, je me souviens* », dit Solange, dont la voix tremblait.

« *Et la poudre d'ange, tu sais ce que c'est ?* »

« *Non...* »

« *De la came, tiens !* » cria Maryvonne, en éclatant d'un rire aigu et diabolique qui se répercuta à travers l'immense pièce soudain très sombre.

« *Voilà*, ajouta Laura d'un ton satisfait. *Maintenant, tu vas vraiment pouvoir nous aider.* »

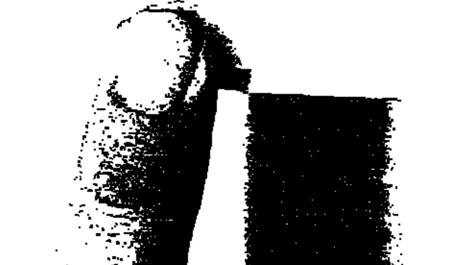
Solange sentit ses cheveux se dresser figurativement sur sa tête. Le saumon avait perdu tout son attrait. Comment allait-elle s'en sortir ?

« *C'est pas possible* », articula-t-elle péniblement.

« *Quelque chose cloche. Je ne vous crois pas.* »

(A suivre.)

La semaine prochaine :
Le commissaire sait parler aux femmes
par Rafael PIVIDAL



NEW-YORK

La littérature envahit les bas quartiers

Downtown, la ville basse, à New-York, est le lieu où s'est élaborée une culture qui est le revers du rêve américain.

GÉRARD-GEORGES LEMAIRE

DEPUIS l'après-guerre, New-York s'est imposée comme la capitale culturelle du monde occidental. Le triomphe de l'abstraction, sous la forme de ce qui est passé à la postérité comme expressionnisme abstrait ou abstraction lyrique, ou sous la forme du *minimal art*, le succès d'une figuration nouvelle avec le pop art, l'émergence d'une multitude de courants poétiques plus ou moins dérivés de la *beat generation* ou de l'enseignement du Black Mountain College, la renaissance fulgurante du théâtre et de la danse, ont fait que cette cité a pu rapidement supplanter Paris. Pour la première fois, les aspects les plus novateurs des arts et de la littérature naissaient hors de l'espace européen.

Jusqu'alors provisoirement ou définitivement exilés, de Henry James à Ezra Pound, de Gertrude Stein à Djuna Barnes, les écrivains américains ont répondu à l'attente de William Carlos Williams, qui pensait que l'écriture moderne exigeait l'adéquation d'une langue et d'une topologie.

Depuis le début des années 60, New-York a vu affluer romanciers, poètes et dramaturges de tous les Etats. L'effervescence littéraire qui s'est instituée à cette époque ne s'est toujours pas démentie. Elle a même été au fondement d'une mythologie sans précédent. D'une certaine manière, cette mythologie reconstitue, en des termes qui lui sont propres, la vie de bohème qui avait été le privilège de Paris dans les années 10 et 20.

Mais on est loin aujourd'hui de la pâle imitation de la vie parisienne comme Morand l'a observée en découvrant Greenwich Village entre les deux guerres, où il n'avait rencontré que « des poètes qui se croient Rimbaud, et des dames qui se croient peintres ». Depuis l'époque où Jack Kerouac a publié *le Vagabond solitaire*, la légende beatnik est devenue plus indestructible que la vérité. C'est d'ailleurs autour d'elle que s'organise la récente géographie littéraire de la Big City.

C'est en effet dans la constitution d'un espace soigneusement délimité Downtown, entre la frontière occulte de la 14e-Rue et Chinatown, que s'est élaborée une culture qui est le revers du rêve américain et la négation du délire des hauteurs imaginé par les architectes du « manhattanisme ».

Downtown

Il n'existe plus aujourd'hui un écrivain new-yorkais qui n'ait sa théorie du génie du lieu. Le fait qu'Allen Ginsberg ait élu domicile dans East Village prend non seulement valeur d'exemple, mais aussi une dimension symbolique. D'autant plus que, par prosélytisme poétique, Ginsberg est parvenu à faire habiter la quasi-intégralité de son vieil immeuble par de jeunes écrivains. L'endroit est devenu à ce point légendaire, et s'est forgé en quelques années une histoire si épique, qu'un de ses hôtes a eu l'idée de constituer une anthologie rassemblant les écrits de tous ceux qui y avaient séjourné ne serait-ce qu'une nuit...

Toutefois, cette légende n'est pas née en un jour, et les conditions de son émergence répondent à de nombreuses raisons qu'explique le poète Ted Berrigan : « *Quand je suis venu à New-York pour la première fois, à la fin des années 60, les artistes et les écrivains se sont installés dans ce quartier, d'une part parce que les loyers n'étaient pas élevés, mais aussi parce que c'était là que se déroulaient les soirées de lecture poétique... Les lectures du* Café le Métro *ont justement commencé au milieu de l'année 1960. C'était un bistrot qui avait deux salles mais dont une seule était ouverte. On ne pouvait y faire entrer que soixante-quinze à cent personnes qui prenaient un café ou une bière autour de ses tables rondes. L'entrée était gratuite et les consommations peu chères. On y rencontrait Jerome Rothenberg, David Antin, Jackson McLow, Ron Padgett. Frank O'Hara y passait aussi. Paul Blackburn s'occupait d'organiser ces soirées qui avaient lieu le lundi et le mercredi. C'est ainsi qu'une nouvelle génération a pu se faire entendre...* »

Après la disparition du Café le Métro, d'autres endroits ont surgi de manière plus ou moins éphémère, dans ces quartiers déshérités où se mêlent Ukrainiens et Polonais, Portoricains, Noirs et Italiens, selon les *blocks*. Mais c'est incontestablement Saint Mark's Church qui s'est imposée comme l'épicentre de l'activité poétique de ces dernières années, d'autant plus que cette église désaffectée, l'une des plus anciennes de la ville, n'abrite pas seulement des lectures, mais aussi des cours d'initiation à ce que l'on appelle outre-Atlantique la « creative writing » (l'écriture créative) et un certain nombre d'activités éditoriales. Le secret du peuplement de l'East Village par les auteurs d' « avant-garde » ne réside pas exclusivement dans l'attraction exercée par Saint Mark's, mais, comme l'explique Berrigan, dans la formation d'une communauté : « *Frank O'Hara a vécu dans la 9e-Rue ; Larry Rivers avait un atelier dans la 14e-Rue ; Jasper Johns n'habitait pas loin ; Anne Waldman a toujours un appartement à un block de chez moi ; Ron Padgett est installé dans la 13e-Rue... Quand je sors pour me rendre à la librairie, je rencontre, chemin faisant, quatre ou cinq poètes, deux ou trois peintres ; je parle avec Allen Ginsberg, qui achète de la soupe... Nous avons des conversations dans les boutiques ; nous échangeons des informations...* »

Dans le Bowery...

Pour Kenneth Gangemi, l'auteur de *Pilote de chasse* et de *Lydia*, cette zone est l'environnement parfait pour un écrivain : « *Bon nombre de ses habitants sont des romanciers, des poètes, des danseurs, des compositeurs, des dramaturges. Beaucoup d'entre eux sont jeunes. Personne n'essaye d'impressionner son voisin par ses revenus...* »

Le Bowerie n'a plus grand-chose de commun avec la Bouverie du dix-huitième siècle. Aujourd'hui, c'est le refuge de tous les clochards de l'Etat, le territoire de la corruption et de la déchéance. Qu'un écrivain aussi énigmatique et fantomal que William S. Burroughs réside dans cette avenue, à l'entrée de laquelle on pourrait inscrire les paroles que Dante grave devant l'enfer : « Vous qui entrez, laissez toute espérance », n'est sans doute pas surprenant.

John Giornio, l'inventeur du Giorno Poetry System, qui loge dans le même immeuble, en fait la description : « *C'était un Y.M.C.A. pour jeunes hommes cent ans auparavant. William S. Burroughs vit dans la salle des armoires, qui n'est qu'une structure de béton. Et il l'appelle le Bunker parce qu'il n'y a pas de fenêtres sur toute sa façade. Au-dessous, il y a un gymnase qui a été l'atelier de Mark Rothko. Fernand Léger a également travaillé ici. La mission du Bowery se trouve de l'autre côté de la rue, et on entend la cloche qui sonne pour appeler les clochards. Quand elle sonne ainsi, ils viennent à l'église, où ils reçoivent un ticket pour un repas gratuit...* »

Burrouhgs considère le Bunker comme un ermitage irremplaçable pour la recherche littéraire : « *Ici, les murs ont plus de 1 mètre d'épaisseur. En cas d'attaque, cela ferait un abri très sûr. Quand je suis arrivé à New-York, j'ai trouvé un loft très bien éclairé, mais très bruyant. J'ai donc préféré l'absence de lumière au bruit...* »

Si Burroughs est persuadé qu'on ne choisit jamais les lieux où l'on vit, sa présence emblématique dans les bas-fonds du Lower East Side a donné ses lettres de noblesse à l'*Inferno* punk, qui y a trouvé sa dimension dostoïevskienne.

Dans son dernier roman, *Sang et viscères*, Kathy Acker fait descendre sa jeune héroïne, Janey, dans le puits cauchemardesque de ces quartiers misérables : « *Un groupe de gens de races mélangées vit dans ces taudis. Moyenne et petite bourgeoisie portoricaine, surtout des familles, quelques étudiants blancs, quelques artistes blancs qui n'ont pas réussi et qui luttent encore, et ces demi-artistes qui, à cause de leur profession, ne s'en sortiront jamais : poètes et musiciens, blancs et noirs, qui font toutes sortes de musiques, surtout du jazz et du rock punk. Près de la rivière qui constitue la frontière orientale de ces bas quartiers : des familles chinoises et une petite bourgeoisie portoricaine. Des avenues de camés, de maquereaux et d'escrocs forment la frontière septentrionale ; les limites méridionales englobent des secteurs encore plus pauvres, des secteurs trop brûlés pour être autre chose que des zones de guerre ; et les confins occidentaux sont tracés par l'avenue des Clochards.* »

Dans son œuvre, Kathy Acker a reconstitué le théâtre fantasmagorique d'un univers d'écriture qui s'est enfoncé dans les souterrains de l'inconscient. Mais, en fin de compte, elle ne fait que décrire le versant tragique de l'exil intérieur de ces aventuriers, qui tentent de passer de l'autre côté du miroir mnésique — *to take a walk on the wild side...*

West Side Stories

Rares sont les auteurs de fictions qui ne soient pas fascinés par les enclaves obscures de l'Est. Terence C. Sellers, qui vient d'achever *The Correct Sadist*, a opté pour un isolement superbe : « *Les écrivains regroupés dans East Village vivent là parce que c'est moins onéreux. Je ne suis pas du genre à accepter un mode de vie au rabais. J'aime me comporter comme si j'avais beaucoup d'argent, même quand je n'en ai pas...* » Il existe, à son avis, une certaine adéquation entre l'univers de tous les jours et celui de sa prose : « *On rencontre des acteurs et des actrices qui portent des costumes étranges ; personne n'y prête attention, même si beaucoup s'efforcent de paraître de la manière la plus voyante possible. Quand j'ai l'envie de revêtir un costume de scène, de coller à mes fantasmes et de sortir dans la rue, j'ai l'impression d'évoluer dans un contexte parfaitement normal. Ailleurs, dans n'importe quelle cité des Etats-Unis, on vous suit et on vous prend pour un cas pathologique !* »

Ainsi, par l'acharnement de ses historiens occultes, New-York ne cesse de se métamorphoser. Babylone d'un art d'écrire qui connaît la flamboyance de ses jours décadents, Manhattan demeure le modèle privilégié de fictions qui réalisent le vœu de William Carlos Williams, pour qui il ne faisait aucun doute que « *l'art est un phénomène local ; il lui est impossible d'émerger autrement. La cabane du berger grec, dont les poteaux soutenaient l'avant du toit, est devenue le Parthénon quand la dignité de la race l'a exigé... C'est à notre tour, désormais...* » Cela, les écrivains « down-town » l'ont souvent compris et réalisé pour définir la métaphore noire de la Mégapolis dégradée et sublime de la culture occidentale. ■

REFLETS DU MONDE

THE TIMES

Une vision d'apocalypse

Le *Times* quotidien londonien, rendant compte d'un symposium qui s'est tenu au Queens's College à Cambridge, rapporte une vison inquiétante de l'avenir donnée par M. Clive Sinclair, président de la branche britannique de l'association internationale des surdoués « Mensa ».

« Serons-nous demain des animaux domestiques, contrôlés par des robots, ou des êtres universels ? », telle est la question que l'on peut se poser après les déclarations de M. Sinclair. Pour ce spécialiste de la microélectronique *« il y a quelques années encore, il fallait un des plus gros ordinateurs du monde pour jouer une modeste partie d'échecs (...) alors que maintenant un petit jouet de petit prix peut faire de même. A ce rythme, dans les années 2010-2020, des machines de taille très réduite pourront surpasser la capacité du cerveau humain. »*

« Tout ce que nous pouvons faire pour accroître nos pouvoirs, nous pouvons le faire pour des robots, ou ils peuvent le faire eux-mêmes : ils réfléchissent probablement plus vite que nous. Peut-être seront-ils assez bons pour nous garder comme animaux domestiques ? ».

M. Sinclair garde cependant un bon espoir. En effet, dit-il, dans le futur, *« un microordinateur d'un centimètre cube pourrait contenir plus de livres que l'humanité n'en a jamais produit. Il suffirait donc de le contacter au cerveau humain par une greffe, et ce de manière que la pensée puisse y accéder. Nous aurions ainsi à notre disposition tout le savoir humain et pourrions même apprendre à nous en servir (...) Si les robots le permettent, bien sûr »*.

TRIBUNE DE GENÈVE

Auto-stop et bons tuyaux

L'un des charmes de l'auto-stop — le hasard des rencontres — survivra-t-il à l'organisation méthodique de cette activité ? En tout cas, une telle organisation semble rencontrer un grand succès, si l'on en croit la *Tribune de Genève*, qui écrit : *« Automobilistes, vous avez des places de libre dans votre voiture et vous aimeriez une participation aux frais d'essence... Voyageurs, vous voulez voyager à peu de frais. Auto-Stop Service vous relie les uns aux autres. » Cette devise circule depuis la mi-mai dans divers points de la Suisse en lettres noires sur papillon jaune. Elle émane de Nicole Bénichou, jeune femme de trente-trois ans, d'origine pied-noir, établie à Lausanne (...).*

Je reçois autant d'offres que de demandes », précise Nicole Bénichou. « Les appels proviennent de personnes différents autant par l'âge — entre dix-sept et soixante-seize ans — que par le genre : automobilistes qui désirent une compagnie (et ne demandent aucune participation aux frais d'essence), passagers et conducteurs qui veulent voyager à moindre prix, parents qui cherchent la sécurité pour leurs enfants (une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs), handicapés (changer de train constitue un problème pour eux). Il y a aussi les hommes en mal d'aventures — que je refoule en leur répondant que je ne suis pas une agence matrimoniale, — enfin, ceux qui croient que tout leur est dû et se permettent de changer d'avis au dernier moment. »

Nicole Bénichou offre deux possibilités de tarif : celui du voyage occasionnel et un forfait vacances de trois mois, qui pourra être élargi à six mois, voire à une année. « Le coût du trajet ne doit pas dépasser la moitié du prix habituel », affirme-t-elle (...).

Nicole Bénichou a, par ailleurs, décidé d'adjoindre à Auto-Stop-Service un service parallèle qu'elle a surnommé la Tuyauterie. « Il représente l'occasion d'utiliser tout ce que j'ai appris dans divers domaines et d'en faire profiter les autres. Exemples ? Toutes les bonnes adresses, comme ce petit hôtel trouvé à Paris, en plein quartier Latin, pour 10 francs suisses par nuit, et même des tuyaux pour du travail. En bref, tous les renseignements sont les bienvenus. »

Le désert atavique

(Suite de la première page.)

L'herbe, ce n'est pas le problème des cavaliers de Gengis : c'est un souci de paysan ; eux se contentent de la faire paître à leurs troupeaux aventureux.

Révélation

Parce qu'ils n'ont pas les mêmes inquiétudes, ils ont aussi des fables différentes. Les hommes des pays plantureux échappent difficilement à la profusion déroutante. Leur mythologie est à l'image de leur nature luxuriante : elle loge des dieux partout. Le désert, lui, décape du contingent ; là, rien ne s'interpose entre le regard des hommes et l'image des vérités essentielles : dans la parfaite nudité, Dieu est visible à l'œil nu. Rien d'étonnant à ce que ce soit ici que les prophètes aient inventé le Dieu unique : pour remplir l'immense vacuité il fallait une immense présence. Le Buisson Ardent, ce n'est pas seulement un mirage d'une imagination surchauffée : il fallait cette dose d'incandescence pour que dieu se révélât ; Dieu ne se laisse voir qu'aux points chauds, là où l'ardeur de l'air exaspère celle de l'esprit.

Une fois là, il devient vite le maître de la terre et des cieux. Comment attacherait-il son destin à l'espace restreint d'une cité, dans l'esprit d'hommes qui justement ne sont d'aucun lieu ? Ici, l'œcuménisme n'est pas un accident, c'est une vocation. Les migrations bibliques ne sont pas un lapsus (même prestigieux) de l'histoire : c'est la loi même du désert.

Il suffit pour s'en convaincre d'assister un jour à la fête anniversaire de la naissance du Prophète à Timimoun. De tous les points de l'horizon des foules innombrables convergent vers un petit tertre du plat pays qui entoure le ksar et s'y rassemblent, avant de se rendre en dansant au sanctuaire de Sidi Hadj Belkacem, à quatre kilomètres de là. La plupart marchent depuis sept jours : pendant sept jours, à travers le sable, le soleil et le vent, elles ont poussé leurs drapeaux écarlates, leurs marmites, leurs théières, leurs ânes étiques, aussi la longue espérance, qui gonfle à mesure qu'approche le haut lieu. Les hommes des ksours où la caravane fait étape savent quel jour les pèlerins vont passer : les enfants les guettent du haut des murs. Ils arrivent, on les abrite, les restaure, on les charge de prières aux saints. Tous savent que, pendant le même temps, de tous les points du Gourara, d'autres errants de l'espoir et de la dévotion se dirigent eux aussi à petites étapes vers le même orient ; du Sud lointain des hommes se sont mis en marche, depuis plus de deux mois, à seul fin de communier avec eux un soir au mausolée de Hadj Belkacem.

Tant il est vrai qu'il faut préparer les joies du plus loin qu'il se peut, les happer au passage quand elles s'offrent, les faire durer, les multiplier : au Gourara on a plus vite fait de compter les jours sans fête. C'est toujours ça de pris sur la misère et la faim, sur la mort, qui de toute façon vous attend juste après la porte du ksar, au cimetière de Sidi Otman.

On chante, on danse, on fait l'amour, on tente de flouer les jours avec le chanvre indien. C'est que les plaisirs d'un désert parcimonieux sont comptés.

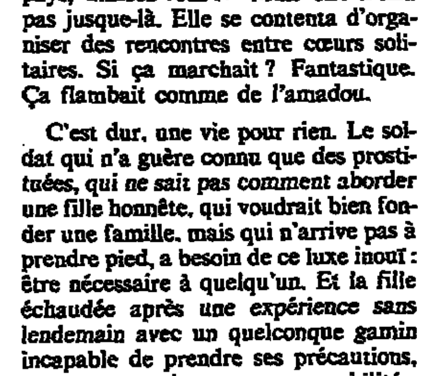
« *Trois choses*, dit le lettré gourari, *procurent la joie : les livres, les chevaux, les femmes* » (elles viennent en dernier, c'est une consolation, mince il est vrai). C'est là vision de clerc. De plus fière allure est le poète touareg, pourtant il ne pousse pas plus loin l'inventaire : « *Je demande à Dieu trois grâces : l'amour des filles, la vaillance au combat, le pardon dernier.* » « *Et pour le reste*, ajoute-t-il,... *à Dieu vat !* »

A Dieu va... les autres appellent cela du fatalisme. Comme si les hommes du désert avaient le choix. On ne ruse pas avec la tempête de sable (la voix acide du vent affole les voiles indigo des femmes ; les palmes se font dans l'air de grandes révérences ; on n'y voit pas à trois mètres ; il faut s'asseoir pour résister au vent), avec la soif, le plomb fondu du soleil et les distances, avec la mort. ■

Ecrivain et anthropologue, né en 1917 en Haute-Kabylie, Mouloud Mammeri a publié notamment *la Colline oubliée* (1952), *le Sommeil du juste* (1955), *l'Opium et le Bâton* (1965), ainsi que des pièces de théâtre et des recueils de poèmes et de contes. Une interview de lui est parue dans *le Monde Dimanche* du 29 mars 1981.

هكذا من الأصل

هكذا من الاجل



par Claude COURCHAY

II. — La raison du castor

Claire, brune super-plus, a laissé des traces troublantes parmi les chasseurs à courre du Berry.

UN peu plus tard, je me rendis dans la région marseillaise, pour contacter d'anciens légionnaires. Je voulais expliquer comment ces héros professionnels passaient de l'offensive à la retraite, avec pension.

A Aubagne, où s'est repliée l'ancienne maison-mère de la Légion, j'avais un ami, ancien radio-navigant de l'aviation civile. Retiré depuis quelque temps, il s'était lié d'amitié avec d'ex-baroudeurs. Je lui rendis visite.

Il m'offrit le pastis rituel. Un drôle de corps, ce Gilles. Il vivait seul, relisait Montaigne dans la « Pléiade », et arpentait inlassablement les pentes calcinées du Garlaban, la montagnette de Pagnol. Un dromomane en circuit fermé. Je n'hésitai pas à lui poser une question originale :

« Alors, Gilles, les voyages ne te manquent pas ?

— Quels voyages ? Où veux-tu aller ?

— Je ne sais pas, moi. On trouve des circuits très bien organisés, à présent.

— Des circuits, hein ? Aller dans des endroits où je n'ai rien à branler avec des gens dont je n'ai rien à foutre ? Tu plaisantes ? Dis-moi plutôt ce qui me vaut ta venue. La Légion, je parie ?

— Ne parie pas, tu as gagné.

— Ça m'étonne qu'on parvienne à en tirer encore des articles de cette pauvre Légion, à force... On en a déjà tant parlé. Pourquoi te déplacer ? Tu pouvais parfaitement torcher une tartine à domicile.

— Tu te fais une idée assez sommaire de notre déontologie, Gilou joli. En fait, ce n'est pas le légionnaire en activité qui m'intéresse, c'est sa reconversion. Comment il parvient à redevenir civil et tout ça.

— Qu'est-ce que vous vous imaginez ? Un militaire, ça n'est jamais qu'un civil qui porte un uniforme, et basta !

— D'accord, mais on ne me demande pas des paradoxes, ma Gilette.

— On te demande des salades, pauvre tare. Tu as de la chance, j'ai ton affaire. Tu peux dire que tu tombes bien. Je vais t'emmener voir Werner.

— Belle carrière ?

— Un peu, mon neveu. Comme on n'en fait plus. A dix-huit ans, le front de l'Est. A vingt-huit, Dien-Bien-Phu. Et la suite. Un gars gentil, débrouillard comme pas deux, tu verras. Il sait tout faire. »

Je vis. Un père tranquille, le Werner. Il se bricolait amoureusement son petit cabanon, du côté de Gémenos. C'était dimanche. Nous lui donnâmes la main pour l'aider à débroussailler son lopin de garrigue.

Gilles m'avait prévenu. Ce n'était pas évident qu'il parle. Bien sûr, il n'existe pas un ancien légionnaire type. Tous ne se réadaptent pas de la même façon. Plus la carrière a été longue, plus la rentrée dans l'atmosphère sera difficile.

D'autres facteurs jouent. L'endroit d'atterrissage, par exemple. A Aubagne, largement peuplée de « pieds-noirs », la Légion est bien vue. Chacun a perdu son Algérie, cela crée un lien. Ailleurs, c'est différent. Pour beaucoup, la légende du légionnaire tête brûlée reste vivace. On s'attend à tout de sa part. C'est le meilleur moyen pour n'être pas déçu. Le légionnaire reste un être différent. Sur un chantier, par exemple, vous avez un ivrogne. S'il vient de la marine, ou s'il a été objecteur de conscience, c'est tout un. On vous dira : c'est un ivrogne. S'il a servi dans la Légion, on ne manquera pas de remarquer : c'est un ancien légionnaire...

Beaucoup dépend aussi de la personnalité de l'employeur. Dans telle entreprise de transports de la région, le chef du personnel venait du 1er étranger. La boîte, d'un temps, employait jusqu'à deux cents anciens. Et puis il est parti. Il en reste quatre ou cinq.

D'autre part, la Légion a changé. Avant, pas mal d'amateurs s'engageaient dans leur maturité, après un coup dur, conformément au cliché. A présent, on recrute des gamins de dix-huit ans. S'ils n'ont pas pris de galon, on les éjecte au bout de quinze ans de service. Souvent, les carrières finissent à l'âge où autrefois elles commençaient. Ce n'est pas sans importance.

Vous prenez quelqu'un dressé à obéir. Et bien dressé. Pour lui, les choses sont claires. Un ordre est un ordre. Les chefs savent ce qu'ils font. Lâché dans le civil, votre pingouin va se trouver complètement démuni. La fin des combats ? Ils ne font que commencer, sur un terrain qu'il ne connaît pas. Habitué à faire totalement confiance, il va se laisser exploiter à plaisir. C'est un bâtisseur qui ne compte ni son temps ni sa peine. Donnez-lui un but et une tâche, il abattra sa besogne à corps perdu. Pour des entrepreneurs sans scrupules, voilà l'homme idéal. Mais pas pour ses camarades syndiqués. Notre homme va donc se retrouver en porte à faux, exploité et traité en jaune. Il s'en rendra compte.

Une fois grugé, déçu, il aura tendance à se replier, à décrocher. Son amour-propre l'empêchera de demander secours à la Légion. Il se contentera de sa retraite. Il se clochardisera. Les clochards sont nos derniers nomades.

Mais c'est sur le plan sentimental qu'il se trouve particulièrement démuni. Ce dur, ce violent cache un tendre et un timide : une proie idéale. Et comment faire autrement ? La vocation de la Légion n'a jamais été de préparer ces hommes à déjouer les pièges de l'amour. Une cabine prophylactique fait en général l'affaire. Et, pourtant, les femmes sont autrement redoutables que les mines antipersonnel. Un brave à trois poils, rescapé des pires coups pourris, peut succomber à la première preuve d'affection.

Gilles me cita le cas de ces anciens, en maison de repos, qui mettent de côté, périodiquement, 2 000 ou 3 000 francs, pour aller faire la nouba quelques jours à Marseille. Le soir même, on les voit revenir, la mine basse, délestés de leur argent...

Des requins connaissent bien la situation. Aubagne constitue un vivier de choix. Vous trouvez là une masse de pensions à ponctionner, à des gens facilement généreux, pour qui l'argent n'est que de l'argent de poche. Sur ce terrain facile, quelques professionnelles bien rodées peuvent faire merveille.

Mais il y a mieux. C'est ce que nous apprit Werner.

Nous nous étions installés, pour la pause de midi, devant un solide casse-croûte arrosé d'un petit vin de pays. Sous un pin, entre joyeux laboureurs, à l'aise, nous avions tout d'une réclame pour anisette.

Détendu, Werner se laissa aller.

Sa carrière ? En Indo, il s'occupait du parc de véhicules de son unité. Fallait que ce soit opérationnel. Et ça l'était, à 120 %. En cas de besoin, il suffisait d'emprunter discrètement du matériel aux unités voisines. Un coup de pochoir, et hop, le régiment d'abord.

Super. Mais ce n'était pas mon sujet. Je demandai : « *Vous n'auriez pas aimé vous installer ailleurs qu'en métropole ?* »

Si. D'un temps, il avait monté un garage à Bangui. Ce n'est pas que ça ne marchait pas, au contraire. Il s'y plaisait bien. Mais, finalement, il y avait trop de pattes à graisser. Alors...

« Bangui ? En quelle année ?

— De 75 à 78, en gros.

— Vous n'auriez pas rencontré une certaine Claire, par hasard ? »

Claire ? Naturliche. Comment ne pas rencontrer Claire, à Bangui ? Elle était connue comme le houblon. Entre Blancs, ils se fréquentaient tous plus ou moins.

Cette fille était arrivée en 77. Elle avait ouvert un restaurant tous terrains : cuisine locale et cuisine européenne. Elle réussissait merveilleusement le soufflé au capitaine, sa spécialité. Elle offrait aussi du poulet à l'arachide, comme de juste. Elle avait tenté quelques essais avec du singe, sans grand résultat.

Les gens n'en raffolaient pas. Pourtant, ce n'était jamais que de la viande cuite. Rien à voir avec le singe à la chinoise : vous prenez un quelconque macaque bien vivant. Vous glissez le sommet du crâne dans un trou ménagé à cet effet dans le centre de la table. Vous décalottez, au sabre. Et vous n'avez plus qu'à déguster tiède, à la petite cuiller. Chinois pas peur.

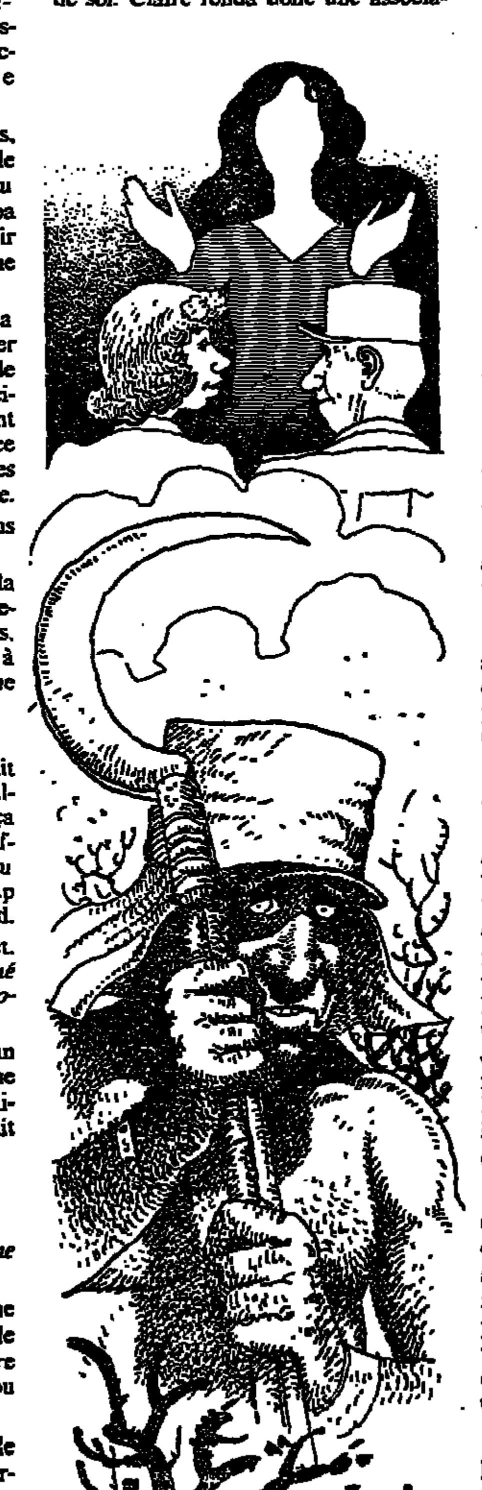
Non, Claire ne donnait pas dans ces *raffinements exotiques*. A Bangui, ce n'était pas nécessaire, les coloniaux n'avaient plus tellement d'estomac. Son rat palmiste n'avait pas fait merveille non plus. Les gens préféraient tout compte fait un bif-frites-salade d'avocat.

Ça aurait pu marcher. Ce qui l'a perdue, c'est que les huiles du gouvernement trouvaient chic de venir, et partaient en disant au maître d'hôtel d'envoyer la note aux services administratifs du palais impérial.

Du coup, Claire s'en était retournée en France. A Aubagne, précisément. Mais pas pour se lancer dans le moule à santons. C'était une rapide, Claire. Elle savait jauger d'un coup d'œil les ressources locales. Elle avait vite remarqué dans quel état de carence affective se trouvaient bon nombre d'ex-képis blancs. Et elle avait eu une idée de génie.

Elle avait prospecté les foyers d'assistance aux mères-célibataires de la région marseillaise, les abris familiaux et autres nids. On y trouve des filles souvent très jeunes, pas forcément futées, tôt marquées par la vie, et capables de dévouement. Elles font leurs choux gras de romans-photos qui exaltent l'amourette. Ce sont des cœurs à prendre de toute éternité.

Il suffisait de réunir les deux catégories, filles et légionnaires. Le reste irait de soi. Claire fonda donc une association loi de 1901, qu'elle nomma l'Arc-en-ciel. Reconnue d'utilité publique, S.V.P. Elle aurait pu prendre pour devise : « Carencés affectifs de tous pays, unissez-vous ! » Mais elle n'alla pas jusque-là. Elle se contenta d'organiser des rencontres entre cœurs solitaires. Si ça marchait ? Fantastique. Ça flambait comme de l'amadou.


CLAUDE LAPOINTE.

C'est dur, une vie pour rien. Le soldat qui n'a guère connu que des prostituées, qui ne sait pas comment aborder une fille honnête, qui voudrait bien fonder une famille, mais qui n'arrive pas à prendre pied, a besoin de ce luxe inouï : être nécessaire à quelqu'un. Et la fille échaudée après une expérience sans lendemain avec un quelconque gamin incapable de prendre ses précautions, et encore moins ses responsabilités, rêve de se consacrer à ce personnage sorti tout droit d'une chanson d'Edith Piaf. Transformer des ratages en réussites, qui dit mieux ? C'est exactement la formule lancée par le Lider maximo, Fidel Castro, après l'échec de la zafra des 10 millions de tonnes, en 1970.

Claire connaissait ses classiques.

A ces cœurs accordés ne manquait qu'une chaumière. Qu'à cela ne tienne. Un légionnaire reste un bâtisseur. Confiez-lui un bull. S'il est sur un atoll, il vous dégagera un terrain d'atterrissage. Et s'il est dans la brousse, une piste. Il ne peut pas s'empêcher de construire. Reste à lui offrir un chantier.

Claire créa donc un groupe de castors de choc. Oh, elle n'était pas seule. Elle avait su se choisir un paravent très convenable. Parmi les membres fondateurs, on trouvait, comme de bien entendu, un ancien amiral un tantinet dans la brume. Il distinguait mal Ajaccio et Mers-el-Kébir. Il côtoyait un préfet honoraire et inoffensif, et quelques ganaches bénévoles. Des gens qui avaient passé leur vie à se produire, non à produire, et qui ne demandaient pas mieux que de faire une ultime figuration. Cette histoire de castors édifiant des chaumières pour d'anciennes filles plus ou moins perdues, c'était frais comme du Manon Lescaut. Qui donc aurait osé refuser sa caution à un aussi aimable projet ?

Il semble que Claire ait péché par manque d'imagination. Elle aurait pu tout se permettre, entreprendre le peuplement des îles Kerguelen ou de la Guyane, tant qu'à faire. Quitte à créer du rêve, pourquoi chicaner ? Le bon peuple raffole de belles histoires. La presse se serait emballée. Les subventions seraient tombées comme à Gravelotte...

Toujours est-il qu'elle borna ses ambitions à Aubagne. Il fallait un terrain. Une ancienne briqueterie, entourée d'une pinède, convenait admirablement. C'était dans un vallon à l'écart, avec assez d'espace pour implanter cinq cents villas. L'argent ne manquait pas, l'ardeur non plus. Quant au permis de construire, le maire fut net :

« Débroussaillez d'abord, et vous l'aurez. »

Les castors débroussaillèrent comme des chèvres. Pas besoin de bouteur. Tout à l'huile de coude, et hardi petit. La sueur ruisselait sur les torses brunis. Cela vous rappelait ces tableaux soviétiques exaltant la mise en valeur des terres vierges, à l'époque où Paul Nizan, qui ne craignait pas d'en donner pour son caviar, explorait les kichlaks de la vallée du Varzob. Oui, camarades, c'est exaltant la peine des hommes tendus par un idéal. Et quitte à coloniser, autant le faire à domicile, c'est tout de même plus sûr.

Chaque postulant devait verser sa quote-part au compte de la société fondatrice. Peu de chose : un million ancien, pour l'achat du terrain, le matériel, les frais de notaire, etc. Et pour pouvoir tirer sur cette somme, trois signatures étaient nécessaires ; celles de l'amiral, du préfet et de Claire, bombardée secrétaire générale.

Le débroussaillage progressait dans l'enthousiasme. Le plan général fut tracé, des voies d'accès déblayées, les gars ne ménageaient pas leur peine. Certains, dans le feu de l'action, ne savaient plus bien où ils en étaient. Entourés par les collines proches, épaulés par leurs frères d'armes, ils pouvaient se croire revenus au bon vieux temps, quand ils implantaient un point d'appui dans une cuvette lao, ou un djebel. Il ne manquait que l'aboiement des 105. Ils retrouvaient un combat. Cette fois, c'était leur combat. Il ne s'agissait plus de guerres à perdre, mais de paix à gagner. Oui, c'était beau.

De nouveaux amateurs se pressaient derechef au portillon. S'entasser ? Pas question. Il valait mieux s'agrandir, acheter du terrain pendant que c'était encore possible. Justement, un paysan était prêt à céder une vaste parcelle d'un seul tenant. Il exigeait d'être payé comptant. Une assemblée générale des castors donna son accord. Un chèque de 250 millions anciens fut établi. Et encaissé. Mais pas par le paysan.

Par qui ? Le caissier de la banque se souvenait d'un type barbu, assez jeune, avec des lunettes aux verres foncés. On chercha les cosignataires. Disparus.

Deux jours plus tard, on retrouva l'amiral et le préfet, au bord d'un chemin, vers Mimet. Impossible d'en tirer quoi que ce soit. Ils semblaient manifestement sous l'affet d'un hallucinogène. L'amiral se préparait à livrer la bataille de Navarin, avec l'escadre de Trafalgar. Quant au préfet, bizarrement, il se prenait pour de Gaulle, et parlait de reconquérir l'Algérie, ce qui n'était pas pour déplaire à bon nombre de castors.

L'amiral ne refit jamais surface. Le préfet récupéra son ancienne personnalité, et jura ses grands dieux qu'il ne se souvenait de rien. Le trou. Un trou aussi géant que celui de la caisse.

Claire ? Mystère. Elle demeura introuvable. Peut-être victime d'un gang. Ou complice. Ou en dehors du coup, allez savoir...

Elle partie, l'entreprise périclita. La mairie refusa le permis de construire et fit affaire avec une entreprise plus orthodoxe. Les castors furent remboursés. On leur proposa même des appartements dans les coquettes tours de vingt étages qui se mirent à germer sur l'emplacement de leur village de rêve. Quelques-uns acceptèrent.

Finalement, il ne s'était rien passé, rien de grave en tout cas. Un rêve était mort. Une plus-value disparue. C'est le sort général des rêves et des plus-values.

Restait le cas Claire. Qu'est-ce que Werner en pensait ? Rien. Lui n'avait jamais compté que sur ses propres forces. Il pensait qu'il était temps de s'y remettre, si l'on voulait profiter du jour.

Nous reprîmes le collier, légèrement étourdis par le rosé. Les ronces ne nous faisaient pas de cadeaux. J'avais un sécateur et de vieux gants, et je m'évertuais à les cisailler à la base. Encore fallait-il l'atteindre. Werner maniait un engin redoutable, une faucille fixée au bout d'un long manche. Il ressemblait à un de ces barbares tels que Flaubert se plaisait à les imaginer, lorsque Louise Colet voulait bien lui accorder un peu de répit. Quant à Gilles, il entassait le fruit de nos efforts. Nous étions couverts de poussière et d'éraflures variées. De vrais petits castors...

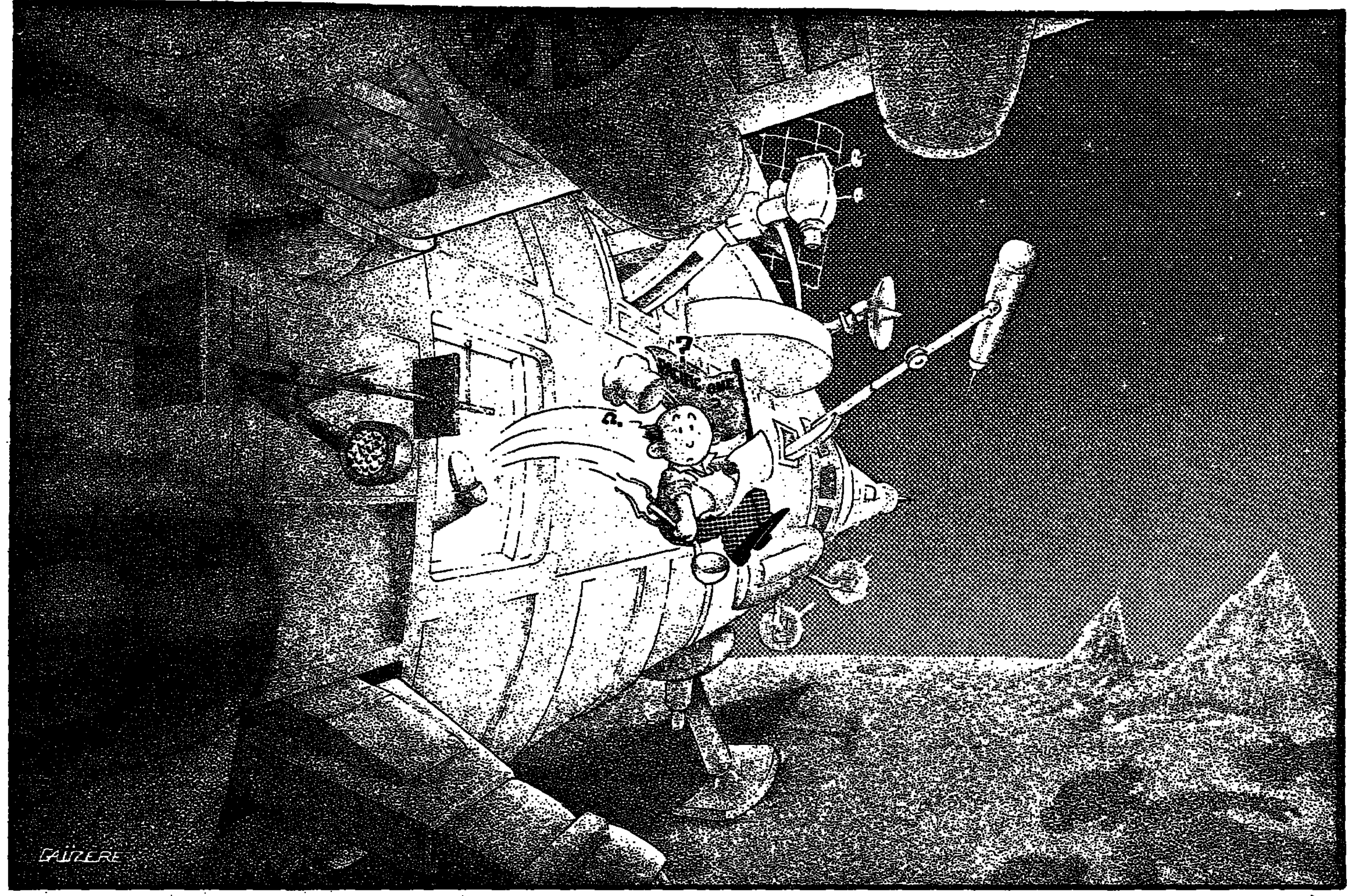
C'est chouette, le travail physique au grand air. La divine malédiction d'hier est devenue un luxe. Le premier qui proposera des bûches à scier à domicile à nos P.-D. G. désireux de se défoncer fera fortune.

Le soir venu, Werner mit le feu au tas d'épines et de broussailles. Une épaisse colonne blanchâtre jaillit en crépitant vers le ciel. Notre effort partait en fumée. Les métaphores vous viennent facilement à l'esprit, dans la nature : c'est là qu'elles sont nées, pour la plupart. Et puis la flamme attaqua la masse épineuse. La chaleur nous fit reculer.

Prochaine étape :

La transhumance





JEAN-PIERRE GAUZÈRE

DOMINATION

Jack Goody : manières de table et façons de dire

La cuisine et l'écriture sont deux éléments déterminants des sociétés humaines. Elles peuvent être aussi bien des instruments d'expression que de domination.

CHRISTIAN DESCAMPS

ANTHROPOLOGUE à Cambridge, l'africaniste Jack Goody part d'une évidence oubliée, mais décisive : nous baignons dans l'écriture, et cette « technique » change la totalité de nos relations au monde. En effet, écrire, ce n'est pas *seulement* enregistrer la parole, c'est se donner les moyens de classer, de découper, d'abstraire des éléments. Il y a, selon Goody, une spécificité de la pensée écrite qui se manifeste dès le savoir graphique (1). Au lieu de *« nous attribuer la science »* et par là même de la refuser aux autres, Goody se propose d'analyser concrètement le processus de stockage et d'accumulation de ce que nous appelons la science. *Car si les sociétés* orales ne manquent pas d'esprit critique, *elles ne constituent pas* de tradition critique, et Goody avance que, pour faire de la philosophie, il faut sans doute ruminer l'accumulation des écrits des prédécesseurs.

Pourtant on rencontre dans les sociétés orales des spécialistes de la production intellectuelle, ceux que les ethnologues chérissent tant : les « bons » informateurs. Mais, quand les ethnologues reproduisent, classifient ce qu'ils leur racontent, *ils sont forcés* d'oublier — dans l'acte de passage à l'écrit — les conditions effectives de la réception des informations. Bref, Goody propose de restituer l'écriture au sens strict dans l'ensemble des arts graphiques. L'écriture transforme le savoir politique, met en place de nouveaux modes de pensée, de nouveaux modes de domination. Et cette *domestication* de la pensée sauvage, nous allons la *retrouver aussi dans les aspects* les plus quotidiens : dans les pratiques *alimentaires* apportées par la domination des pays industrialisés.

« Avant d'en venir à votre recherche sur l'écriture, j'aimerais que vous nous disiez un mot d'un récent travail que vous venez d'effectuer à propos des manières de table. Vous repérez dans la cuisine, dans l'alimentation, un mode de domination.

— Lévi-Strauss m'a donné envie de m'intéresser à la cuisine ; mais je me suis plongé dans ce sujet après des séjours que j'ai effectués sur le terrain, dans l'Ouest africain. J'ai travaillé au Ghana et j'ai tenté de voir dans quelle mesure les habitudes alimentaires permettaient de saisir une société. *Les enjeux de la* cuisine permettent de repérer des *différenciations culturelles* ; j'avais rencontré cela dans un article de Louis-Vincent Thomas. J'avais envie de faire se rencontrer la sociologie et l'autonomie relative de la biologie.

» *Ainsi, dans* les pays comme le Dahomey, je me suis demandé pourquoi des sociétés se différenciaient moins que d'autres par la cuisine. J'ai vite découvert que ceux *« d'en haut »* se mariaient presque toujours avec des femmes *« d'en bas »*. Quand les chefs se marient avec des femmes du peuple, *celles-ci* apportent une cuisine domestique. Vous comprenez *aisément* que dans des structures où l'aristocratie se marie entre elle, les connotations culinaires seront incroyablement plus différenciées. En France, par exemple, vous faites une différence marquée entre la grande cuisine et la cuisine paysanne. La cuisine aristocratique reste très importante dans la tradition française. En Angleterre, nous avons *la haute* cuisine, en France, vous avez la grande *cuisine*.

— En Angleterre, la haute cuisine semble toujours un peu venue d'ailleurs ?

— En effet, à un niveau très profond, l'art *culinaire* vient de l'étranger. Depuis très longtemps, *depuis la conquête* normande, toute une part de la cuisine est venue d'ailleurs. Par exemple, nous avons des mots différents pour classer les animaux morts et les animaux vivants. Ceci renvoie à une tradition culturelle qui classe, depuis très longtemps, sans doute depuis la conquête, *de façon différente* ce qui est sur la table et ce qui est dans le champ. Les paysans saxons avaient des mots différents pour parler de leurs animaux.

Aliénation

— Revenons en Afrique. Vous décrivez l'apparition des boîtes de conserve comme un phénomène qui va briser les cuisines traditionnelles.

— Quand j'étais au Ghana ou en Haute-Volta, dans les années 50, j'ai essayé de voir les effets du régime colonial dans de toutes petites zones. Il m'intéresserait *de voir des modifications* quotidiennes, plus que de grandes transformations trop générales. Là-bas, même sur les tout petits marchés, on trouvait des boîtes de conserve, les fameuses boîtes de sardines. La sardine était liée à l'industrialisation ; ainsi, les sardines, les tomates et le lait amenaient des bouleversements économiques essentiels. Tout le monde achetait *cela et peu à peu* abandonnait les nourritures traditionnelles. Ainsi, au Ghana, l'importation de nourriture devenait décisive. Les sardines et la bière se mettaient à jouer un rôle important dans l'alimentation de base.

» Au Ghana, l'industrie de la bière est très puissante, car même quand on la produit sur place, on continue à importer les bouteilles. Il en va de même du *sucre ou du thé. La bière* anglaise devenait un modèle. Après quelques années, quand un régime militaire s'est instauré, beaucoup se sont demandé, avec angoisse, s'ils allaient continuer à avoir leur ration de bière.

— Analyser les modes alimentaires, c'est repérer des formes de colonisation douces ?

— Les bouleversements atteignent tous les secteurs, l'alimentation modifie de façon décisive *les sociétés au niveau domestique*. Les besoins des gens sont de plus en plus copiés sur ceux des pays métropolitains, et ce jusque dans les cuisines. S'habituer à consommer des nourritures industrialisées, donc importées, c'est se mettre en position de dépendance. Cette domestication *alimentaire entraîne donc une* destruction des cuisines *traditionnelles...*

» Je me suis intéressé à l'inter*dépendance de la production de* nourriture, à ses conséquences sur tous les aspects de la vie. Celles-ci sont décisives, car dans un premier temps les nourritures en boîte sont moins chères. Ainsi, au début du siècle, les Africains mangeaient leurs produits ; aujourd'hui, avec l'importation de produits *français ou anglais*, les populations locales ont perdu *leur savoir-faire, leur savoir-pêcher*. Il y a encore trente ans, au Ghana, on pêchait, on était encore relativement indépendant sur le plan des nourritures de base. Maintenant, ces techniques sont très largement perdues.

» Et puis, ces habitudes ont quelque chose de plus destructif encore : je pense au stockage de ces produits, dans des pays où la misère règne. Quand on ne pêche plus, on vole. Tout un trafic s'organise, ce qui détruit largement la moralité publique.

Écriture

— Venons-en à vos travaux sur la raison graphique. Vous avancez que les modes de pensée ne sont pas indépendants des moyens de pensée. Vous analysez des technologies *intellectuelles* ?

— Il y a une différenciation radicale entre la culture orale et la culture écrite. Quand j'ai été prisonnier, en Italie et en Allemagne, je me suis trouvé dans une situation où j'ai vécu sans livres, sans écriture. Cette situation m'a amené à réfléchir sur la *spécificité de l'écrit*. Avec *un ami* — Ian Watt, — nous avons, il y a quelques années, analysé les différences qu'amène la maîtrise de l'alphabet ou de la logique. Nous nous sommes demandé comment la rationalité naissait dans un sens technique, comment l'écriture permettait la logique et la *formalisation*. Avec l'écrit, chacun peut avoir un rapport avec la formalisation, avec des moyens de raisonnement spécifique. Il y a là quelque chose qui permet de construire des syllogismes. Cela dit, je ne crois pas du tout — comme le croyait Levy Bruhl — qu'il y ait des sociétés prélogiques. Au contraire, je pense qu'il faut analyser les procédés logiques dans leur relation avec une technologie de l'écriture.

— Levy Bruhl croyait à des sortes d'étapes que franchirait l'esprit humain.

— *Ce n'est pas du tout ma* perspective. Je m'intéresse à l'aspect technique des divers modes de pensée. Ainsi, dans un village du Ghana, on voit à l'œuvre de tout autres techniques intellectuelles. Je ne veux évidemment pas les déprécier, je voudrais simplement comparer les technologies de la pensée. Il faut reconnaître qu'il existe des différences *radicales*. *Nous sommes dans ce* bureau de Cambridge, et, si je vais à ma bibliothèque, il me sera très facile, sans faire d'effort de mémoire, de retrouver une foule de renseignements. Moi, aujourd'hui, je fais cela sans peine. Si je vivais dans un contexte oral, il en irait, bien sûr, tout autrement. Il ne s'agit pas de faire des hiérarchies, mais de tenter de prendre en compte comment la technologie intellectuelle *nous offre certains* avantages ou certains désavantages.

» Je me suis parfois demandé, lors de mes séjours au Ghana, si *c'était une bonne chose que tout* le monde aille à l'école... Je ne dis pas que le *fait* d'aller à l'école nous rendra plus intelligent. Je constate simplement que, si je sais écrire, je pourrai travailler sur des syllogismes, alors que d'autres ne le pourront pas.

(1) Jack Goody, *la Raison graphique*, Editions de Minuit.

(Lire la suite page X.)

BIZARRERIE

Le dur métier d'intellectuel

A quoi servent les intellectuels ? La question n'est pas neuve. Mais la nature et l'existence de cette corporation bizarre sont un constant sujet d'étonnement. Des intellectuels français et américains viennent d'en discuter.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

LORSQUE deux intellectuels se rencontrent, que se racontent-ils ? Des histoires, évidemment, où l'intellectuel joue le premier rôle, celui du héros *civilisateur chargé de terrasser le dragon de l'obscurantisme*... Mais qu'est-ce qu'un intellectuel ? Mille fois ressassée, la question a de quoi faire sourire. Confronter les travaux sur ce sujet avec ceux de leurs collègues d'outre-Atlantique – *qui commencent à peine à s'intéresser à ce phénomène* – pourrait donc être une voie riche d'enseignement. C'est, en tout, cas celle qu'a ouverte, entre autres, un récent colloque franco-américain organisé à Beaubourg (1) sous les auspices de l'université de Paris-VIII et de New York University.

Au sens le plus large du terme, *peut être définie comme « intellectuel »* toute personne qui accomplit un acte intellectuel, c'est-à-dire qui réfléchit sur sa propre pratique. L'inconvénient d'une telle caractérisation est son côté un peu trop vague : mais à vouloir la préciser, on se heurte à *de sérieuses difficultés. Voudra-t-on essayer de définir l'intellectuel* par un critère professionnel ? Alors on interdira l'accès de cette catégorie aux travailleurs manuels : racisme inadmissible. Essaiera-t-on un critère de classe ? Mais l'intellectuel n'appartient pas toujours à la classe dominante, pas plus qu'il *ne sert nécessairement* les *intérêts* de cette dernière. Dira-t-on que l'intellectuel s'est constitué historiquement comme l'anti-prêtre ? Certes, mais, dans bien des cas, il est devenu, à son tour, une sorte de prêtre. Dira-t-on qu'il est un déviant ? Cela aussi a pu être vrai, *mais* a cessé de l'être aujourd'hui : dans nos sociétés d'abondance, l'intellectuel semble en général bien intégré. Privilégié, attaché à ses prérogatives, n'est-il pas quelquefois plus réactionnaire que ses concitoyens *moins* favorisés ?

Paradoxe

On n'aura guère plus de chance de définir l'intellectuel par sa mission (conception ambitieuse), voire par son métier (conception plus modeste). Qui oserait encore dire qu'il faut une vocation *profonde pour mériter* le *titre d'intellectuel* ? N'est-ce pas souvent la situation sociale ou familiale, le milieu favorable, qui déterminent cette vocation ? Et les intellectuels servent-ils vraiment à quelque chose ? N'est-ce pas précisément de ne servir à rien, de ne servir personne, qui justifie leur existence ? *Etonnant* paradoxe – *surtout si l'on songe à la quantité d'intellectuels* qui, depuis le dix-neuvième siècle, ont aspiré à « servir le peuple »...

On serait tenté de se rallier, en fin de compte, à la conception d'Edgar Morin : ce qui justifie, selon lui, l'existence de l'intellectuel, c'est qu'il appartient à ce dernier d'être *« le gardien des idées générales, génériques et généreuses... »*, face à un monde où techniciens, savants et administrateurs n'arrivent plus à sortir du cadre étroit de leur spécialité. A vrai dire, l'existence même d'une « communauté » *intellectuelle*, avec ses règles et ses *rituels rigoureusement fixés*, n'a été, pendant longtemps, qu'un phénomène français, voire parisien.

Sans remonter au Déluge, on peut dire, avec Jean-Paul Aron, qu'une telle communauté – *composée pour l'essentiel d'hommes* de lettres, d'écrivains proches du pouvoir et écoutés par celui-ci – apparaît en France dès le XVIe siècle : les poètes de la Pléiade en fournissent le premier embryon. Cette primauté de l'intellectuel-écrivain, ne se réclamant d'aucun *parti et ne parlant qu'en son nom propre*, dure jusqu'au XXe siècle ; ce n'est qu'au lendemain de la première guerre mondiale que les intellectuels éprouvent le besoin de se rattacher à des partis organisés. Ceux-ci, en retour, semblent accorder une grande importance au *ralliement des intellectuels – du moins jusqu'aux* années 60.

La période qui commence avec l'affaire Dreyfus et s'achève avec la guerre d'Algérie est d'ailleurs, pour les intellectuels français, une sorte d'âge d'or : leurs articles sont recherchés par les journaux, comme *leur appui l'est par les hommes* politiques. Mais c'est aussi une période de mutation profonde, durant laquelle le personnage de l'intellectuel-enseignant, vulgarisateur plutôt qu'inventeur, critique plutôt que créateur, commence à se substituer à celui de l'intellectuel-écrivain. *Bref, avec la diffusion des idées*, la démocratisation de l'enseignement et la mainmise des groupements politiques sur les organes d'information, commence le déclin de l'intellectuel tout-puissant : déclin accéléré après 1960, comme l'ont constaté René Rémond et Madeleine Rebérioux. Il n'est guère contestable, en effet, que dans la France de 1980, le monde des intellectuels et le monde politico-administratif ne soient, malgré quelques exceptions célèbres, profondément coupés *l'un* de l'autre...

Aux Etats-Unis, *où l'apparition d'une communauté* d'intellectuels est un phénomène beaucoup plus récent – guère antérieur au XXe siècle, – les choses semblent évoluer différemment. Au reste, beaucoup d'Américains *s'étonnent du statut très particulier*, à la *fois marginal* et sacré, dont jouissent les intellectuels français. Trois faits, en particulier, les déconcertent. D'abord, l'importance que revêt, chez nous, le phénomène culturel. Le rôle que jouent les critiques littéraires, la *popularité* d'émissions comme *Apostrophes* ou *la Rage de lire*, le nombre de librairies vendant des livres classiques ou universitaires sont, d'après Susan Sontag, des phénomènes sans équivalent aux U.S.A.

Homogénéité

Autre sujet de *surprise* : la relative homogénéite psychologique et culturelle de l'« élite » intellectuelle française. Celle-ci tient sans doute au caractère prépondérant, dans notre système d'éducation, de la *filière* « *grandes écoles* », *qui opère comme une sorte de « moule »* unificateur. Aux Etats-Unis, en revanche, le système universitaire est beaucoup plus diversifié ; les diplômés n'ont pas, comme le souligne Kenneth Keniston, le sentiment d'appartenir à *une caste supérieure*...

Enfin, *les sociologues américains n'en finissent pas de s'étonner* du caractère immédiatement politique que revêtent, en France, les débats d'idées. Au Etats-Unis, si l'on n'est pas de gauche, on n'est pas forcément de droite : chez nous, si... Conséquences lointaines des grandes *polémiques soulevées, à la fin du XIXe siècle*, par la naissance de la République, l'affaire Dreyfus, le mouvement ouvrier ? Quoi qu'il en soit, l'intellectuel français est obligatoirement politisé. Même s'il n'appartient pas à un parti, il doit tenir sa *place* dans *l'orgie de discussions politiques* qui, périodiquement, saisit le peuple français. Il ne s'en plaint pas, d'ailleurs : sans la politique, qui s'intéresserait encore aux débats d'idées ? ■

(1) Les 10 et 11 juin 1981. Y participaient, *entre autres, Kenneth Keniston*, Susan Sontag, Richard Sennett, Edgar Morin, Pierre Bourdieu, Jean-Paul Aron, Madeleine Rébérioux, *René Rémond*, etc.

TÉMOINS

Charles-André Julien inlassable militant de l'anticolonialisme

Il a été de toutes les batailles contre le racisme et le colonialisme. Ses écrits et son action ont marqué des générations de militants – en particulier au Maghreb. A quatre-vingt-dix ans, il pense que le combat continue.

PATRICE BARRAT

LA vie est faite de mille et un combats. Ses ennemis : les privilèges sous toutes leurs formes. Privilège du *colon, du nanti*, de l'homme sur la femme...

Historien, délégué à la propagande du parti communiste jusqu'en 1921, premier président de la Ligue des droits de l'homme en Afrique du Nord, membre du *gouvernement du Front* populaire (1936-1939), professeur à la Sorbonne et à l'ENA, Charles-André Julien a eu, à ces titres et à quelques autres, Jaurès, Lénine, Trotski, Ho Chi Minh, Blum, Ben Bella pour interlocuteurs.

Alors qu'il entre dans sa *quatre-vingt-dixième année*, il semble ne pas se résigner à travailler à des Mémoires commandées par un éditeur. Lui, pour qui *« des décennies ne suffisent pas à éliminer les idées reçues »*, en traque ici quelques-unes (1).

∴

« Qu'est-ce qui vous fait le plus horreur dans ce à quoi vous avez *été confronté* ?

– *J'ai horreur* de la guerre, de cette bêtise somptueuse qu'est la guerre.

» Et puis, j'ai horreur du privilège. C'est un des mots que je trouve le plus horribles. Ce qui a fait de moi un anticolonial, c'est justement que le colonialisme est *fondé sur un privilège, et ce privilège* est considéré comme une supériorité non seulement collective, par le pays « le plus avancé » sur le pays qu'il colonise, mais aussi par l'individu. Le dernier traîne-savates qui arrivait *au Maghreb considérait qu'un* Arabe cultivé était un sauvage par rapport à lui...

– En 1920, vous écriviez dans *l'Humanité* : « Chez les socialistes comme chez les indigènes socialistes, l'opposition de race n'a *pas disparu* ; le *rapprochement* entre prolétaires et travailleurs français et indigènes, non socialistes, est loin d'être réalisé. » **L'a-t-il été par la suite ?**

– Pas vraiment, mais la vie syndicale était le meilleur élément d'éducation pour montrer que, quand on a la conscience d'avoir le même maître et la conscience de souffrir des mêmes *injustices collectives, une sorte* d'égalitarisme se crée et va à l'encontre du principe du privilège. Il fallait s'élever contre cette forme qui dure.

» La France figure parmi les pays racistes. C'est un des pays où la population admet le moins la différence. Le Français est *peut-être moins fondamentalement raciste* que certains autres, mais il le manifeste plus que d'autres. Il ne tolère même pas que l'on fasse la cuisine ou que l'on s'habille différemment de lui. Le Français considère comme inférieur quiconque ne pratique pas les mêmes procédés *que lui*. C'est *extrêmement* grave, car c'est un sentiment difficile à faire disparaître.

» Le *phénomène* du racisme est pour moi le problème le plus angoissant de l'heure. Les attitudes policières et aussi philosophiques, si l'on peut dire, du racisme renaissent maintenant.

» Je ne vois pas d'autre issue qu'une éducation, religieuse ou sociale, car une révolution comme la *révolution russe n'a* pas fait disparaître l'antisémitisme. Le passé de la tradition tsariste pèse très lourdement sur l'Union soviétique, et c'est certainement très gênant dans la propagande communiste en Occident. C'est un des thèmes que *cette propagande évite le plus.*

Dignité

– *Dans vos ouvrages*, vous faites le *récit* des horreurs du système colonial, ce qui vous conduit à utiliser l'expression « consommation de Noirs » à propos du Congo. Comment a-t-on pu en arriver là ?

– L'enseignement a des responsabilités énormes. Avec le régime républicain, s'est développé un idéalisme projeté vers l'extérieur. L'instituteur français a été persuadé que la France républicaine apportait le salut de sa civilisation à l'étranger. Et, comme le *milieu* ouvrier n'était *formé que par l'école* primaire, cette conception raciste a largement débordé le milieu bourgeois et a été même plus marquée dans le milieu populaire que dans la classe intellectuelle. L'intelligence du phénomène colonial était plus grande dans la seconde que dans le premier. Pendant la guerre d'Algérie, c'était très difficile d'aller parler devant les *milieux ouvriers*. Il *existait* en France une conception globale que la France accomplissait une belle mission. Les positions doctrinales n'impliquaient pas un clivage sur le problème colonial.

– Mais ces réalités du système colonial n'ont toujours pas été intégrées par l'histoire officielle ?

– Non, elles ne l'ont pas été, mais il y a des progrès très lents. Elles s'intègrent davantage vers l'enseignement supérieur que vers l'enseignement moyen.

» Il y a soixante ans, *lorsque* je m'occupais de ce problème, là, *c'était encore moins commode* que maintenant. Il a fallu longtemps pour que je parvienne à une notion claire des rapports coloniaux. J'ai commencé par m'intéresser à l'histoire diplomatico-militaire, puis, ensuite, j'ai fait comme tout le monde, *j'ai admis le primat économique, enfin j'en suis arrivé* à *penser que, ce qui compte*, c'est la dignité humaine.

– Cela n'implique-t-il pas un engagement permanent ?

– Ce que j'ai traduit dans mon action, c'est d'une part la vérité historique, d'autre part le militantisme contre les injustices. J'ai été beaucoup plus un homme de lutte sur le plan social qu'un homme politique, bien que j'aie *fait de la politique très tôt. A vingt-six ans, j'étais président* de la Ligue des droits de l'homme en Algérie et Tunisie. Là, j'étais en prise directe avec l'injustice sociale : la condamnation de l'Arabe, l'acquittement du colon. Cela, c'était du travail dans le concret. C'était pour moi quelque chose d'essentiel.

» Je devais avoir sept ans (*en 1898*) lorsque mon père nous *a réunis, mes frères, ma sœur et moi, autour d'un guéridon* pour nous dire qu'il avait pensé que le capitaine Dreyfus était coupable, mais qu'il s'était rendu compte, à l'étude, qu'il était innocent. Il a ajouté qu'il allait prendre position, et je me souviendrai toujours de la phrase : *« Vous serez insultés au lycée, mais vous devez en être fiers. »*

» *On doit* être solidaires les uns et les autres d'une *injustice* individuelle. On doit en être comptable et en prendre chacun sa part. Si nous sommes insultés, c'est une sorte de vraie récompense.

» J'ai été un des premiers, il y a soixante ans, à me lancer dans des campagnes féministes, à une *époque où cela semblait ahurissant* qu'un jeune garçon se lance dans des campagnes de ce genre.

» Quand Schoelcher a plaidé pour l'abolition de l'esclavage et y a abouti en 1848, on lui opposait que l'esclavage était une tradition, que le Christ ne l'avait *jamais* condamné. L'argument de la tradition *justifiant l'injustice* n'a pour moi aucune valeur. C'est vous dire que mon optique politique a plus été d'incidence sociale que de policaillerie.

Navrant

– Vous avez traversé le siècle dans son entier. Y discernez-vous des lignes de force ?

– Du point de vue du progrès scientifique, c'est un siècle merveilleux. Mais, pour l'éthique, nous vivons une période navrante.

» La majeure partie du monde est aujourd'hui conservatrice. La libération obtenue dans de nombreux domaines a provoqué une sorte *d'instabilité de la pensée. Autrefois*, la *pensée était une* maison qui avait quelques piliers solides, et on était tranquille. Maintenant, on bâtit les étages avant les murs. Cette sensation que la société ne répond plus au besoin de confiance dans

Jack Goody

(Suite de la page IX.)

– Nous rencontrons ici les problèmes du développement. Dans bien des pays du tiers-monde, beaucoup de gens n'ont plus d'équipement traditionnel, et souvent on a mis – à la place – *une sorte de sous-équipement* pseudo-moderne.

– Je crains que vous n'ayiez raison et que nous ne soyons en train de vivre une période transitoire où les cultures flottent. L'ennui dans le développement de l'écriture, *c'est que souvent* les *instruments* qui sont *répandus sont* extraordinairement « aliénants ». En Afrique, aujourd'hui, on généralise des plans agricoles qui se servent de l'écriture pour enregistrer les terres. Mais, comme la plupart des terres sont transmises dans des systèmes traditionnels – celui du retrait *lignagier*, – les modes *d'enregistrement modernes n'en tiennent* généralement pas compte. Ainsi, si je vais faire enregistrer mes terres, on va me faire écrire mon nom, à côté d'une surface d'x hectares. Mais, en faisant cela, tous les droits de mon frère, de ma femme, de mon cousin, vont disparaître dans ce type de classement. Cette formalisation « oublie » l'inscription des droits anciens. *Ceci ne génère pas simplement* des *erreurs*, mais aussi des conflits terribles. Au Ghana, en ce moment, les paysans sont *en train de brûler d'énormes* champs de riz...

» L'anthropologue peut se rendre compte du fait qu'il y a de mauvais usages de l'écrit, mais il ne peut pas non plus proposer de détruire les écoles. Voyez, je ne suis *guère optimiste* à court terme, *même si* tout est peut-être possible à long terme.

Flottements

– Croyez-vous en la possibilité d'une double culture ? Est-il possible que les gens puissent – un temps au moins – fonctionner sur le registre de l'oral en même temps que sur celui de l'écrit ?

– J'espère que c'est possible. En Afrique, beaucoup de gens fonctionnent d'ailleurs avec la diglossie. Dans les territoires anglophones ou francophones, une partie de la *population* se sert *tout à fait correctement* du *français ou de l'anglais*, tout en maîtrisant parfaitement la langue locale. Dans les grands banquets de Dakar, on vous offre du camembert et du vin, mais ces gens sont très profondément marqués par les cultures traditionnelles. Quand une population peut fonctionner *sur* deux registres, *elle a évidemment une grande richesse*.

– *Pourtant, les bureaucraties militaires ne sont-elles* pas en train de détruire – au nom du développement moderne – des pans entiers de culture locale ?

– Je ne vois malheureusement guère de différence entre les *bureaucraties militaires* et les régimes dits « socialistes ». En fait, il n'y a que des différences de degrés chez des dirigeants qui sont tous formés à l'occidentale...

» Mais il ne faudrait pas faire semblant de posséder des solutions. Ainsi, je connais un endroit où il n'y a pas d'école, où les gens *vivent relativement intégrés* dans *leur mode* de vie. En tant qu'anthropologue, lorsque je suis là-bas, je suis émerveillé. J'en ai parlé à des amis ghanéens. Ils m'ont fait remarquer qu'en défendant cette tradition je disais la *même chose que ce qu'avançaient*, en un *sens* tout autre, les classes dominantes. Ces populations que j'aimais tant étaient exploitées, parce qu'elles avaient payé des impôts pour avoir des écoles qu'on n'avait jamais ouvertes.

– Les ethnologues qui travaillent sur des terrains américains luttent contre le massacre des Indiens. En Afrique, la situation est tout autre.

– En effet, les Ashantis se voient comme des Ashantis, même si toute une partie de leur culture est détruite. Mais nous pouvons dire aussi que notre culture d'ancien régime a disparu. En *Angleterre, une association, Survival*, lutte contre le massacre des Indiens sud-américains. Mais, en Afrique, les Africains considèrent que les questions de préservation de leur culture les regardent plus que les ethnologues. » ■

l'homme et de sécurité dans l'événement fait que l'on risque de voir une réaction conservatrice, un retour à des valeurs contestées mais qui paraissent sûres.

» Il y a toutefois un acquis sur lequel on ne reviendra pas : certains ont pu condamner la Révolution française, mais personne n'a osé demander la suppression des Droits de l'homme.

— N'y a-t-il pas une contradiction entre votre passion pour certains « grands hommes » et votre dégoût de la politique ?

— Non. La politique peut être une chose extrêmement honnête. Ce sont les hommes qui la pratiquent qui sont inférieurs aux tâches qu'ils peuvent remplir.

» J'ai connu des hommes remarquables comme Léon Blum, Ho Chi Minh, Lénine, Trotski, mais je n'ai connu qu'un grand homme, c'est Jaurès. Jaurès était impeccable, d'une moralité absolue. Jaurès était un être qui englobait l'essentiel de la connaissance humaine de son époque, chose devenue impossible aujourd'hui.

— Et aujourd'hui, connaissez-vous des hommes remarquables ?

— Oui, j'ai une haute estime pour Mendès France. Mendès est un très grand monsieur, méconnu, sauf à l'étranger. Je le mets au-dessus de tous les hommes d'Etat actuels. Ce jugement serait certainement partagé par Mitterrand, qui se révèle, par les premières mesures qu'il a prises, comme le fidèle successeur d'un homme qu'il considère comme un modèle. Seulement Mendès ne pouvait pas réussir, car c'est un homme qui dit la vérité. Un homme qui boit du lait au moment des bouilleurs de cru, c'est impossible. Tout le monde a reconnu sa valeur, mais il était « insupportable ». Mais vous savez, maintenant, je suis résigné. En 1917, on a cru y arriver. Et, en 1921, je suis parti en Russie comme un croisé en Terre sainte.

Dire la vérité

— Vous étiez en 1921 à Moscou au troisième congrès de l'Internationale communiste et vous avez dû faire un rapport.

— Frossard, secrétaire général du parti communiste, m'avait chargé de faire un rapport exact, mais cela s'est retourné contre moi. Pourquoi ? Parce que je crois que j'y disais la vérité. J'ai écrit que la nouvelle politique économique était un véritable péril et une lutte angoissante pour la Russie. Ludovic-Oscar Frossard m'a répondu : *« On ne peut pas dire cela aux militants, il faut dire le contraire. Il faut dire que c'est une nécessité. »* Je me suis tourné vers Vaillant-Couturier, mon ami, et je lui ai dit : *« Paul, nous avons été d'accord pendant tout notre séjour en Russie ? Es-tu d'avis que l'on mente aux militants ? »* Il a baissé la tête, sans dire mot. Et, parmi les vingt types du comité directeur, pas un n'a dit : « Il faut dire la vérité. » Alors, j'ai démissionné de mon poste de délégué permanent à la propagande, je suis redevenu professeur.

— Quels étaient, à l'époque, les liens entre le P.C.F. et le parti communiste soviétique ?

— Le P.C.U.S. méprisait le parti communiste français. Tchitcherine m'avait demandé de faire le maximum de publicité sur la Russie. J'avais réussi à publier un grand article dans *l'Illustration* pour montrer que, loin d'avoir détruit les tableaux, l'Ermitage s'était enrichi, car on mettait un grand zèle à garder les œuvres d'art. Les camarades du parti étaient scandalisés que j'aie écrit cela dans un journal bourgeois. Un jour, j'en parlais à Gramsci. Il m'a dit : *« Le parti communiste français recule les bornes tolérables de l'idiotie. »*

— Eprouvez-vous le besoin d'appartenir à un mouvement organisé ?

— Non. D'abord, je n'éprouve aucun besoin d'épouser une religion. J'ai des conceptions éthiques très claires, une conception du bien et du mal. Mais je suis rebelle à l'embrigadement, quel qu'il soit. Jamais je n'ai voulu être franc-maçon, alors qu'on m'offrait pour cela un avancement considérable. Mon seul bonheur, c'est de comprendre.

Abus

— Quel a été l'élément déclencheur du conflit colonial ?

— L'élément essentiel du conflit colonial a moins été l'exploitation des gens que l'atteinte à la dignité humaine. Quand on étudie les mouvement maghrébins, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas provoqués par des motifs matériels, comme des disettes, mais par des abus, des heurts de civilisations, ce que j'appelle l'atteinte à la dignité.

» Par exemple, au Maroc, les colonisés ont senti ponctuellement des abus coloniaux. Ils étaient moins payés, brimés..., mais ils n'avaient pas une conception générale du fait colonial. Cette conception est venue après le coup de force contre le sultan. Le nationalisme a trouvé un terrain propice à un développement et à une lutte, car le phénomène colonial a été ressenti nationalement au lieu de l'être *ponctuellement*.

» En Algérie, où les choses étaient différentes, l'affaire de Sétif, en 1945, a eu un effet analogue. Et, en Tunisie, la lettre de décembre 1951 affirmant la cosouveraineté a été, dans une certaine mesure, ce choc qui fait passer l'oppression coloniale d'un stade particulier à un stade collectif. J'accepterai le débat sur cette idée qui est mienne.

— Avez-vous été déçu par le chemin pris par certains pays après leur indépendance ?

— Déçu ? Non. Je ne me sens pas coresponsable. De toute façon, la colonisation n'aurait pu être désintéressée. La politique libérale était impossible dans les colonies. Il y avait incompatibilité fonctionnelle entre le libéralisme et la colonisation. Un homme comme Lyautey a pu croire, à certains moments, réaliser une sorte de régime de contrôle, mais, dès 1920, il a été battu par son administration.

— Vous qui avez connu les débuts de l'Internationale communiste, savez-vous pourquoi Lénine recommandait de combattre le panislamisme ?

— Tout ce qui était une forme internationale et pouvait nuire à l'Internationale communiste était considéré comme ennemi.

— Il y a un mot que vous avez personnellement lancé, c'est celui de « Maghreb uni » ?

— J'ai été très pro-maghrébin et j'avais, en effet, créé ce mot-là. Mais j'ai fait une erreur de pronostic. J'ai sous-estimé que le nationalisme était plus fort que tous les sentiments religieux ou collectifs. Si vous créez des frontières, immédiatement le voisin devient l'ennemi. J'ai cru à un élan de panmaghrébisme, j'ai cru qu'il y avait là-bas des hommes capables de penser le Maghreb au lieu de penser la Tunisie, l'Algérie ou le Maroc. D'ailleurs, le conflit algéro-marocain était très facile à résoudre avec un esprit maghrébin. Je me souviens l'avoir écrit aux hommes politiques des deux côtés. Le mouvement de libération marocain a été beaucoup plus lié au mouvement algérien que l'histoire ne le dit.

— Et, maintenant, croyez-vous à l'union entre les pays arabes ?

— Pour le moment, on ne peut pas être très optimiste sur ce point-là. Au Maghreb, l'Islam a été le support plutôt que le moteur.

L'expansion de l'Islam vous paraît-elle irréversible ?

— Oui. Je disais à mes étudiants : *« Il y a deux phénomènes qui n'ont jamais reculé, c'est le tabac et l'Islam, sans aucune connotation de valeur. »*

L'Islam gagnera de plus en plus. C'est flagrant en Afrique, car il apporte des solutions concrètes adaptées aussi bien aux gens simples qu'aux intellectuels.

Dans le maquis

— Quel est celui de vos ouvrages qui vous tient le plus à cœur ?

— Mon préféré, c'est *l'Afrique du Nord en marche*. Je l'ai écrit en soixante-deux jours. Cet ouvrage a révélé le nationalisme à lui-même dans le Maghreb. On lisait ça dans le maquis. Je pense que le sentiment national a eu le primat dans la lutte et a trouvé sa justification dans l'Islam. Maintenant, c'est le mouvement contraire, c'est vers l'Islam que l'on se porte ; l'Islam redevient le moteur.

— Vous affirmez, dans un article, l'existence d'un « complexe de culpabilité coloniale de l'intelligentsia » Comment se manifeste-t-il ?

— Par la volonté de ne pas voir maintenant les défauts des colonisés. Nous prenons en charge les péchés des colonisateurs. Il existe un phénomène quasi religieux. On considère comme une faute inexpiable ce qu'a été le phénomène colonial et on craint qu'une critique de l'ancien colonisé ne soit considérée comme une persistance de l'esprit colonial.

» Je serais même beaucoup plus sévère pour le colonisé qui devient exploiteur à son tour. Celui qui a souffert de l'exploitation puis devient un dominant est beaucoup plus responsable que celui qui n'en pas conscience. C'est pour cela que, jamais, je ne me suis prêté à ce que l'on appelle l'histoire anticoloniale. Il n'y a pas de l'histoire colonialiste, il n'y a pas de l'histoire anticolonialiste, il y a l'histoire. Dès que l'on escamote les faits, cela m'horripile. Croire qu'il faut absoudre les abus actuels de pays qui l'ont subie, je ne peux pas le souffrir. Le plus grand service que l'on puisse rendre aux pays anciennement colonisés, c'est la vérité.

» Je n'admettrai jamais les complicités qui s'établissent dans ces pays-là, entre une minorité qui s'enrichit scandaleusement et quelques hommes d'affaires. Il y avait autrefois, parmi les administrateurs français, des gens tributaires d'un régime et de leurs préjugés, *mais parfois honnêtes*. Au moins, ils n'étaient pas soumis à la dictature de l'argent. Il est scandaleux que certaines élites indigènes soient mêlées au tripotage financier. Ce en quoi je continue d'être hérétique, maintenant, comme je l'étais dans l'autre sens. Il faut avoir un principe, dont on peut rire, qui est un principe de moralité. » ■

MORGAN.

(1) Charles-André Julien est l'auteur de : *L'Afrique du Nord en marche, Histoire de l'Algérie contemporaine, le Maroc face aux impérialismes, Une pensée anticoloniale.*

PSYCHANALYSE

Souvenirs et projets d'Alexandre Mitscherlich

Pour Alexandre Mitscherlich, dont les Mémoires viennent de paraître en Allemagne, la psychanalyse doit davantage s'occuper de la société, de la politique ou de l'histoire que des rêves.

LÉA MARCOU

LORSQU'UN *psychanalyste septuagénaire se penche sur son passé, que raconte-t-il ?* Sa *propre* histoire, bien sûr, mais aussi une page de celle de la psychanalyse. Et lorsqu'il s'agit du célèbre psychanalyste allemand Alexandre Mitscherlich, qui vient de publier ses Mémoires sous le titre *Une vie pour la psychanalyse* (1), il porte aussi témoignage sur son temps, s'interroge sur la société d'aujourd'hui — une réflexion que le public français a déjà pu apprécier dans des ouvrages comme *le Deuil impossible* (2), ou *l'Idée de paix et l'agressivité humaine* (3).

Comment devient-on psychanalyste, à une époque et dans un pays où Freud ne suscite que méfiance ? Après son baccalauréat, en 1928, le jeune Alexandre Mitscherlich n'a qu'une idée en tête : ne pas devenir chimiste comme son père, monarchiste autoritaire contre lequel le futur auteur de *Vers la société sans pères* est en pleine révolte. Il entreprend des études d'histoire. Un jour, à la bibliothèque de l'université de Munich, il jette un coup d'œil sur le titre de la plaquette que lit son voisin : *Un souvenir d'enfance de Léonard de Vinci*. Intrigué, il l'emprunte à son tour... puis dévore tout Freud.

1932 : l'Université allemande devient de plus en plus « brune ». Mitscherlich abandonne ses études pour ouvrir une librairie à Berlin et commencer, parallèlement, sa médecine. La vitrine du libraire reflète les opinions politiques — socialistes — de celui-ci. Les visites, de plus en plus menaçantes, de la Gestapo se multipliant, Mitscherlich se réfugie en Suisse. Cependant, tentant un jour de franchir la frontière allemande, il est arrêté. A sa sortie de prison, il s'installe à Heidelberg où le célèbre neurologue Viktor von Weizsäcker accepte — ce qui n'est pas sans péril — de l'inscrire parmi *ses étudiants*. Weizsäker est un grand admirateur de Freud et enseigne à son élève que « *le cas* » *des malades* peut dissimuler « des problèmes ».

Les dés, pourtant, ne sont pas encore jetés. Après la défaite du IIIᵉ Reich, Alexandre Mitscherlich devient ministre de la santé et du ravitaillement en Sarre, alors administrativement autonome. Politique ou médecine ? Il hésite.

C'est la maladie qui va emporter la décision. Le docteur Mitscherlich, spécialiste en neurologie et médecine interne, est atteint d'une jaunisse. A son avis, elle est psychosomatique. Mais la médecine psychosomatique est encore quasi inconnue dans l'Allemagne d'alors. Il décide de la pratiquer.

Un forum

Grâce en partie à un don de la fondation Rockefeller, Mitscherlich crée en 1950 un département — encore modeste et accueilli sans enthousiasme par le corps médical — de recherches psychosomatiques à Heidelberg. Il fonde la revue *Psyche, dont il veut d'abord faire « le forum des diverses orientations psychothérapeutiques »*. Puis, peu à peu convaincu de la suprématie de la pensée freudienne, il en fait l'organe de celle-ci en Allemagne.

En 1960, grâce notamment aux efforts acharnés de Max Horkheimer, l'Institut Sigmund Freud (indépendant de l'Université) voit le jour à Francfort. La direction en est confiée à Alexandre Mitscherlich, qui se partage désormais entre Heidelberg et Francfort. Les années suivantes verront les publications se succéder et se multiplier les échanges internationaux — surtout avec la Grande-Bretagne et les Pays-Bas : le séminaire de Michael Balint, en particulier, laissera une empreinte décisive sur des générations d'étudiants de l'institut.

Et la psychanalyse acquiert peu à peu droit de cité. Dans les années 50-60, se souvient Alexandre Mitscherlich, l'analyste restait le parent pauvre à côté des spécialistes « reconnus » — comme l'ophtalmologiste par exemple. Pour assurer sa subsistance, il lui fallait huit à dix heures de séances par jour. Aujourd'hui, la psychothérapie peut être remboursée par la Sécurité sociale.

Société

Et demain ? *« L'avenir de la psychanalyse dépend en grande partie de sa capacité à développer autant d'intérêt pour les problèmes de la société que la première génération d'analystes en avait pour le rêve, dont elle a fait le pivot du travail psychanalytique. »* Il est vrai, remarque Mitscherlich, *« que je ne me suis jamais centré sur la thérapeutique et l'exégèse du texte freudien. L'intérêt pour la politique, les événements sociaux et la psychologie sociale a imprégné tant ma vie que mes écrits »*. Un intérêt qui le pousse à analyser l'agressivité humaine, *« l'un des grands problèmes de notre temps »*, à une réflexion critique sur l'urbanisme et l'architecture, qui devraient se préoccuper des besoins psychiques des individus et des familles (*l'Inhospitalité de nos villes* paraît en 1965, les *Thèses sur la ville du futur* en 1970), à étudier la libéralisation de la sexualité. Il aborde la psycho-histoire — l'une des tâches futures de la psychanalyse, estime-t-il avec *le Deuil impossible* (les mécanismes de défense des Allemands face au passé nazi), — étudie la psychologie du terrorisme et celle de la mi-vie.

Le prochain ouvrage traitera-t-il des problèmes du troisième âge et de la retraite ? Toujours est-il que, dans les dernières pages de *Une vie pour la psychanalyse*, le professeur Mischerlich dit sa tristesse de se voir, sitôt retraité — et alors qu'il dispose encore d'un bureau à l'Institut Sigmund Freud, — *« devenu presqu'un inconnu pour beaucoup de* (ses) *collaborateurs... » : « le vieillissement n'est pas un processus linéaire; mais il dépend toujours de facteurs environnementaux et des conditions psychiques »*.

Un homme et une œuvre multiples, une idée-force : un humanisme convaincu que, selon la formule de Sigmund Freud, il importe que *« vienne le Moi là où était le Ça »*. ■

(1) A. Mitscherlich. *Ein leben für die Psychoanalyse. Suhrkamp.*

(2) Payot.

(3) Gallimard.

TÉLÉVISION

Les émissions à péage

Le projet est au point, le réseau existe. Il ne manque qu'une décision politique pour instituer une « quatrième chaîne » payable à l'émission.

ERIC ROHDE

« *LA télévision est aujourd'hui en France un support exploité de manière anachronique.* » Cette remarque d'un haut fonctionnaire de Télédiffusion de France (T.D.F.) a en fait une valeur de litote, que souligne la pointe d'agacement avec laquelle elle est prononcée. C'est que l'on ne goûte pas toujours dans cette maison l'attention et les préférences dont jouit la direction générale des télécommunications (D.G.T.) : à T.D.F. aussi, les cartons regorgent de projets que l'on s'impatiente de voir aboutir. Projets qui répondent à la volonté de se développer, nécessité, disent les responsables, d'assurer l'avenir.

L'un d'eux en particulier, s'il voyait le jour, serait à la télévision ce que l'annuaire téléphonique et son complément Télétel (1) sont au téléphone : la possibilité d'un changement progressif de nature. Il s'agit de la télévision à péage, c'est-à-dire de la diffusion d'émissions s'ajoutant aux programmes habituels, mais pour lesquels il faudrait bourse délier.

Quoique inconnu en France, le principe lui-même n'est pas révolutionnaire. Il faut cependant distinguer deux types de télévision à péage, techniquement très différents. Le plus ancien et le plus répandu, notamment sur le continent américain, est lié à la distribution par câbles (2). Il présente l'avantage de pouvoir offrir un catalogue très varié de programmes et une qualité d'image optimale, quel que soit le lieu de réception. En revanche, il impose un investissement coûteux en câblage, une contrainte qu'ignore la technique des émissions hertziennes d'images codées puis décodées, grâce à un dispositif installé chez le particulier.

Le second procédé est assez figé : à un type de programme correspond un décodeur. Le système présente aussi le risque pour les promoteurs d'être lésés par un trafic de décodeurs-pirates comme il s'en est répandu aux Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, ces deux modes de diffusion ont le même inconvénient : ils ne permettent pas une tarification très fine. Le paiement s'effectue uniquement par abonnement et non à la consommation (sauf si l'on mobilise des techniques informatiques assez lourdes).

Des dérogations

Si, outre-Atlantique, les deux systèmes se font concurrence, les dispositions réglementaires françaises ont rendu impossible le développement de l'un comme de l'autre dans l'Hexagone (2) : le fait qu'un groupe de téléspectateurs puissent recevoir des émissions non visibles par tous est contraire au principe même du service public tel qu'il a été compris par le législateur. Cette notion est la clef de voûte d'une armature légale qui délègue par ailleurs le monopole de la diffusion à T.D.F., celui de la programmation aux quatre établissements de radio ou de télévision.

Un décret de mars 1978 autorise cependant — non sans paradoxe — des dérogations au monopole de programmation à condition qu'elles ne bénéficient qu'à un public « *limité, déterminé et identifiable* ». C'est dans cette brèche, étroite, que s'engouffre T.D.F., à la même époque, dans l'espoir de s'assurer de nouveaux débouchés.

Aujourd'hui, les recherches du Centre commun d'études de télévision et de télécommunications (C.C.E.T.T.) sont sur le point d'aboutir. Un procédé original a été mis au point qui tient compte à la fois du manque de souplesse des systèmes existants et des spécificités législatives nationales. Il est fondé sur un principe de codage-décodage de l'image — appelé Discret — allié aux propriétés de la « carte à mémoire », autre invention française (3).

Avec Discret, l'émission est donc brouillée selon un chiffrement (4) et rétablie grâce à l'introduction dans l'appareil de déchiffrement de la carte qui contient la clef. Il s'agit en quelque sorte d'un transfert d'une partie de la logique électronique du décodeur classique à la carte. L'originalité de Discret est que l'on peut brouiller de deux cents façons différentes environ. Autant de familles de cartes sont donc imaginables, pour autant d'émissions et de catégories différentes d'usagers.

L'adoption de la technologie « carte à mémoire » autorise aussi le paiement à la consommation. Préalablement « chargée » d'une certaine somme, la valeur de la carte pourra se dégrever en fonction de la durée d'utilisation, mais aussi en fonction d'un tarif inclus dans le codage, qui sera déterminé par le producteur. D'autre part, la combinaison étant inaccessible, le risque de fraude est quasi nul.

Techniquement, le procédé est aujourd'hui presque opérationnel. Son exploitation est une affaire politique.

Le virage de T.D.F.

Pour T.D.F., la mise au point de Discret représente l'un des moyens priviligié de prendre le virage qu'elle doit commencer à négocier dès l'an prochain. Les pouvoirs publics, du temps de la précédente majorité, avaient décidé de lui donner une vocation commerciale plus affirmée après qu'elle eut changé de tutelle en 1979, en gagnant le giron des P.T.T., ministère plus « gestionnaire » que celui de la culture. Dans le même esprit, le cahier des charges de l'organisme de diffusion fut modifié afin d'accroître son autonomie : à partir de l'année prochaine, T.D.F., qui dépend financièrement à près de 90 % des quatre sociétés de programmes (TF1, A2, FR3, Radio-France), n'aura plus de comptes à rendre aux directions de ces sociétés pour le paiement de ses prestations. Alors qu'il devait justifier ses coûts, l'établissement fixera désormais des tarifs.

Son organigramme fut remanié en conséquence, ménageant une large place à un service commercial — d'une quarantaine de personnes — qui n'existait pas auparavant. Une direction de la planification, non moins étoffée, fut encore créée afin de préparer l'investissement de nouveaux « créneaux » avec de nouveaux « produits » : ce sont essentiellement les perspectives ouvertes par les projets de satellites de télédiffusion directe (5), et par les fibres optiques (6), moyens de transport de messages très puissants. Moyens d'accroître, notamment, le flux entre les producteurs et les consommateurs d'images qui devraient être gérés par T.D.F., du moins en grande partie.

Ces nouvelles technologies n'apparaîtront cependant pas avant 1985 ; et ce au plus tôt, car il faudra encore compter avec les aléas inévitables des applications à grande échelle. En tout cas, l'amortissement des investissements n'interviendrait pas avant longtemps.

D'ici aux années 90, T.D.F. risque donc de se trouver dans une situation délicate selon l'aveu de plusieurs de ses dirigeants : « *Les coûts de diffusion croissent régulièrement, ne serait-ce qu'en raison des frais de maintenance. Nous avons de plus en plus de mal à faire admettre ces frais aux sociétés de programmes dans la mesure où nous ne leur offrons plus rien de vraiment nouveau. Le passage de la première chaîne à la couleur est presque achevé, et le grignotage des zones d'ombre, qui coûte très cher, ne leur apporte plus beaucoup de téléspectateurs nouveaux, donc peu de redevances supplémentaires.* » Les différentes chaînes seront d'autant plus enclines à renâcler que la croissance des recettes de la redevance va se ralentir au fur et à mesure que s'opérera le remplacement des téléviseurs noir et blanc par des récepteurs couleurs (7).

En somme, T.D.F. se trouve engagé dans une logique d'expansion commerciale au moment où ses activités traditionnelles atteignent un seuil de saturation et avant que les nouvelles technologies lui en apportent de nouvelles. Or la télévision à péage est un moyen de diversification immédiat qui, de plus, a le mérite de s'adresser à une nouvelle clientèle. Privée, celle-là.

Relations intérieures et cinéma

On estime à T.D.F. que le principe du péage concerne deux genres de clients : les usagers professionnels et... le grand public. Un certain nombre de sociétés ayant de nombreuses ramifications sur tout le territoire pourraient ainsi simultanément s'adresser à tous leurs agents à une heure donnée. Tels, par exemple les banques à leurs succursales, les compagnies d'assurances à leurs représentants, les industriels de l'électroménager à leurs revendeurs, les fabricants d'automobiles à leurs concessionnaires. La télévision serait, là, le vecteur d'une information illustrée, plus vivante que les circulaires et qui éviterait les déplacements. Mais une information sans « retour » (du moins immédiat) de la part des destinataires.

Dans la mesure où ces sociétés ne s'adresseraient qu'à des personnes nominativement connues, détentrices d'une « carte à mémoire » compatible avec le codage-maison, semblables émissions seraient conformes aux dérogations prévues par les textes actuels. Ce n'est pas tout à fait le cas de la télévision à péage grand public.

Pour 72 %, les recettes d'un film sont réalisées durant les trois premiers mois de sa diffusion en salle et pour 84 % durant les six premiers mois. D'où l'idée que l'on pourrait relayer la distribution des longs métrages par une diffusion dans un second circuit, également payant, mais différent du premier. C'est, en fait, l'ébauche d'un véritable « plan de carrière » du film qui est avancée : d'abord la salle puis, entre les cinq et dix premiers mois de son existence, la télévision payante, juste avant la commercialisation sous forme de vidéocassettes (ou, ultérieurement, de vidéodisques), laquelle précéderait enfin la diffusion à grande échelle du type « film du dimanche soir ».

Cette récupération des longs métrages par la télévision ne serait-elle pas préjudiciable à l'exploitation en salle ? « *Nous ne le pensons pas,* explique-t-on à T.D.F. *Ce sont environ 40 % de la clientèle cinématographique qui assurent 82 % des entrées. Cette clientèle — qui va environ trois fois par mois au cinéma — est jeune : 65 % ont moins de trente-quatre ans. Elle n'attendra pas la sortie des films sur une chaîne à péage — qui d'autre part ne remplacera pas la sortie au cinéma, avec tout ce que cela implique.* » Reste à définir si les abonnés de cette hypothétique quatrième chaîne pourront être assimilés à un public « *limité, déterminé et identifiable* »...

Les dirigeants de T.D.F. souhaitent d'autant plus le lancement d'une télévision à péage que sa création est l'une des conditions du développement d'un autre produit de l'établissement, ANTIOPE (8).

(1) *Le Monde* du 16 novembre 1980.

(2) *Le Monde Dimanche* du 30 septembre 1979.

(3) *Le Monde* du 10 février 1979.

(4) On ne saurait parler de « cryptage » ou de télévision « cryptée ». Ces barbarismes dérivent du verbe « décrypter », qui désigne l'action par laquelle on restitue en clair un message chiffré (ou codé) dont on ne possède pas la clef. Le destinataire qui connaît la clef effectue quant à lui un « déchiffrement » (ou « décodage »).

(5) *Le Monde* des 27 janvier, 24 mars, 3 octobre et 2 décembre 1979, ainsi que le *Monde* des 3 février et 2 mai 1980.

(6) *Le Monde* du 24 février 1979.

(7) Au 1er janvier 1981, le parc des téléviseurs, en France, était estimé à 17,2 millions d'unités, dont près de 8 millions de récepteurs couleur. En 1980, 1,75 million de téléviseurs couleur ont été vendus en France.

(8) *Le Monde* du 23 décembre 1979.

(Lire la suite page XIV.)



RICHARD MARTENS

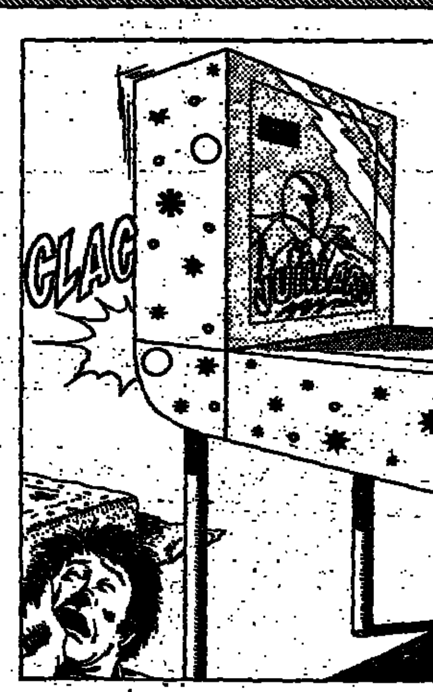


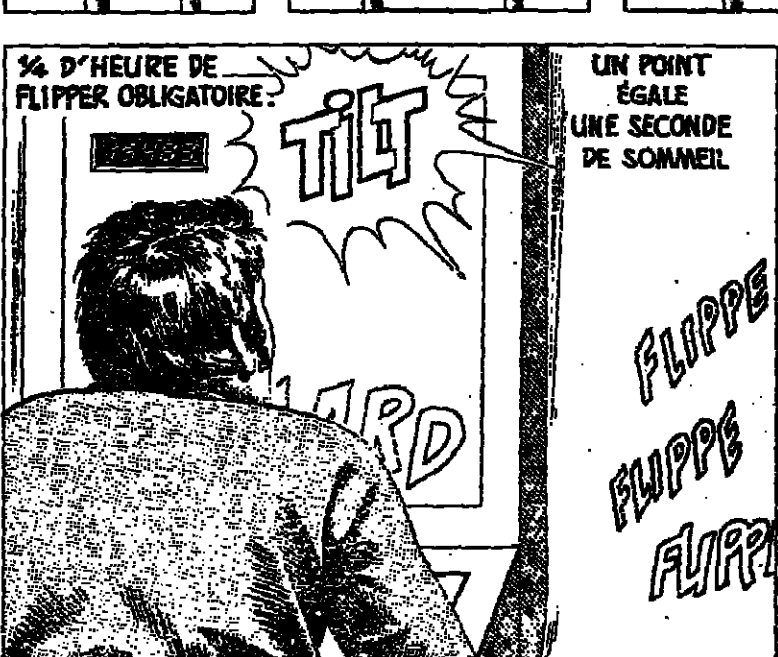




















MÉDICAMENTS

Un confetti derrière l'oreille

Des médicaments-missiles ou convoyeurs, des comprimés programmés, des mini-réservoirs implantés... La pharmacopée traditionnelle fait peau neuve.

SOPHIE SEROUSSI

CURIEUX, ce petit confetti rose derrière l'oreille de cet homme d'affaires qui embarque sur le vol Paris-Sydney via Hongkong ? C'est un minuscule réservoir, contenant une substance qui diffuse régulièrement à travers la peau et *pénètre dans la circulation* sanguine. Pendant trois jours, ce voyageur, condamné par son métier à l'avion à perpétuité bien que souffrant du mal de l'air, sera à l'abri d'un malaise. Le **Transiderm** – c'est le nom du confetti (1) – contient de la scopolamine, l'une des drogues les plus efficaces contre le mal des transports par air, mer ou terre. Ce disque, de la taille d'une pièce de vingt centimes, est constitué de quatre couches. La première adhère directement à la peau, la seconde est une membrane microporeuse qui assure la libération régulée de la substance, emprisonnée dans la troisième, la dernière couche étant une membrane protectrice imperméable.

Cette astucieuse façon de prendre un médicament, déjà commercialisée aux Etats-Unis, est symptomatique. A trop privilégier le fond, les molécules chimiques actives, la science des médicaments a longtemps négligé la forme, les différents modes d'administration. En pharmacie traditionnelle, pilules, ampoules et autres suppositoires ne sont que les emballages standard, les mieux adaptés possibles, d'un principe actif.

A l'origine de cette prise de conscience, une nouvelle branche de la pharmacie : la biopharmacologie. Depuis une dizaine d'années, en effet, les chercheurs ont constaté que la façon d'administrer les médicaments a beaucoup d'influence sur leur efficacité. *« En ce qui concerne la mise à disposition de l'organisme d'un principe actif, deux notions fondamentales sont apparues, la notion de vitesse et la notion de quantité »*, explique le professeur Francis Puisieux (2).

Quand, comment le médicament atteint-il l'organe malade et à quelle dose ? Absorbée ou injectée d'un seul coup, une substance *arrive vite et mal sur la* cible. C'est l'effet de pic, c'est-à-dire de concentration immédiate très forte, dans l'organisme *en* général, avant une chute jusqu'à la prise suivante. Des modes d'administration, plus adaptés, sont à même de modifier cette médication en dents de scie.

Micro-réservoirs

Forts de ces constatations, les spécialistes se sont mis à chercher des formes originales. Leur but : mieux maîtriser la cinétique de libération de la substance active et améliorer sa spécificité d'action. Leur schéma, toujours le même : un réservoir de stockage, une source d'énergie au sens large (le plus souvent mécanique ou osmotique) et un élément de contrôle pour la libération.

L'aîné de la famille des mini-réservoirs, l'**Ocusert**, lui, n'est efficace que localement. Commercialisé depuis six ans, il est actuellement utilisé par vingt mille personnes dans le monde (3) pour traiter le glaucome. De la taille de l'ongle du petit doigt, ce réservoir multimembranaire, souple et transparent, se pose sur le blanc de l'œil. A l'*intérieur*, de la *pilocarpine* diffuse à taux constant 20 à 40 mg/h pendant une semaine. Un geste *hebdomadaire que* le malade, lui-même, effectue très facilement suffit donc pour remplacer *plusieurs instillations quo*tidiennes de collyre.

Ce système ne se contente pas de supprimer des manipulations contraignantes, il atténue également les difficultés d'accommodation visuelle, inévitables après chaque instillation. La libération de la substance active étant régulièrement dosée, il devient possible de corriger ces perturbations de la vue par une paire de lunettes appropriées.

Idéal pour le traitement des maladies chroniques comme le glaucome, l'Ocusert peut s'adapter à d'autres troubles de la vision comme les kératites, les conjonctivites et les trachomes.

Application locale également, mais contraceptive cette fois : le stérilet diffuseur d'hormones ou **Progestasert**. Placé dans l'*utérus*, il libère 65 μg/jour de progestérone grâce à un petit réservoir de stockage, toujours à membranes, programmé pour un an. L'hormone provoque une contraction de la muqueuse utérine qui empêche l'œuf fécondé de s'implanter. Les avantages sont :

(Lire la suite page XIV.)

– comparés à un stérilet classique, une diminution des effets *secondaires tels que les saigne*ments ;

– comparés à la pilule, la pos*sibilité d'utiliser* des hormones naturelles moins nocives que les artificielles (ingérées, elles sont *détruites par le foie*).

Deux autres procédés sont à l'étude : au lieu de membranes régulatrices, le système peut être constitué d'un matériau poreux, un polymère aux trous minuscules bourrés d'hormones ; distributeur de contraceptifs également, l'anneau-réservoir intravaginal doit, lui, être mis en place et retirer toutes les trois semaines par l'utilisatrice.

Les possibilités thérapeutiques qu'offrent ces traitements « programmés » ne s'arrêtent pas aux micro-réservoirs. La pompe **Alzet** est un réservoir de 0,6 cm de diamètre et de 2,5 cm de long. Implantée sous la peau, elle assure, par osmose, la libération d'une substance, à raison de 0,5 ml à 1 ml/h pendant une ou deux semaines. Réservé pour l'instant à l'expérimentation animale, le système a l'avantage de ne pas immobiliser le cobaye.

L'**Infusaid**, en revanche, s'implante sous l'abdomen humain. Il s'agit d'une pompe de la taille d'un palet de hockey sur glace. Elle pèse à vide 190 grammes et peut contenir 45 ml de liquide à administrer. Cette substance diffuse dans la circulation sanguine sous la pression d'un produit propulseur. Un médecin peut recharger le système, toutes les six semaines, par injection à travers une membrane, restée au contact de la peau. Ce procédé est idéal pour les patients atteints de *troubles graves* de la coagulation : soumis à des perfusions constantes d'héparine, ils doivent *normalement* être *hospitalisés*.

Enfin, l'**Infusor** se fixe extérieurement sur le bras. Sorte de seringue permanente, ce système est appelé à remplacer les encombrants appareillages de perfusion, notamment pour les traitements anticancéreux. La substance à administrer pénètre, à travers la peau, par voie intraveineuse. La diffusion est contrôlée par une valve, que le médecin règle à la vitesse voulue au moyen d'une clef. Le malade doit simplement changer régulièrement la cartouche-réservoir de médicament.

Un super-comprimé

Le principe de la pompe est également exploité pour l'élaboration d'organes artificiels comme le pancréas. Rien qu'en France, deux cent mille diabétiques sont condamnés, à heures fixes, tous les jours, à s'administrer leur dose d'insuline. Une mini-pompe implantable, véritable petit pancréas artificiel, les libérait de cette contrainte quotidienne. De la taille d'un paquet de cigarettes, ce système contrôlé par un circuit électronique distribuerait l'insuline à doses modulées. L'obstacle majeur, actuellement, est la mise au point de *capteurs capables d'évaluer*, à tout instant, le taux de sucre dans le sang et de régler en conséquence le débit de la pompe.

Plus banal en apparence, **Oros** ne se colle pas, ne s'implante pas, ne se fixe pas. Il s'avale tout simplement comme n'importe quel autre comprimé, bien qu'en réalité il soit très sophistiqué. Le principe actif à l'état solide, au centre, est enfermé dans une membrane semi-perméable, percée d'un trou minuscule par un rayon laser. Une fois le médicament absorbé, le liquide digestif pénètre dans la membrane et dissout progressivement le principe actif.

La membrane ne laissant passer un liquide que dans un sens, le médicament ne peut s'échapper que par l'orifice d'un diamètre bien déterminé. Au fur et à mesure que le liquide, venu de l'appareil digestif, compense cette perte, la substance est libérée régulièrement pendant six à vingt-quatre heures, selon les pro*priétés de la membrane.*

Pour les substances insolubles dans l'eau, il est prévu un compartiment supplémentaire, contenant un sel. Entre la membrane et le principe actif en suspension très fine, il joue les intermédiaires en transmettant du liquide. Ainsi répercutée, elle force le médicament à s'échapper par l'orifice.

Complètement *indépendant* de l'organisme qui l'ingère, ce système est simple et très fiable. Il suffit, en jouant sur *les caracté*ristiques du réservoir de principe actif et de la membrane, de le programmer préalablement pour chaque remède.

Avec **Oros** commence l'ère du comprimé « sur mesure ». La voie a déjà été ouverte, ces dernières années, par les médicaments dit « retard », ou plutôt à effet prolongé. Pour que la diffusion d'un médicament soit plus régulière, il existe désormais plusieurs « trucs ». L'un est de lier son principe actif avec des sels qui freinent sa désagrégation. Un autre est de l'enrober de couches successives qui se dissolvent en libérant graduellement la substance thérapeutique. On peut également insérer le médicament dans des microcapteurs biodégradables.

« A domicile »

L'intérêt de toutes ces nouvelles formes, quelles qu'elles soient, est une efficacité renforcée de la substance active. Les médicaments agissent mieux, plus longtemps, en moindres quantités, exactement là où ils sont nécessaires. Ce qui a pour conséquence non négligeable la diminution des effets secondaires toxiques.

Dans un *avenir plus lointain*, on envisage même carrément la « livraison à domicile » des médi*caments. Cette formule imagée* n'a rien d'utopique. Déjà, en s'inspirant d'une technique chirurgicale, les spécialistes espèrent mettre au point de véritables « convoyeurs » de substances actives vers l'organe malade. Cette technique très délicate d'embolisation vasculaire consiste à injecter, par microsondes, des billes de cire de quelques dixièmes de micron de diamètre, afin de boucher les fins vaisseaux qui irriguent une tumeur. Il devient alors possible d'opérer le tissu malade, sans risque d'hémorragie foudroyante. Les microbilles de la seconde génération pourraient contenir un médicament, un antitumoral par exemple.

Mieux encore, au lieu de porter les médicaments à l'organe malade, *on tente de leur appren*dre à faire le chemin tout seul. Comment ? En utilisant des transporteurs intracellulaires qui les déposeraient, un peu comme un taxi, là où justement ils doivent agir. Les transporteurs sur lesquels on fonde le plus d'espoir sont les liposomes. Petits sacs ressemblant à des bulles de savon microscopiques, ils sont constitués de parois similaires à celles des membranes biologiques. Ces entités artificielles servent d'ailleurs comme modèles pour étudier la structure et les propriétés de ces membranes en laboratoire. Copies conformes à la nature, les liposomes seraient l'emballage parfait pour diriger sur un organe-cible une substance active. D'autant plus qu'ils sont biodégradables.

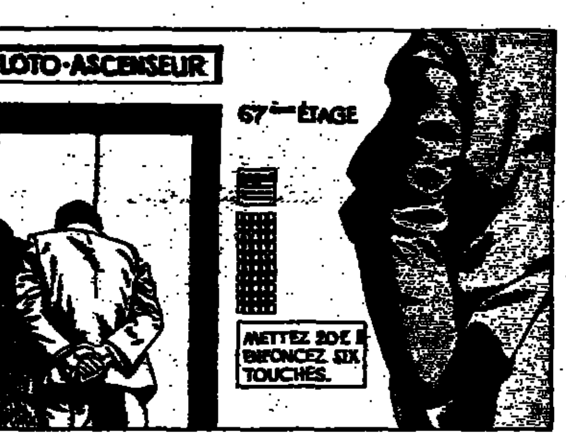
Reste à savoir de quelle manière on peut les équiper de « têtes chercheuses » pour qu'ils atteignent leur cible sans s'égarer en route ? Les essais en cours sont encore peu probants.

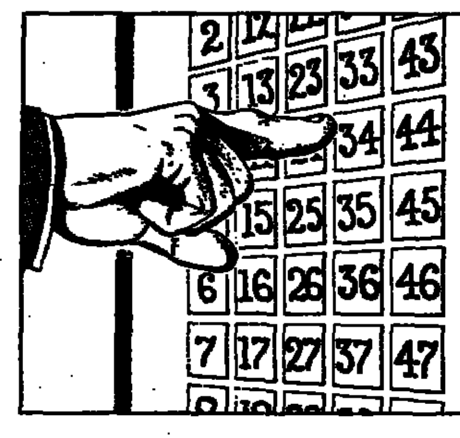
Du simple comprimé d'aspirine au traitement anticancéreux, les médicaments s'habillent de neuf. Après la période du prêt-à-porter, voici venu, pour eux, le temps du « sur-mesure », voire de la haute couture. Le grand couturier créateur de la plupart de ces modèles (une centaine de brevets déjà déposés !) s'appelle Alza. Une petite firme californienne qui, bien avant les autres, a compris que *« la façon de donner vaut presque mieux que ce qu'on donne »*. ■

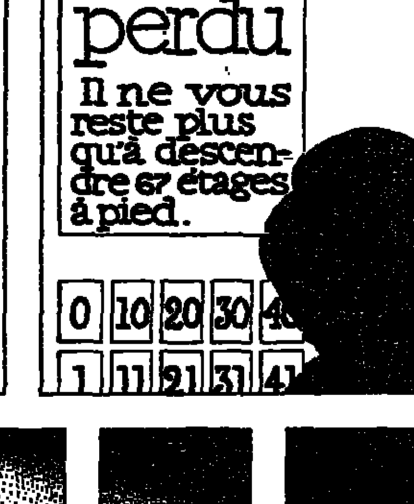
(1) Tous les noms cités désignent des procédés (brevetés) d'administration de produits actifs et non les dénominations des médicaments qui adopteront ces procédés.

(2) Faculté de pharmacie Paris-Sud (U.E.R de Chimie thérapeutique).

(3) Mais pas encore en France.



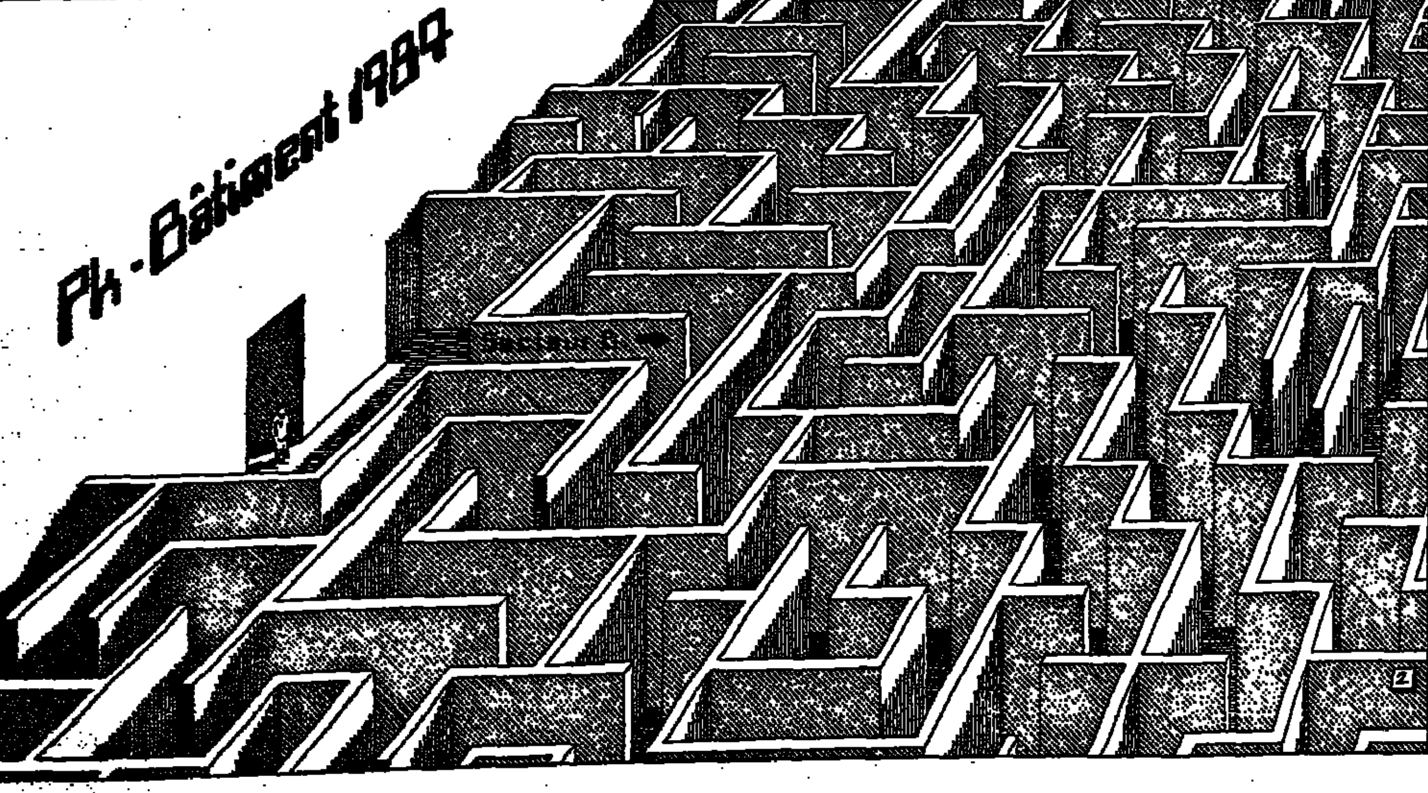












مكذا من الاجمل

GÉNÉALOGIE

Le doge de Bretagne

PIERRE CALLERY

LES traditions familiales narrent souvent les histoires des ascendants de façon très jolie. Les faits les plus banals se trouvent enjolivés. « *Il n'y a pas de fumée sans feu* », dit la sagesse des nations, en réponse à ceux qui pensent que rien n'est vrai dans ces historiettes. Toutefois, il serait intéressant de retrouver quels faits réels sont à l'origine de certains récits surprenants.

Une correspondante, Mme Geneviève Bertier (Yvetot-Bocage), souhaite, autant que faire se peut, vérifier un phénomène qui lui a paru étonnant : qu'une légende familiale ait pu se transmettre pendant douze siècles.

Voici l'histoire, telle qu'elle l'a adressée à Andrea da Mosto, auteur d'un livre sur les doges de Venise (1), dans une lettre qu'elle nous a communiquée :

« *Ma mère, d'origine bretonne, disait avoir eu un aïeul doge de Venise. Ses parents et grands-parents le lui avaient dit et elle le redisait. Le nom avait disparu depuis longtemps de la famille, cet aïeul n'ayant eu, à un moment donné, qu'une descendance féminine. N'importe, la légende demeurait. Cet aïeul problématique nous semblait suspect : comment un doge aurait-il pu aboutir en Bretagne, presqu'île lointaine et peu accueillante d'où l'on ne sortait guère autrefois ? On en concluait que nous devions avoir eu un ancêtre quelque peu mythomane ou aventurier, un marin peut-être, les marins étant les seuls Bretons à quitter leur pays à cette époque. Cependant notre mère insistait :* « Un doge, oui, parfaitement, qui a été décapité... par erreur. » *Les plaisanteries étaient intarissables à ce propos !*

» *Lors de notre premier voyage à Venise, nous avons pensé trouver des renseignements. Ma tâche eût été facilitée si j'avais eu la liste des* « décapités » *mais apparemment les doges ne l'étaient pas souvent. Récemment, j'ai fait la connaissance d'un cousin, également breton de pure souche, qui m'a dit connaître, lui aussi, la légende du doge, mais il ignorait qu'il eût été décapité (... par erreur ou non).*

» *Ma vieille mère est morte il y a tout juste deux ans, à quatre-vingt-onze ans. Peu de temps avant sa mort, elle m'a reparlé de notre mythique aïeul, ajoutant un détail important :* « Décapité, oui, par erreur. Il s'appelait *Dobelario*, mais, en France, il a francisé son nom et s'est fait appeler *Doblare*. »

» *Nous venons, mon mari et moi, de passer une semaine à Venise. J'ai cherché un livre sur les doges et une librairie m'a montré le vôtre. J'ai consulté la liste alphabétique... Point de Dobelario ou de nom approchant commençant par un D... Rebutée par mon ignorance de la langue, j'ai laissé le livre avec regret... mais pas pour longtemps. Le jour du départ, tenaillée par la curiosité, nous avons couru l'acheter...*

» *Le soir même, dans le train, je me suis plongée avidement dans la bibliographie, les index, etc. Sans succès. Restait alors à parcourir le livre d'un bout à l'autre, en attendant d'avoir une connaissance suffisante de l'italien pour le lire attentivement. Je n'ai pas eu à aller loin. J'ai vu en marge (p. 10 à 15)* Obelario... *plus loin* decapitato... Francia... Francchi... *et cela au huitième siècle ! Cet* Obelario *aurait-il été plus célèbre que je ne l'imagine ? Car je ne pense pas qu'une famille puisse revendiquer ou même s'inventer un ancêtre dont elle n'ait à tirer quelque vanité ? Et le* « par erreur » *s'expliquerait-il par l'intervention pieuse d'un descendant qui aurait trouvé la réalité historique peu glorieuse, et l'aurait un peu... arrangée ? Mais qu'elle soit usurpée ou authentique, comment cette histoire a-t-elle pu prendre naissance et se transmettre ? Pour moi, c'est une énigme et j'y vois deux solutions.*

» *La première, banale mais vraisemblable : des recherches étymologiques sur les noms de famille et leur origine auraient été effectuées et publiées à une époque relativement récente, accompagnées d'anecdotes historiques peut-être discutables, et elles ont été reprises à leur compte par des familles découvrant dans leur nom patronymique une raison de faire étalage de vanité ou de prétentions nobiliaires. Ou encore, cet* Obelario *aurait fait l'objet d'un roman ou d'une pièce à succès, oubliés depuis, qui auraient alimenté l'imagination du public en général et de ma famille en particulier.*

» *La deuxième solution est bien plus romantique et c'est celle que je préfère.* Obelario, *ou un de ses fils, a bien fait souche en Bretagne. La rumeur de ses origines se serait vite estompée au bout de quelques générations s'il n'y avait eu le lointain et puissant rayonnement vénitien qui s'est incrusté dans les mémoires bretonnes. Au fur et à mesure que croissait le prestige de Venise, au cours des siècles, les descendants se sont accrochés à cette référence pour utiliser à leur profit quelques parcelles de gloire. Cela d'autant plus que la Bretagne est un pays âpre plein de brumes et de ciel gris, mais aussi, il ne faut pas l'oublier, un pays de marins qui ramenaient de leurs voyages des descriptions éblouies.*

» *Que les descendants soient multiples (Doblare, Doublard ou autres) et plus ou moins authentiques, peu importe. Le prodige reste le rêve vénitien, transmis de bouche à oreille pendant plus de dix siècles, au sein de familles bretonnes peut-être frustes ou peu instruites, et cela jusqu'à nos jours. Croyez-vous qu'une telle hypothèse soit vraisemblable ? S'agit-il d'une simple* « *récupération* » *d'ancêtres ? Mais alors pourquoi un doge si lointain et si peu glorieux ?*

» *J'espère un éclaircissement car pour moi l'énigme est entière : comment la légende du doge décapité vieille de douze siècles a-t-elle été transmise, ou inventée, dans ma famille ?* »

Evidemment, si le doge vivait au huitième siècle, beaucoup de conditions difficiles à remplir s'opposent à la découverte d'une filiation directe jusqu'à lui.

Toutefois, une recherche des ascendants de notre correspondante permettrait peut-être de retrouver un patronyme correspondant à *Obelario* ou à sa déformation. La date de cette dernière mention du nom pourrait conforter l'une de ses hypothèses.

D'autre part « *Dobelario* » doit-il se lire « *d'Obelario* » et s'agit-il d'un nom noble ? Auquel cas, d'anciennes études sur la famille pourraient peut-être indiquer cette tradition ? Mais l'éventualité d'une telle chance paraît si petite qu'elle n'est guère envisageable.

En revanche, à partir de ce que l'on a publié sur le doge, il semble facile de savoir quand et pourquoi il aurait été décapité. Si une erreur a été commise. S'il s'est rendu en France (l'ouvrage indiqué paraît le dire) et s'il y a laissé de la famille... ■

(1) « I Dogi di Venezia. »

Les émissions à péage

(Suite de la page XII.)

Les possibilités offertes pour le moment par ce procédé de vidéotexte passif sont en effet limitées : d'abord parce que les fournisseurs de pages-écrans ne peuvent se faire payer par leur public. D'autre part, le nombre de pages-écrans disponibles simultanément est restreint, pour des raisons techniques, à deux cent soixante-dix. Si T.D.F. jouissait d'un canal plein, celui du projet de télévision à péage, elle pourrait offrir en même temps quelque 12 000 pages-écrans au public entre deux émissions professionnelles ou films codés.

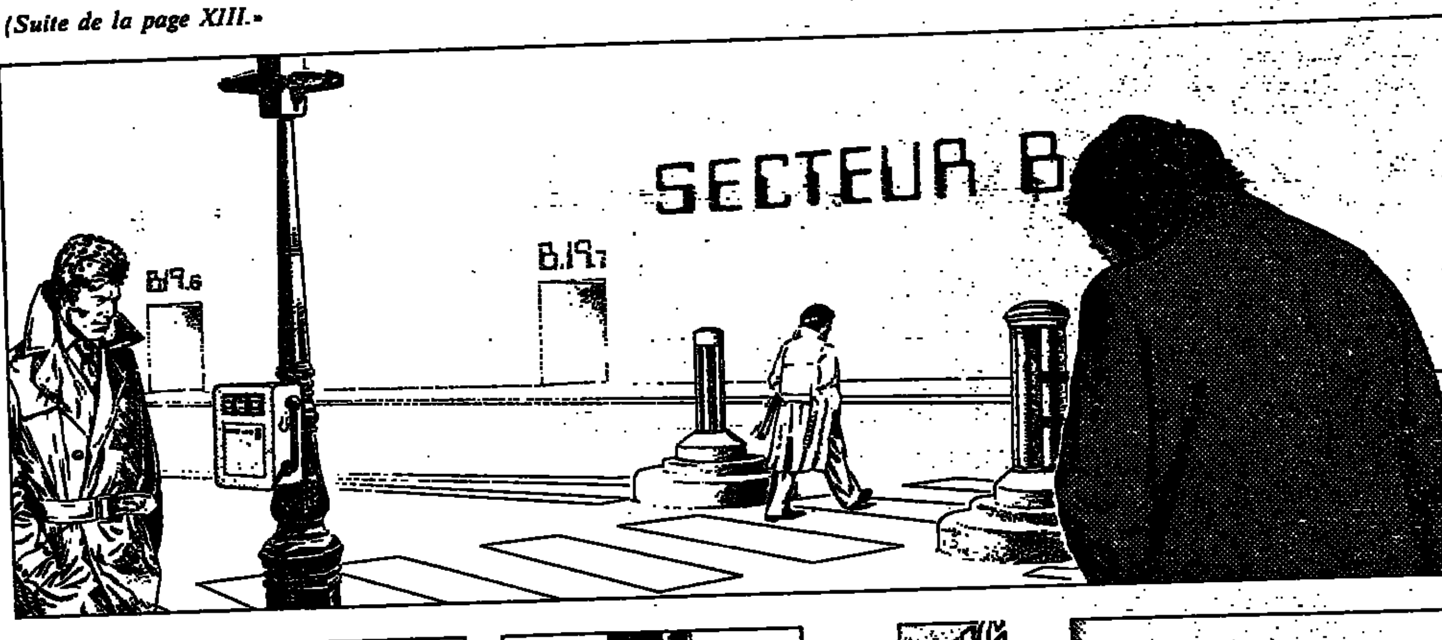
A l'établissement public, on affirme qu'il existerait un marché pour toutes ces applications, déjà en partie révélé à l'occasion de contacts établis avec les prestataires ou producteurs éventuels.

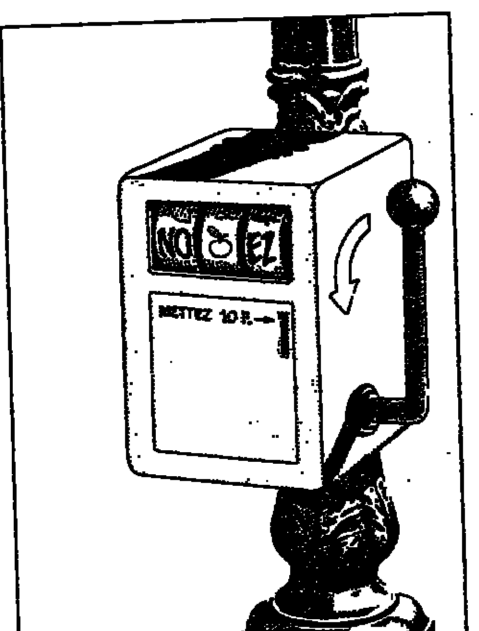
En revanche manque encore l'essentiel, le réseau. Plus exactement celui-ci existe. Mais, dans l'attente d'une décision politique, il n'est pas encore disponible. Une décision qui ne pourra que soulever les passions : depuis la fin du mois de juillet, une nouvelle donne est en effet intervenue en matière de télévision. A cette date, la duplication des émissions noir et blanc de TF1 en 819 lignes (VHF) sur le canal TF1-couleur 625 lignes (UHF) était en effet terminée. Autrement dit, on pourrait cesser les émissions sur l'ancien canal s'il ne restait pas environ 100 000 récepteurs antérieurs à 1963 uniquement conçus pour le 819 lignes. D'un autre côté, combien de temps pourra-t-on continuer à émettre et à entretenir un réseau pour un nombre de bénéficiaires réduit et qui n'ira qu'en diminuant ? Une solution devra être trouvée.

T.D.F., dont certains experts participent aux travaux de préparation de la future loi sur l'audiovisuel, défendra le principe d'une sorte de quatrième chaîne à péage. Une idée qui rejoint les convictions de Dominique Wolton, coauteur, avec Jean-Louis Missika, d'un rapport sur l'avenir de la télévision, fruit d'un travail de dix-huit mois.

« *C'est en faisant payer la production audiovisuelle à son juste prix qu'on lui donnera les chances de son émancipation* », estime ce sociologue. Le débat est ouvert. ■

(Suite de la page XIII.»

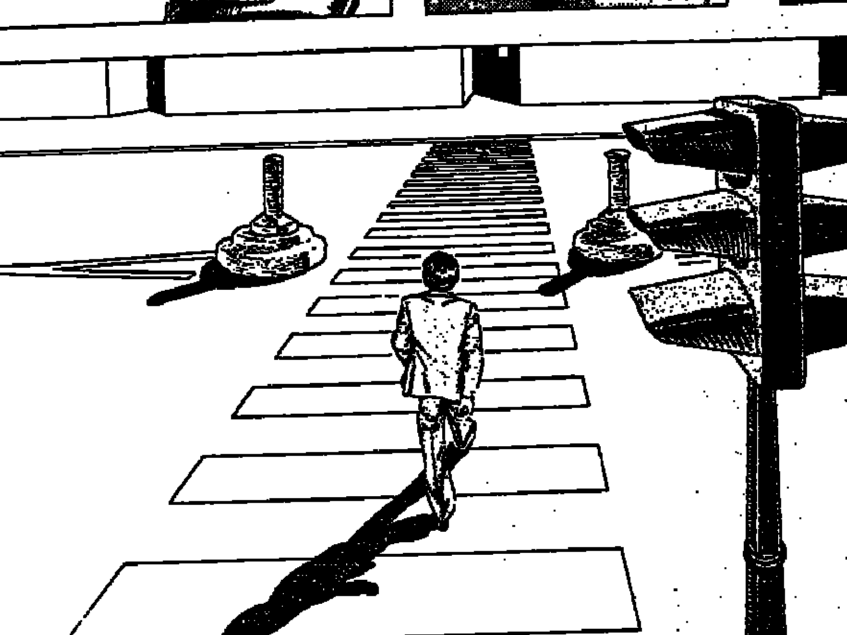
















CROISIÈRE

Trois hommes (et une femme) dans un bateau

CHRISTINE EFF

ILS sont quatre. Une heure plus tôt, ils ne se connaissaient pas, et les voilà partis pour une aventure commune vécue dans 3 malheureux mètres cubes.

Ils sont quatre, et elle a déjà repéré le fort en gueule qui a tout vu, tout vécu, le timide qui lui racontera sa vie dans quelques heures... Quant au troisième, elle n'est pas contre, *a priori*, mais elle réserve son jugement.

Ils sont quatre, et, partagée entre l'inquiétude et la curiosité, elle essaie d'imaginer quel va être son rôle dans cet impromptu de huit jours qui commence. Cet impromptu qu'est, de toute manière, un stage d'école de croisière.

Car le petit volume dans lequel elle se trouve avec trois « équipiers » est un modeste voilier de croisière côtière. Par bon vent il vient de quitter un ponton de La Trinité et vogue vers Belle-Ile.

Il y a une heure, sur ce ponton, elle serrait timidement la main de ceux qui allaient devenir ses compagnons. Elle n'a pas tardé à savoir que, parmi ces inconnus, l'un rêve de course autour du monde, l'autre de randonnée familiale, le troisième de conquête à la mesure de ses exploits marins. Elle, elle croit être là pour le vent du large, la morsure des embruns, le goût du sel sur les lèvres, les couchers de soleil sur l'immensité...

Mais tous sont là pour apprendre la croisière. Ils sont plusieurs milliers chaque année à rechercher cette initiation.

Apprendre la voile ? A cette question, la réponse inévitable semble être : les Glénans. Personne ne semble pouvoir y échapper.

Elle y a échappé de justesse. Elle a encore en mémoire les remarques ironiques d'amis infatigables dans la dérision et le persiflage. Les Glénans ? « *Le bagne ! Les galères !...* » Leurs bateaux ? « *Des poubelles à voiles remplies de barbus malodorants et ficelés de toute part par des règles de sécurité s'appliquant même par calme plat. Des boy-scouts de la mer !* »

Bien sûr, ceux qui lui ont parlé ainsi n'ont jamais mis les pieds aux Glénans. A peine ont-ils passé quelques fois au large de l'archipel qui a donné son nom à l'école. Mais comment croire, après tout cela, que les Glénans, à l'origine de l'essor de la plaisance en France, reste dans ce pays la première école de voile. Créée au lendemain de la seconde guerre mondiale par un groupe de résistants « à la recherche de la jeunesse », elle s'est lancée à la découverte de tout un milieu qui, jusque-là, était réservé aux pêcheurs et aux millionnaires. Elle a conçu ses propres bateaux, qui, depuis, ont connu la célébrité (caravelles, vauriens, mousquetaires). Elle s'est battue pour la sécurité et l'amélioration des équipements. D'année en année, elle a reçu des stagiaires de plus en plus nombreux et s'est étendue de plus en plus loin de l'archipel à 10 milles de Concarneau. Créant des bases dans des sites toujours préservés et de grande beauté.

Les objectifs fixés dès la création sont demeurés inchangés : le Centre nautique des Glénans doit être une école de formation à la mer et à la vie collective. Là les moniteurs sont bénévoles et les stagiaires participent à l'effort commun. Un quart du temps est consacré au service à terre : surveillance de la navigation, cuisine, entretien du matériel, travaux d'aménagement.

Le choix des zones d'implantation, de préférence dans des lieux isolés, crée des conditions de vie rustique. Cet isolement et ce qu'il implique, l'originalité de la flotte, le souci – encore une fois – de sécurité, voilà qui explique une bonne part des critiques et des réflexions ironiques.

Sécurité d'abord

Ces critiques n'effraient pourtant plus les responsables des Glénans. Face au réquisitoire, leur plaidoirie est rodée. Les bateaux ? « *Nos bâtiments doivent être robustes ; les réparations possibles sans l'aide d'un service technique extérieur. Surtout, ils répondent à un souci de pédagogie. En outre, on ne saurait sous-estimer le côté affectif : nous sommes attachés à nos voiliers. Ils ont chacun un passé et une histoire.* »

La sécurité ? « *Elle est effectivement un souci central, et, si nos règles peuvent paraître draconiennes, nous pensons toujours qu'il vaut mieux en faire trop que pas assez. C'est sans doute grâce à ces règles qu'en trente-quatre ans, avec quatre-vingt mille personnes passées par nos centres, nous n'avons eu à déplorer qu'un seul accident mortel. Il est invraisemblable qu'en France on remarque les plaisanciers qui portent une brassière en mer ! Il est vrai que chacun veut faire comme sur les photos. Jamais un magazine ne montrera un marin célèbre avec brassière et harnais. A l'étranger, c'est le contraire. Un chiffre enfin : un mort sur deux est un homme tombé à la mer que l'on n'a pas pu récupérer.* »

La vie collective ? « *On nous reproche de trop faire travailler les stagiaires à terre, mais nous ne sommes pas derrière chacun, un fouet à la main. Et, si nous essayons de sauver nos îles en plantant des pins et en consolidant les dunes, personne n'est obligé de nous aider.* »

Mais notre néophyte n'est pas aux Glénans. Elle s'est inscrite, justement, dans une de ces écoles de croisière qui se sont délibérément appliquées à trouver d'autres formules d'apprentissage ; à plaire aux débutants jeunes ou moins jeunes qui pourraient être rebutés par l'esprit de la « maison mère ». Elle n'est pas aux Glénans et déjà Belle-Ile apparaît. Ces deux heures de navigation, nécessaire remise en condition, sont passées vite. Déjà il faut repérer une place dans le port et s'amarrer à couple d'un autre bateau.

Ah, ce nœud de chaise

Bien que les tâches aient été rapidement réparties, c'est un peu la bousculade. On se gêne encore, on hésite à prendre des initiatives. Qu'importe, c'est le premier jour... Demain, pour le vrai départ, l'équipage sera mieux préparé. Ah, ce nœud de chaise que l'on a fait cent fois chez soi, bien au calme, et que l'on rate immanquablement sous les regards narquois ! La honte d'avoir une fois de plus appelé « corde » ce qui, sur un bateau, ne peut être qu'un « bout ». Et l'on ne s'est pas encore attaqué aux calculs de marées qui, malgré de savantes équations, livrent des résultats fantaisistes. Quant à la fameuse règle de Cras, qui en principe simplifie le tracé de la route, elle s'acharne à vous situer plein nord alors que vous devriez être sud-sud-est.

C'est là qu'est intervenu celui dont elle ne savait encore que penser : le troisième homme, le moniteur. Il a observé ce petit groupe hétéroclite. En une semaine, il va tenter d'en faire un équipage. Il sera là pour vérifier les manœuvres, aider au tracé des routes, communiquer un peu de son savoir, de sa connaissance de la mer et des vents. Il saura, peut-être, organiser la vie collective sur le bateau, répartir les efforts, éviter les frictions... Sans toujours parvenir à trouver la juste mesure entre les rôles de maître d'école, de chef de bord et de simple acteur.

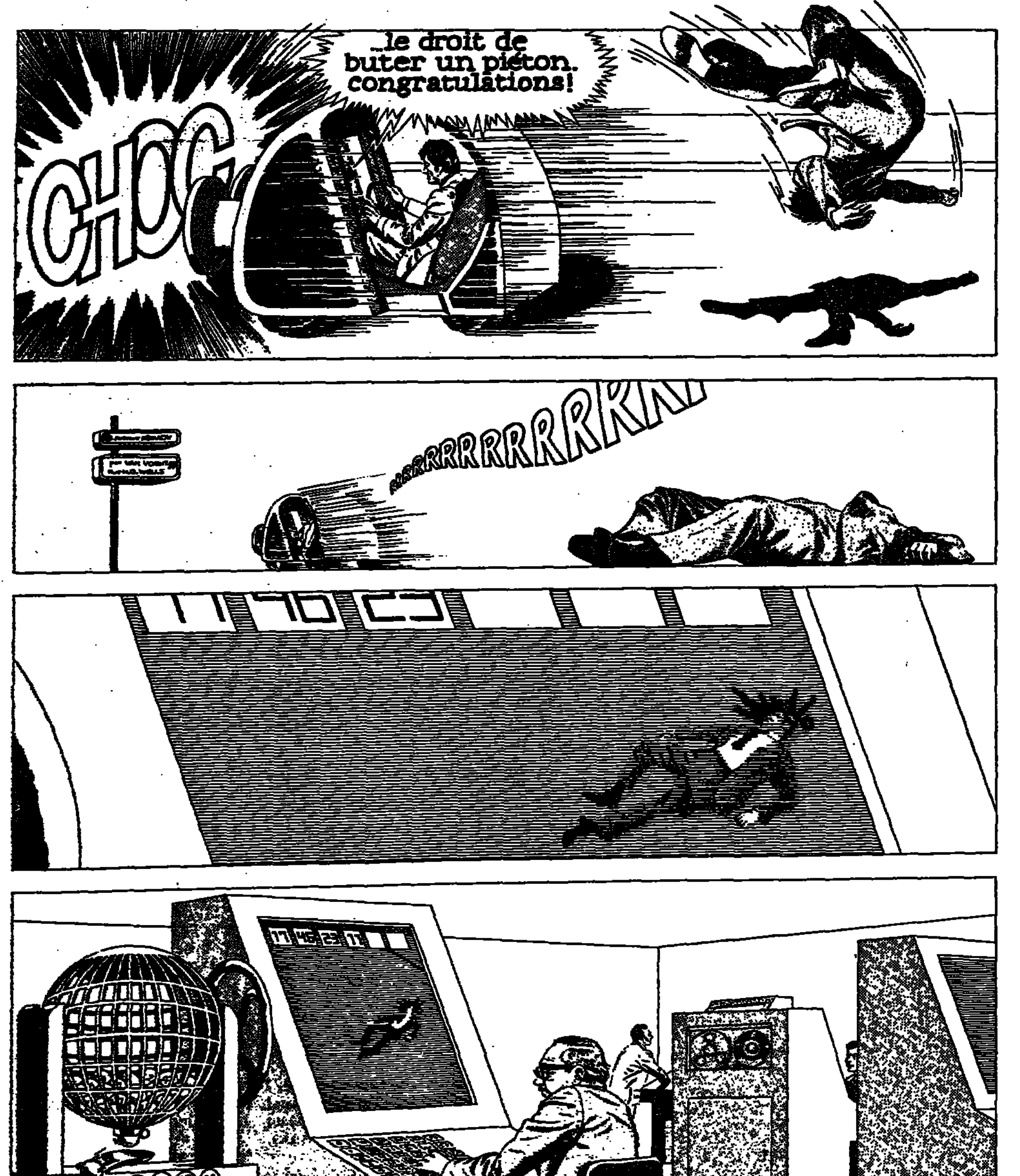
Un long chemin de patience, l'apprentissage de la voile ? Les écoles, comme le Centre de formation à la croisière créé par Philippe Facque, font la démonstration qu'il n'est pas nécessaire de passer par le petit dériveur pour, comme en couronnement, finir par la croisière côtière, sur de plus grands bateaux. Ces écoles, dans leur intérêt même, assurent l'initiation aussi bien que le perfectionnement. Simplement, elles affectent en général les bateaux plus petits aux stages débutants : moins difficiles à manœuvrer, ils facilitent un contact plus immédiat avec les éléments.

« *Placer les stagiaires dès le premier jour en situation réelle.* » C'est la règle au C.F.C. En escadre de trois bateaux, les nouveaux venus assument tour à tour les responsabilités d'équipier, de navigateur et de chef de bord.

Deux ou trois stages forment un équipier plus qu'honorable. Plus tard, quelques balades au long cours le transformeront en plaisancier aguerri capable d'emmener famille et amis, à condition de savoir en toute circonstance mesurer les risques. Reste à acquérir ce que les livres ou les moniteurs ne donnent pas nécessairement : cette dimension née de la pratique de la mer, de sa fréquentation. Cette connivence de crainte et de respect mêlée, qui fait les bons marins. La forfanterie des premiers jours, les fausses appréhensions, le manque de rigueur, les rêves un peu fous, sont alors tempérés par la prudence et la modestie.

Notre apprentie a parcouru en une semaine une centaine de milles, sacrifiant ses ongles à un génois récalcitrant, s'abîmant les yeux à lire dans le compas de relèvement des chiffres qui n'en finissaient pas de défiler. Elle a, dans la piaule qui montait, brassé une grand-voile rétive. Elle a appris à tenir un cap. Elle s'est remise aux calculs des marées, à évaluer les courants, à repérer les rochers qui affleurent. Elle a appris à scruter la côte encore et encore, à descendre dans le carré quand le bateau est malmené par la mer. Elle a appris aussi à ménager ses forces.

Elle a navigué ! Et dans ces moments-là, elle a oublié les aléas de la vie collective, quand le fort en gueule broie du noir, quand le timide explose, quand la tension monte, quand les personnalités et les égoïsmes se révèlent, quand de légers défauts, vite excusés à terre, deviennent insupportables en mer. Il n'y a pas toujours un « troisième homme » à même d'imposer une discipline et d'aider à la naissance d'un climat harmonieux. Naviguer, c'est aussi ceci : apprendre à vivre sur un bateau en respectant les autres comme on apprend à respecter la mer. ■



En savoir plus

OU PRATIQUER ?

● Dans les écoles de voile *homologuées par la Fédération* française de voile : 55, avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16 (*tél.* 553-68-00).

Au nombre de ces écoles figure le Centre nautique des Glé*nans : quai Louis-Blériot*, 75781 Paris Cedex 16 (tél. 520-01-40).

De l'initiation au perfectionnement croisière, Les Glénans proposent aux stagiaires (à partir de dix-sept ans) des stages d'une ou deux semaines. Ses bases sont implantées dans huit secteurs : l'Irlande, l'archipel des Scilly, Paimpol et l'archipel de Bréhat, la baie de Morlaix, *Concarneau et l'archipel des Glé*nan, le golfe du Morbihan, Marseillan et la Corse. Cette année, *Les Glénans ont créé une base* – avec deux bateaux – dans la lagune de Venise.

Les Glénans comptent mille moniteurs, tous bénévoles, et trois cent cinquante bateaux. Le prix *de deux semaines de stage*, d'avril à octobre, oscille entre 1 270 F et 1 750 F.

● Dans les écoles adhérant au Syndicat national des écoles de pilotage de navigation et de croisières maritimes et fluviales : port de La Bourdonnais, 75007 Paris (tél. 555-10-49), lui-même affi*lié à la Fédération des industries* nautiques. Parmi ces écoles à but non lucratif, le Centre de forma*tion à la croisière de Philippe Fac*que : 18, cours des Quais, B.P. 27, 56470 La Trinité-sur-*Mer*, tél. (97) 52-74-84 ou 55-74-84.

Le C.F.C. propose, de mars à *octobre, des stages d'initiation*, de perfectionnement à la croisière ou de croisière au large sur des *Kelt de 6,20 mètres, 7 mètres ou* 8 mètres. Le périmètre de navigation s'étend, selon les niveaux, *de la baie de Quiberon à Bénodet*, La Baule, le sud de l'Angleterre, l'Espagne. Les prix en pleine saison : de 1 350 F à 1 500 F pour une semaine. (La nourriture et les frais courants de navigation – taxes de port, recharges de gaz – ne sont pas compris.)

BIBLIOGRAPHIE :

– *Nouveau Cours de navigation des Glénans* (Seuil).

– *Le Guide pratique et illustré de la voile*, de Bob Bond (éd. du Fanal).

Le Monde
DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.

Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.



A quatre pas du soleil

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. – Solange Paillard, femme de ménage dans un cinéma des Champs-Elysées, se trouve entraînée dans de bien étranges aventures à Venise - tout cela parce qu'elle a trouvé sous un fauteuil un portefeuille appartenant à un certain Etienne Delachaume et contenant un papier avec cette formule mystérieuse : « Z sur la droite. Deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil. »

Plusieurs personnages importants, particulièrement intéressés par cette formule, sont sur les traces de Solange : Berryer, P.-D.G. de la Sporex (société de recherche en matière d'énergie), le commissaire Giocavi, le ministre français de l'énergie... et Laura, la fille de Delachaume.

Solange découvre peu à peu que tous ses proches sont mêlés à cette sombre affaire : son mari Antoine, veilleur de nuit à la Sporex, son futur gendre Marcel, également à la Sporex, qui a déjà un meurtre sur la conscience, et sa vieille amie Maryvonne - qui se révèle être aussi l'amie de Laura Delachaume. Laura et Maryvonne ont entraîné Solange dans un bal clandestin, brusquement interrompu par l'irruption de la police.



Solange est un ange

Par CATHERINE RIHOIT

« AH, l'Italie ! », se dit Solange. L'Italie est le pays de l'insouciance, croit-on. Il n' y a rien de plus faux. Les Italiens sont des tristes qui veulent s'ignorer. Mais les touristes veulent de la gaieté, et les Italiens veulent des touristes. Alors, ils dansent sur les tombes et ricanent par-dessus leurs mandolines. C'est ce que pensait Solange en cet instant où, consécutivement à l'ouverture des fenêtres, une puissante odeur de charogne envahissait la pièce, cette odeur forte et douceâtre qui accompagne les séjours vénitiens, depuis le trajet en gondole (de plus en plus cher) jusqu'aux fritures de mer. Les voyages, Solange en revenait de plus en plus.

« *Ça pue* », se dit-elle. Réflexion plus facilement imputable à une femme de ménage, que les susdites. Des avatars du signifiant : on prend généralement les femmes de ménage pour des imbéciles, sous prétexte qu'elles font le ménage.

« Ni bête ni intelligente », a-t-on dit de Solange. Et ta sœur ? C'est ça, la lutte des classes.

Eh bien, qu'on le croie ou non, Solange pensait. Elle pensa encore davantage, lorsque, en empruntant un tabouret de velours rouge quelque peu souillé par la quantité de pieds qui s'y étaient posés avant les siens, elle contempla du haut de la fenêtre le beau monde en robes de soie et chemises de voile qui rivalisait de brasses dans l'eau saumâtre, avec plus d'ardeur encore qu'il n'en mettait tout à l'heure, à s'exhiber en Travolta. Encore une preuve de la lutte des classes : ces gens-là savaient nager. Solange, pas. Elle eut une pensée émue pour toutes ces soieries perdues. Un mois de salaire de Solange par bête.

Elle se sentit vaincue et redescendit de son perchoir-rebord de fenêtre, via le même tabouret, qui, soudain, lui parut bien bas. Elle sauta quand même et entendit un craquement, en même temps qu'elle vit, en face d'elle, trois flics qui semblaient contempler avec sympathie la partie inférieure de sa personne. L'un deux, le plus jeune, émit même un sifflement admiratif. Tout policier qu'il soit, un Italien n'oublie jamais qu'il est un homme. Toujours pour faire comme tout le monde, Solange regarda elle aussi ses jambes. Il y avait de quoi. Dans sa désescalade, la jupe sagement droite de son tailleur chartreuse avait craqué ; elle était maintenant fendue jusqu'à mi-cuisse. On lui entrevoyait une jarretelle : Solange n'avait jamais été assez moderne pour les collants. « *Eh ben* », se dit-elle alors, car elle pensait toujours. Puis, elle pensa encore, et se dit qu'elle se sentait femme, pour la première fois depuis de nombreuses années.

Les flics lui demandèrent de les suivre, ce qu'elle fit bien volontiers. Toute sa vie, elle avait suivi quelqu'un, alors... Durant le trajet en bateau à moteur, Solange pensa qu'elle l'avait presque, sa promenade en gondole. Le jeune flic était tout près d'elle et sentait bon la lagune chaude. Il sifflotait *Santa Lucia*, doucement entre ses dents. « *C'est pas tous les jours qu'il arrive des choses comme ça* », se dit l'héroïne. Elle était en plein dépaysement. C'est alors qu'une voix familière retentit, rompant le charme.

« *PLANQUE-TOI, Solange* », disait la voix. « *On n'est pas à Domrémy, et j'm'appelle pas Jeanne* », réfléchit le moteur de l'histoire qui crut un instant halluciner. Pourtant, la voix était très réelle, ses inflexions les mêmes que chaque matin, prononçant les mots : « *Et mon café !* ». « *Ça vient* », faillit répondre Solange, qui s'étonna d'ajouter *in petto* : « *Quel emmerdeur !* » La déranger dans un moment pareil, pour la ramener à sa cafetière de banlieue ! Il pouvait aller se rhabiller, l'Antoine ! Solange faillit se rebeller, mais la force de l'habitude l'emporta, et elle se planqua.

Bien lui en prit. A peine s'était-elle allongée dans l'eau croupie qui tapissait le fond du canot (« *Mon tailleur qui est complètement foutu* », songea-t-elle en une de ces pensées immortelles qui ponctuent les grands moments de la vie) qu'elle sentit autour d'elle un grand remue-ménage. L'expression « *Des balles lui sifflèrent aux oreilles* », qu'elle avait lue maintes fois en épluchant des carottes au-dessus des illustrés périmés de son fils, prit soudain une étrange force. Un poids s'abattit ; un liquide chaud coula le long de son visage. C'était du sang : celui du jeune flic, couché sur elle en une étreinte hélas ! posthume. « *Si c'est pas malheureux* », pensa Solange, qui, décidément, n'arrêtait pas de penser.

Le calme se fit, ce calme inquiétant qui suit les bagarres dans les westerns, au cours duquel on entend voler les mouches ; en l'occurrence, les moustiques.

Solange ne se sentait pas très bien. Quelque chose en elle refusait soudain d'aller de l'avant dans une existence qu'elle n'avait pas choisie, où tout, au lieu d'aller trop lentement comme auparavant, allait trop vite, où elle n'avait même pas le temps de s'accrocher aux bonnes choses. Le meurtre du jeune carabinier lui restait sur l'estomac. Berryer, avec ses airs de pourri, ne l'avait guère émue. Mais un si charmant jeune homme... L'odeur du sang, mêlée au remugle de poisson avarié du fond de la barque, menaçait de la faire tourner de l'œil. Qu'allait-il se passer maintenant ? Quelles horribles péripéties allaient-elles encore se dérouler ? Solange, à qui une longue carrière parmi les fauteuils du Paradise avait donné des références cinématographiques, se dit que du polar de série B l'affaire tournait aux Fiancées de Dracula. Pour plus de sécurité, elle décida de faire la morte.

Le bateau tangua. Quelqu'un venait de monter dedans. Le poids du jeune carabinier s'évanouit. « *Ben mince alors, elle a l'air calenchée, la belle-dabe !* », s'écria une voix en laquelle Solange reconnut les accents mélodieux du petit Marcel, un garçon qui avait l'air méritant, mais qui, désormais – Solange s'en fit le serment – n'aurait pas sa fille. Elle l'avait pourtant cru mort, le Marcel ! Mais cette engeance-là, c'est comme le chiendent, ça repousse.

« *Fais voir* », dit une autre voix – celle d'Antoine. Une main qu'une longue pratique des tâtonnements obscurs lui avait appris à reconnaître conjugale la parcourt. « *Mais non, elle a seulement tourné de l'œil. Allez, on prévient les autres, et on l'embarque.* »

La barque s'agita de nouveau violemment. Les deux hommes l'avaient momentanément quittée. Solange supputa qu'il lui restait quelques brefs instants pour préparer la suite. Le sac à main est aux femmes ce que le sceptre est aux rois : le prolongement du corps aussi bien que l'insigne de la fonction. « *Si j'ai plus mon sac, je suis foutue* », se dit Solange, qui n'en était plus à penser à son tailleur. Mais la longue habitude de le serrer contre elle, de penser d'abord, en toutes circonstances, à cet objet vital, avait joué. Le sac rouge pendouillait à son bras, sali, rayé. Le fermoir s'était ouvert, le contenu avait disparu, éparpillé sans doute au gré du canal. Il ne contenait plus qu'un kleenex usagé, trois tickets de métro et un tube de rouge à lèvres à moitié fondu. Peu importait. « *Ça me fera un souvenir* », pensa Solange en délestant de son pistolet le jeune carabinier, qui, retourné, fixait sur le ciel un regard de poisson mort. Elle glissa l'arme dans son sac. C'était un peu gros mais ça fermait quand même. Elle soupira de soulagement, et, sac au bras, elle se cala à nouveau dans le fond de la barque, reprit consciencieusement l'air inconscient et attendit la suite.

CELLE-CI ne tarda pas à se manifester. Deux mains la saisirent par les pieds, et deux autres par les bras. Elle se sentit passer d'une embarcation à une autre. Le voyage ne fut pas très long jusqu'à la terre ferme. Des bras d'Antoine, qui la portait comme un paquet, Solange ouvrit un œil pour photographier les lieux ; ça pouvait toujours servir. Mais elle ne vit rien d'autre qu'une de ces innombrables ruelles vénitiennes, qui se ressemblent toutes. Puis elle sentit qu'on descendait des escaliers ; on la posa sur quelque chose de mou. Elle reçut deux claques, qu'elle reconnut d'expérience comme provenant de son époux. Elle se dit qu'elle avait intérêt à se ranimer, et ouvrit les yeux.

« *Bon, ça va mieux* », dit Antoine, qui lui tendait une tasse de café. Elle la prit en pensant « *toi, mon vieux, tu l'emporteras pas en paradis* », ajouta, toujours *in petto*, « *c'est le cas de le dire* », et ne put s'empêcher de rire. « *C'est les émotions*, dit Antoine, *ça lui a tapé sur le ciboulot ; forcément, elle a pas l'habitude, mais ça va passer, hein, Bobonne ?* » « *Ta gueule !* », répondit Solange, par-dessus sa tasse. Antoine, interloqué, ne répondit pas. Il se dirigea en boitant vers le fond de la pièce.

« *La forrmoule* », émit une voix basse et rauque, issue des profondeurs de la cave. Ecarquillant les yeux, Solange distingua un homme gros et courtaud, d'une soixantaine d'années, bardé de dents en or, gourmettes en or, boutons de manchettes en or et chevalière *idem*. Près de lui, un autre individu opina du chef ; il avait le teint basané, la tête couverte d'un feutre mou de couleur noire et l'air patibulaire.

« *Alors, la formule, Solange ?* », renchérit Antoine. « *Parle à Trimarchi, sois gentille* », dit-il en indiquant d'un geste déférent l'annexe de chez Cartier.

« *Quelle formule ?* », interrogea Solange, qui s'efforçait de garder l'air innocent et d'endiguer quelque temps encore une colère dont le niveau ne cessait de monter.

« *Voyons, Bobonne*, dit Antoine, dont le ton se faisait soudain suppliant, *la formule, là, tu sais bien, celle que t'as apprise par cœur, dans la bibliothèque !* »

« *La bibliothèque ? Quelle bibliothèque ? Je ne me souviens plus de rien... Où suis-je ? Qui c'est, tous ceux-là ?*

« *Nom d'un chien !* s'écria Antoine, maintenant presque à genoux devant sa capricieuse moitié. *Me dis pas que t'es devenue amnésique !* »

« *Fa presto !* grogna Trimarchi. *Parce que, mon ami Tonio, il est très méchant. Molto cattivo !* » Le feutre mou acquiesça.

« *C'est les émotions*, dit Solange. *C'est bien simple, je ne me souviens même plus quand je suis née.* »

« *Seigneur !* marmonna Antoine, qui devenait croyant sous le coup du choc. *C'est pas Dieu possible ! Tu peux quand même pas me faire ça !* »

A l'arrière-plan, les deux hommes s'agitaient, grommelaient des bribes de phrases d'un ton maussade, dans leur dialecte roucoulant.

« *Il faut que tu te souviennes !* reprit Antoine. *Tu sais pas qui c'est, ceux-là*, ajouta-t-il avec un signe en direction des hommes. *Si je te disais...* »

« *C'est pas bien compliqué à deviner*, répondit Solange. *Y'a qu'à les voir pour comprendre. Qu'est-ce qui t'a pris, d'aller traîner avec une racaille pareille !* »

« *Qu'est-ce que tu veux, c'est de famille. Tu sais bien que je suis sicilien par ma grand-mère. Et puis, je leur dois quelque chose. C'est grâce à eux que j'ai eu mon boulot à la Sporex, et avec le chômage qui court... Toi, c'est pareil... Et Marcel...* »

« *Où il est, ce petit salaud ?* »

« *Il garde la porte... Mais je t'en prie, Solange, souviens-toi, fais un effort !* »

« *D'accord*, répondit l'employée du Paradise entre ses dents. *Je vais faire un effort.* »

D'un coup de reins (car on a beau être femme de ménage, on n'en est pas moins femme, on a des reins quand même, qui vous font mal la plupart du temps), Solange se dressa et se campa fermement sur le sol inégal de la cave, brandissant à deux mains le pistolet du carabinier, dans un geste à la Steve McQueen.

« *Assez plaisanté, bande de caves !* s'écria-t-elle. *Les mains en l'air, et plus vite que ça ! Toi, pareil !* », dit-elle à son mari.

Ils se tenaient devant elle, tous les trois à sa merci, l'air effaré. « *Fais pas ça, Soso, tu sais bien que j'ai le cœur fragile* », gémit Antoine.

« *La ferme !* dit Solange. *Maintenant, c'est toi qui m'écoutes. Si tu veux rester en vie, tu vas nous attacher avec ça. Ça fera un joli chapelet !* »

Et elle jeta aux pieds de son mari les trois paires de menottes prises aux carabiniers. Dont on n'a pas soufflé mot plus haut, suspense oblige.

« *C'est pas vrai*, soupira Antoine. *Je ne te reconnais pas.* »

« *Eh bien, ça va venir*, dit Solange. *En attendant, ficelle-moi tout le monde, et vite !* »

Il obtempéra. Lorsqu'ils furent tous accrochés, Solange s'approcha d'eux. Elle dénoua leurs cravates – geste qu'elle avait souvent accompli, dans des circonstances conjugales – et les bâillonna avec.

« *On peut dire que vous avez l'air malin* », ricana-t-elle avant de s'envoler, via le soupirail de la cave. Ça tombait bien : juste en dessous se trouvait une barque qui flottait doucement au gré d'un clapotis anodin. Solange sauta dedans. Elle eut mal au cœur à l'atterrissage, mais n'en était plus à si peu de chose près. Elle recasa le revolver dans son sac et commença à ramer. Elle retrouvait avec plaisir le geste familier de sa jeunesse, quand elle passait ses vacances dans le Doubs, avec les Francs et Franches Camarades.

ELLE dut demander deux ou trois fois son chemin, en passant devant des fenêtres ouvertes, à des ménagères stupéfaites qui en arrêtaient de rouler la pasta. Elle ramait le cœur ferme ; dans sa tête, une seule idée : retrouver le palais, la bibliothèque et tous ses livres, les portraits aux murs, les valets en uniforme, Laura et Maryvonne, bref la grande vie, la seule, la vraie, quelques jours enfin, quelques jours dans sa vie, voir Venise et mourir.

Elle y fut. Le larbin en gilet rayé accourut, qui, à son geste, amarra la barque au ponton.

(Lire la suite page VI.)


THIERRY DALBY